

Claude ROBINEAU

LES ÎLES MYSTÉRIEUSES

PAYSAGES ET PROBLÈMES
DE SOCIÉTÉS PAYSANNES

Comores – Congo – Madagascar – Polynésie



F. PAILLART, éditeur
ABBEVILLE
2000

Claude ROBINEAU

LES ÎLES MYSTÉRIEUSES

PAYSAGES ET PROBLÈMES
DE SOCIÉTÉS PAYSANNES

Comores – Congo – Madagascar – Polynésie

F. PAILLART, éditeur
ABBEVILLE
2000

*A la mémoire d'Henri Lavondès, ethnologue
à l'ORSTOM et professeur des Universités
(1926-1998).*

NOTE LINGUISTIQUE

En malgache, *o* a valeur de *ou* français, *e* de *é*, *j* de *dz*, *ao* de *o* entre *a* et *o*. Le *i* final d'un mot est écrit *y* pour raison d'esthétique choisie par Radama I. Le *g* est prononcé comme le français *gu*, l'italien *gh*, le *s* comme le français *s* ou *ss*. L'accentuation principale se fait sur l'avant-dernière syllabe, voire l'antépénultième pour les mots terminés par les finales *ka tra na*, sauf exception ou lorsqu'il s'agit d'une suffixation grammaticale. Les mots dont l'écriture est homonyme sont distingués par l'écriture de leur accentuation.

Aux Comores, la toponymie utilisait en 1960 les règles du français, à l'exception notable de Mutsamudu où le *u* a valeur de *ou* français. Dans les noms communs, *u* et *w* ont valeur de *ou* français. (*u* en voyelle, *w* en consonne).

A Souanké, *e* et *u* ont valeur du français *é* et *ou*, *w* du français *ou* en consonne. Pour noter l'équivalent du *e* et du *u* français on a utilisé *ë* et *ü*. Le *g* est prononcé comme le français *gu*, l'italien *gh*, le *s* comme le français *s* ou *ss*.

En tahitien, *e* et *u* ont la valeur du français *é* et *ou*. La forme du *ou* consonne est aussi notée *u*. *Wh* est un phonème maori proche du *f* (les mots tahitiens *fare* maison, *fenua* terre ont pour équivalent maori *whare*, *whenua*). On n'a pas utilisé l'occlusive glottale pour l'écriture des noms géographiques du fait que l'on a préféré pour ces noms la graphie habituelle (ex. Bora-Bora pour Pora Pora) ; on ne l'a pas non plus introduite dans les termes anciens en raison des incertitudes concernant des mots qui ne sont plus habituellement prononcés.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES UTILISÉS

A.E.F., Afrique équatoriale française.

A.O.F., Afrique occidentale française.

AC, *Ante Christum*, avant Jésus-Christ (avant notre ère).

act., actuellement.

AD, *Anno Domini*, après Jésus-Christ (de l'ère chrétienne).

AKFM, *Antokon'ny Kongresin'ny Fahaleovantena Malagasy*, litt. parti du Congrès de l'Indépendance malgache.

angl., anglais.

BCBG, bon chic, bon genre.

BDPA, Bureau pour le développement de la production agricole, Paris.

C.E.P., Centre d'expérimentations (nucléaires militaires) du Pacifique, Papeete.

Caisse centrale, ancienne Caisse centrale de la France d'Outre-mer devenue Caisse centrale de coopération économique, puis Caisse française de Développement (CFD).

CNEXO, Centre national pour l'exploitation des océans, devenu IFREMER, Institut français de recherches sur la mer, Paris.

CRS, Compagnies républicaines de sécurité, France.

Com., comorien

DEUG, Diplôme d'études universitaires générales, France.

E.E.P.F. Eglise évangélique de Polynésie française.

ENFOM, Ecole nationale de la France d'Outre-mer, ancienne Ecole coloniale devenue Institut international d'administration publique (I.I.A.P.), Paris.

ex., exemple.

F, franc.

F. CFA, franc "africain" (Communauté financière africaine, à l'origine "Colonies françaises d'Afrique").

F. CFP, franc "Pacifique" (Crédit français Pacifique, à l'origine "Colonies françaises du Pacifique") abrégé aussi en FP.

FF, franc français.

Abréviations et sigles utilisés

FIDES, Fonds d'investissement et de développement économique et social, France.

fr., français.

i.e., *id est*, c'est-à-dire.

I.E.C., Institut d'Etudes centrafricaines, Brazzaville, devenu Institut de Recherches scientifiques au Congo, Brazzaville.

IGN, Institut géographique national, Paris.

INED, Institut national d'études démographiques, Paris.

INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques, Paris.

IRSAC, Institut (belge) de la Recherche scientifique en Afrique centrale, Léopoldville (Kinshasa).

IRSM, Institut (français) de la Recherche scientifique de Madagascar, Tananarive (Antananarivo).

"Langues O", Langues orientales, Ecole nationale des langues orientales vivantes devenue l'INALCO, Institut national des langues et civilisations orientales, Paris.

L.M.S., *London Missionary Society*, Société missionnaire de Londres

lat., latin.

litt., littéralement.

malg., malgache.

MDRM, Mouvement démocratique de rénovation de Madagascar.

MONIMA, Mouvement national pour l'indépendance de Madagascar.

OPR, Opération productivité-riz, Tananarive (Antananarivo).

ORSTOM, Office de la Recherche scientifique et technique Outre-mer, devenu Institut français de Recherche scientifique pour le développement en Coopération, puis Institut de Recherches pour le développement (IRD), Paris.

Ph D., *Philosophiae Doctor*, Docteur en philosophie, titre de doctorat anglo-saxon.

PNUD, Programme des Nations-Unies pour le Développement.

s.d., dans date.

SMOTIG, Service de la main d'oeuvre pour les travaux d'intérêt général.

tah., tahitien.

URER -Tana, Unité régionale d'expansion rurale de Tananarive.

V.V.S., Vy, *Vato*, *Sakelika*, "Fer, Pierre, Ramification", Madagascar.

PROLOGUE

“*Tsihibe lambana ny olona*”,
les gens sont une seule grande natte,
proverbe malgache.

L'objet de ce livre est de décrire une expérience de chercheur en sciences sociales, Outre-mer confronté à des mondes embarqués dans l'univers colonial de la domination et de l'exploitation puis engagés dans les mouvements de décolonisation et de développement. Je partis d'emblée avec l'idée de la dignité et de l'égalité des cultures et je me tins fidèlement à cette conviction.

Mon enfance et adolescence se passèrent à Bordeaux, ville de vins et spiritueux, port maritime encore florissant, grande cité de province et je me demande encore quelle part cet entourage de gens tournés vers le commerce, d'images portuaires et d'odeurs exotiques eut sur un itinéraire personnel ultérieur. La première grande sortie hors du cocon régional fut pour Paris dont je garde émerveillé le souvenir d'un boulevard Saint-Michel étudiant, des quais de la Seine et de la Cité constellée du Palais, de la Sainte-Chapelle et de Notre-Dame en son berceau de rivière et de frondaisons. Vint le service militaire avec la connaissance de l'Est, de la Sarre, du Poitou et de l'Anjou d'Aliénor, enfin de l'Allemagne profonde à Marbourg ville universitaire à équidistance de l'électorale Cassel et de l'épiscopale Fulda ⁽¹⁾ : un dépaysement réel qui plongeait dans un univers ordonné après celui, fantasmatique, de la “Colo des Isles” bordelaise où j'avais paradoxalement échoué après un baccalauréat de “math élèm” qui aurait dû me propulser vers les “préparations” scientifiques. Pas si paradoxalement que cela cependant : car depuis la Sixième et la Cinquième j'avais été attiré par l'histoire et la géographie, peut-être résurgence de vieux respects d'aïeux, pour des disciplines à laquelle la République nantie de la geste révolutionnaire et de la révérence pour l'histoire des Guizot, Lamartine, Thiers, Michelet avait assigné la formation civique des Français. J'ai le témoignage matériel que l'on avait lu beaucoup d'histoire : des ouvrages reliés aux pages jaunies ornées de dessins à la plume qui ont captivé ma jeunesse.

Au lycée Michel-Montaigne, les Anciens patronnaient les *bizuths*. Comme le parrain dont j'avais été doté avait opté pour Madagascar, je crus devoir le suivre dans son choix bien que les relations de l'univers bordelais avec l'Afrique, conjuguées à la lecture de récits de voyage vers le Sénégal, le Soudan et Tombouctou eussent dû me guider vers l'Ouest africain : ces choix se faisaient, aussi, sans qu'on ait pu imaginer un seul instant que l'Administration ait eu son mot à dire. J'avais d'ailleurs demandé à l'Armée de m'envoyer dans la Grande Ile et elle m'avait répondu par Saint-Wendel, un régiment de cavalerie *i.e.* de blindés dans le *land* sarrois, héritier d'un Royal-Cuirassiers d'Ancien Régime. En revanche, l'administration de la France d'Outre-Mer (les Officiels affectionnent les dénominations solennelles surtout lorsque la cause est douteuse) accéda à mon souhait et je me retrouvai, un 25 juillet 1954 dans la *Ville-des-Mille* avec le passé et le futur : l'un, élève-magistrat ancien camarade de la “préparation” bordelaise, l'autre, un futur collègue chercheur de l'ORSTOM et professeur d'Université dont je fis la connaissance, que tous deux, je rencontrai par hasard au Zoma.

Madagascar, les Comores, le Congo, Tahiti. Autant de lieux marqués -fort diversement d'ailleurs- de la présence française, unis dans une même histoire qu'on m'avait enseignée à Michel-Montaigne et qui commençait par le partage de la terre par un successeur de saint Pierre (où était l'Évangile là dedans ?) pour finir par le désastre de Cao-Bang (première défaite de taille suivie de Dien-Bien-Phu, "l'hallali" ⁽²⁾). Autant d'univers distincts vis-à-vis desquels on se sentait martien.

"Qu'est-ce que la colonisation ? interrogeait notre professeur à Michel-Montaigne, c'est la rencontre inégale de deux civilisations différentes et la domination de l'une par l'autre" (que l'on m'excuse de citer de mémoire ce propos vieux de près d'un demi-siècle). Le professeur d'histoire faisait passer la politique coloniale du monde douteux de la justification qui inspirait les politiques d'alors, enferrés dans la première guerre d'Indochine, à l'examen durkheimien qui conseille de considérer les faits sociaux comme des choses nous disait-on aussi (c'était le professeur de philosophie qui disait cela, Durkheim avait enseigné à Bordeaux et il en était peut-être resté, à sa suite, une tradition sociologique). L'exposé réaliste continuait (je m'en souviens, en vrac) : la politique d'assimilation est illusoire, le terme de l'évolution politique des Territoires d'Outre-Mer est l'indépendance, je n'accepterais pas d'enseigner dans cette classe si je n'en étais pas convaincu, il est illusoire de vouloir faire un bilan de la colonisation, il est partagé, aux arguments de ses partisans ou de ceux qui la justifient il y aura toujours des arguments contraires de ses adversaires ou de ceux qui ont ou ont eu à en souffrir, c'est un phénomène historique qu'il faut savoir prendre en compte et dépasser.

Je retrouvai, plus tard (une dizaine d'années après, au moment de la guerre d'Algérie et des Indépendances africaines) et dans un autre contexte (la Sorbonne et l'Institut d'Ethnologie) des vues plus souveraines et dégagées mais qui justifiaient et amplifiaient ces propos de lycée sur la pluralité des cultures et la dynamique des phénomènes. Je puis dire à présent et avec le recul du temps que je serai désormais sur orbite (le métier d'économiste anthropologue) et que le temps des incertitudes professionnelles serait fini.

Pourquoi un propos sur Bordeaux ? C'était l'idée que l'enfance passée dans un port de l'Outre-Mer avait plus ouvert sur le monde et l'envie de le connaître que si l'on avait vécu dans l'intérieur. Ce qu'infirme d'ailleurs la trajectoire de la plupart de mes camarades de la "classe préparatoire au concours d'entrée à l'école nationale de la France d'Outre-Mer" venus que des Charentes ou des Deux-Sèvres, que du Pays Basque ou du Haut Pays, voire du Sénégal ou du Soudan, l'actuel Mali ; ou encore celle des nombreux aventuriers de l'Outre-Mer originaires du fin fond des provinces du Sud-Ouest, tels le Gascon Jean Laborde toujours présent dans les mémoires merina de Madagascar, ou encore Alexandre Touneins ce périgourdin roi d'Araucanie à la fin du XIX^e siècle ⁽³⁾.

Il me fallut donc ausculter les humeurs de la ville et comme celle-ci était en cette fin de millénaire confrontée à un problème d'identité et de devenir, je me dis, sans trop hésiter, qu'il n'y avait qu'à interroger l'histoire, que j'aurai plaisir à retracer, ayant évidemment et depuis fort longtemps lu et réfléchi sur le sujet.

Ce qui devait être un simple mais réel plaisir d'écrire est peu à peu devenu un champ passionnant de recherche, nouveau "terrain" ajouté aux précédents. Au fil des ans, des récits et des réflexions d'auteurs devenus informateurs, j'ai noté des récurrences qui éclairent des insuffisances contemporaines porteuses de déclin, manifestations d'un esprit petit-bourgeois qui, au nom d'une prudence survalorisée et pour de simples raisons de commodités de jouissance et de tran-

quillité, écarte les occasions et prohibe les audaces nécessaires. Cette histoire bordelaise met aussi en scène un Ancien Régime et un dix-neuvième siècle que l'histoire de la colonisation française enseignée à Michel-Montaigne permet d'éclairer, même histoire qui servit d'arrière-plan historique à des recherches ultérieures sur les "terrains" ultramarins.

Un autre pan de l'histoire bordelaise est constituée par le thème libéral que l'on retrouve à différentes époques : "l'esprit républicain" reproché à la ville par la royauté ; le libéralisme économique du XVIII^e siècle opposé à la réglementation royale ; l'adhésion à la philosophie des Lumières ; la version girondine de la Révolution ; l'importance du barreau bordelais tant à la fin du XVIII^e que tout au long du XIX^e siècle ; l'hostilité au protectionnisme des industriels du Nord ; le républicanisme et le radicalisme de la cité exaltés à la Révolution, combattus par le ralliement de la bourgeoisie négociante à la Restauration et à la monarchie de Juillet, mûris dans l'opposition au Second Empire. La classe commerçante se trouve progressivement écartelée entre un libéralisme économique et politique de conviction et la connotation impérialiste et conservatrice des intérêts coloniaux. En résulte, au sortir de la seconde guerre mondiale, une triple division de la cité entre un conservatisme hérité du négoce, une social-démocratie des classes populaires et un républicanisme modéré mais affirmé du Barreau et de l'Université. Une autre histoire que je n'aborderai pas ici, sauf à en donner pour le lecteur une esquisse, en conclusion.

Il y aurait certes à redire à ce tableau qui ne veut qu'exprimer des tendances intelligibles au risque de les forcer. Mais l'évolutionnisme professé à Michel-Montaigne était en harmonie avec les convictions libérales qui animaient l'Université. M. Duverger était le théoricien de la démocratie représentative, J. Ellul l'ardent défenseur des droits de la personne, le littéraire R. Escarpit billetiste talentueux du "Monde". Ceci dit ce mouvement trouva, dans les années qui suivirent la Libération et à la faveur d'un interminable conflit indochinois qui radicalisait les positions, de fortes affirmations parisiennes : Henri Brunschwig et Charles-André Julien enseignaient à l'ENFOM dont Paul Mus était le directeur, tandis que Robert Delavignette à la direction des affaires politiques de la rue Oudinot préparait l'émancipation des Territoires en attendant la venue du ministre Defferre, le gouverneur Deschamps animant au Ministère la sociologie de l'Outre-Mer avant de présider aux destinées des sciences humaines de l'ORSTOM puis d'enseigner à la Sorbonne l'histoire africaine et malgache⁽⁴⁾.

Après un séjour de trois années passées dans le *Fanjakana* à Madagascar et une courte péripétie parisienne de grande école, j'entrai à l'ORSTOM, établissement de recherche, "démembré" selon le jargon administratif, du ministère de la France d'Outre-Mer et chargé si je restitue bien de mémoire l'un des textes fondateurs, des recherches de base dans les régions intertropicales⁽⁵⁾. J'y trouvai une atmosphère étudiante BCBG (1968 était encore loin), "maison" (on "intégrait" l'ORSTOM et l'on devenait *orstomien*) et familiale, due pour beaucoup à l'affabilité du personnel administratif qui ne s'est pas démentie au cours du temps en dépit de plus ou moins longues et cycliques raideurs directoriales. Il s'en suivit des *affectations* (encore le langage administratif) immanquablement précédées de péripéties pleines de tergiversations aux Comores, au Congo et en Polynésie, séjours plus ou moins longs -deux ou trois ans- coupés de *recyclages*, missions, responsabilités administratives ou scientifiques.

A proprement parler, je n'ai pas effectué de recherches de terrain à Madagascar. Mais ce fut le premier séjour outre-mer, et l'on dit qu'un premier contact exotique marque de façon très forte nos impressions, puis après deux ans en France, j'y revins plusieurs fois dans le cadre des recherches dans le Territoire comorien voisin, donc avant et après l'Indépendance.

Ce premier séjour fut personnellement très marquant : parce que c'était dans un pays étranger où la communication, en dépit d'un certain usage du français, était bridée par la langue ; parce que je me trouvais transporté pour la première fois dans un univers culturel différent et largement inconnu (on arrivait à connaître un peu par les livres l'Inde, la Chine, l'Indochine, l'Afrique, l'Amérique latine, on saisissait mal en revanche Madagascar) ; parce qu'on ressentait un sentiment bizarre de passivité, de soumission et de rejet qui pouvait rappeler la dictature franquiste mais qui, finalement pour moi aujourd'hui, était celui que je percevais, encore quelques mois avant mon arrivée à Tananarive, dans la *Bundesrepublik* occupée.

L'acclimatation fut longue. Le nouvel arrivé se trouvait pris dans une société *vazaha* (blanche) qui lui marquait dès l'abord qu'elle était différente de l'autre (la malgache) et qui divisait soigneusement en deux la vie de ses ressortissants, vie professionnelle qui admettait de façon subordonnée et, dans une relation hiérarchique codifiée la présence malgache, vie privée personnelle, sociale et collective qui excluait toute présence malgache et faisait en de mêmes lieux se côtoyer des personnes demeurant dans deux univers parallèles et étanches. Pour les Malgaches, c'était la même chose mais à l'envers. Il y avait toutefois quelques points ténus de rencontre : le cours de langue malgache du Haut-Commissariat qui avait lieu dans la bibliothèque fondée par Galliéni et fréquentée, hormis une poignée de *Vazaha*, par toute une jeunesse malgache studieuse : les rares endroits où Malgaches et *Vazaha* pouvaient se trouver professionnellement à égalité tels les collèges et lycées ; évidemment, dans les sommets du *Fanjakana*, les rencontres quasi-obligées des hauts fonctionnaires et hauts magistrats de la République avec l'élite merina rassemblée dans la Médecine et le Barreau ; et puis le cercle franco-malgache, tentative officielle de rapprochement essentiellement animée par des fonctionnaires mais demeurée confidentielle. Certains *Vazaha* qui avaient franchi la barrière raciale étaient tenus en lisière par leur propre société, même dans l'Administration réputée moins raciste que le privé, avec tel ancien gouverneur ou gouverneur général délibérément ignoré par elle et dont je n'appris l'existence que par des Malgaches tous pleins de respect pour cet homme qui vivait à Tananarive dans la haute ville et avait appris à les connaître et les écouter.

L'apprentissage de la langue, la connaissance de l'abondante littérature concernant la géographie, l'histoire, la société, les institutions malgaches, des reconnaissances sur les Hautes Terres jusqu'à l'Itasy et au Betsileo et sur la côte est m'occupèrent. Des relations se nouèrent, ensuite prolongées en France entre 1958 et 60 dans la colonie malgache des étudiants protestants de Vaugirard puis développées auprès des familles d'origine lors de mon retour dans la Grande Ile que je retrouvai dans l'atmosphère fébrile et irréaliste des premières années de l'Indépendance et de la création, par les maîtres de la veille et de jeunes coopérants tout frais sortis des écoles, d'un nouvel Etat.

Venu pour une enquête aux Comores, je retrouvai à Tananarive mes collègues *orstomiens* de l'I.R.S.M. (Institut de recherche scientifique de Madagascar) que j'accompagnais à l'occasion de leurs activités de recherches dans les milieux sémillants de la coopération statistique, agronomique et universitaire franco-malgache. Suivant de près leurs travaux et ceux de leurs successeurs, je ne cessai d'observer ce qui se passait à Madagascar, ou du moins, ce qui transparaissait à l'extérieur des événements insulaires. Il s'agissait pour le visiteur que j'avais été de rendre clair ce qui avait paru opaque de la société des *Ambaniandro* (Ceux qui sont sous le jour, sous le soleil, ainsi se désignent les gens de l'Imerina, au coeur de l'histoire malgache), puis de rendre compte, à partir de la situation capitale que j'avais connue à l'orée des années 60, des mouvements qui avaient affecté cette histoire dans les dernières décennies.

Viennent ensuite dans ce livre, avec les terrains, des exposés plus classiques résultant de travaux de recherche : Comores, Congo, Tahiti. J'en ai résumé les résultats,

complétés des analyses ultérieurement poursuivies, également soucieux d'explicitement démarches et itinéraires conduit par un chercheur immergé dans une société étrangère au sein de laquelle il arrive, marqué par ses origines et sollicité de créer le climat de confiance requis pour interroger valablement et avec profit (pour l'intervieweur et l'interviewé) l'interlocuteur (pertinent) qu'il a recruté ou qu'on lui a proposé (ou imposé).

"Anjouan, population et ressources" retrace l'arrivée dans une société insulaire musulmane des Comores, dominée par une colonisation de firmes et caractérisée par un très fort accroissement démographique. La bibliographie, peu abondante, est fortement datée, marquée par le colonialisme ambiant de l'époque où elle a vu le jour. L'âpreté des firmes, la "faim de terres" des villages revenaient dans les notations des rapports administratifs. Je ne savais où porter mes pas. Il n'y avait pas de statistiques ni de service de ce nom, ni d'état civil non plus sauf, un recensement démographique de l'INSEE qui venait de se faire (1958). L'économiste était nu. Heureusement, il était un peu passionné de géographie rudimentaire et il lui apparut sage d'abord d'opérer île par île et ensuite de prendre celle à propos de laquelle on disait que les problèmes y étaient les plus cruciaux. C'était procéder selon Descartes qui recommande de diviser les difficultés. Comme je n'avais pas de véhicule, que j'allais la plupart du temps à pied et que la majesté des paysages d'une île volcanique permettait de méditer à satiété sur ce que je voyais, je fis comme procèdent les géographes, une analyse de paysage (la corporation me pardonnera ce terme peut-être trop prétentieux) et j'en tirai, à la suite de tournées et de monographies de villages, une typologie régionale combinant influence urbaine, présence de firme et paysannerie.

Ensuite tout se mit à peu près en place : les classes sociales et l'histoire des siècles passés, les rapports de production, la domination concurrente des firmes, la valeur comparée et les perspectives des productions. L'indigence des faits angoisse les premiers mois de la recherche tandis que leur afflux submerge par la suite. Tout prend du sens. On acquiert alors le besoin de mesurer, préciser.

Hormis les règles de l'enquête ethnologique acquises avec la formation accomplie durant le temps d'élève-chercheur passé préalablement "au terrain" à Paris, je dus faire avec les rudiments collectés çà et là : le modèle de la célèbre et coûteuse enquête de niveau de vie - consommation de Bongouanou (Côte d'Ivoire) présenté à l'ORSTOM, le canevas de la comptabilité nationale française objet d'un livre, des monographies socio-économiques réalisées pour le *Colonial Office* sous l'égide de la *London School of Economics* trouvées dans un carton à la bibliothèque du Musée de l'Homme, des canevas et des questionnaires d'exploitations paysannes et de "budgets familiaux" (comme on disait) fabriqués par les collègues (l'économiste, l'ethnologue et le géographe) engagés par l'I.R.S.M. sur le bas Mangoky à Madagascar. J'oublie ce classique de Pierre Gourou sur *La terre et l'homme en Extrême-Orient*, déjà connu et goûté à Bordeaux et ce dictionnaire de l'exploitation agraire dans le monde, *Terres vivantes* de René Dumont⁽⁶⁾. Rendements agricoles temps de travaux, niveaux de vie apportaient des résultats, lesquels combinés aux données du budget territorial, aux statistiques du cabotage et aux relevés de la Poste permettaient de dessiner la trame des flux : l'économiste était moins nu mais alors bien nulle la Faculté qui n'avait pu fournir un seul outil. Disons tout de suite que c'est l'institution qui est en cause, le *corpus* et la démarche qu'elle reproduit au fil des années universitaires, non ses serviteurs très conscients des insuffisances de la discipline vis-à-vis du terrain : des enseignants de Bordeaux, Clermont, Paris, Tananarive témoignent au long des ans de leur sensibilité à ce problè-

me non résolu. J'en tirai une thèse de doctorat couronnée à la Faculté de Droit du Panthéon d'un titre de lauréat (1962).

Le cas de Souanké illustre une autre évidence de la recherche malheureusement souvent perdue de vue : que l'on ne peut pas faire n'importe où n'importe quoi. Dans ce poste du Congo septentrional se pose le double problème de sous-peuplement et d'isolement : problème de cadre trop limité par les exclusives frontalières mais aussi de coût : la vie de petits groupes de chasseurs-cueilleurs aux effectifs lâches sur de vastes espaces, même renforcée par une agriculture procurant des revenus monétaires est-elle compatible avec les aspirations matérielles d'hommes et de femmes vivant à l'aube du troisième millénaire dans un monde uni par l'information et la rapidité des relations ? Et si la réponse est négative, la croissance urbaine en dépit des pathologies qu'elle crée n'est-elle pas la réponse spontanée à cette inadaptation des régions les plus reculées ?

L'observation du cas tahitien conjugue les deux problèmes, démographie et isolement, résolus jusqu'ici par l'investissement massif en biens économiques aboutissant à la formation d'une "économie artificielle" largement dépendante de l'extérieur. Quel est alors le prix à payer par le pays concerné pour le retour à une économie "plus naturelle", disons plus en harmonie avec celle des pays de la même région à peu près soumis, sur le long terme, à de mêmes conditions endogènes et exogènes ?

Mais le cas tahitien évoque aussi les problèmes d'acculturation et de recherche d'une identité perdue. D'une façon ou d'une autre, les peuples ont à faire avec l'irruption de la modernité et ont à la traiter en regard de leur propre tradition avec la particularité d'enjeux divergents entre les jeunes et les anciens. La longueur de l'acculturation en Polynésie, durant deux siècles après la découverte réciproque des *Ma'ohi* et des Européens a fait de cette partie du monde, notamment de Tahiti, un espace d'histoire privilégié pour le progrès de la connaissance de ces rapports. C'est là que les ethnologues firent leurs premières armes. En outre, la sorte d'isolat anthropologiquement constitué par ces îles fit d'elles, avec l'intrusion nette, datée, des opérations marchandes un espace privilégié de l'anthropologie économique ainsi qu'en témoignent les travaux de Thurnwald, Malinowski ou Salisbury ⁽⁷⁾.

Je fis un jour la réflexion que deux sur trois de mes recherches m'avaient emmené dans des îles et que le lieu de la troisième, dans l'océan de la forêt équatoriale, pouvait être considéré, sous une certaine réserve, comme tel. *L'île mystérieuse* de Jules Verne avait captivé ma jeunesse (l'éloignement du pays natal, la découverte de l'inconnu, la création continue de la colonie, une fin à *suspense*) et je me demande si, inconsciemment, ce modèle de dépaysement n'a pas joué, non seulement dans l'expatriation initiale, mais encore dans la manière d'approcher des mondes pour moi inconnus. *Ex post*, je m'interroge sur l'influence vernienne dans la découverte d'Anjouan (qui a la forme inversée de l'île de Cyrus Smith !) mais à me remémorer les impressions du passé, incontestablement l'île mystérieuse, ce fut Madagascar. Quittant le port des origines, faisons voile vers ces îles.

NOTES

- (1) Cassel, principauté électorale, aux temps du Saint-Empire romain germanique , Fulda, évêché, siège d'une vénérable abbaye carolingienne
- (2) Par la *bulle* du pape Alexandre VI Borgia d'origine espagnole du 2 mai 1493 les rois d'Espagne Isabelle la Catholique de Castille et Ferdinand d'Aragon avaient reçu toutes les terres à l'ouest d'une ligne tirée d'un pôle à l'autre et passant à cent lieues à l'ouest des Açores et des îles du Cap-Vert , la bulle pontificale intervenait un an après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb mandaté par Isabelle Cao-Bang (1949), Dien-Bien-Phu (1954), défaites marquantes de la guerre d'Indochine qui sonnent le glas des illusions de reconquête de la "Fédération" Indochinoise et marquent, après la perte de la Syrie (1945) et avant la fin des protectorats maghrébins (Tunisie 1954, Maroc 1956), l'indépendance des Territoires d'Afrique et de Madagascar (1958) et celle de l'Algérie (1962), la dislocation de l'ancien empire colonial constitué au XIX^e siècle à partir du Second Empire L'indépendance définitive du Vietnam, du Cambodge et du Laos fut acquise en 1954 aux accords de Genève qui suivirent la capitulation de Dien-Bien-Phu.
- (3) Jean Laborde, jeté par la tempête sur les côtes de Madagascar, fut recueilli par un planteur réunionnais bien en cour, de Lastelle et envoyé à Tananarive où il sut gagner la confiance de la Reine (Ranavalona I) faisant de Mantasoa, sur le rebord oriental des Hautes Terres, un centre industriel (métallurgie), auquel il adjoignit sur la côte est une raffinerie de sucre et une distillerie de rhum Ayant comploté avec le prince héritier pour la succession de la reine, il fut banni de la Grande Ile mais, rappelé par ce dernier lors de son avènement, il fut fait duc d'Emyrne (du malg. Imeryna) et placé à la tête d'une Compagnie de Madagascar qui devait mettre le pays en coupe réglée Mais l'exécution en 1863 du souverain au profit des hauts officiers de la bourgeoisie merina arrêta le projet, orientant l'Etat malgache vers une politique moderniste de nationalisme sourcilleux à propos de laquelle notre professeur, par analogie avec le mouvement *Jeune Turc* et en dépit de l'anachronisme, parlait de parti *Jeune-Hova*
- (4) Maurice Duverger, Jacques Ellul, Henri Brunshwig, Charles-André Julien sont suffisamment connus pour qu'on ait quelque chose à en dire Paul Mus fut durant le conflit indochinois le tenant d'une approche libérale tandis que l'administrateur Delavignette auteur d'un livre sur le *Service africain* représentait les partisans d'une évolution des Territoires vers l'indépendance Hubert Deschamps, auteur d'une monographie ethnologique sur *les Antaisaka* de Madagascar, considérait comme inéluctable une telle évolution
- (5) Office de la recherche scientifique et technique outre-mer devenu en 1984 Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération , devenu en 1999 I.R.D., Institut de la Recherche pour le Développement
- (6) GOUROU Pierre, 1940, *La terre et l'homme en Extrême-Orient*
DUMONT René, 1960, *Terres vivantes*,
Il faudrait ajouter à ces deux ouvrages la monographie de Louis DUMONT sur *Une sous-caste de l'Inde du Sud. Organisation sociale et religion des Pramalai Kalar*, Mouton, Paris-La Haye, 1957, classique de l'anthropologie sociale mais aussi modèle moins connu d'approche socio-économique.
- (7) THURNWALD Richard, 1937, *L'économie primitive*
MALINOWSKI Bronislaw, 1963, *Les Argonautes du Pacifique Occidental*
SALISBURY Richard F., 1962, *From Stone to Steel · Economic Consequences of a Technical Change in New Guinea.*

1

VOYAGE A L'ÎLE ROUGE

Culture et histoire sur les Hautes Terres malgaches

“Teny zato, kabary arivo fa iray ihany no marina”
Cent paroles, mille discours mais la vérité est unique,
proverbe malgache.

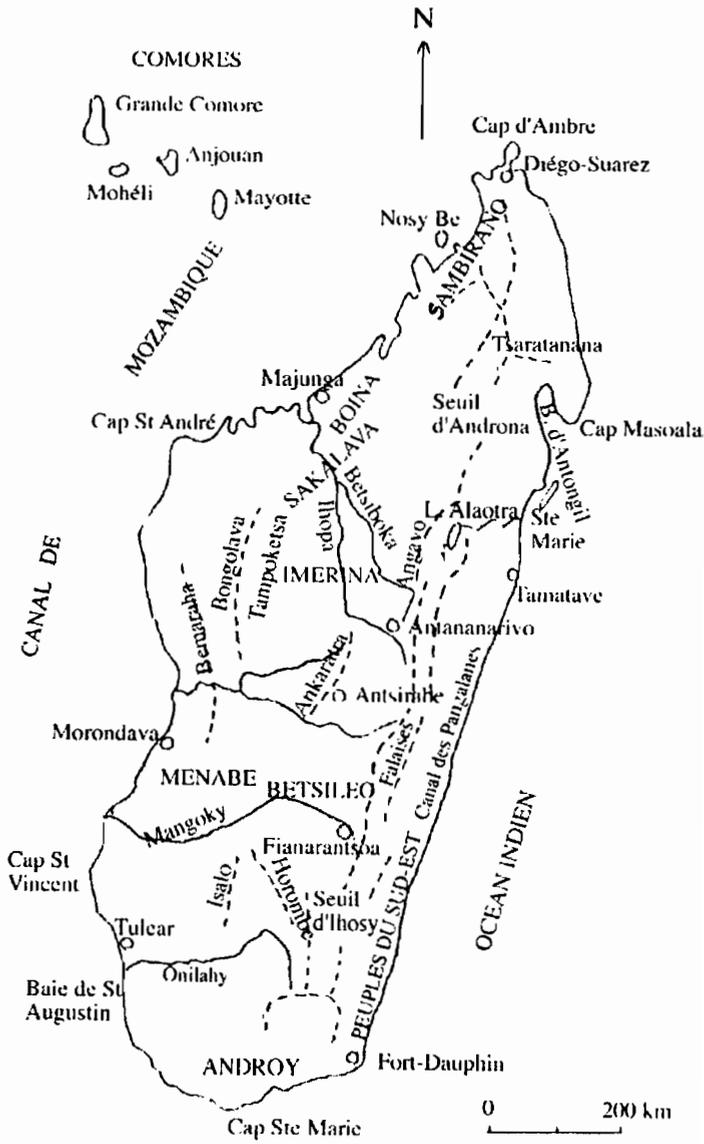
Au large de la côte orientale d’Afrique et traversé par le tropique du Capricorne, Madagascar occupe le sud-ouest de l’Océan Indien, flanqué dans le canal de Mozambique, de l’archipel des Comores, et vers le large, à l’est, de celui des Mascareignes et, au nord-est, des îles Seychelles.

A elle seule, cette disposition explique les influences différentes que la Grande Île a reçu ainsi que, de par son étendue et son isolement, elle soit devenue le creuset d’une civilisation originale qui n’est, ni africaine, ni asiatique mais singulière.

En dépit de l’unité indéniable formée par une langue et une culture communes, la similitude des traditions et le confinement des péripéties politico-historiques imposé par l’insularité, on a longtemps voulu voir à Madagascar la rencontre de deux influences, l’une africaine et plus sensible sur la côte, l’autre asiatique, notamment par la langue «malayo-polynésienne», et plus sensible sur les Hautes Terres.

On considéra ainsi que le fond de la population, originaire de l’Afrique voisine, avait reçu des influences de l’Asie du Sud-Est, la langue notamment, et qu’à ce fond s’était surimposé dans la partie septentrionale des Hautes Terres un peuplement d’origine malaise ancêtre des Merina venus, par les alizés, en droite ligne de l’Indonésie à travers l’Océan Indien. Ayant abordés sur la côte est de la Grande Île, ils avaient franchi la double falaise recouverte de forêts qui sépare la plaine littorale marécageuse des montagnes et collines de l’Imerina, trouvant dans leur nouvel habitat un premier occupant, Vazimba, dont ils avaient respecté, sinon adopté, la cosmologie et les croyances inscrites sur le sol sous la forme de lieux sacrés (collines, bois, sources, lacs).

Cette vision des choses fut largement remise en cause. On pensa que le peuplement principal de Madagascar s’était effectué à partir de l’Asie du Sud-Est et par étapes, s’enrichissant au passage d’éléments culturels collectés tant en Inde du Sud que sur la côte orientale d’Afrique. D’autres éléments d’origine africaine, arabe, indonésienne, ont pu venir s’ajouter. Demeure aussi la tradition qui fait venir les ancêtres des Merina de la



Madagascar, carte physique.

côte de l'Océan Indien mais on voit, en revanche, dans les Vazimba des proto-Merina transformés par un processus d'évolution progressive ⁽¹⁾.

La constitution des hégémonies royales s'est faite selon un itinéraire compliqué qui, partant du sud-est de l'île et franchissant plein ouest les Hautes Terres, s'est développé à partir des prairies du Sud-Ouest vers le nord pour revenir au XVIII^e siècle vers le centre à travers la confrontation entre les Sakalava et les Merina, avant de connaître à partir de ce centre une nouvelle expansion vers les extrémités de l'île durant tout le XIX^e.

L'Imerina constitue, au centre de Madagascar, à l'altitude moyenne de 1200-1600 m un ensemble tourmenté de vallons et de collines, les premiers s'élargissant en espaces marécageux propices à l'établissement de rizières, les secondes érigées en tertres occupés par les villages fortifiés à proximité d'un bosquet sacré ; le tout couronné de mornes gris et sillonné de rivières encaissées, filets d'ocre rouge chargés d'argile arrachée par l'érosion au relief.

Au sud, cet ensemble s'appuie sur le massif volcanique de l'Ankaratra dominé par le Tsiafajavona (jamais-libre-de-nuages) qui culmine à 2637m. Au nord, il est entaillé par la Betsiboka, principal fleuve de l'île, et son affluent l'Ikopa rivière d'Antananarivo (Tananarive). Vers l'est, il plonge brutalement par deux escarpements parallèles vers la plaine côtière dont les lagunes qui bordent le cordon littoral ont été reliées entre elles pour former le canal des Pangalanes dominé par les boisements d'arbres du voyageur (ravinala, ravenale, une musacée). Vers l'ouest les Hautes Terres se résolvent progressivement en une succession de plateaux et de plaines d'altitude décroissante, largement ouverts aux activités pastorales et aux influences maritimes provenant du canal de Mozambique.

UNE CIVILISATION ORIGINALE AUX PRISES AVEC L'EUROPE

Madagascar a la forme, la couleur et la fertilité de la brique avait dit sommairement le géographe E.F. Gautier auteur d'une géographie physique de l'Île rouge et qui a fait, tout au long de son oeuvre, dans les formules frappées ⁽²⁾. Ce n'est pas ce que suggérerait le spectacle vu du hublot d'un bimoteur à hélice «Constellation», lorsque nous abordâmes, au sortir des eaux turquoise du canal de Mozambique, le relief d'un roux clair, bosselé, «lunaire» de la Grande Ile, seulement coupé çà et là de petits carrés d'un vert sombre, autant de lambeaux de forêts, l'ensemble parcouru par des filets bleutés aux méandres compliqués : autant de rivières malgaches aux eaux d'ocre rouge, lourdement chargées de latérite, reflétant à l'aplomb de l'appareil l'azur du ciel.



Antananarivo, environs (carte SGM 1:50000).

Et nous sentions l'île peu à peu monter vers nous tandis que les nuages blancs, floconneux se faisaient plus nombreux à mesure que nous survolions les barres des tampoketsa, alignements de reliefs impressionnants annonciateurs des Hautes Terres. Les petits villages, sur les tertres, apparurent : petites maisons rouges ou blanches se pressant autour d'une église de briques rouges au clocher pointu, parfois entourés d'un *hady*, fossé bordé d'une muraille d'argile séchée, avec dans les creux des vallons les rizières grisâtres retournées à la bêche ou scintillantes au soleil de l'eau qui les recouvrait.

Et d'un coup, ce fut la plaine du Betsimitatatra, immense rizière inondée seulement coupée çà et là de petits villages agglomérés sur les collines, îles rouges flottant sur cette nappe liquide destinée à devenir avec la saison des pluies un gigantesque damier de tâches de tous les verts, du vert jaune des pépinières au vert tendre des jeunes pousses, jusqu'au vert sombre du riz aux grandes tiges serrées attendant la maturité des épis. Avec, à l'horizon, sur fond de montagnes bleutées, au bout de la longue chaussée toute droite d'Ambohimanarina, Antananarivo, dont les rouges maisons à étage et véranda violemment éclairées par les rayons dorés du soleil déclinant, montaient à l'assaut des collines hérissées des flèches des temples et des églises, couronnées par le palais rose à coupoles du Premier Ministre et, dominant ce dernier, par l'altier palais de la Reine avec sa ceinture d'eucalyptus, ses arcatures et ses quatre hautes et massives tours de pierre enserrant le grand toit pentu argenté à quatre pans évocateur des constructions ancestrales.

Ainsi apparut la capitale (*renivohitra*, mère des collines) de l'Imerina (l'Emyrne des premiers voyageurs), du pays qui tire son nom du groupe qui, de façon continue depuis le XV^e siècle, occupe le centre de l'historiographie malgache. Car, sur la base de la riziculture développée à partir de l'aménagement progressif des petites vallées jusqu'à la grande plaine marécageuse du Betsimitatatra, se fonde un royaume qui, peu à peu, va se dégager des hégémonies pastorales de l'ouest malgache et, grâce au commerce, aux alliances matrimoniales et aux armes, va unifier les hautes terres merina, puis conquérir les voisins avec le dessein de s'étendre à l'île toute entière.

Cette dynamique s'inscrit dans le mouvement des influences qui se succèdent dans l'Océan Indien occidental depuis le dernier millénaire : arabe dès le quatrième siècle après l'Hégire (900 AD), portugaise aux XV^e-XVI^e siècles de l'ère chrétienne, hollandaise, anglaise et française à partir du XVII^e siècle. Les Hautes Terres s'ouvrent aux Européens essentiellement, anglais et français au début du XIX^e. Les souverains merina, notamment à partir de Radama I, entretiennent avec l'Europe un rapport ambigu d'attraction-répulsion que l'historiographie européenne a voulu caractériser, selon le règne, en des termes trop excessifs, à notre sens, d'ouverture ou de fermeture.

L'un des règnes essentiels est celui d'Andrianampoinimerina (le Seigneur-aucœur-de-l'Imerina, 1787-1810). Ce souverain est, au centre de Madagascar, l'organisateur d'un État moderne. Il réunit le royaume divisé précédemment, vainc durablement les voisins hostiles qui l'enserraient, colonise le Betsimitatatra, la plaine centrale

commandée par la Ville-des-Mille dont il fait sa capitale. Il organise son territoire par l'installation définitive, au coeur de l'Imerina, des différents groupes parentaux (*foko*) qui composent la population et, sur les frontières, de colons-soldats (*voanjo*, de *voa*, graine) originaires de ces groupes et placés avec leurs familles au sein des populations soumises. Bien plus, il concentre en sa personne le pouvoir politique, économique et religieux en appropriant à la personne royale les talismans (charmes magiques *ody* et amulettes *sampy*) détenus précédemment par les grandes familles et les groupes particuliers, en mobilisant sous la forme de corvée pour les grands travaux le service dû (*fanompoana*) à la personne sacrée (*hasina*) du souverain, en réaffirmant le caractère sacré de l'autorité que ce dernier exerce sur son peuple et que symbolise l'acclamation qu'il en reçoit lorsqu'il monte, à son avènement sur la pierre sacrée d'Andohalo, dans la haute ville ⁽³⁾.

Son fils Radama I lui succède (1810-1828). Fort de l'alliance anglaise dont la puissance domine dès avant 1815 cette partie de l'Océan Indien, il concède l'abandon de la traite des esclaves en échange de la modernisation de son royaume et de l'accroissement de puissance qu'il en escompte :

introduction de l'écriture latine ;

création d'une armée de métier équipée à l'europpéenne ;

développement de l'artisanat (forge, tannerie, tissage, menuiserie, maçonnerie, imprimerie) grâce à l'assistance technique fournie par le gouvernement britannique de Maurice ;

développement de l'instruction grâce aux missionnaires de la London Missionary Society (L.M.S.).

Radama conquiert le Betsileo (les Hautes Terres au sud de l'Imerina) et atteint au sud Fort-Dauphin, guerroye dans les prairies de l'Ouest contre les royaumes Sakalava, occupe la côte Est avec Tamatave (Toamasina), atteint Majunga au nord-ouest : le royaume merina atteint à peu près les limites qu'il conservera jusqu'à la conquête française.

Au plan institutionnel, le règne de Radama est encore plus déterminant :

1°) D'une part, la création de l'armée subvertit l'ordre traditionnel formalisé par Andrianampoinimerina. Cet ordre est constitué, au sommet, par le roi (*mpanjaka*), *andriana* (prince, seigneur) qui est porteur de sacré (*hasina*), et détenteur des idoles (*sampy*) royaux ; à la base, par le peuple (*vahoaka*) des hommes libres (*hova*) sous-le-ciel (*ambanilanitra*) ou sous-le-jour (*ambaniandro*), organisé en *foko* et lié au roi par une convention irrévocable qui fait de celui-ci l'*Andriambahoaka* (le Seigneur-du-peuple) ; à un niveau intermédiaire, par les *andriana* (seigneurs), apparentés au souverain et donc théoriquement susceptibles de lui succéder, mais placés sous son autorité et donc rangés dans le peuple aux côtés des *hova* formant eux-aussi des *foko*, mais placés à des rangs supérieurs à ces derniers ; enfin, en marge et à des niveaux variables, des serviteurs de rang plus ou moins élevé, des captifs de guerre ou des esclaves, *mainty* et *andevo*.⁽⁴⁾

En ouvrant l'armée aux *hova*, en privilégiant la richesse pour son recrutement, enfin, en faisant de l'armée une organisation hiérarchique parallèle à la société civile et

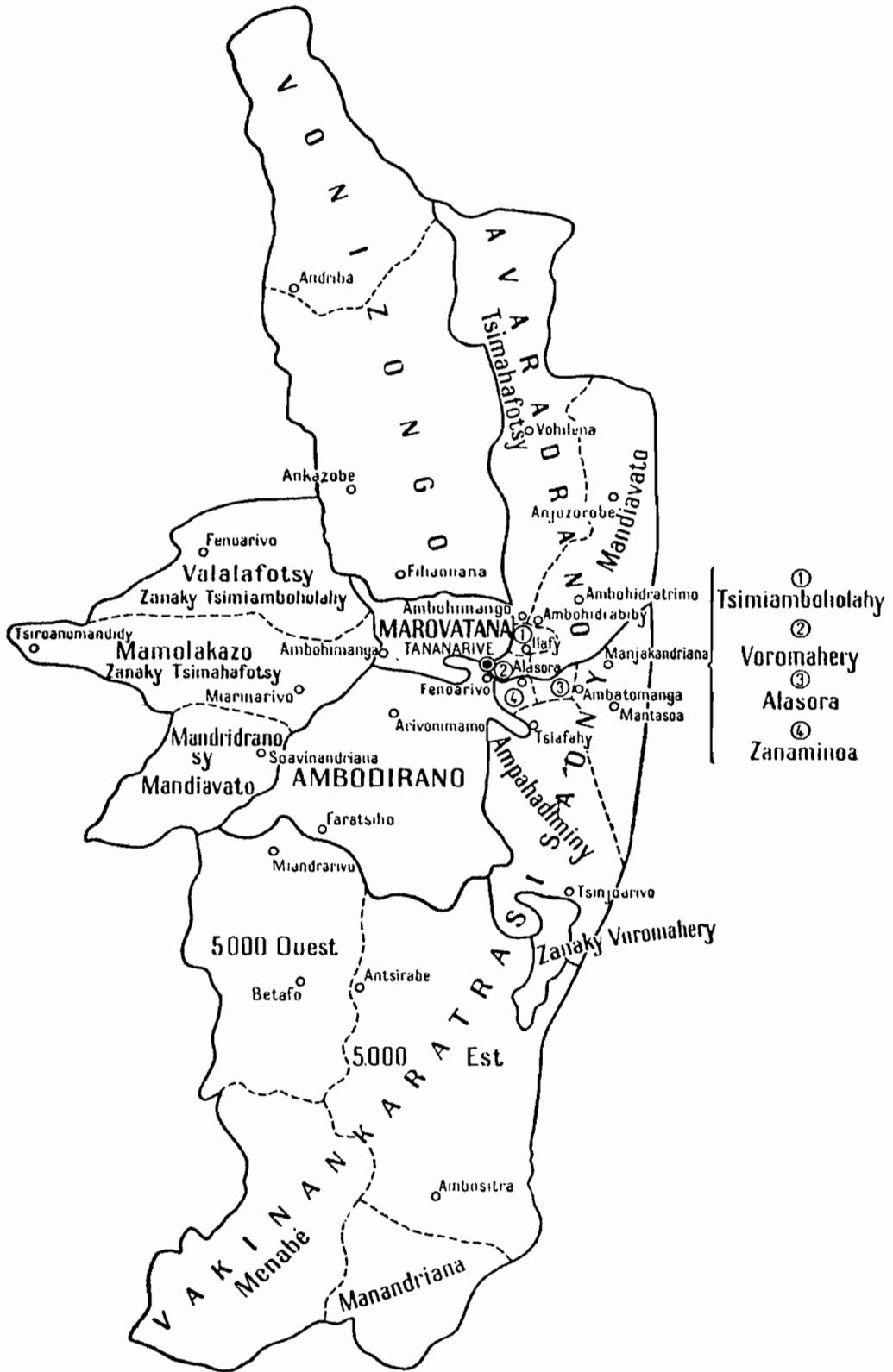
supérieure à elle, Radama bouleverse à terme le système d'ordres traditionnel : principaux détenteurs comme marchands et traitants de la richesse, les hova opèrent à leur profit un renversement de la puissance politique aboutissant, avec l'épisode de l'Andriambahoaka étranglé (Radama II, 1863), à la prise de pouvoir de la dynastie la plus puissante d'entre eux, ceux que l'on appellera les Andafiavaratra, ceux (qui habitent) au delà, au nord du Rova, l'enceinte du palais d'Antananarivo qui domine de ses deux cents mètres la plaine du Betsimitatatra ⁽⁵⁾.

2°) D'autre part, la modernité apportée par le contact avec l'Europe par le truchement des Mascareignes (Maurice, l'ancienne Ile de France et Bourbon, actuelle île de La Réunion) se trouve liée à l'action missionnaire. Chose étonnante pour un Européen, encore plus un Français du XX^e imprégné de la philosophie des Lumières et de l'idée de l'autonomie de la société civile à l'égard du religieux, l'Europe n'est pas vue laïque mais religieusement identifiée. Au nombre des dieux de la puissante Europe que manifestent l'Angleterre et aussi la France -Napoléon n'est-il pas le héros et le modèle de Radama I, la technique, le savoir, il y a Jéhovah, porteur d'une magie soupçonnée d'être plus puissante que les *sampy*.

Le successeur de Radama I, son épouse Ranavalona I (1829-1861), peut-être parce que plus croyante que Radama dans les traditions, va s'efforcer de briser cette liaison, traquant les chrétiens mais favorisant le développement technique (cf. les entreprises industrielles du Gascon Jean Laborde à Mantasoa). Mais sous l'autoritarisme de la Reine, la puissance montante des Andafiavaratra compose avec l'idéologie chrétienne dans la version protestante de la L.M.S. de telle façon que celle-ci deviendra, sous le ministère de ces derniers, l'idéologie du pouvoir.

Cette idéologie chrétienne officialisée à Madagascar en 1869 sous le règne de Ranavalona II et le ministère de l'Andafiavaratra Rainilaiarivony son époux est protestante, marquée par la Mission londonienne dont les rivaux catholiques, notamment jésuites, compromis par leur alliance avec Radama II (1861-1863), le souverain exécuté, se sont trouvés du coup éliminés : d'où en Imerina l'identification durable du catholicisme, soit avec les *andevo*, esclaves, demeurés en marge de l'évangélisation officielle, soit avec les andriana tenus en lisière du pouvoir des Andafiavaratra et qui se sont détournés des alliés protestants des nouveaux gouvernants.

On sait la suite de l'histoire de la Grande Ile : la succession des trois reines andriambahoaka sous le même ministère de Rainilaiarivony ; après une première guerre franco-malgache en 1883-1885, l'expédition en 1895 suivie de l'annexion l'année suivante et d'une répression sous le commandement de Galliéni, de l'insurrection des Menalambo qui suivit jusqu'en 1900 ; le mouvement de la V.V.S. en 1917, en lequel les autorités coloniales virent un complot ; l'animation politique qui suivit la chute du régime de Vichy dans la Grande Ile en 1942, l'occupation britannique, l'arrivée de la France libre et l'octroi de libertés civiques et qui se termina par l'insurrection - répression de 1947-1948 ; l'autonomie accordée en 1956 par la loi-cadre sur l'Outre-Mer, transformée



Les divisions administratives de l'Île Rouge avant la conquête française.

en indépendance formelle en 1960 avec la présidence de Philibert Tsiranana fortement liée à la France ; la Seconde République malgache née des crises de 1972 et 1974 et stabilisée sous le régime socialiste de Didier Ratsiraka, marquée par le desserrement durable des liens avec la France, jusqu'en 1993 ⁽⁶⁾.

Vue sur le long terme, l'on peut dire que l'oeuvre de la colonisation française à Madagascar a été médiocre. D'une manière générale, la colonie a été gérée à partir de 1896 sous le signe de la parcimonie sous la houlette d'une administration franco-malgache toute puissante que résume le mot *fanjakana* : française parce que toute l'impulsion, tout l'encadrement sont français, formés d'éléments principalement expatriés ; malgache parce qu'hormis les emplois concédés à des *Vazaha* petits-blancs, à des métis ou à des Réunionnais installés sur place, l'exécution revient à des agents malgaches essentiellement merina qui réalisent, ici, l'achèvement sous la colonisation française de la conquête de l'île par le royaume d'Andrianampoinimerina et de Radama I. Une administration ordonnée, économe, mais autoritaire, tatillonne, voire arbitraire, et clairement quoique précautionneusement raciste : deux sociétés, l'europpéenne et la malgache avous nous dit qui vivent en parallèle l'une de l'autre et se côtoient sans se rencontrer.

Parcimonie : parce qu'hormis quelques zones localisées de plantations, quelques-unes disséminées sur la côte est, Nosy Be et le Sambirano, Marovoay sur la basse Betsiboka, l'Alaotra et une petite panoplie de cultures industrielles, café, canne à sucre, vanille, riz, sisal, peu d'innovations ont été tentées. Peu d'incitations sauf à de petites activités d'extraction, ou à la simple transformation de produits tel l'élevage des boeufs débouchant sur la conserverie : on a pu taxer de «minière» l'économie de la colonie, marquée par la faiblesse des investissements publics, le souci pointilleux que la colonie ne coûte pas d'argent frais à la métropole, le cadeau par le biais du SMOTIG fait au colonat européen et réunionnais de la main d'oeuvre paysanne autoritairement mobilisée, l'aspect essentiellement mercantile de la grande colonisation limitée, à travers en particulier les deux compagnies Lyonnaise et Marseillaise, à la collecte pour l'exportation des produits primaires et à la distribution des objets manufacturés d'importation⁽⁷⁾.

A ces monopoles viendront s'ajouter ceux du commerce maritime qui relie économiquement la Grande Ile au reste du monde et dont les ponctions tarifaires non négligeables seront plus sensibles à mesure que le commerce se développe, ceux des banques (Comptoir d'Escompte, Crédit foncier de l'Algérie et de la Tunisie, Banque de Madagascar) dont le crédit privilégiera, outre la colonisation (sociétés, colons) le petit commerce chinois, grec, indien au détriment des commerçants merina, l'économie "indienne" étant appelée à un bel avenir ⁽⁸⁾.

Lorsqu'après la Seconde Guerre mondiale, avec l'affirmation de l'anticolonialisme américain et l'émancipation de l'Asie (Inde, Chine, Indonésie), la politique officielle de la France privilégie la mise en valeur des territoires d'Outre-Mer, un certain dynamisme économique affecte Madagascar avec, d'ailleurs, le retard imputable à l'insurrection de 1947. On équipe le port de Tamatave (Toamasina), on améliore le chemin

de fer sans aller, par le raccordement d'Antsirabe à Fianarantsoa, jusqu'à unifier le réseau, on investit dans la riziculture du lac Alaotra et les plantations du Nord-Ouest, on modernise les grandes routes vers Fianarantsoa et Majunga, on construit une longue piste aérienne à Arivonimamo que l'on abandonnera par la suite pour l'aéroport d'Ivato, beaucoup plus près de la capitale. Surtout, la haute administration se lance dans une politique autoritaire de paysannat qui demeura très parcellaire : des CRAM, collectivités rurales autochtones mécanisées dans lesquelles la haute administration voit de futurs kolkhozes (!) et qui dégèneront en CAR, collectivités autochtones rurales, une formule coopérative placée sous la houlette de l'administrateur territorial ordinaire, *i.e.* une sorte de société de prévoyance élargie au sein de laquelle on voudrait que les paysans qui y sont assujettis s'y transforment en coopérateurs de plein gré.

Il est peu douteux qu'à partir des années cinquante, plus encore après la chute de Dien-Bien-Phu, la perte de l'Indochine et avec le début de l'insurrection algérienne, avec également, l'émancipation progressive, par l'organisation de self governments, des colonies britanniques d'Afrique, la haute administration des Territoires d'Outre-Mer ait commencé à envisager la décolonisation politique de l'Afrique et de Madagascar. Les signes s'accumulent : prise de position, dès l'année 1953, du clergé catholique, en faveur de l'Indépendance malgache ; nomination au Haut-Commissariat dès 1954 du gouverneur Soucadaux venu du Cameroun où il avait réussi le passage de l'administration directe sous le mandat de l'ONU au statut d'Etat autonome, préfiguration d'une indépendance prochaine ; élection en 1956 à la députation de l'instituteur tsimihety Philibert Tsiranana à la grande satisfaction de la haute administration ; venue à Tananarive en 1957 du ministre Gaston Defferre personnalité d'esprit libéral annoncer pour l'Outre-Mer un régime d'autonomie.

TANANARIVE CAPITALE MONTAGNARDE

En 1954, Madagascar témoignait d'une situation incertaine entre, d'une part, la colonie telle qu'on avait pu la connaître dans le passé à Alger, Saïgon ou Batavia avec la présence européenne étalée aux quatre coins de la capitale, les édifices gouvernementaux, les vitrines du commerce blanc, les cafés, les restaurants et les clubs, tout cela par dessus la foule colorée et active des colonisés vaquant aux travaux indispensables à la vie de la société, et de l'autre, une dictature feutrée avec ses démonstrations militaires, son administration omniprésente, la délation organisée, ses journaux populaires, une censure sélective et un peuple énigmatiquement soumis qui attendait encore près de vingt ans (douze années après une indépendance formellement recouvrée) pour manifester sa force.

Le Fanjakana était logé à Antaninarenina, sur un replat à l'extrémité de la branche ouest de la colline en forme de Y sur laquelle était juchée Antananarivo, entre la vallée d'Analakely au creux de laquelle se nichait le grand marché du vendredi, le Zoma, et le lac Anosy en bordure de la plaine. Du Zoma, l'on montait par des escaliers

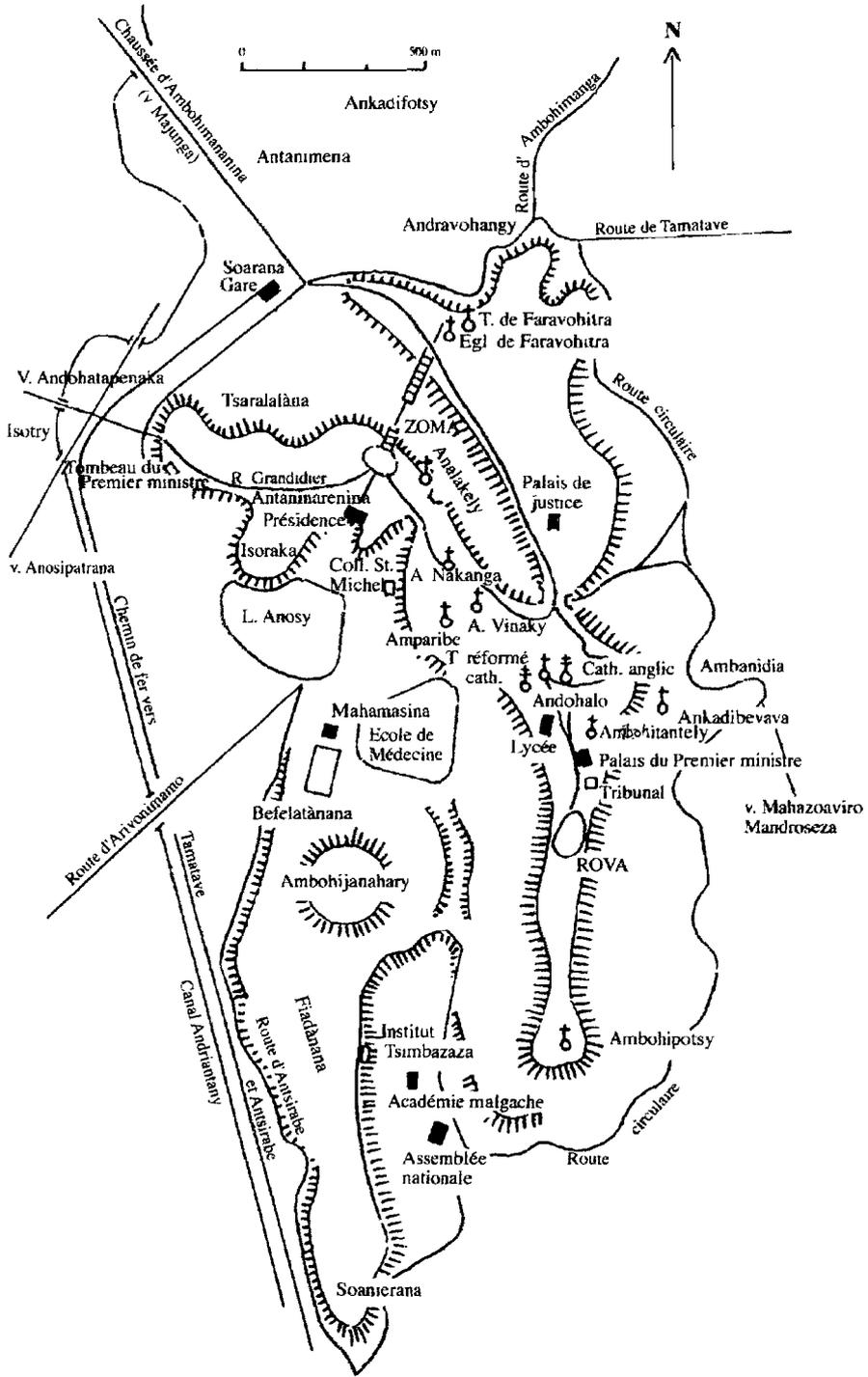
impressionnants à ce qui deviendra la place de l'Indépendance (*Kianjan' ny Fahaleovantena*), balcon orné de très beaux et vénérables jacarandas, suspendu au-dessus d'Analakely et que la Colonie avait dédiée, souvenir de l'Ancien Régime ? à Colbert. Il en partait dans l'axe des escaliers et de la place, une avenue de France, bordée d'édifices solennels en brique rouge abritant le Trésor et les Domaines, qui aboutissait à la Résidence, petit hôtel particulier de pierre et de brique entouré de volumineux manguiers et dont la façade côté jardin dominait le lac que l'on gagnait (ou plutôt que l'hôte gubernatorial faisait gagner à ses invités) à travers un parc majestueux qui descendait par degrés vers le lac.

De part et d'autre de la place de France qui voyait deux fois par jour le spectacle de la garde montante et descendante venir donner l'aubade aux Couleurs, des édifices de briques rouges formaient à la Résidence comme des ailes, avec d'un côté la Surêté générale et de l'autre le bâtiment de la Garde, de rouge et de kaki vêtue et arborant chéchias et sarouels. Entre la Résidence et la place Colbert, de part et d'autre de l'avenue de France et en arrière, s'élevaient les constructions modern style 1930 du Secrétariat général et de la Direction des finances environnés de jardins ombragés, avec un peu plus loin, d'un côté la Banque de Madagascar, institut d'émission de la Grande Ile, et de l'autre, l'hôtel Colbert, le plus luxueux de la ville où descendaient, à proximité du Fanjakana, les personnalités les plus en vue en visite à la capitale.

A deux pas de là, sur une crête entre la dépression du lac, d'un côté, et celle d'Analakely de l'autre, la rue Amiral-Pierre étroite et pavée, portant le nom du commandant de la Marine qui avait fait bombarder Tamatave lors de la guerre franco-malgache de 1883-85, bordée des vitrines élégantes du commerce européen, menait du plateau gouvernemental à la haute ville ; à l'opposé, la rue Grandidier, du nom du savant naturaliste auteur de la grande Histoire naturelle et sociale de Madagascar écrite à l'orée de ce siècle, serpentait à travers le quartier aristocratique et bourgeois d'Isoraka, passant devant l'église catholique d'Ambatonilita et le massif et carré tombeau du premier ministre Rainiharo pour aboutir, au delà de la voie ferrée et du grand canal d'irrigation qui longeait la ville sur le côté ouest, au faubourg populaire d'Isotry, puis au delà, par une étroite chaussée bordée de saules, jusqu'à l'Ikopa. A la perpendiculaire, la grand' rue d'Isotry se prolongeait vers le sud par une chaussée analogue vers la colline d'Anosipatrana qui abritait un temple dont la chorale enregistra dans les années soixante de superbes hymnes protestants.

On accédait majestueusement à la haute ville par une rocade qui, partant du carrefour de Soarano, près de la gare, à l'intersection des routes de Majunga et de Tamatave, montait longuement à flanc de colline le long de la branche nord du Y jusqu'au creux formé par les deux branches, puis redescendait le long de la branche nord-ouest jusqu'à retrouver la rue Amiral-Pierre. Au plus haut de cette rocade, deux voies partaient, l'une de crête vers le nord qui desservait le palais de justice et retrouvait plus bas l'église de Faravohitra, l'autre vers le sud qui virevoltait d'un côté de la crête à l'autre, atteignait Andohalo, haut lieu des *kabary* (discours) royaux aujourd'hui occupé par des jardins

Voyage à l'Île Rouge



Antananarivo

ornés de superbes poinsettias, place de silence et de paix barrée au nord par l'édifice massif de pierres grises de la cathédrale anglicane avec en contrebas le temple de la mission protestante française et un peu plus loin la cathédrale catholique, le tout dominé au sud par la masse imposante du palais du Premier Ministre surmonté, à l'arrière-plan, du palais de la Reine.

En aval de la cathédrale catholique, un chemin de crête bordait la falaise, desservait le temple d'Ambatovinaky fièrement planté sur son éperon rocheux, puis redescendait vers le temple d'Ambatonakanga.

En amont d'Andohalo, la rue de crête, sinueuse, laissant à l'ouest les parallélepèdes du lycée Galliéni, contournait le palais du Premier Ministre, longeait le Tribunal de la Reine, un tout petit temple grec qui semblait échappé de l'Acropole, et montait vers l'enceinte du Rova, enserrant la haute silhouette de *Manjakamiadana*, le palais de la Reine, que l'on atteignait par une porte de pierre surmontée du *Voromahery* (l'oiseau-fort, l'épervier royal) et environnée de poinsettias.

Le *Rova* (enceinte fortifiée) d'Antananarivo, demeuré en l'état depuis l'annexion, se composait, outre *Manjakamiadana*, majestueux palais de bois construit par Jean Laborde et rehaussé de pierre par l'Écossais Cameron, de différents édifices qui symbolisaient l'histoire de la monarchie merina réunifiée à la fin du XVIII^e siècle par *Andrianampoinimerina* : les tombeaux royaux rassemblant les restes des souverains, surmontés des *trano manara*, petites maisonnettes destinées à recevoir les objets qui leur avaient appartenu ; puis la *Tranovola* (maison d'argent) construite par *Radama I* et restaurée par la reine *Ranavalona I* pour son fils *Radama II* ; derrière le palais de *Manjakamiadana*, *Manampisoa* (surcroît de beauté) petit pavillon de bois aux sculptures chargées édifié pour la reine *Rasoherina* l'épouse de *Radama II* qui lui succéda ; puis *Mahitsielafanjaka*, l'habitation d'*Andrianampoinimerina*, maison de bois revêtu de chaume au fronton orné de grandes perches croisées en X comme on en voit dans le monde malayo-polynésien ; enfin, l'église du palais construite en pierre à l'initiative de la reine *Ranavalona II* après la conversion de la Cour au christianisme en 1869.

Au delà du Rova, la rue pavée courait sur la crête vers le sud jusqu'à l'éperon rocheux sur lequel s'élevait le temple d'Ambohipotsy (de la colline blanche) d'où l'on dominait tout le sud de la ville : le jardin de *Tsimbazaza* avec le palais de l'Assemblée nationale, le quartier de *Soanierana*, l'*Ikopa* qui serpentait au pied des collines longé par le chemin de fer de *Tamatave*, le bleu des lacs de *Mahazoarivo* et de *Mandroseza* avec la masse sombre de leurs environs boisés se détachant sur la couleur fauve des collines et l'horizon bleuté des montagnes.

Tout autour du Rova s'élevaient dans une profusion de fleurs, bougainvillées, pervenches, poinsettias, les plus belles maisons malgaches, berceau des grandes familles bourgeoises *Andafiavaratra*, *Andrefanrova* (A l'ouest du Rova) qui fournirent au XIX^e siècle à l'État merina ses commandants en chef et ses premiers ministres.

Le creux compris entre les branches nord et nord-ouest du Y formait la vallée d'Analakely (A la petite forêt) qui descendait par un parc aux hauts ombrages vers le carreau du Zoma avec ses petites boutiques aux toits de tuiles brunes et ses ombrelles multicolores, sa foule colorée de dames à la chevelure nattée et revêtues du *lamba* de soie blanche, de messieurs en complet sombre et chapeau mou, de paysans en pyjama enveloppés eux-aussi d'un *lamba* blanc, de gamins en chemisette flottante et pieds nus. Immense marché de légumes et de fruits, d'ustensiles de ménage et de toilette, d'outils, de verroterie, de colliers, de curios, sculptures en bois vernis, objets de terre graphitée ou de rabane, les multiples vanneries, nattes, sacs, paniers, *sobika* ; le vendredi, il débordait de la place et envahissait les rues adjacentes, les parterres de l'avenue de l'Indépendance, les trottoirs de l'avenue parallèle qui se prolongeait, au delà de Soarano, et à travers le faubourg d'Antanimena, par la chaussée d'Ambohimarina.

D'Analakely partaient dans l'alignement des escaliers d'Antanirarenina d'autres grands escaliers qui grimpaient, à l'assaut de la colline, jusqu'à l'église de Faravohitra. Le bas d'Analakely était occupé par l'ensemble architectural de l'avenue de l'Indépendance construit vers 1930 avec sa profusion d'arcades bordées de manguiers de part et d'autre d'un vaste terre-plein central occupé par des parterres de fleurs.

Un autre quartier séduisant, ombragé de mauves jacarandas et aux parterres abondamment fleuris était celui du Lac, à côté du stade de Mahamasina qui occupait à l'aplomb du Rova le terrain des revues de l'armée malgache. Les jardins de la Résidence d'un côté, les portiques roses et blancs de l'Ecole de Médecine de l'autre, à l'embranchement des deux routes vers l'ouest (Miarinarivo, le lac Itasy) et le sud (Antsirabe, Fianarantsoa, Tuléar), les bâtiments rouges et blancs du collège Saint-Michel des Jésuites dominé par le temple luthérien d'Amparibe au Nord, le défilé d'Ankadilalana au sud entre la colline de la Reine et celle isolée d'Ambohijanahary, délimitaient cet espace d'exercices, de festivités et de promenades que prolongeait au delà d'Ankadilalana le jardin botanique et zoologique de Tsimbazaza avec son institut de recherche scientifique, le siège de l'Académie malgache et son exposition permanente d'art traditionnel malgache installée vers 1960 par Anne Lavondès ⁽⁹⁾.

C'était une ville silencieuse. Nul bruit sur le grand marché du Zoma, même le vendredi où le marché débordait de partout à Analakely. Les inévitables bruits de voitures, des petits bus, «taxis-brousse», taxis, charrettes, des bruits inévitablement multipliés par les échos de cette ville tout en relief et le piétinement d'une foule innombrable, «asiatique» par sa densité, tout cela se trouvait étouffé par un silence ambiant, dépourvu de cris, encore moins de vociférations. La voix elle-même était comme engloutie par la douceur des inflexions du parler malgache (*ny teny malagasy*). Il me semble que cette absence de sonorités rendait encore plus présente la symphonie des couleurs multiples, tendres ou violentes, toujours ardentes : rouge, rose, blanc, ocre sombre des maisons ; grosse boule vert sombre des manguiers ; silhouette aérienne, argentée au soleil des eucalyptus ; rouge éclatant des poinsettias ; panache mauve, presque violet des jacarandas ; abondante chevelure rouge ou grenat des bougainvillées ; jaune d'or des grands

mimosas ; jaune ocre des lilas du Japon : le tout sous un ciel souvent d'azur, parcouru seulement par de grands nuages blancs floconneux et qui prenait parfois le soir, à la saison des pluies, des teintes violettes, éclairées par les rayons d'un flamboyant coucher de soleil.

Une ville silencieuse, mais colorée, complexe, symbole affectif des Ambaniandro mais siège du pouvoir dominant étranger mêlant inextricablement les espaces des deux sociétés, la merina et l'étrangère, la dominante et la dominée.

C'était une ville altièrè. Elle paraissait rassembler toute l'opposition à la domination coloniale dont la Grande Ile semblait capable. La haute bourgeoisie de médecins et d'hommes de loi, la petite bourgeoisie de pasteurs et de fonctionnaires, les classes populaires des faubourgs d'Isotry, de Betongolo et de Besarety communiaient en un même sentiment de refus et de rejet, forts de l'ignominie qui avaient fait condamner injustement trois des leurs lors de l'insurrection de 1947, de l'inculture et de la vulgarité de tant de Vazaha qui manifestaient sans pudeur leur pouvoir et leur racisme, de l'injustice du destin qui les avait fait livrer, par le réalisme britannique, à l'annexion par la France ⁽¹⁰⁾.

C'étaient des gens sensibles et fragiles. L'indépendance, parce qu'elle a révélé beaucoup de talents, nous a fait découvrir au sein de la bourgeoisie tananarivienne et imérinienne des gens cultivés, de double voir triple culture malgache, biblique et française. Malgache, non seulement en raison de ses origines, mais parce que la domination nécessitait de la part de ceux qui la subissaient un attachement encore plus ferme aux valeurs malgaches qu'ils ne se contentaient pas seulement de vivre mais de cultiver : d'où l'extraordinaire floraison de la littérature malgache, contes, traditions, histoire des origines du peuple malgache venant relayer les formes traditionnelles du théâtre et du *hira gasy* (chant malgache). Biblique, parce que la christianisation de l'Imerina s'était faite par le protestantisme qui, plus que le catholicisme romain, médite les leçons bibliques de l'Ancien Testament, et que Madagascar sous le joug colonial, pouvait trouver en Israël, peuple souffrant vivant d'interminables tribulations et interpellé à longueur de siècles par ses prophètes, une source de foi en soi-même, une force et une espérance pour supporter la condition de peuple pauvre, colonisé et dépossédé. Française, parce que l'accès à la modernité et au progrès qui paraissait avoir assuré le succès de cette dépossession passait présentement par l'école française, la maîtrise de la langue et l'ouverture sur une culture dont la propension indéniable à la logique, au rationnel et à l'universel pouvait séduire de jeunes élites à la recherche d'une compréhension du monde contemporain.

Un des problèmes malgaches les plus cruciaux était à mon sens, à l'intérieur du même peuple malgache, les distances culturelles qui séparaient, au sein d'un même groupe historique, les différentes couches sociales et, dans l'ensemble de cette nation définie par l'insularité, l'unité de la langue et des coutumes et une commune expérience du passé, les différents groupes historiques constitués localement en fonction du jeu diversifié des influences et de la formation de traditions originales.

Problème des rapports entre une modernité du dehors et la tradition du dedans ? Cela n'était pas évident. Une des plus claires capacités malgaches paraît avoir été la faculté de concilier l'une et l'autre, de vivre au présent sous l'assaut de la modernité tout en conservant aux traditions toute leur force, ou s'en servant comme d'un point d'ancrage face à des réalités mouvantes et controversées.

LA SOCIÉTÉ DES AMBANIANDRO

L'un des livres de sociologie malgache les plus stimulants concernant les Hautes Terres reste, à mon sens, l'ouvrage déjà ancien de Maurice Bloch *Placing the Dead : Tombs, Ancestral Villages and Kinship Organization in Madagascar*. L'auteur montre que l'organisation sociale des Merina est centrée sur le monde des ancêtres ravana auquel la parenté les rattache et qui se trouve identifié à un lieu, la terre des ancêtres (*tanindrazana*) symbolisé par le tombeau familial.

On attribue symboliquement à Andrianampoinimerina la division de l'Imerina en six districts (*Imerina enim-toko*, l'Imerina-aux-six-districts) et l'affectation, dans chacun de ces districts des différents *foko* (clans, lignages) de rang hova ou andriana composant le peuple merina, chaque *foko* étant composé de plusieurs villages (*vohitra*, colline), unités territoriales locales ayant leurs tombeaux d'ancêtres et formant chacune un *tanindrazana* ⁽¹¹⁾.

C'est là l'Imerina traditionnel ou l'Imerina historique qui fut agrandi des annexions ou des conquêtes que fit le grand roi : Valalafotsy, Imamo, Mamolakazo, Mandridrano... Dans ces régions, ainsi que dans les extensions vers le nord, l'est ou le sud des six districts, furent constitués des domaines de peuplement, soit attribués à des nobles andriana (*menakely*), soit directement administrés par le roi et ses officiers (domaine royal, *menabe*).

L'Amoronkay est la partie de l'Imerina orientale comprise entre la Varahina nord, la Varahina sud (branches nord et sud de l'Ikopa) et la grande falaise de l'Est (Angavo). C'est une zone de *menakely*, de tailles réduites par rapport aux *menabe*, composée de petits domaines regroupant, autour d'un andriana et de sa famille, des dépendants, hommes libres (*hova*) et esclaves (*andevo*). Le *menabe*, domaine du souverain, est en revanche formé de l'installation de groupes claniques - *dèmes* ou segments de *dèmes* suivant la terminologie de M. Bloch - dont l'homogénéité explique, a posteriori la conservation des structures, à la différence de «l'émiettement» qui prévaut dans les zones de *menakely* ⁽¹²⁾.

Les aperçus de géographie sociale que l'économiste Jacques Charmes donnera dans son travail d'anthropologie économique consacré à Antanimasaka, dans l'Amoronkay, confirmeront ce paysage mêlé :

Andriana d'Ambohinaorina et d'Ambohiraondriana, *andevo* d'Antevibe, hova d'Ambohitrاندriamanitra haut lieu protestant, d'Antanimasaka village catholique de bord de route, de Merikanjaka colline sacrée où l'on a fait, lorsque travaillait l'économiste, un *fanom-*

poan-tsampy (litt., service rendu à une idole, culte) : on a sacrifié un bélier et l'on a dansé au son des tambours ; il y avait aussi un « hova régnant » guérisseur et serviteur des Vazimba (esprits des ancêtres des premiers occupants du sol que les Merina sont censés, selon la tradition, avoir chassés) (Charmes 1973).

C'est aux marges de l'Imerina, au sein des populations conquises, que furent établis des colons-soldats (*voanjo*) avec leurs familles, originaires des foko de l'Imerina historique. C'est dans ces zones éloignées des lieux traditionnels de l'organisation sociale, où la population merina a dû s'adapter à cet éloignement, que l'on saisit toute la complexité de cette organisation.

L'enquête de Bloch a été menée vers 1964-65 à Ambatomanoina, au nord de l'Imerina, aux confins du pays Sihanaka, ancien fort militaire (devenu aujourd'hui centre administratif) tenu par un andriana et des colons-soldats venus avec leurs familles et auxquels se sont ajoutés des commerçants merina et des agriculteurs parents des colons attirés par la disponibilité de la terre. Ces nouveaux colons ont essaimé en villages (rayonnant autour du centre d'Ambatomanoina et que Bloch appelle des radiant villages) qui sont, les uns familialement homogènes, les autres hétérogènes et contredisant le concept du village merina, unité locale formée de gens apparentés et inscrite dans une unité territoriale plus vaste, formée elle-même sur la base de la parenté, le foko que Bloch appelle « dème »⁽¹³⁾.

La base de l'organisation sociale (et cela était et reste vrai tant pour les gens d'Ambatomanoina que pour ceux d'Antanimasaka ou d'Antananarivo) est le tanindrazana, village où sont localisés les tombeaux familiaux auxquels se rattache la population actuelle par le fait que les vivants une fois morts y seront définitivement enterrés.

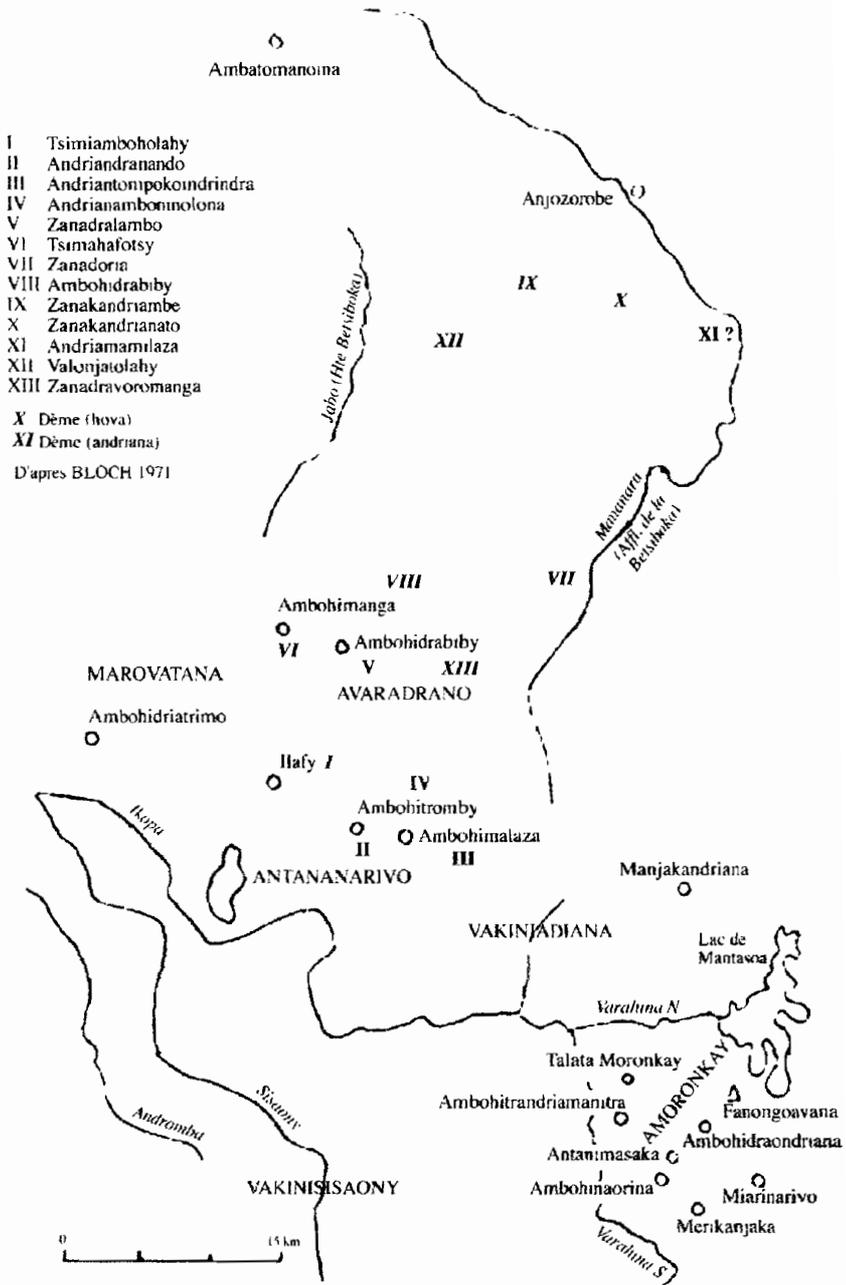
L'importance du tanindrazana dans la vie sociale vient de ce que chez les Merina, on a affaire à « des croyances qui mettent l'accent sur l'omniprésence de la mort et la précarité de la vie et par dessus tout au paradoxe que ce sont les morts qui ont été et seront ceux qui procurent la vie » (Bloch p.222).

Maurice Bloch affirme que les Merina vivent dans deux sociétés à la fois : une société où ils habitent, travaillent, qui est gouvernée par les valeurs de la vie matérielle, et la société des ancêtres qui est gouvernée par des règles formelles concernant la culture et l'idéologie. Comme ces sociétés réclament d'eux des comportements incompatibles puisqu'ils ne peuvent se trouver, socialement parlant, à deux endroits à la fois, ils font un compromis, se faisant acteurs d'une société imaginaire en se préparant, dans la vie présente, à intégrer, comme cadavres, le monde des ancêtres (pp.218-219).

Cela vient de ce que les Merina vivent dans un espace-temps désuni :

1° Un temps désuni par le contact avec l'Occident, initié dès Radama, poursuivi sous les règnes suivants et achevé avec la réduction en colonie : c'est l'opposition entre le temps malgache faha gasy et le temps européen faha vazaha (Molet 1977 p.26).

L'effondrement du royaume merina, avec la conquête française et l'annexion, marque la rupture avec le passé, mais cette dichotomie du temps est vécue simultanément à travers l'expérience parce que chaque temps engendre une appropriation différente du monde qui est, soit malagasy,



Imerina central et oriental.

soit *vazaha* selon que l'on rapporte, dans le monde malgache, l'entrée des choses, soit aux temps malgaches, soit aux temps européens.

Les plantes que l'on croit indigènes sont considérées comme malgaches, celles que l'on croit introduites, *vazaha* ; les *fomba* (coutumes) *malagasy* coexistent avec les *fomba vazaha*, voire s'y opposent ; une chose est *vazaha* parce qu'associée depuis longtemps aux Européens, aux étrangers ; ainsi les biens, la richesse sont *kamo*, *i.e.* non en accord avec les coutumes malgaches mais étant désirés par les paysans, leur possession par les *Vazaha* est imputée à des artifices et à des pouvoirs mystérieux que ces derniers manifestent vis-à-vis de leurs victimes malgaches comme *mpaka fo* et *mpaka ra*, arracheurs de cœur et suceurs de sang ⁽¹⁴⁾.

2° Un espace désuni -

On naît, on vit, on se marie et l'on est enterré dans son village, près des ancêtres, dans sa famille (*fianakaviana*), sur la terre des ancêtres (*tanindrazana*), dans le *foko* (clan, lignage) territorial identifié et localisé avec son rang (*andriana*, *hova* avec tel rang parmi les *andriana*) dans l'espace *merina*.

Trois idées gouvernent le comportement des *Merina* à l'égard de la parenté (*havana*) : a) ou l'on est parent (par le sang, par alliance) ou l'on est étranger (*vahiny*) et à ce titre dangereux, incontrôlable, susceptible de maléfice (*mosavy*) ; b) tous les mariages conclus à l'intérieur de la parenté sont incestueux : le lien de parenté le plus fort est celui qui unit la mère à la fille d'où les prohibitions de mariage entre parents-enfants, entre siblings et demi-siblings, entre les descendants de deux soeurs ; c) mais plus le lien de parenté est proche mieux cela vaut pour se marier, cela par nécessité de garder la terre, de ne pas disperser l'héritage (*lova tsy mifindra*), d'où les mariages préférentiels au nombre de trois : les cousins croisés, les cousins parallèles patrilatéraux (mais surtout pas matrilatéraux à cause de la force du lien de parenté mère-fille), enfin les descendants de ces mêmes cousins ⁽¹⁵⁾.

Le mariage est souvent patrilocal (chez le père de l'époux), matrilocal (chez le père de l'épouse), parfois, virilocal (dans une maison de l'époux) mais de toute façon à proximité des terres de culture (*rizières*). Comme l'héritage est à peu près également partagé entre les enfants, il apparaît que le mariage au plus près de la famille, qui ne disperse pas l'héritage (*lova tsy mifindra*) est celui qui évite l'émiettement de la terre engendré par la succession des générations mais a, pour contrepartie, l'accroissement de la population sur place au sein des *fianakaviana* (familles) et des *foko* et la recherche de terres disponibles hors du *tanindrazana*.

Maurice Bloch rapporte l'épisode, pris à la frontière de l'Imerina historique, d'Andrianambonilona (dème *andriana*) que leur trop forte densité autour du haut lieu ancestral d'Ambositromby incita à émigrer vers le nord-est, certains conservant leurs liens avec les villages d'origine, d'autres enregistrant la segmentation du groupe et édifiant de nouveaux tombeaux sur leurs nouveaux lieux d'habitat, formant ainsi un nouveau dème des *Zanakambony* (litt. les enfants-du-haut).

Le cas d'Ambatomanoïna, au nord-est de l'Imerina montre la juxtaposition de familles différentes essaimant en villages, les uns homogènes, les autres hétérogènes, constituant avec le temps et la succession des générations des noyaux familiaux (que Bloch appelle des familles locales, *local families*), segments d'une grande famille dispersée à partir du *tanindrazana* de l'Imerina histo-

rique. Par ailleurs, les nécessités du voisinage (coopérer dans la riziculture) induisaient entre familles locales différentes des relations que la conception familiale de la sociabilité merina obligeait à tenir familiales (faute de quoi elles auraient été du domaine de l'hostilité, de la menace, du maléfice). Sur la base de la conception de l'amitié ou de l'amour réciproque (*mifankatiavana*) se construisait une parenté artificielle de parents «s'entr'aimant», *havana mpifankitia*, parenté que l'alliance par le mariage venait ultérieurement consolider. Et le terme du processus se trouvait atteint lorsque ces mariages étant refusés par la famille demeurée au *tanindrazana* (pour des raisons de rang, notamment), la famille locale édifiait pour elle et ses descendants un tombeau dans la nouvelle aire de l'habitat qui deviendrait son *tanindrazana*.

Et le processus d'expatriation pourrait recommencer et, à nouveau, la séparation entre la société où l'on vit et la société du *tanindrazana* lorsque l'on aurait été à la recherche de nouvelles terres.

Bloch attribue à la conquête française et aux révoltes qui suivirent le développement de cette rupture de l'espace-temps des Merina, impliquant leur vie dans deux sociétés à la fois, celle de leur résidence actuelle et celle du *tanindrazana*. Il me paraît raisonnable de penser que le phénomène était engagé avant et s'est poursuivi après cet épisode certes majeur mais néanmoins contingent de l'histoire malgache. Un des thèmes récurrents de la sociologie malgache est celui des migrations. On fera référence à la colonisation ancienne des frontières de l'Imerina historique dont témoigne d'ailleurs, l'installation merina à Ambatomanoïna, aux campagnes militaires et au développement du commerce merina dans les provinces progressivement soumises à l'autorité royale d'Antananarivo, au développement dans la Grande Ile d'une économie de plus en plus unifiée depuis la fin du XIX^e siècle grâce à l'amélioration des communications, au développement des centres urbains et aux progrès matériels résultant de l'intégration au marché. Les migrations intérieures, le déplacement des fonctionnaires, des commerçants et des cadres, la pression démographique dans les Hautes Terres conduisant à la recherche de travail en ville ou sur les chantiers, ont abouti à une «dislocation» de la société merina, au point même que ceux qui vivent dans l'Imerina historique ne demeurent pas dans leur «propre» village, le village ancestral où se trouve le *tanindrazana*.

Tananarive était ainsi formée de familles locales se réalisant en maisonnées (*mianakavy*), unités domestiques rattachées à une grande famille (*fianakaviana be*) du *tanindrazana* ayant son tombeau au village ancestral appartenant à un *foko* déterminé, lui-même localisé dans l'une des six unités territoriales constituant l'Imerina historique.

Chez les Merina, dit Bloch, chaque personne d'expérience porte dans sa tête la géographie sociale mythique de l'Imerina historique qui lui permet de déduire du lieu où quelqu'un a son *tanindrazana* le dème auquel il appartient et, du fait que les dèmes sont classés par rang et ordre, l'ordre et éventuellement le rang auquel il appartient.

C'est que, sauf pour les *foko* des trois plus hauts rangs les plus proches de la famille royale des Andriambahoaka, chaque *foko*, *andriana* ou *hova*, constituait à la fois une unité de parenté et une unité territoriale impliquant le mariage préférentiel au plus près à l'intérieur de la famille (hormis les prohibitions de mariage déjà évoquées). La règle du *lova tsy mifindra* devient alors la conséquence et non plus la cause de ces

mariages préférentiels imposés par le cadre à la fois parental et territorial du *foko* : dans un système non-unilinéaire, la condition pour que des étrangers au *foko* n'acquièrent pas de droits sur le territoire du *foko* est que les mariages se réalisent à l'intérieur du *foko* et, puisqu'il s'agit d'une unité de parents, qu'ils se concluent entre parents, d'où le soin apporté à distinguer le possible de l'impossible, les mariages de préférence des unions prohibées parce que par trop incestueuses. Dans ces conditions, la règle selon laquelle on ne doit pas disperser l'héritage devient la justification donnée à faire des mariages préférentiels nécessaires pour que le *foko* demeure une unité à la fois parentale et territoriale.

Je me suis ici efforcé de donner un aperçu de cette vaste agglomération de petites maisons montant de la plaine à l'assaut des collines, ou isolées formant de petites îles au milieu d'une mer de rizières, archipel dont l'ensemble constitue Tananarive ; d'aller au-delà de cette réalité observable qui demeurerait extérieure pour atteindre la structure de la société merina demeurée longtemps incomprise des étrangers parce que trop perçue par des catégories qui leur étaient familières et masquaient à leurs yeux ce qui était l'original et l'essentiel, maisonnées reliées par des fils invisibles à des noeuds de parenté extra-urbains qui rassemblent les ancêtres et gouvernent la vie des vivants.

L'ENRACINEMENT D'UNE TRADITION CHRÉTIENNE

On doit, avant de revenir au présent de la fin des années 1950 et de mes séjours et à l'aube de la décolonisation, dire un mot des structures de la vie ecclésiale des Hautes Terres parce que celle-ci constitue dans la vie des Malgaches de cette région un élément trop important du paysage humain pour être passé sous silence. On parle ici de vie ecclésiale et non de vie religieuse parce que les églises sont loin, quelle que soit leur importance, d'épuiser le fait religieux malgache.

Le mot-clé est *fiangonana*, réunion, église, paroisse (de *miangona*, se réunir, racine *angona*, réunion) et un livre fondamental récent est de Françoise Raison-Jourde : *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle, invention d'une identité chrétienne et construction de l'Etat : 1780 - 1880*.

J'ai déjà parlé de ces églises et de ces temples dont les clochers égayaient le mouvement des petites maisons à étage à l'assaut des collines. L'auteur souligne le rôle fondateur de la L.M.S. dont la propension à construire en pierre traduisait la volonté, par une inscription durable sur le sol, de prendre une revanche sur sa condition originelle de secte persécutée et méprisée.

On sait que la *London Missionary Society* avait été à l'origine du travail d'évangélisation et qu'elle avait acquis, après que les Jésuites eurent été compromis par leur alliance avec Radama II, un statut quasi-officiel. Françoise Raison montre comment le pouvoir des Andafiavaratra, à la recherche d'une légitimité, profita du déclin des *sampy*

(idoles) royales, pour instituer, par la conversion de la souveraine et du premier ministre au christianisme, une nouvelle croyance nationale à laquelle leur adhésion conjointe donna à l'alliance de la Reine et du ministre un fondement religieux. Elle montre aussi comment le pouvoir malgache, jaloux de son autorité et soucieux de ne pas devenir le prisonnier d'une religion importée et animée d'au-delà des mers, sut tenir la L.M.S. en lisière, jouant au besoin de sa rivalité avec les catholiques, ou favorisant sa grande rivale dans la mère-patrie, l'Église anglicane exécrée.

L'Église d'Angleterre n'avait pas voulu au XVIII^e siècle se lancer dans l'aventure de la conversion des peuples de couleur, laissant ce soin aux églises dissidentes dont l'énergie missionnaire se trouva ainsi tournée vers l'extérieur. Ainsi avait été constituée avec des Évangéliques (*Evangelicals*), des Méthodistes et des Baptistes la Société londonienne qui, dès 1797, s'était engagée dans la conversion des Tahitiens avant d'entreprendre, à partir des années 1820, celle des Malgaches. La mission de Londres apportait dans son travail beaucoup de foi et d'abnégation, même si, constituée de sectes persécutées dans leur propre pays, ses ministres avaient à la fois trop de naïveté et pas assez d'intelligence politique, voire de machiavélisme, pour démêler les motivations réalistes et subtiles du gouvernement malgache. En revanche, elle avait apporté aux dirigeants une structure d'églises malgaches décentralisées, simplement confédérées dans un parlement semestriel, l'I.E.B. -*Isan' enim-bolana*, Réunion de chaque six mois - qui lui permettait de se dégager du quotidien, de se consacrer aux tâches d'éducation et de concertation sans paraître s'interposer entre les fidèles et le pouvoir. La L.M.S. avait notamment organisé l'Imerina en églises patronnées par chacune des églises de la capitale Andohalo, Analakely, Ambatonakanga, Faravohitra, Ambohipotsy... qui servaient de relais tant à la Mission qu'au gouvernement. L'autonomie de cette confédération d'églises malgaches était suffisamment grande pour que les pasteurs malgaches aient pu, lors de la conversion de la Reine et du Premier Ministre précédée de leur mariage et du divorce préalable de ce dernier, mettre les ministres de la Mission devant le fait accompli.

Les Anglicans qui firent du grand temple construit à Andohalo la cathédrale de l'Église épiscopale malgache furent les grands bénéficiaires de la politique subtile d'équilibre du Gouvernement. Les historiens catholiques, aveuglés par leur anti-protestantisme, n'ont donné qu'une vision caricaturale de cette politique.

La mission londonienne, atteinte par l'effondrement en 1895 du pouvoir merina, avait fait place aux églises dont les nouveaux maîtres devaient s'accommoder, les catholiques naturellement, mais aussi les anglicans protégés par leur statut d'église officielle d'Angleterre. Il n'est pas sûr que les uns et les autres aient été extrêmement fâchés de la déconfiture de la Mission que le gouvernement de la nouvelle colonie voulut remplacer en faisant appel à la société des missions évangéliques de Paris, *i.e.* les protestants français. Quoiqu'il en soit, le protestantisme malgache se révéla suffisamment fort pour subsister en dépit de l'hostilité foncière du gouvernement colonial. Françoise Raison comme Maurice Bloch ont souligné l'identification par les Merina de ce protestantisme à la tradition.

Selon Bloch, les missionnaires s'efforcèrent d'éradiquer certaines croyances non-chrétiennes comme le culte des *sampy* (idoles, amulettes) ; de modifier et d'assimiler des croyances merina afin de les rendre acceptables aux chrétiens (ainsi de la vague notion d'un haut dieu tel Andriamanitra - le Seigneur parfumé- devenu Jéhovah, de l'esprit *fanahy* choisi pour signifier l'âme des chrétiens) ; d'introduire de nouveaux concepts et des choses surnaturelles qui furent complètement acceptées par les paysans merina mais semblent avoir eu pour eux peu d'importance. En dépit des missionnaires, certaines idées sur le surnaturel, des croyances comme la sorcellerie et l'astrologie et des aspects du culte des morts furent maintenus et considérés comme compatibles avec le christianisme. Progressivement introduit en Imerina, n'utilisant pas pour l'essentiel de nouveaux mots, le christianisme n'introduit pas de rupture entre les croyances des ancêtres et celles des gens aujourd'hui : pour les Merina, il n'est pas une chose étrangère en conflit avec les valeurs traditionnelles et cela explique pourquoi il est décrit par beaucoup d'entre eux comme la religion des ancêtres.

Françoise Raison explique qu'après 1863 et l'exécution de Radama II le roi-messie accusé de mettre en péril, par les remises en cause radicales qu'il proposait, l'ordre social, l'efficacité politique des talismans royaux que la reine-veuve et le premier ministre vainqueur proposèrent à la foi du peuple se révéla limitée et, qu'après la chute de celui-ci, son remplacement par son cadet Rainilaiarivony et l'avènement de Ranavalona II, la conversion de 1869 eut pour objet de proposer au peuple d'autres talismans qui auraient en outre l'avantage de pouvoir être communs aux populations non-merina réunies au royaume et à ses officiers chargés de les administrer. Par la suite, Rainilaiarivony eut l'adresse de se servir de la L.M.S. pour le développement des églises malgaches, tout en lui refusant tout statut officiel qui en eut fait une classe étrangère dans l'Etat ; et tout en favorisant les autres missions dont la multiplicité permit à l'Etat malgache de jouer en arbitre et d'offrir à ses sujets une voie originale au sein de la nouvelle foi qui fût dégagée de toute sujétion étrangère. Chacun s'autorise, écrit Fr. Raison, alors à murmurer ce qu'il a déjà pensé : que les missionnaires ne sont pas des *ray-amandreny* (des pères-et-mères), parents d'au delà des mers s'attirant la reconnaissance du pouvoir et des sujets, mais des étrangers aux intentions ambiguës. A la veille de la première guerre franco-malgache (1880), il y aura sous le thème unanimiste de la résistance à l'étranger identification du protestantisme malgache avec la foi des ancêtres.

Il est sans doute valable de rapporter au milieu merina mon propre constat tahitien selon lequel, sous la domination coloniale, l'église officielle, (en Polynésie), les églises protestantes (à Madagascar) furent les seules structures autonomes d'autochtonie, de tahitianité ici, de "malgachitude" là, et ce, depuis la fin de la guerre franco-tahitienne (1848) jusqu'à l'accession à un statut d'autonomie véritable (à partir des années 1970) ici, depuis l'annexion (1896) jusqu'à l'indépendance formelle (1960) là. Il n'est pas dépourvu de sens que le premier magistrat élu de la capitale, à l'Indépendance, ait été un pasteur protestant, auteur d'une étude savante sur des concepts malgaches traditionnels et chef du principal parti d'opposition nationaliste.

La multiplicité des «dénominations» (mission luthérienne, église épiscopale malgache...) ne constitue qu'un effet de la richesse de formulation du protestantisme malgache, avec peut-être les marques de la variété des correspondances étrangères nécessaires au plan universel. La formation d'une Eglise-Unie dans les années soixante ne constituera qu'un encadrement de cette richesse et de cette variété.

Comme on le sait, le culte catholique n'eut ici qu'un rôle marginal, le protestantisme de la L.M.S. et des missions qui vinrent par la suite ayant rallié les Ambaniandro,

andriana et *hova*. Le catholicisme n'eut sur les Hautes Terres qu'une fonction de récupération des laissés-pour-compte de l'évangélisation menée par les protestants : *andriana* en froid avec le pouvoir des Andafiavaratra, *andevo* ou *mainty* en marge de la société officielle. Cette récupération d'*andriana* écartés du monopole du pouvoir fut de peu d'importance, la plupart ayant investi les fonctions pastorales et sacerdotales du protestantisme de la capitale et de la campagne des Hautes Terres. La récupération des *andevo* fut facilitée par l'effet de repoussoir exercé sur ces derniers par l'identification du protestantisme avec la religion des maîtres et correspondait à l'action positive entreprise par les missions catholiques auprès des populations non merina. Fr. Raison note justement le handicap constitué pour la L.M.S. par sa décision d'évangéliser ces populations dans le dialecte merina alors que les catholiques eurent le souci de prendre en compte leurs dialectes propres. Il a résulté de cet ensemble d'actions l'organisation d'une armature catholique romaine dont l'extension massive à toute l'île a eu pour effet d'imposer à la capitale une présence hors de proportion avec leur force originelle à Antananarivo.

UNE POLITIQUE COLONIALE CONTRADICTOIRE

Un mot, enfin, du *Fanjakana* (Etat gouvernement) français, élément prégnant à côté des Eglises de la vie malgache et de ses contradictions.

L'idéologie coloniale à Madagascar exprimée le plus communément chez les *Vazaha* tenait pour un axiome la série d'égalités Merina = protestants = Anti-Français. Elle admettait à titre de postulat l'antinomie Merina/Côtiers et donc en déduisait le théorème Côtiers = Français, le catholicisme étant admis comme un principe plus favorable que le protestantisme pour réaliser cette égalité. En fait, la haute administration était trop sagace pour adhérer à ces énoncés simplistes. Elle s'en tenait à cette attitude contradictoire qui voulait que les Merina, population dynamique de l'ancien royaume déchu, soient tenus collectivement en suspicion par le pouvoir colonial tandis qu'ils étaient individuellement admis, de par leur éducation et leur efficacité, à servir voire incarner le même pouvoir, notamment dans les provinces côtières en l'absence d'élites également compétentes.

S'instaura avec l'Indépendance le débat sur les aptitudes des Côtiers à la gestion du pays avec le reproche fait par ces derniers à la puissance coloniale d'avoir, par son absence d'équipement scolaire des provinces côtières, défavorisé la jeunesse de ces provinces au profit de celle des Hautes Terres. La «politique des races» proclamée par Gallieni et jamais en fait appliquée découlait du préjugé défavorable dans lequel la puissance coloniale tenait et continua de tenir l'élite et la société des Hautes Terres ; ce qui empêcha de l'appliquer fut l'absence d'élites côtières qu'elle ne chercha pas à former, engagée qu'elle était, sous la pression des colons, dans une politique d'entrave à l'éducation des élites autochtones. Dans son livre mémorial intitulé *Madagascar*, Pierre Vérin souligne l'étrangeté de l'interprétation donnée à la "politique des races" comprise comme la volonté du colonisateur de brouiller, par l'envoi de fonctionnaires merina à la

Côte, les rapports entre groupes des Hautes Terres et groupes côtiers. Si brouille il y eut, elle venait de loin avec la perspective de l'Indépendance ravivant des antagonismes dépassés mais aussi des rancoeurs liées aux dures conquêtes du XIX^e siècle entreprises par la monarchie merina. La véritable tentative d'application de la « politique des races » fut, comme on le verra, l'éphémère essai de la loi-cadre de 1956 découpant Madagascar en six gouvernements provinciaux.

L'Indépendance verra s'instaurer un gouvernement de ministres côtiers, de bonne volonté, flanqué d'une haute administration efficace d'origine merina, recrutée dans les cadres malgaches du *fanjakana* colonial et les grandes écoles parisiennes.

DÉVELOPPEMENT, INDÉPENDANCE, COOPÉRATION

A la veille d'une indépendance tabou parce que bannie du vocabulaire à défaut de la pensée, tant avant Dien-Bien-Phu qu'après l'insurrection algérienne de novembre 1954, la préoccupation officielle était d'ordre économique. Le *leit-motiv* de la *mise en valeur* qui avait inspiré la politique coloniale française de l'entre-deux-guerres était devenu celui du *développement économique et social* dont la théorie et l'expérience reposaient sur différents éléments accumulés avant et après la seconde guerre mondiale :

- à l'origine, le concept d'*économie dualiste* du Néerlandais Julius Boeke, inspiré par l'observation économique de l'évolution des Indes néerlandaises ;
- la loi du 3 avril 1946 concernant les plans d'équipement et de développement des Territoires d'Outre-Mer ;
- le point IV d'un discours du président des Etats-Unis datant de 1949 consacré aux pays sous-développés (*underdeveloped countries*) correspondant à l'octroi pour ces pays de crédits du plan Marshall et à l'organisation par les Nations-Unies de grandes commissions économiques régionales pour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est qui vont inspirer, sinon accompagner la planification dans les grands Etats indépendants anciens ou nouveaux tels que le Brésil et l'Inde ;
- la fondation d'une sociologie du développement consacrée par la publication de l'ouvrage collectif *Tiers-Monde, sous-développement et développement* qui symbolise tout un courant de renouvellement de l'anthropologie ;
- l'attention portée par les économistes à l'économie des pays en voie de développement (P V D), illustrée par les noms de Raul Prebisch, Gunnar Myrdal, Arthur Lewis, Ragnar Nurkse, O. Hirschman.

Concernant Madagascar, l'ouvrage fondamental est, plus que le scandaleux parce que peu sérieux et surréaliste Plan Rotival, celui de Louis Chevalier *Madagascar, population et ressources* qui appelle l'attention sur le déséquilibre résultant de l'accroissement démographique rapide (plus de 2%), lequel implique le doublement de la population en moins de 30 ans. L'auteur énumère les solutions possibles pour augmenter les ressources : l'accroissement des rendements de la riziculture sur les Hautes Terres ; la

mise en culture des collines (*tanety*) sur les interfluves entre rizières de fond de vallées ; la colonisation des terres neuves sur le rebord des Hautes Terres, dans le Moyen-Ouest ; l'assainissement des structures du commerce de collecte des produits d'exportation et de distribution des biens manufacturés.

Déchargé par le statut d'indépendance de la gestion des Territoires d'Outre-Mer, le gouvernement de la V^e République va, très rapidement, mettre en place les bases de l'aide et de la coopération censées, dans le respect des intérêts économiques de l'ancienne métropole, accélérer le développement des nouveaux Etats. On en connaît la structure :

- à Paris, un ministère détaché des Affaires étrangères et ayant compétence, en matière d'aide et de coopération, auprès des Etats issus des anciens Territoires : ceux qu'on dénommera « les pays du champ (de la coopération)» pour les distinguer des autres Etats désignés par l'expression « l'étranger traditionnel » ; ou encore et de façon péjorative le « pré carré » ;

- dans chaque capitale « africaine et malgache », une mission d'aide et de coopération qui double l'Ambassade et constitue un foyer de rivalité franco-française ;

- enfin, un dispositif financier adapté de l'ancienne structure de financement des Territoires mise en place après la seconde guerre mondiale avec le FIDES devenu le fonds d'aide et de coopération (FAC), répartiteur des crédits, et l'établissement payeur, la Caisse centrale.

Il y a en ces années soixante, la croyance simpliste que le sous-développement n'est qu'un état d'arriération, par rapport aux pays développés représentés par l'Occident industriel, qui va être rapidement comblé par un effort de développement permettant, par la mobilisation du travail et de l'épargne, le rattrapage des pays occidentaux. L'idée que le développement et le sous-développement sont des processus symétriques mais inverses, que l'un se nourrit de l'autre et qu'il ne peut y avoir de développement des uns sans entraîner le sous-développement des autres n'affleura que dans les années soixante-dix. Le *néo-colonialisme* consiste alors en l'idée que, vis-à-vis des pays en voie de développement, les métropoles (le colonialisme, le capitalisme) ont conçu un dispositif pour s'assurer le contrôle de leur économie tout en se déchargeant des difficultés suscitées par la gestion coloniale directe : déséquilibres financiers, conflits politiques internes, problèmes sociaux.

Je me souviens en 1960 d'une Tananarive capitale de l'Etat malgache bouillonnante d'indépendance fraîchement acquise, d'étendards nationaux claquant au vent, du malgache enfin admis au rang de langue officielle, d'une colonie étrangère démultipliée dans un foisonnement de projets et de techniciens. Le drapeau malgache vert rouge et blanc flottait sur le palais de la Reine, le président de la République Philibert Tsiranana présidait chaque semaine le conseil des Ministres, le gouverneur général Haut Commissaire devenu ambassadeur continuait de siéger à la Résidence de France, les quatre compagnies Marseillaise, Lyonnaise, Rochefortaise, Emyrne contrôlaient le com-

merce et l'E. E. M. (Electricité et Eaux de Madagascar), filiale de la Lyonnaise des Eaux, éclairait toujours la ville.

On avait une impression d'irréalité et d'incertitude : irréalité d'une indépendance en trompe-l'oeil, incertitude sur le dénouement de ce théâtre d'ombres.

Une indépendance en trompe-l'oeil -

Le contraste était net entre les emblèmes du pouvoir qui étaient malgaches et sa réalité qui était française ou au mieux franco-malgache.

Les drapeaux flottaient aux couleurs malgaches. Il y avait une Constitution qui fixait l'organisation des pouvoirs publics, une Assemblée *nationale*, un président de la République, un gouvernement, des ministres, bientôt des préfets et des sous-préfets, des communes, des maires, des conseils municipaux. A la tête des provinces, des secrétaires d'Etat-résidents malgaches ; à la tête des préfectures et des districts, des administrateurs malgaches qui seraient bientôt recrutés par une école nationale d'administration (ENA malgache) ; dans les administrations municipales, un personnel exclusivement malgache. Des titres officiels malgaches étaient apparus : *Repoblika malagasy, ny Fitondram-panjakana* (le gouvernement), *ny ministra tafavory* (le conseil des ministres), *ny Antenimieram-pirenena* (l'Assemblée nationale, litt. l'assemblée du pays). Bien que le malgache soit langue officielle (avec le français), les textes officiels (lois, décrets, arrêtés, règlements) étaient rédigés en français et traduits en malgache dans les publications malgaches prévues à cet effet et l'original français se trouvait émaillé parfois de mots malgaches comme *faritany* pour province ou *ben' ny tanàna* pour maire. C'étaient aussi les sigles d'institutions analogues que l'on s'efforçait de calquer pour en conserver la sonorité de l'original français, ainsi des F R S « forces républicaines de sécurité » qui étaient des C R S malgaches.

Au delà de cet appareillage de signes qui voulait symboliser la substitution au pouvoir français d'un pouvoir malgache, demeurait la réalité *i.e.* la présence, voire l'omniprésence, d'un pouvoir occulte, aux côtés des personnalités et des hauts fonctionnaires malgaches, de conseillers d'administration et d'assistants techniques français qui, soit au nom de la technique, agissaient purement et simplement à la place des agents malgaches lorsqu'ils n'en occupaient pas tout simplement les places, soit à titre de conseil, filtraient le courrier des agents qu'ils secondaient, laissaient le flot de la quotidienneté administrative peu importante submerger ces derniers et se ménagèrent les temps de réflexion, de méditation et de maturation des affaires les plus importantes dont ils proposeraient ultérieurement la solution la plus adéquate.

Ce *condominium* franco-malgache de la réalité et de l'apparence qui est aussi celui du technique et du politique n'était pas forcément contraire aux intérêts malgaches. Dans le domaine strict des techniques, il n'y a pas forcément de solutions alternatives et toutes ont un coût. Dans le domaine plus général du développement, la haute administra-

tion française qui conseillait, débarrassée du préjugé anti-indépendantiste, avait les qualités d'intelligence et de coeur qui lui permettaient d'agir dans l'intérêt de Madagascar. Se dressaient toutefois *deux écueils* :

1°) La raison ne permettait pas à des Français de bonne volonté de résoudre des problèmes dont la prise de conscience requérait l'exercice d'une sensibilité malgache. Tout dans la résolution de problèmes humains n'est pas seulement affaire de raison. Les Français ne pouvaient dans des problèmes malgaches que faire preuve d'esprit de géométrie, seuls les Malgaches pouvaient avoir en ces problèmes la finesse requise.

2°) tout dans cette construction de Madagascar à l'orée des années 1960 était *dynamique*. Or tout va aller en freinant le mouvement inéluctable des faits et des pensées : les situations acquises, d'une part, de coopérants français installés à vie dans leurs fonctions de conseillers-techniciens ; l'amortissement au fil des ans de la politique africaine et malgache de Paris imaginée dans les premières années de la Cinquième République et qui va progressivement s'enliser faute de renouvellement des idées et des hommes et en raison de la complexité croissante inévitable des rouages administratifs dispersés entre l'Elysée, le Quai d'Orsay et le ministère de la coopération de la rue Monsieur.

L'incertitude -

Tout vieillit en effet, la coopération en France mais aussi à Madagascar et le régime de Philibert Tsiranana lui-même.

Durant les douze années de son règne, le gouvernement de la première République malgache n'a pas été capable de résoudre le problème posé par une opposition politique d'origine principalement ambaniandro qui représente le quart le plus avancé et le plus dynamique de la population et dont aucun Etat malgache ne peut se passer de la collaboration.

On a dit comment, dans une option de suspicion entretenue à l'égard des Merina, la haute administration du Territoire facilita dans les dernières années qui précéderent l'Indépendance l'accession au pouvoir de l'élite des provinces côtières naturellement soutenue par une large majorité de la population ; d'autant que les minorités *mainty* (noires) vivant à côté des *fotsy* (blancs, *andriana* et *hova*) votèrent dans la province de Tananarive (*i.e.* l'Imerina *lato sensu*) en sa faveur.

Les décrets d'application à Madagascar de la Loi-cadre de 1956 accordant aux territoires français une autonomie administrative avaient organisé six gouvernements provinciaux confédérés en une collectivité territoriale à l'échelle de la Grande Ile. Il en résulta l'impossibilité de malgachiser le pouvoir dans la plupart des provinces en raison de la disproportion de l'élite capable de l'assumer entre la province de Tananarive et les autres provinces. Au référendum constitutionnel de 1958, le pouvoir français, révisant sa position précédente en faveur des provinces, considéra Madagascar comme un bloc qui acquit le statut d'Etat au sein de la communauté française instituée par la nouvelle constitution : on peut penser que le Général de Gaulle président du Conseil avait écarté comme douteuse et dangereuse la construction juridique précédente qui allait contre la

nature des choses. Par la suite, la constitution malgache, promulguée dès l'indépendance acquise en 1960 par suite de la caducité de la Communauté intervenue très rapidement, établit un gouvernement unitaire accordant aux provinces une autonomie administrative concrétisée, dans chacune d'entre elles, par un conseil général élu auprès duquel siégeait un représentant du gouvernement central de rang ministériel.

La création du PSD (parti social-démocrate) dans les années d'apprentissage politique (1958-60) comme machine électorale du futur chef de l'Etat malgache entraîna la structuration de l'opposition autour d'un «Congrès» de l'Indépendance érigée en parti, l'AKFM (litt. parti du Congrès de l'Indépendance malgache). Principal parti d'opposition qualifié de «marxiste» par le gouvernement et le PSD, l'AKFM ne dépassa pas les cercles merina, *andriana* et *hova* et plutôt protestants de la province de Tananarive mais aussi des provinces côtières en raison des populations de fonctionnaires, de commerçants, voire de planteurs ambaniandro qui y étaient établis. En revanche, les *andevo* d'Imerina, plutôt catholiques, adhérèrent en masse au PSD tandis que les *andevo* et des Ambaniandro plus radicaux des Hautes Terres et les côtiers désireux de demeurer dans l'Opposition votèrent plutôt pour le MONIMA, mouvement plus radical du chef révolutionnaire Monja Jaona.

Madagascar illustre jusqu'en 1972, date de l'éviction du président Tsiranana, un régime très commun de nos jours à la fois policier et de parti gouvernemental. Mais la lente détérioration de la situation économique due à la fois aux effets du capitalisme (variations du marché), à la disparition progressive de la préférence coloniale, peut-être au vieillissement et à l'inadaptation aux innovations de l'appareil de production, également aux gaspillages et à la gabegie engendrées par un régime dépourvu de contrôle démocratique, assurément à l'accroissement considérable et régulier de la population (2 à 3% *per annum*), aboutit à un appauvrissement général masqué et accru dans ses effets psychologiques par l'enrichissement des plus riches. La misère engendra la révolte contre un régime honni dans une capitale surchauffée par le chômage, l'exode rural et la désespérance étudiante provoquée par l'absence de postes d'encadrement occupés soit par des politiques, soit par des coopérants. La première République était condamnée. Abandonnons pour un moment la capitale en effervescence pour regarder la situation des campagnes proches en lesquelles cette dernière trouvait sa substance. On y voit à l'oeuvre des forces et des tensions qui dénotent la fragilité des bases rurales de l'économie des plateaux, mais aussi un certain dynamisme confirmé à vingt ans de distance des premières observations. Je ferai appel à l'abondante littérature de J. Charmes (1973) concernant les opérations de développement rural dans la province de Tananarive dans les années soixante, complétée pour certains points et pour les évolutions en cours par H. Rakoto-Ramiarantsoa (1995).

NY FAMBOLEM-BARY (LA CULTURE DU RIZ)

Le riz est le *foto-kanina* (la base des aliments) des Malgaches. Des herbes, la viande ne sont qu'un accompagnement (*laoka*) de cette base. Hervé Rakoto souligne a

contrario cette place essentielle en rappelant que *hanin-kotrana* désigne les «aliments consistants... taro, patate douce, manioc qui peuvent pallier l'insuffisance ou le manque de riz en période de soudure» (Rakoto-Ramiarantsoa, 1995, p. 6).

Le riz conditionne les Malgaches du Nord au Sud et d'Est en Ouest de leur île : dans l'espace, le temps, leur culture. J'ai déjà montré la place éminente des rizières dans le paysage de la région de Tananarive : *tanimbary* de la grande plaine du Betsimitatatra. D'autres sites abondent : longues vallées alluviales courant le long de lignes de failles Nord-Sud, voire Est-Ouest qu'emprunte le réseau hydrographique, petits bassins dessinés par la rencontre de vallées adjacentes, têtes de vallons alimentées par une source et aménagées en rizières étagées. Le géographe (*op. cit.*) s'est attaché à expliciter la morphogénèse de ces reliefs des Hautes Terres de l'Imerina et leur mise en valeur : riziculture inondée de bas-fonds ou de creux de vallées et cultures sèches de pente sur les interfluves.

Mais les paysages rizicoles malgaches prennent aussi d'autres formes plus ou moins élaborées ; qu'il s'agisse des grandes terrasses de culture du pays Betsileo, s'apparentant aux aménagements des Ifugao des Philippines ; ou de rizières de *baiboho* sur les zones d'inondation des rivières dans l'Ouest de l'Imerina et, plus généralement, en bordure des grands fleuves de l'Ouest malgache, avec parfois, le long des estuaires, la culture de riz «flottants» tributaires de la pellicule supérieure de l'eau douce dont le niveau varie avec la hauteur des eaux du fleuve au cours de l'année ; ou encore en forêt, dans l'Est ou l'Ouest, en culture sèche sur brûlis (*tavy*).

Le temps rythme très étroitement la vie agricole à ce point que, de mon temps, même la ville en avait la perception, à travers les brûlis de fin de saison sèche obscurcissant le ciel ou les couleurs changeantes de la rizière qui la cernait ou s'insinuait entre ses différentes collines : couleur de terre de la rizière moissonnée, miroir des parcelles mises en eau, verts multiples du riz depuis le repiquage jusqu'à la moisson, tout cela répété à chaque cycle des deux récoltes, *vary aloha* et *vary vakiambaty*. Les riz sont semés en pépinière puis repiqués dans la rizière labourée à l'*angady*, la longue bêche malgache, puis mise en eau et piétinée par les boeufs (zébus) aux fins de hersage. Le *vary aloha*, riz de première saison, est repiqué en août-septembre, à la fin de l'hiver (*riri-nina*) ou au début du printemps (*lohataona*), et récolté en février-mars, à la fin de la saison des pluies (*fahavaratra*). Le *vary-vakiambaty*, riz de seconde saison, est repiqué de novembre à janvier, au coeur de la saison des pluies et récolté en avril-mai, aux approches de la saison fraîche.

Quand à la place du riz dans la culture malgache, il suffira de rappeler l'abondance des contes ancestraux, dictons et proverbes qui y font référence. Et Rakoto-Ramiarantsoa de réaffirmer la place primordiale de la céréale dans le quotidien rappelant une déclaration de ministre datant de 1990 selon laquelle «le riz n'était pas (à Madagascar) une question politique mais la politique» (*op. cit.* p. 229). Et c'est au riz quotidien que fait allusion la prière au Seigneur des chrétiens malgaches.

Le texte de Charmes fait le bilan des opérations de développement entreprises dans les campagnes malgaches hautement peuplées de l'Imerina. Reprenant les conclusions du livre de Chevalier concernant les Hautes Terres et s'inscrivant dans une mystique du développement insufflée par les nouveaux rapports entre la France et Madagascar, les techniciens de la coopération franco-malgache et du ministère malgache de l'agriculture élaborèrent au début des années 60 un projet de développement rural d'augmentation sensible de la production, rendu nécessaire par l'accroissement démographique, dans la province de Tananarive.

Madagascar, qui comptait en 1951 un peu plus de 4 millions d'habitants avec un taux d'accroissement estimé par L. Chevalier à quelques 22‰ devait atteindre 10 millions en 1985, 14 en 1996 avec un taux d'accroissement élevé (28‰) impliquant le doublement de la population en 22 ans. En 1960-61, le service malgache de la statistique avait estimé à 3% par an l'accroissement de population dans la province. Cette donnée qui faisait la part de l'exode rural dans la capitale et de la fécondité élevée des jeunes migrants impliquait à échéance en termes physiques un déficit vivrier en riz des plateaux, qui ne pourrait être couvert que par le défrichement de nouvelles rizières aux marges, ce que l'on appellera «la colonisation des terres neuves» au nord et à l'ouest de l'Imerina, et au centre, que par l'augmentation technique des rendements rizicoles et la mise en culture des collines entre les rizières.

Cette augmentation des rendements me semble aujourd'hui, à la réflexion, d'autant plus difficile à réaliser, me souvenant qu'une enquête statistique effectuée dans le Betsimitatatra avait révélé que les rendements moyens en riz à l'hectare n'étaient pas de 15 qu. comme on le croyait ce qui, dans un objectif d'atteindre les 30 quintaux, permettait d'espérer doubler la production sur les mêmes terres, mais de 25, lequel avec un même objectif de 30, limitait la marge d'augmentation au cinquième.

L'Opération Productivité Riz-Mise en valeur des Collines (OPR-*Tanety*, *tanety* mot malgache signifiant colline) décrite par Charmes s'enferma dans les solutions techniques expérimentées en stations et dont les bons résultats obtenus étaient le signe de la réussite future : fertilisation du sol par l'engrais et repiquage du riz *en ligne* expérimenté comme plus productif que le repiquage "en foule" *i.e.* par remplissage progressif de la surface qui était traditionnellement pratiqué.

L'action sur les collines fut un peu plus ambiguë. Elle partait du simple constat de leur non-utilisation apparente pour aboutir à leur mise en culture, soit en culture sèche pour les productions complémentaires telle celle du manioc, s'inspirant d'ailleurs de ce que faisaient à petite échelle les paysans au sein de leur exploitation, soit pour l'élevage, "faire de l'herbe" disaient les promoteurs du projet, pour une production de boeufs d'embouche utilisant la technique traditionnelle des boeufs de fosse (l'embouche, dans une fosse, des boeufs destinés à la production de viande).

On était déjà dans la supputation de possibles exploitations agricoles orientées, soit sur l'élevage, soit sur la culture, la rizière procurant le vivrier, la production de viande ou les cultures de rapport pour le marché fournissant le numéraire indispensable (impôt, écolage, objets manufacturés indispensables, obligations sociales). Comme "l'opération productivité riz" entraînait des dépenses d'engrais imposant, par rapport à la culture traditionnelle, un surcoût aux paysans, l'action sur les collines intervenait pour le couvrir d'où la formule selon laquelle l'action sur le riz comblait un déficit vivrier en accroissant un déficit monétaire lui-même comblé par l'action sur les collines (CHARMES, 1973, *Les effets d'une action de vulgarisation*, I, p. 24).

Car Madagascar indépendant ayant une économie libérale largement ouverte aux capitaux et au capitalisme, selon un modèle que l'on appellera plus tard *ivoirien* lorsque le temps des bilans et des épreuves sera venu, faisait confiance au marché, tant pour la fourniture des intrants (*inputs*) aux exploitations agricoles que pour la collecte des produits et la distribution au village des biens manufacturés. On continuait, ce me semble, le régime colonial avec peut-être moins de neutralité du *Fanjakana*. L'économie de marché avait des avantages mais aussi des inconvénients :

La liberté du commerce permettait à des exploitants ruraux de combiner leur condition agricole avec des activités commerciales à la ville ou même dans l'île entière. Le commerce ambulante des Merina dans les provinces côtières constituait une source sérieuse de revenus. Charmes notait le contraste entre l'humilité de certaines activités menées par des agriculteurs d'Antanimasaka à Tananarive avec l'opulence de l'exploitation et de la famille dans le village.

Plus généralement, on doit noter la liberté du marché du travail qui permettait aux agriculteurs en difficulté d'obtenir temporairement des revenus monétaires complémentaires à l'exploitation. La différence des termes de l'échange entre la ville et la campagne créait des disparités de salaires qui permettaient toutes les adaptations. Ainsi, celui qui pouvait trouver à s'employer à la ville, dispensatrice de salaires plus élevés que ceux qu'il pourrait percevoir au village dans l'agriculture, préférerait confier les travaux de son exploitation agricole à des salariés locaux et ainsi bénéficier de la différence dans le niveau des salaires entre la ville et le village. Le sciage de long sur les chantiers forestiers de la côte Est, plus rémunérateur que d'autres travaux à cause de sa pénibilité, de l'éloignement de longue durée auquel il oblige et aussi de la difficulté à recruter une main d'oeuvre physiquement capable, était à Antanimasaka le fait de *Mainty* (Noirs) qui trouveraient là le moyen d'accumuler pour leur propre exploitation agricole.

Mais ce libéralisme impliquait, de la part de la puissance publique, sinon l'ignorance des problèmes les plus cruciaux que les couches les plus pauvres de la paysannerie des Hautes Terres avaient à résoudre, du moins la volonté de ne pas y remédier par une régulation étatique. Pour les paysans, il fallait :

1° Résoudre le déficit vivrier sur l'année (le problème de la soudure) par le recours à l'*usure*, vente sur pied de la récolte naturellement défavorable au producteur, donc à bas prix, avec l'achat à prix fort du riz de soudure, la consommation de la semence et l'achat à prix fort du riz nécessaire pour reconstituer celle-ci ; le paysan en difficulté achetait à prix fort, vendait à bas prix et ne pouvait s'en sortir qu'en empruntant sans l'espoir de pouvoir un jour se libérer de sa dette.

2° Résoudre le déficit monétaire d'une exploitation menacée par l'*usure* par le travail salarié sur place ou à la ville ou sur les chantiers (le sciage de long sur les chantiers forestiers de la côte Est). Encore fallait-il que l'exploitation, *i.e.* la famille qui vit dans la même demeure ou dans des demeures associées, recèle une jeune force de travail. Dans les familles les plus pauvres, l'impôt était la première dépense que l'on acquittait lorsqu'était perçu le produit de la récolte. Ecolage et obligations sociales (traditionnelles : mariage, retournement des morts ou *famadihana* ; moderne : denier du culte) venaient ensuite : d'où la difficulté de régler des dépenses supplémentaires d'intrants (engrais). Le crédit officiel pouvait résoudre des pénuries monétaires momentanées mais il n'était pas accessible aux plus pauvres en l'absence de biens susceptibles d'être gagés, également du fait que les remboursements étaient exigés au moment des plus grands besoins monétaires (paiement de l'impôt).

L'OPR-*Tanety* disposait d'un bel appareil de vulgarisation placé sous la houlette du Ministre, de ses services et de ses conseillers, qui doublait le dispositif hiérarchisé du

Fanjakana et, aux yeux des paysans-administrés, l'y assimilait et allait calquer les réactions de ces derniers à l'opération sur leurs propres réactions à l'égard du *Fanjakana*.

Cette espèce de cécité des promoteurs à l'égard des conditions psychologiques nécessaires pour la réussite de l'OPR découlait pour une bonne part de ce que ces techniciens de la croissance des plantes ne voyaient pas qu'il y avait problème. Dans le dispositif de l'opération différents échelons de vulgarisateurs étaient là pour expliquer, de l'échelon le plus élevé au moins élevé et en fin de course aux paysans, ce qu'il fallait faire et comme les mesures proposées étaient rationnelles il n'y avait pas de raison pour que les paysans naturellement convaincus de leur bien-fondé ne les appliquent pas.

Des travaux récents comme la thèse d'Hervé Rakoto-Ramiarantsoa sur la dynamique des paysages sur les Hautes Terres centrales malgaches (1995) montrent un spectacle absolument insolite au début des années 60, la mise en culture systématique des collines en Imerina central qu'on peut certes attribuer à la pression démographique (pour la subsistance sur place et pour les besoins accrus de la demande urbaine) mais qui doit bien quelque chose, comme moyen technique offert aux paysans, à l'opération *Tanety* des années 70 ; tout comme le thème de l'opération le devait aux pratiques merina spontanées de cultures sèches des bas de pente pour la fourniture des *laoka*, compléments du riz dans la nourriture.

L'OPR-*Tanety* fut une opération riche d'enseignements. Inscrite dans une économie libérale de marché, elle montrait les limites inévitables de la politique antinomique d'intervention dont elle procédait : c'était vouloir résoudre la quadrature du cercle. Elle reposait, en fin de compte, sur la bonne volonté des paysans auprès desquels les promoteurs faisaient vraiment tout ce qu'il fallait pour qu'ils s'en détournent : rationalité imposée d'en haut, identification avec les ordres du *Fanjakana*, absence de possibilité d'expression paysanne autre que l'abstention pure et simple, ouverte ou déguisée, identification du *Fanjakana* avec le parti gouvernemental de telle sorte que le refus de l'opération devenait un moyen de manifester son adhésion à l'Opposition ; ce dernier point n'était évidemment pas imputable à la méthode mais une conséquence des conditions politiques (le régime du parti gouvernemental dans une région de forte opposition) dans lesquelles l'opération s'insérait. Il y avait à cet égard deux illusions :

1°) de la part des promoteurs de l'opération, celle que des paysans, certes acquis en assez grande majorité à l'Opposition (les promoteurs de l'OPR, des cadres techniques *vazaha*, n'étaient pas complètement naïfs), seraient suffisamment conquis par l'intérêt du projet pour y adhérer pleinement et en négliger les aspects politiques ;

2°) de la part des milieux gouvernementaux, celle que cette opération rationnelle et bien conduite par des techniciens *vazaha* en lesquels ils avaient toute confiance serait une réussite, profitable d'abord à leurs partisans mais encore susceptible de faire basculer en leur faveur une majorité paysanne acquise à l'Opposition.

Il reste tout de même que les défauts humains de la méthode d'intervention reposaient sur une méconnaissance des réalités psychologiques qui venait de la conviction

des techniciens que le problème du développement était *d'abord un problème technique* et de l'idée que, si à l'application, il y avait un problème humain, il était second car il y avait des spécialistes économistes, sociologues, anthropologues pour le résoudre (le mythe tenace, chez les gens des sciences physiques, du technicien en humanité apte à donner les recettes qui désarment les oppositions et favorisent les adhésions).

On a retrouvé, à vingt ans de distance, la même sous estimation de l'humain tant à la Banque mondiale qu'au Fonds monétaire international. Car on semblait y penser que, pour favoriser la compétitivité, le redémarrage des économies africaines en état de crise passait par l'assainissement de structures définies en termes de grandeurs et d'indicateurs macro-économiques impliquant la dévaluation de la monnaie, des réductions budgétaires, le démantèlement des entreprises publiques déficitaires, et ce au prix de la réduction des salaires, de l'augmentation des prix et de l'accroissement du chômage dans des économies déjà fortement marquées par le sous-emploi. Il en résulta une aggravation des inégalités, un appauvrissement des plus démunis et un ressentiment envers les États du Nord et les institutions internationales accusés tout à la fois de mesurer leur aide à des pays pauvres, de favoriser des régimes prédateurs et finalement de vouloir maintenir ces pays dans la dépendance. Et la Banque mondiale, par crainte des risques de déstabilisation politique pouvant résulter de la détérioration économique qu'elle avait au nom de sa rationalité provoquée, de prôner un "accompagnement social" de ses programmes d'*ajustement structurel*. C'est ce qui arriva à Madagascar.

PRÉCARITÉ ET INQUIÉTUDES : UNE SOCIÉTÉ RURALE SUR LE QUI-VIVE

L'analyse de cette opération nous révèle sur le vif et dans ses dynamismes, quoique dans le cadre d'un accroissement démographique élevé posant problème, les structures paysannes malgaches des Hautes Terres de l'Imerina oriental.

Cette paysannerie n'est pas uniforme : propriétaires absentéistes ou semi-absentéistes, paysans aisés, petits paysans, paysans sans terre.

Les propriétaires absentéistes ou semi-absentéistes sont ceux qui, exerçant une profession en ville ou ailleurs dans l'île (un colporteur *hova*, un médecin *andriana*) exploitent leurs terres, soit par un métayer *mainty* ou *hova*, soit par une partie de la famille (*mianakavy*, la famille qui vit dans la maison, la maisonnée) demeurée sur place. Dans ce cas, l'exploitation rizicole fournit la subsistance tandis que la profession extra-agricole procure l'argent qui permet de faire face aux échéances (impôt, écolage, engrais), d'éviter la soudure et le cycle soudure-usure, voire de prendre du crédit pour développer l'exploitation.

Les paysans aisés sont souvent ceux que les partages de terre inhérents à la succession des générations ont relativement avantagés, gens de la seconde génération ascendante encore dans la force de l'âge mais déchargés des bouches à nourrir que sont les jeunes enfants ; en outre, cette génération a, à la différence des plus anciens, leurs parents, davantage bénéficié de l'instruction et investi les fonctions administratives locales, formes du pouvoir moderne dont les plus anciens se

trouvent exclus. Ces derniers n'ont pas beaucoup de terres, leur génération ayant dû partager avec les précédents, naturellement beaucoup plus nombreux parce qu'ayant enfants voire petits-enfants, mais leur maisonnée se trouve réduite par suite du départ de toute leur descendance. Ce sont eux et leurs propres enfants qui vont donner du travail aux maisonnées plus pauvres qui ont une force de travail disponible et aux paysans sans terre :

1°) soit par le salariat (paiement en numéraire)

2°) soit par *findramana* ; travail rémunéré par un repas que seuls les plus aisés peuvent offrir. L'autre forme traditionnelle d'entraide par échange de travail *valin-tànana* (l'entraide à titre de réciprocité) ne leur est pas accessible, soit que les plus anciens n'aient plus la force physique pour rendre le travail, soit que les moins anciens se trouvent trop occupés pour le faire.

Les paysans sans terre sont, soit les jeunes pour lesquels l'exiguïté de l'héritage n'a pu donner lieu à partage, soit les *mainity* descendants d'*andevo* qui n'ont pu acquérir de terres. Ce sont ces paysans sans terre qui vont se salarier, soit sur place, soit pour les plus résistants d'entre eux sur les chantiers forestiers comme scieurs de long.

On comprend pourquoi des deux formes traditionnelles de travail celle du *valin-tànana* tombait en désuétude : ceux qui ont la force de travail nécessaire pour l'échanger ou le rendre, les petits paysans pauvres pourvus de terre, s'efforçaient de se faire embaucher pour bénéficier de salaires plus élevés qu'au village : ce ne sera que pour les gros travaux agricoles (labours, moisson) à faire rapidement qu'ils pourront échanger le travail à l'intérieur du village ; les paysans aisés, qui ont suffisamment de terres, ne pourront recourir au *valin-tànana* faute de pouvoir mobiliser beaucoup de travailleurs en même temps au moment des gros travaux et de pouvoir en même temps rendre le travail. En revanche, le *findramana* (travail en échange d'un repas) intéressera les gens sans terre.

Il se dégage de cette sociographie paysanne des Hautes Terres un sentiment de précarité : des amorces de dynamisme contrastant avec des enfoncements dans le dénuelement sur un fond général de pénurie : de terre consécutive à l'accroissement d'effectif des générations, d'argent en raison de la minceur des rémunérations et des profits, d'équipement en l'absence d'une politique efficace de la puissance publique, en matière de circulation et de routes notamment, susceptible de désenclaver, de stimuler la vie économique, d'abaisser les coûts.

Demeurent des explications plus générales d'ordre socio-culturel. On a souvent confondu avec un certain immobilisme, frein à l'innovation, la pérennité de phénomènes constitutifs des structures sociales : la famille des vivants et des morts fondée sur des *tanindrazana* reproductibles, ancrage nécessaire à la mobilité de la société merina ; une économie de maisonnées (*mianakavy*), unités domestiques constituées, autour de la demeure et de ses habitants, par les rizières, les cultures sèches de colline, l'élevage du petit bétail et de boeufs de fosse, unités caractéristiques, de par leur souplesse, à évoluer de l'économie de subsistance au marché ; autres phénomènes : l'aptitude à transformer l'emprunt étranger en tradition du groupe (*fomba*) : ainsi, à notre époque, du protestantisme malgache ; la capacité à faire coexister des éléments culturels d'origines différentes au sein d'une même pratique individuelle ou collective : telle une religion exogène admise comme traditionnelle avec des éléments religieux endogènes persistants.

J. Charmes écrivait en 1973 à propos des paysans de l'Amoronkay :

“Chaque village a sa colline sacrée sur laquelle se pratique le *fanompoan-tsampy* (culte des idoles). Ces cultes qui ont lieu aux jours *Alakaosy* et *Alahamady* (jours du calendrier lunaire) peuvent drainer des foules considérables. Le culte de l'*Antsapia* à Merikanjaka attire des gens jusqu'à Majunga” (CHARMES *op.cit* p. 63).

Le *famadihana*, cérémonie d'exhumation périodique des morts appelée “ fête du retournement des morts” occupe, dans la vie sociale des plateaux un rôle central : de mise au tombeau ancestral des défunts décédés, loin du *tanindrazana*, de manifestation d'attachement de la société des vivants à la société des morts, de rite d'affirmation de la fécondité des vivants. M. Bloch rapproche de ce rite de passage la circoncision qui pour les mâles, correspond à ce qu'est, pour les femmes, l'enfantement :

Dans les cultures merina, le *famadihana* et la circoncision pris ensemble en constituent le noeu central, le *famadihana* ayant principalement à faire avec la mort et accessoirement la fertilité tandis que la circoncision, qui en est l'inverse, ayant principalement à faire avec la fertilité (BLOCH *op.cit* p. 221).

Plusieurs mots expriment en langue malgache l'esprit, l'âme, distinct du corps. Pierre Randrianarisoa (1952) note la croyance des Malgaches à différents esprits :

L'*ambiroa* est l'être surnaturel qui prolonge, après la mort, la personnalité de l'individu, être associé avec le tombeau où repose le cadavre de la personne décédée qui ira dans les collines, va et vient hors de la maison et est, en quelque sorte, continuellement présent. L'*avelo* (*avelona*) est un autre terme pour désigner l'esprit des personnes défunt. Randrianarisoa dit de ces êtres qu'ils sont souvent sympathiques. Ils viennent rendre visite aux parents vivants par l'intermédiaire des rêves. Comme les Malgaches croient en l'absence de l'âme dans le corps pendant le sommeil, ils pensent que les rêves sont des rencontres de l'âme du dormeur avec d'autres esprits tels que les *ambiroa* ou les *avelo*. Bloch (*op.cit* p. 125) les affirme d'une nature quelque peu malfaisante, d'où les offrandes que l'on fait à ces êtres sur le tombeau dans l'espoir d'en obtenir des avantages : des douceurs, du rhum (*toaka*), du miel (*tantely*); d'où l'eau (*rano*) déposée sur les tombeaux et destinée à capturer le pouvoir des ancêtres pour ensuite en asperger la maison afin de transmettre à ses habitants chance et fertilité (*ibid.* p. 126).

Fanahy est une autre sorte d'âme qui influence le caractère, faisant qu'un homme est bon (*tsara fanahy*) ou mauvais (*ratsy fanahy*) durant la vie ; après la mort, cette âme s'en va sur la montagne Ambodrombe, au sud de l'Imerina. Les missionnaires se sont servis de ce mot pour désigner l'âme chrétienne qui doit aller soit au ciel soit en enfer, ce qui est accepté par les gens.

Les *angatra* (fantômes) sont des âmes malfaisantes qui errent la nuit et peuvent entraîner les vivants dans la mort. Les *lolo* (papillons) sont des esprits des morts récents qui ont la nostalgie de leur demeure, de leur famille ou des vivants et reviennent le soir ; ils sont inoffensifs mais leur présence peut être néfaste pour les bébés et leur mère. Les *matoatoa* sont des “revenants”, esprits des morts qui s'ennuient et viennent hanter les maisons des vivants (RANDRIANARISOA, 1952, pp. 17-19).

Il y a, d'une manière générale en Imerina une crainte d'un monde invisible peuplé de forces qui peuvent se révéler hostiles et d'esprits qui peuvent devenir malfaisants,

une crainte de la malfaisance des êtres (sorcellerie). Les notions de *tsiny* (le sentiment de se sentir coupable et de l'apparaître aux yeux d'autrui, ainsi que le blâme, la censure que l'on ressent ou que l'on imagine de la part des autres) et de *tody* (l'ordre universel qu'il ne faut pas enfreindre) ont été explicitées par le pasteur Richard Andriamanjato comme les cadres fondamentaux de la vie morale malgache (1957).

Françoise Raison explique dans sa thèse (*op.cit.*) la tension constante qui prévaut dans les comportements personnels entre le collectif et l'individu, lequel, par crainte de sanction sociale, tend à se fondre dans le collectif. Elle évoque aussi une société plus mouvante que stable, inquiète, qui conjure ses craintes par des éloges incessants de l'harmonie sociale, tout en restant persuadée qu'on ne peut vivre qu'en se protégeant continuellement contre l'agression d'autrui (RAISON, 1991, p.107).

La société arc-boutée sur le noyau familial privilégié, au détriment de la sociabilité extra-parentale, le lien avec les ancêtres dont le *tanindrazana* est l'inscription sur le sol et dans un territoire, structure pérenne originale apte à prendre en compte les vicissitudes qu'impose la mobilité tant géographique que sociale de la population.

VARIATIONS SUR LE SOCIALISME BUREAUCRATIQUE

Ce voyage à Madagascar s'achève à l'aube des convulsions qui engendrèrent la II^e République. C'était un gouvernement des côtiers qui s'effondrait devant la révolte de la capitale merina. Mais on affecta d'y voir la chute du néo-colonialisme français devant la colère du prolétariat urbain. Cela arrangeait les différentes parties : la bourgeoisie merina au pouvoir par côtiers interposés était peu désireuse de se voir prise à partie par les élites côtières toujours flattées et toujours flouées ; l'ancienne puissance coloniale se trouvait alors engagée dans des objectifs de puissance industrielle et de construction européenne et pour laquelle le commerce colonial était à ranger aux côtés des vieux secteurs industriels en déclin hérités du XIX^e siècle ; les intellectuels inspirés par le marxisme étaient intéressés par une révolution prolétarienne car c'était alors la fin du régime sudiste vietnamien et la révolution de Pol Pot au Cambodge n'était pas encore connue pour ses horreurs ; enfin le socialisme présentait pour les nouveaux gouvernants malgaches un cadre idéologique émancipateur susceptible de rallier les Malgaches de différentes appartenances (gens des plateaux et des côtes, chrétiens et païens, bourgeois et prolétaires) à une politique nationaliste et populaire. On connaît la suite : gouvernement du général-en-chef de l'armée malgache, tentative plus radicale du colonel Ratsimandrava, régime du capitaine de frégate Didier Ratsiraka.

Le problème de la puissance coloniale à Madagascar avait résidé notamment dans l'incapacité, sinon de Galliéni du moins de ses successeurs, à résoudre la contradiction qu'il y avait à tenir en suspicion les Hautes Terres tout en s'en servant pour encadrer l'île entière. L'alibi invoqué était qu'on ne pouvait laisser les héritiers du royaume défunt rétablir leur domination sur les provinces côtières. La question non résolue était

qu'on n'avait jamais cherché à conclure d'autre paix avec les Ambaniandro que le *diktat* imposé par la prise d'Antananarivo en 1895 et l'annexion qui avait suivi et, qu'au moment de l'Indépendance, on s'était entêté à refuser l'abolition de la loi d'annexion comme la sentimentalité malgache le demandait. Beaucoup de tribulations et de souffrances sont venues depuis qui ont relativisé les rapports franco-malgaches et les ont rendu susceptibles, on l'espère, d'évoluer vers davantage d'écoute et de compréhension.

Le problème du développement de Madagascar se pose, soit en termes technicistes, soit en termes idéologiques selon que l'on privilégie, ou la réalité des choses, ou la réalité des humains.

L'approche techniciste du problème repose sur le constat de l'accroissement démographique considérable déjà noté qui a fait tripler la population en moins d'un demi-siècle et qui explique les difficultés d'approvisionnement en riz qui ont fait passer la Grande Ile d'une position excédentaire et exportatrice à une position déficitaire et importatrice. La solution technique consiste, d'une part, à améliorer les rendements rizi-coles et à mettre rationnellement en valeur les collines dans les régions très peuplées et, d'autre part, à gagner des terres dans les régions moins peuplées aux marges de la province, telles les opérations dans l'Ouest, dans la Sakay et dans le "Moyen-Ouest".

Cette approche a eu le défaut d'ignorer les phénomènes d'inégalités et d'exploitation inhérents au régime foncier, ceux accumulés durant quatre-vingts années de régime colonial, enfin ceux du régime capitaliste véhiculés par le régime colonial et confortés par l'idéologie libérale du gouvernement post-colonial.

Les inégalités foncières tenaient aux rapports de dépendance entre castes, continués dans une relation de propriétaires à tenanciers ou métayers, et d'une manière générale en Imerina aux conditions historiques de la terre déjà évoquées. J. Charmes a relaté dans l'Amoronkay les difficultés auxquelles se heurtaient des descendants d'*andevo* pour accéder à la propriété tant par l'achat de terres que pour leur exploitation (CHARMES, 1973, t.3 p.59-63).

Le régime colonial avait ajouté aux effets des rapports traditionnels de dépendance ceux résultant de la colonisation des terres par les *Vazaha* et de l'exploitation de la main d'oeuvre malgache (on peut entendre encore dans des documents audiovisuels datant de 1994 des plaintes contre les colons dont l'action remonte au moins avant l'Indépendance), ainsi que l'exploitation par le commerce européen, indien et chinois mais aussi malgache des producteurs et consommateurs malgaches.

Le cadre d'économie libérale inhérent au gouvernement post-colonial de la 1ère République malgache défavorisait les paysans engagés dans des opérations de développement comme l'OPR-*Tanety* en Imerina, proscrivant toute réforme de structure de la commercialisation, avantageant les paysans les plus riches - ceux qui pouvaient avoir des réserves - au détriment des plus pauvres, laissant ces derniers s'enliser dans le cycle infernal de la soudure et de l'usure.

Ce cadre libéral a eu aussi le défaut d'accentuer les effets de l'exploitation capitaliste du commerce prévalant sous le régime colonial, avec simplement un glissement de la maîtrise de ce commerce des compagnies européennes vers les minorités négociantes chinoise et surtout indienne en raison même de l'efficacité de leurs pratiques, évidemment peu favorable à la population malgache elle-même.

L'approche idéologique résulta de la prise en compte de ces iniquités à l'égard de la paysannerie malgache. Se nourrissant d'une conception optimiste de l'homme et de la croyance en un progrès indéfini et en ses possibilités illimitées, elle postulait que le sous-développement résultait essentiellement de l'exploitation coloniale et capitaliste, que l'inspiration capitaliste et le maintien des liens économiques avec l'ancienne puissance coloniale ne permettait pas de la faire cesser (néo-colonialisme) et que seule, une prise de distance avec cette dernière et l'Occident capitaliste serait à même de réaliser l'émancipation de la Grande Ile. L'impérialisme étant, selon Lénine, le stade suprême du capitalisme, on transposait les luttes ouvrières au plan des relations entre les pays sous-développés prolétaires (les "nations prolétaires") et l'Occident capitaliste et impérialiste.

Le socialisme malgache eut, à partir de la II^e République, son État, cadre de la dictature, sinon du prolétariat, du moins des révolutionnaires. La répudiation de l'économie libérale obligea à la réglementation de l'économie. Le principe du marché s'en trouva atteint et il fallut recourir à d'autres cadres : le plan, au niveau de l'allocation des ressources et de la répartition des produits industriels ; le collectif (coopérative, commune, *fokonolona*), au niveau de l'économie paysanne.

Le *fokonolona* (litt. gens du *foko*, du clan, du dème) a une valeur mythique. C'était en théorie un village de familles apparentées qui, en raison de la règle du *lova tsy mifindra* (le mariage qui ne sépare pas l'héritage) avaient leurs terres contiguës les unes aux autres, formant un même territoire (*fokontany*). Les *foko* étaient des unités à la fois familiales et territoriales (dèmes).

Ils résultaient, on l'a vu, de l'organisation pyramidale, à la fois parentale et territoriale attribuée au roi Andrianampoinimerina mais la monarchie malgache, négligeant le fait qu'en raison de la mobilité de la population ces dèmes n'avaient plus rien de concrètement territorial, affectait d'y voir des communautés toujours attachées à leur espace originel. Et l'administration coloniale française en fit des sortes de communes qu'on pouvait considérer comme collectivement responsables.

G. Condominas a montré dans le *fokonolona* la place occupée par l'idéologie de la parenté (1959). Bloch le définit comme un conseil local pour régler les affaires extra-familiales qui s'élèvent au sein d'une certaine aire. Analysant comment, par le biais d'une amitié réciproque (*mifankatia*, s'aimer réciproquement), les paysans construisent une parenté artificielle (*havana mpifankatia*, parents par amour réciproque) afin de pouvoir subvenir entre familles locales différentes d'un même village aux nécessités de la coopération dans le travail des rizières, ce même auteur considère dans ces villages le *fokonolona* comme une *fianakaviana* (famille) de *havana mpifankatia*, c'est-à-dire une famille de parents qui ne le sont pas mais qui, pour les besoins de coopération, se considèrent comme tels.

Les socialistes du XIX^e siècle, tout à la crainte de l'individualisme destructurant de la société qu'ils rêvaient, investirent dans les formes collectives (germaines) de l'Europe ancienne pour concevoir le "communisme primitif" et les communistes soviétiques tirèrent d'une vision idéalisée du mir russe leurs formes collectives agricoles kolkhozes et sovkhoses.

Il y eut ainsi chez les gouvernants socialisants de la II^e République un télescope entre l'idée du *fokonolona* concrétisée par le *Fanjakana* et le modèle communautaire proposé par les régimes socialistes pour l'organisation à la base de la société paysanne. Or le *fokonolona* merina ne pouvait pas toujours constituer la forme de sociabilité impliquée en régime socialiste par l'exercice de la fonction paysanne de coopération.

Bloch démontre combien est élastique la fonction de sociabilité dévolue au *fokonolona*, fonctionnant à plein lorsque la communauté est intra-familiale, pour des objets très limités voire à vide lorsqu'elle est extra familiale.

Charmes décrit une économie de la vie paysanne qui se joue entre maisonnées apparentées, le village ne constituant qu'une collection de segments familiaux distincts, dont les relations de solidarité dépassent en revanche l'horizon villageois parce que fondées sur la grande famille éventuellement étendue à toute l'île.

Il y a ainsi une contradiction entre la fonction communautaire assignée à des collectivités territoriales appelées *fokonolona* et la dynamique réelle de la société paysanne organisée en terme de familles ancrées sur un *tanindrazana* et transcendant les collectivités *de facto* constituées par les villages et les communes administratives.

Cette contradiction préjudiciable à la conduite des actions coopératives et au dynamisme de la société paysanne risque de se révéler encore plus négative pour le succès des opérations de "colonisation des terres neuves", selon l'expression consacrée par les géographes, dans le Moyen-Ouest malgache. Du fait que la famille et la territorialité sont concrètement décrochées l'une de l'autre et que les solidarités s'expriment de préférence dans le cadre familial, les solidarités nécessaires risquent de manquer lors d'installations collectives sur des terres neuves qui ne seront pas effectuées dans le cadre de la famille (des grandes familles, voire des dèmes). La prise en compte de la *structure familiale réelle de la société malgache* est impérative pour le succès de ces opérations propres à atténuer les problèmes posés par le manque de terres et la recherche d'emplois.

L'autre grand problème des économies socialistes est celui de la commercialisation, débouché des produits agricoles pour le marché, distribution des biens manufacturés pour la production et la consommation.

Madagascar n'a pas échappé aux solutions étatiques et bureaucratiques qui ont prévalu dans les pays d'économie socialiste, socialisante, voir simplement interventionniste dans le cadre d'un capitalisme persistant ; avec un peu partout l'idée de privilégier l'industrie et de faire vivre la ville aux dépens des campagnes, ce qui a entraîné de la part de la paysannerie les habituels comportements de fuite et d'évitement impliquant repli sur l'auto-subsistance, développement des marchés parallèles et accélération de l'exode rural par suite de la rétraction des emplois ruraux.

A Madagascar, cette situation conjuguée à l'accroissement démographique a contribué à inverser l'équilibre rizicole, la demande intérieure devenant plus forte que l'offre. La balance commerciale qui reposait entre autres sur les exportations de riz long du lac Alaotra s'en est trouvé d'autant compromise et son maintien à l'équilibre, conjugué avec une politique de rigueur monétaire impliquant le maintien de la parité avec les

autres devises en dépit du détachement du franc malgache de la zone franc, a entraîné des mesures d'austérité (limitation des importations, restriction de la consommation, retard des équipements).

Après 1979, une politique d'“investissement à outrance” (RAZAFINDRAKOTO 1996) conduit en deux ans à un lourd endettement extérieur d'autant qu'intervient à cette période une dégradation des termes de l'échange. Une politique de stabilisation, “plan d'ajustement structurel” avant la lettre, est entreprise qui amène la dévaluation “en cascade” de la monnaie, le rétablissement provisoire de l'équilibre des échanges en 1987 étant obtenu au prix d'une nette diminution des importations.

Il en a résulté, d'une manière générale, une dégradation des infrastructures et des conditions de vie, nutrition et santé notamment. Cette dégradation a été accentuée par la détérioration des conditions de travail et de sécurité résultant de plusieurs facteurs : lent passage de la I^{ère} à la II^{ème} République ; action révolutionnaire de la Seconde qui, en s'appuyant sur un parti privilégié et l'animation populaire, multiplie les oppositions ; usure de cette Seconde République, république bureaucratique des camarades, laquelle, en l'absence de contre-pouvoirs démocratiques admis par elle, engendre comme la Première et pour la même raison copinage, favoritisme et corruption ; enfin, rémanence, dans ce contexte de déstructuration, des féodalités locales et des antagonismes de groupes historiques.

Il y a comme une rétraction de la société sur ses structures historiques, locales et familiales qui nie l'unité physique et morale malgache, fait de l'étranger à la famille, au groupe un étranger hostile et qui renvoie aux situations de crise : insurrection de 1947, mouvement des Menalambo lors de la conquête, anarchie de l'Imerina avant l'action unificatrice du Seigneur-cher-au-coeur-de-l'Imerina : on ne peut circuler par terre sur de longues distances, ville et campagnes sont peu sûres, les vols de culture compromettent les efforts des paysans, c'est le règne des *dahalo* (bandits). L'incompétence souvent remarquée de la coopération technique venue des pays amis de l'ancienne Union Soviétique n'a pas arrangé les choses parce que leurs cadres n'étaient pas préparés à admettre les problèmes de contact entre cultures très différentes, parce que ces cadres venaient de pays en crise et parce que ces pays, enfermés dans le guetto du Bloc de l'Est, se trouvaient à l'écart des grands courants technologiques qui favorisaient le progrès des pays occidentaux et, peu ou prou, du reste du monde.

La fin du régime présidé par Didier Ratsiraka conjuguée à l'effondrement du Bloc socialiste dans les dernières années 1980 a engagé Madagascar dans le retour à l'économie de marché. Les docteurs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ont prescrit au malade malgache leur potion magique, *i.e.* un plan *d'ajustement structurel* subordonnant l'octroi de crédits internationaux à la jugulation de l'inflation, à l'assainissement des finances publiques (la réduction des déficits budgétaires), et au rétablissement des grands équilibres (la réduction du déficit commercial). Cela devait impliquer évidemment la réduction d'une fonction publique estimée pléthorique, le démantè-

lement du secteur étatique de production, le retour à l'équilibre par un accroissement de productivité, et donc, la réduction des emplois des entreprises publiques ou en cours de privatisation, accentuant ainsi le chômage. Remarquons simplement à ce propos et de façon très générale :

1° que l'économie de marché repose sur l'existence d'une demande susceptible de stimuler l'offre de production et que les mesures drastiques contenues dans les plans d'ajustement structurel ont risqué par leur effet déflationniste de comprimer un peu plus cette demande que les plans avaient pour finalité dernière de dilater ;`

2° qu'en tout état de cause, de telles mesures supposent, pour jouer pleinement, l'existence d'un milieu économique fluide alors inexistant à Madagascar (économie trop compartimentée, persistance de trop de facteurs défavorisant le libre jeu des mécanismes économiques).

3° que pour éviter une dérive vers un capitalisme sauvage, voire une économie *maffieuse*, l'économie de marché suppose un encadrement institutionnel (des règles et une sanction sérieuse de ces règles) qui favorise l'émergence d'entrepreneurs, le jeu de la concurrence, protège les consommateurs, empêche la formation de monopoles, protège les agents contre les pratiques déloyales, assure la répression des fraudes. Si l'on veut satisfaire des urgences élémentaires qui sont pressantes, ce n'est pas seulement de "laisser faire" et de "laisser passer" dont on a besoin mais d'une politique et d'une police économiques.

DÉSESPÉRANCE OU ESPOIR

Voici un peuple caractérisé, avec certes des variantes, par une unité de langue, de coutumes et de traditions et constituant une civilisation ancestrale originale formée d'apports historiques successifs s'inscrivant dans une forte et massive insularité ("un petit continent", Rusillon). En son centre se développent, sur une base agricole solide dominée par la riziculture, des sociétés rurales dont émerge, au contact des réseaux marchands qui structurent la région, une classe féodale et commerçante qui donne lieu, à la fin du XVIII^e siècle à la construction d'un État moderne. Cet État repose, dans son noyau originel merina, sur le principe de communautés familiales et claniques conjuguant la parenté et l'unité territoriale, principe qui découle des conceptions concernant le monde visible et invisible, le poids des ancêtres dans la vie actuelle et future et la forme familiale de la sociabilité. Son perfectionnement au cours du XIX^e siècle au contact de l'Occident et son extension à toute l'île entraînent son altération profonde ainsi que celle des sociétés qui le supportent. L'État était fondé sur le souverain, personnification d'une grande famille hiérarchique dont la sacralité se trouvait attestée par les talismans royaux. La subjugation par la bourgeoisie militaire et marchande du pouvoir du souverain entraîne la perte de sens de ces talismans royaux en même temps que leur caractère merina les rend inaptes à assumer leur fonction chez des populations non merina ; d'où la conversion à un christianisme qui ne remet pas en cause les coutumes ancestrales, et qui, loin de signifier un asservissement idéologique, manifeste un ressourcement religieux des fondements de l'État censé favoriser l'unification politique de l'île : mais la conquête

coloniale, tout en faisant disparaître avec l'État malgache ce double intérêt, assignera au christianisme malgache, et singulièrement à sa version protestante, la fonction d'être l'une des structures par lesquelles se manifestera au sein de l'île conquise et face au conquérant français la "malgachitude", *i.e.* l'affirmation et le maintien, face à ce conquérant, d'une spécificité, d'un caractère malgaches.

L'État colonial asservit mais aussi éduque, aussi imparfaite que soit cette éducation et quelles qu'en soient les limites qu'impose le racisme précautionneux et mesuré d'une administration que le statut colonial rend infidèle aux idéaux d'une France républicaine. La classe militaire et marchande, dépouillée de ses prérogatives politiques et commerciales, se reconvertit dans les zones nouvelles que le progrès technique et le resserrement des liens avec l'Occident ouvrent dans la panoplie des emplois, professions libérales, médecine et droit. A un niveau de statut inférieur, le *fanjakana* fonctionne avec un encadrement malgache, essentiellement merina pour des raisons déjà explicitées qu'il s'agisse d'administration, d'enseignement ou de postes techniques et, à l'orée de l'Indépendance, la malgachisation des cadres aurait pu se faire par le simple transfert, des Français aux Malgaches, des postes supérieurs de la pyramide administrative si la puissance anciennement coloniale n'avait pour différentes raisons (néo-colonialisme, groupes de pression de fonctionnaires français ex-coloniaux ou coopérants, idéologie "côtière" des dirigeants malgaches de la Ière République) pratiqué la rétention ou le doublage par des conseillers qui n'en avaient que le nom.

Les historiens fixeront peut-être à l'avènement de la IIè République malgache la fin de la période coloniale. Il y a, durant la présidence de Philibert Tsiranana, une présence de l'appareil administratif français de coopération qui ne va progressivement s'alléger, pour disparaître, qu'avec la remise en cause des accords franco-malgaches de coopération, la sortie de Madagascar de la zone franc et l'évacuation des forces françaises qui se termine avec l'abandon par la Marine de la base de Diégo-Suarez (Antseranana). La crise des années 70 a pour origine un faisceau convergent de difficultés.

Pas plus que la France, le régime Tsiranana n'a été capable de surmonter la division entre l'élite merina et les élites côtières ; Gouvernement à direction politique côtière, le *Fanjakana* fonctionne avec le bras séculier de la haute administration d'origine ambaniandro : situation en porte-à-faux qui ne peut durer que si d'autres causes de déstabilisation n'interviennent pas ; or, face à une opposition nationaliste homogène (plutôt merina) nourrie du néo-colonialisme dans lequel flotte le régime, celui-ci n'a en contre-poids à présenter qu'un parti gouvernemental hétérogène, s'imposant le cas échéant par la coercition et la corruption, nourri à son tour par cette dernière.

Deuxième difficulté, sociale : l'incapacité du régime à employer les diplômés produits par le système éducatif, notamment universitaire, à un moment où la malgachisation des postes est arrivée à terme sauf à remettre en cause l'appareil de coopération détenu par les Français, d'où la colère étudiante qui s'alimentera, au surplus, de la marque française (programmes et enseignants) maintenue à l'Université malgache. Une

fois le régime effondré, la crise étudiante sera résolue par la nationalisation et la bureaucratisation de l'État et de l'économie et la multiplication des enseignements universitaires, appelant à terme les mesures drastiques de déflation imposées par les mesures d'ajustement structurel (années 1990).

Troisième difficulté, économique : la détérioration du niveau de vie consécutive à l'exploitation néo-coloniale, à l'évolution défavorable des termes de l'échange, à l'accroissement démographique mais aussi à l'inadaptation des systèmes de production ; c'est une crise des subsistances qui va aller s'aggravant dans la décennie et les décennies suivantes et qui vient de l'incapacité du régime et de ses successeurs à mobiliser la force de travail à l'extension de la riziculture. On peut se demander, au moins sur les Hautes Terres, si cette incapacité ne réside pas notamment dans le choix du *fokonolona*, groupe territorial actuel de gens apparentés ou non, comme instrument collectif d'action, alors que la mobilisation de la main d'oeuvre aurait nécessité un principe plus fort axé sur la famille, élément déterminant de la sociabilité des Ambaniandro. Lorsqu'on évoque le *fokonolona* à propos de la colonisation du Betsimitatatra et des frontières par Andrianampoinimerina, l'on commet un contresens : c'était par dème ou segment de dème *i.e.* par *fokonolona* familialement homogène que se faisait cette colonisation et l'équivalent aujourd'hui en serait la société du *tanindrazana*.

En dépit des adaptations paysannes minutieusement décrites par Hervé Rakoto-Ramiarantsoa dans les trois régions de son enquête, subsiste néanmoins l'interrogation fondamentale de Jean-Pierre Raison dans sa thèse magistrale sur le caractère dépassé de la riziculture sur les hautes terres malgaches.

Le régime socialiste qu'incarne la seconde République s'engage avec l'opposition traditionnelle et les mouvements issus des contestations populaires et étudiantes des années 72-75 dans un socialisme d'État qui se veut démocratique et progressiste mais ne peut éviter la bureaucratie et la corruption. Il lui a manqué le souffle communautaire et populaire que voulait lui inspirer le colonel Ratsimandrava et n'a pu se suffire de la brillante technocratie secrétée par la haute et moyenne bourgeoisie merina. Les hautes administrations élitaires manquent des inspirations et des sensibilités aux réalités populaires nécessaires pour élaborer et exécuter des politiques démocratiques. Il manque à Madagascar un véritable tissu communautaire et associatif étendu à toute l'île, respectueux des particularités locales et qui puisse servir de base à un gouvernement représentatif lequel, servi par une administration compétente et efficace recrutée là où l'on trouve la compétence et l'efficacité, rétablisse la sécurité, désenclave une fois pour toutes petits "pays" et régions, et promulgue une politique d'éducation, de santé et d'emplois. Le développement urbain contemporain incite à s'occuper prioritairement de l'économie des villes, car là se trouvent situés le chômage le plus virulent mais aussi la porte d'entrée de la modernisation venue de l'extérieur et le foyer de sa diffusion au pays. Mais il ne faudrait pas répéter l'erreur commise par la II^e République de négliger et sacrifier la base agricole tangible de l'économie, à la fois nourricière et productrice de devises. Des leçons sont à tirer des opérations de développement lancées sous la I^{ère} République, une

fois débarrassées du contexte néo-colonialiste et politico-insulaire qui les ont empoisonnées, mais aussi corrigées de leurs défauts de conception et d'application : être plus en prise sur la structure sociale malgache fondée sur l'idéal familial, être à l'écoute de la base paysanne, ne pas se réfugier dans un autoritarisme qui prive l'opération de l'adhésion des paysans concernés et la condamne à un échec à peu près sûr. Et le problème des minorités économiques fermées sur elles-mêmes et seulement tournées vers leur propre prospérité exclusive sera à reconsidérer.

Ce sont là quelques indications riches d'enseignements que l'on peut tirer d'une expérience historique contemporaine tragique mais aussi porteuse d'espoir. *Ny vola toy ny vahiny, tonga anio, lasa rahampitso*. Comme dit le proverbe : la fortune est capricieuse, comme le visiteur aujourd'hui elle arrive, demain elle est partie (et inversement, heureusement aussi).

NOTES

- (1) Deschamps (1961, Histoire de Madagascar) a avancé l'hypothèse d'un peuplement proto-malgache par strates successives venues de l'Asie du Sud-Est à travers le pourtour septentrional de l'Océan Indien. Comme le souligne Bloch (1971, *Placing the Dead*) cette hypothèse laisse de côté la tradition merina qui raconte la montée sur les Hautes Terres des ancêtres à partir de la côte orientale.
Françoise Raison-Jourde (1991, *Bible et pouvoir à Madagascar*) souligne la probabilité d'une origine vazimba des Merina que Pierre Bouteau (1958, *Contribution à l'histoire de la nation malgache*) avait avancée auparavant.
- (2) Cette formule est donnée par H. Deschamps, 1947, p. 10. E.F. Gautier (1902) explicite cette expression lorsqu'il dit de la latérite, qui couvre les deux-tiers de l'île (p. 54) qu'elle a "l'aspect et la compacité de la brique" (p. 58).
- (3) Raison-Jourde 1991, op. cit.
- (4) Il y avait selon la tradition sept classes d'andriana, quatre organisées au XVIII^e siècle par le roi Ralambo, Andriantompokoindrindra, Andrianamboninolona et Andriandranando formant les Andriantelora, la quatrième les Zanadralambo, et trois organisées au siècle suivant par le roi Andriamasinavalona, Hava'andriana, Zazamarolay et Andriamasinavalona venant se superposer aux quatre premières. Celles-ci formaient, à l'instar des hova, des foko territoriaux, les Zazamarolahy et les Andriamasinavalona constituaient pour leur part des villages isolés au sein des foko andriana ou hova. L'Avaradrano comportait quatre principaux groupes (foko) hova Tsimahafotsy, Tsimianboholahy, Mandiavato, Voromahery, ce dernier formé à Antananarivo de gens des trois premiers.
- (5) Le thèse de Françoise Raison-Jourde est capitale pour comprendre le basculement de la force politique des Andriana aux Hova au cours du XIX^e siècle. Mais la force économique des marchands hova est présente dès Andrianampoinimerina. La réforme militaire de Radama I a pour effet de donner un statut politique à cette force économique.
- (6) Rasoherina épouse de Radama II, Ranavalona II, Ranavalona III
V.V.S (Vy, Vato, Sakelika, Fer Pierre, Ramification), une société secrète d'étudiants durant la première guerre mondiale dans laquelle les autorités coloniales en butte à l'hostilité persistante, née sur les Hautes Terres de la conquête, voulurent voir un complot qu'elles réprimèrent sévèrement, alimentant ainsi le nationalisme malgache.
Ce nationalisme se manifeste à la première crise sérieuse d'autorité qui se développe lors de la seconde guerre mondiale avec la création d'un mouvement émancipateur le MDRM (Mouvement démocratique de rénovation malgache) qui fait peur aux colons extrémistes, lesquels vont s'efforcer de provoquer un soulèvement pour obliger l'Administration à la répression, notamment contre le MDRM. La thèse de la provocation est aujourd'hui admise. L'imprévu fut la flambée de l'insurrection sur la côte Est due au mécontentement populaire, aux difficultés de ravitaillement de l'époque et à la haine engendrée par les mauvais traitements infligés aux travailleurs malgaches par le petit colonat.
- (7) Médiocrité et parcimonie qui transpirent de l'ouvrage du géographe H. Isnard (1955)
SMOTIG : Service de la main-d'oeuvre pour les travaux d'intérêt général. Dans les années vingt naquit l'idée d'un service civil affecté aux grands travaux mobilisant la portion du contingent annuel des conscrits qui n'était pas enrôlée dans l'Armée. Cela devait permettre d'accélérer le développement des routes et des ports mais la pression de la colonisation aboutit à l'emploi privé (gratuit) de cette main d'oeuvre chez les particuliers, sociétés et entrepreneurs privés. A cet abus s'ajouta la mauvaise gestion des camps de pionniers par une administration inapte à cette tâche. Le SMOTIG permit cependant à certains pionniers d'acquiescer un métier, vivant en famille, certains purent ainsi se familiariser avec une modernisation de la vie quotidienne. Mais erreurs et abus laissèrent dans l'opinion une mauvaise image qui contribua au renforcement du nationalisme.
- (8) Le monopole tarifaire qui aboutira à un prélèvement démesuré sur le commerce extérieur de Madagascar sera dénoncé par l'économiste universitaire René Gendarme (1960, *L'économie de Madagascar*).
Le petit commerce redistribuant les objets manufacturés importés par les compagnies et collectant les produits d'exportation auprès des agriculteurs est chinois ou créole sur la côte Est, indien dans l'Ouest ; un négoce grec, moins important s'exerce dans l'hôtellerie et les produits de luxe. Le négoce indien correspond à une zone qui couvre l'Afrique orientale (Kenya, Tanzanie, Comores). Avec l'appui des banques, plus tatillonnes avec le commerce merina (Vérin 1990, p. 162), ce commerce se développe notamment en aval à l'exportation et en amont à l'importation réduisant les compagnies à devenir des "coquilles vides" (ibid. p. 197) à l'avantage du négoce indien ou chinois. Dès avant 1960, l'élégante mosquée ismaélienne au centre de la capitale manifestait la richesse économique du groupe indien. Sur le contrôle indien des flux dans l'Ouest, on lira Ottino 1963, *Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky*.
- (9) Anne Lavondès, ethnologue et muséologue de l'ORSTOM, auteur de cette exposition d'art traditionnel malgache puis créateur à Tahiti du musée d'art polynésien de la Punaruu dans les années 1970.
- (10) Madagascar s'est trouvé en 1890 inclus dans un échange triangulaire de reconnaissance de droit à intervenir entre Allemands, Britanniques et Français (Brunschwig, 1949, *La colonisation française*, p. 205). Plus largement, on peut estimer que dans la pacification progressive des rapports coloniaux franco-anglais marqués tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles par la rivalité, Madagascar est la monnaie d'échange britannique d'un désistement français à venir sur l'Égypte. Or toute la politique de la Cour de Tananarive avait été fondée sur un jeu subtil d'équilibre entre Londres et Paris, comme la politique religieuse l'avait été entre Protestants et Catholiques, cela presque depuis Radama I.
- (11) Les six districts de l'Imerina : Avaradrano, Marovatana, Ambodirano, Vonizongo, Vakinisisaony, Vakinkanaratra (Avaradrano = au nord de l'eau ; Ambodirano = au bas de l'eau, en aval, la source étant dite loharano = tête de l'eau ; Vakinisisaony = cassé, coupé par la rivière Sisaony ; Vakinkanaratra = cassé, coupé par la montagne Ankaratra).
- (12) Rakoto-Ramiantsoa, 1995. L'auteur oppose sur deux des terrains étudiés dans le cadre de sa thèse de géographie rurale consacrée aux hautes terres de l'Imerina, les seigneuries de soldats-colons, menakely de seigneurs et d'hommes libres à l'est et au sud de l'Imerina, au menabe, domaine royal du souverain dans le Nord où sont installés des groupes claniques homogènes. L'Amoronkay constitue un puzzle de petites seigneuries formées de villages d'andriana, de hova et d'andevo.
L'Amoronkay a fait l'objet vingtaine d'années avant l'étude géographique d'une enquête socio-économique portant sur l'opération de développement agricole qui l'a concernée, enquête réalisée par l'économiste J. Charnes, 1973.

- (13) Dème : terme emprunté à George Murdock (1949, *Social Structure*, pp 62-63) pour désigner les foko merina, communautés territoriales endogames formées sur la base de la parenté. Ce sont des groupes de parenté bilatérale et d'inter-mariage, segments de groupes plus larges eux-mêmes inclus dans l'un des six districts de l'Imerina formant ainsi l'organisation socio-territoriale attribuée à Andrianampoinimerina. Le mot "dème" a été emprunté par Murdock à la Grèce attique pour désigner des communautés locales endogames qui ne sont pas segmentées en groupes consanguins unilinéaires.
- (14) Mpaka fo, mpaka ra, litt. preneur de coeur, preneur de sang. croyance selon laquelle les Européens (mais aussi les riches Malgaches qui vivent comme des Européens) s'emparent, de nuit de préférence, des enfants pour dévorer leur coeur et boire leur sang, coeur et sang étant source de pouvoir ; c'est ce qui explique que les Européens ont les biens et les pouvoirs que n'ont pas les Malgaches (Bloch, 1971, pp. 31-32).
- (15) Lova tsy mifindra, l'héritage qui n'est pas dispersé, coutume impliquant le mariage entre parents (havana) cité par Grandidier (1892, II, *Ethnographie* pp 317 et 330 sq) et Gustave Julien (1908, *Institutions politiques et sociales de Madagascar*, p. 306)

RÉFÉRENCES

- ANDRIAMANJATO Richard, 1957, *Le tsiny et le tody dans le passé malgache*, Paris, Présence africaine.
- BLOCH Maurice, 1971, *Placing the Dead. Tombs, Ancestral Villages and Kindship Organization in Madagascar*, London and New York, Seminar Press.
- BOITEAU P., 1958, *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Paris, Ed. Sociales.
- CHARMES Jacques, 1973, *Les effets d'une action de vulgarisation dans une communauté villageoise en déstructuration : l'opération productivité-riz et le projet "Tanety" de mise en valeur des collines à Antanimasaka (Majankandriana)*, ORSTOM, Centre de Tananarive, Madagascar, 3 t. multigr.
- 1973, La monographie villageoise comme démarche totalisante : application à la paysannerie des hauts-plateaux malgaches, *Revue Tiers-Monde*, t. XIV, n°55, juillet-septembre 1973, pp. 639-652.
- 1973, *Les blocages socio-culturels au développement en tant que manifestations de rapports de domination*, ORSTOM, Centre de Tananarive, multigr.
- 1973, *Théorie et pratique de la vulgarisation agricole*, ORSTOM, Centre de Tananarive, multigr.
- CHEVALIER Louis, 1952, *Madagascar, population et ressources*, Paris, PUF, Cahiers de l'INED.
- CONDOMINAS Georges, 1960, *Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina*, Paris, Berger-Levrault, L'Homme d'Outre-Mer.
- DELIVRE A., 1974, *Interprétation d'une tradition orale. L'histoire des rois d'Imerina*, Paris, Klincksieck.
- DESCHAMPS H., 1947, *Madagascar, Comores, Terres australes*, Paris, Berger-Levrault.
- 1961, *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault.
- GAUTIER E.F., 1902, *Madagascar, Essai de géographie physique*, Paris, Challamel.
- GENDARME René, 1960, *L'économie de Madagascar. Diagnostic et perspectives de développement*, Paris, éditions Cujas.
- GRANDIDIER A. et G., 1892, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, Paris, Imprimerie Nationale.
- ISNARD H., 1954, *Les bases géographiques de la monarchie hova, Eventail de l'histoire vivante, hommage à Lucien Fèbvre*, Paris, A. Colin.
- 1955, *Madagascar*, Paris, Armand Colin.
- JULIEN Gustave, 1908, *Institutions politiques et sociales de Madagascar*, Paris, Librairie orientale et américaine Guilmoto, 2 vol.
- Malgache qui es-tu ?*, Exposition du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, Neuchâtel, 1973.

- MOLET Louis, 1977, *La foi malgache, cosmogonie, théologie et anthropologie (Imerina)*, Paris, ORSTOM, thèse pour le doctorat d'Etat en théologie, Université de Strasbourg, multigr.
- OTTINO Paul, 1963, *Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky*, Paris, Berger-Levrault, "L'homme d'outre-mer".
- 1965, Notables et paysans sans terre de l'Anony (Lac Alaotra), *Cahiers de l'ISEA*, N° 160, V; 8, avril 1965.
- RAISON J.-P., 1984 - *Les Hautes Terres de Madagascar. Enracinement et mobilité des sociétés rurales*. Paris, Karthala, 3 vol., 660 et 614 p.
- RAISON-JOURDE Fr., (Etudes réunies et présentées par), 1983, *Les souverains de Madagascar*, Paris, Karthala.
- 1991, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle : invention d'une identité chrétienne et construction de l'Etat (1780-1880)*, Paris, Karthala.
- RAKOTO-RAMIARANTSOA Hervé, 1995, *Chair de la terre, oeil de l'eau... Paysanneries et recomposition de campagnes en Inerina (Madagascar)*, Paris, ORSTOM Editions, coll. A travers champs.
- RANDRIANARISOA Pierre, 1952, *Madagascar et les croyances et coutumes malgaches*, Paris, Association nationale des écrivains de la mer et de l'outre-mer.
- RAZAFINDRAKO Mireille, 1996, L'impact de la politique de change sur le commerce extérieur. Une comparaison entre Madagascar et Maurice, *Economies et sociétés*, "Change, compétition et répartition des rôles entre monnaies", n°1, Grenoble, PUG, pp. 221-246.
- ROBEQUAIN C., 1958 - *Madagascar et les bases dispersées de l'Union française*. Paris, PUF.
- RUSILLON H., 1933, *Un petit continent : Madagascar*. Paris, Société des Missions Evangéliques.
- VERIN Pierre, 1990, *Madagascar*, Paris, Karthala.
- WURTZ Jacqueline, 1973, *Structures foncières et rapports sociaux dans la plaine de Tananarive*, Thèse pour le doctorat de III^e cycle, Paris, ORSTOM, multigr., 2 vol.

2

ANJOUAN, POPULATION et RESSOURCES

“Il n'est ni richesse ni force que d'hommes”

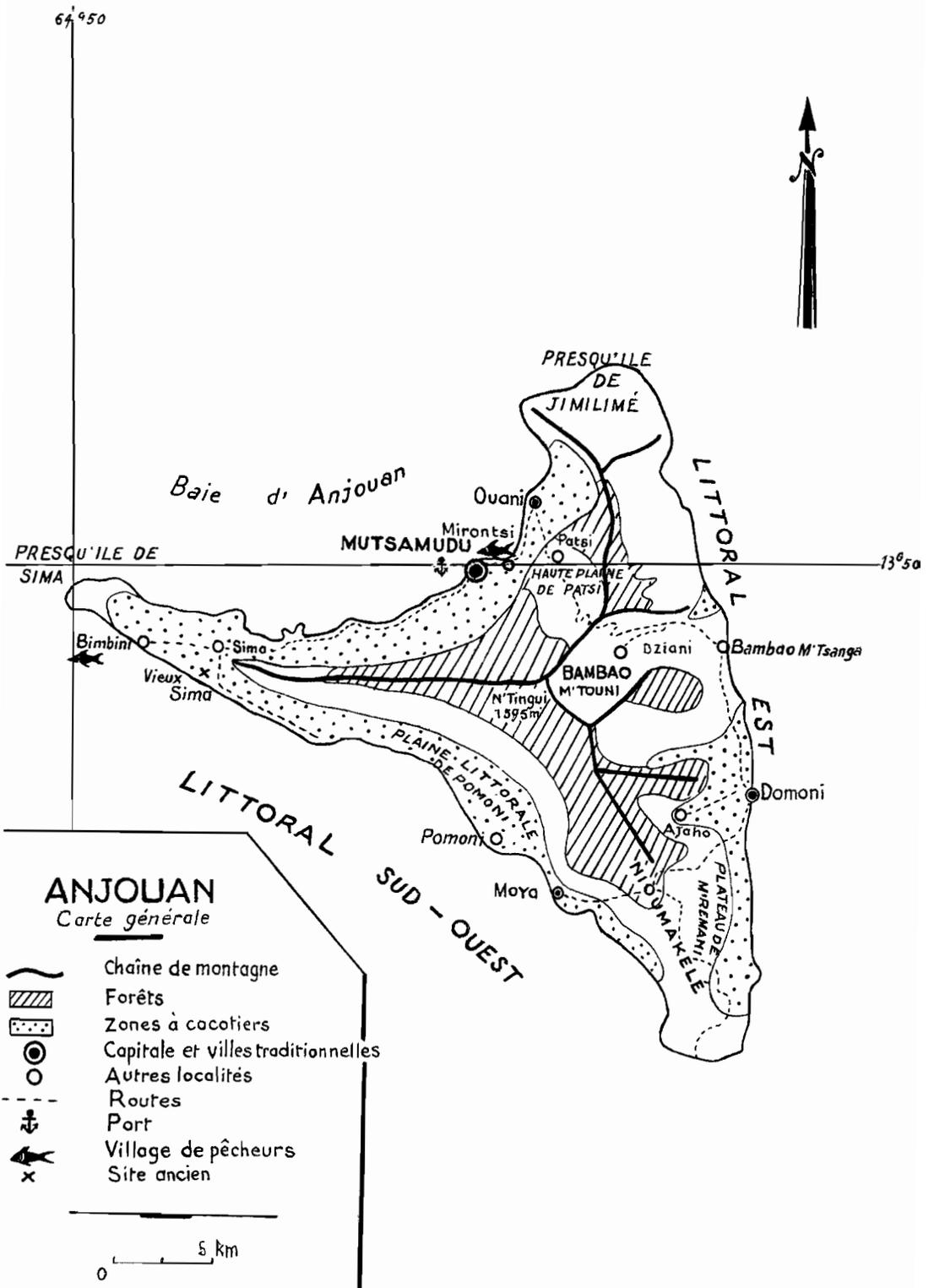
Jean BODIN, *La République*.

Anjouan est l'une des quatre îles qui constituent l'archipel des Comores, située dans le Canal de Mozambique, à mi-chemin de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique.

D'origine volcanique, au sol riche mais au relief très abrupt limitant sévèrement l'espace agricole, baignant dans un climat tropical chaud et pluvieux, elle offre à l'homme une gamme de ressources végétales, surtout tirées des arbres fruitiers : cocotier, bananier, manguiier, arbre à pain, jacquier. Elle supporte aussi un éventail de cultures vivrières : manioc, ambrevade, patate douce, riz et si le relief ne permet, faute de pâturages étendus, qu'un élevage médiocre de bovins et caprins, la mer est poissonneuse mais les techniques rudimentaires et les habitudes culturelles empêchent semble-t-il les hommes d'en tirer tout le parti qu'ils pourraient.

La population est très nombreuse. Les traits anthropologiques les plus couramment consignés donnent à penser dès l'abord que le fond de la population est d'origine africaine. La langue parlée à Anjouan comme dans les autres îles des Comores est parente du swahili. Parallèlement cohabitent des gens aux traits différents dénotant une origine asiatique.

Les traditions orales attestent l'installation d'Arabes et de Chiraziens avant le XV^e siècle, qui introduisirent l'Islam aux Comores. Elles indiquent aussi année après année l'arrivée d'immigrants arabes, zanzibarites, yéménites, irakiens venus s'établir dans les îles où ils occupaient les fonctions de roi ou de ministre. C'est parmi eux que se déclaraient les sages et les lettrés, pieux Musulmans. Il s'est ainsi constitué une classe noble détenant la puissance politique et religieuse, la terre, la culture, la science et les arts et habitant dans les cités de pierre aux rues tortueuses entourées de remparts. Il y en a ainsi quatre à Anjouan : Domoni, Mutsamudu, Ouani, Moya. Cette classe noble s'est perpétuée jusqu'à nos jours.



Anjouan, carte générale.

La vie économique de cette classe reposait sur les profits du commerce par *boutres* à la faveur de la mousson entre la côte d’Afrique et les rivages de l’Inde, et pour la subsistance, les constructions, l’exercice des fonctions domestiques, sur le travail d’une main d’oeuvre servile amenée d’Afrique. Cette main d’oeuvre habitait des paillotes, soit dans la cité dans un quartier *intra muros* ou dans des “faubourgs”, hors des murs, soit sur les terres des propriétaires nobles, près des cultures. La morphologie actuelle de l’habitat présente encore de telles dichotomies.

La colonisation européenne atteignit les Comores dès le XVI^e siècle, les Portugais édifiant un fort pour commander la baie d’Anjouan, au dessus de la ville de Mutsamudu. Le commerce avec l’Inde qui faisait la richesse de l’Archipel périclita peu à peu victime de la réorganisation du trafic opérée par les colonisations successives portugaise, hollandaise, française, anglaise d’Inde en Europe à travers les Mascareignes et le Cap de Bonne-Espérance

A partir du XIX^e siècle, l’interdiction de la traite des esclaves, pourchassée par les puissances navales anglaise et française fut une nouvelle source d’appauvrissement : les princes comoriens ne purent ou ne surent négocier comme le souverain malgache voisin le roi merina Radama Ier, une renonciation avantageuse à la traite.

Des aventuriers vinrent au cours des âges se fixer aux Comores. Au milieu du XIX^e siècle l’un d’eux créa avec de la main d’oeuvre servile une plantation à Pomoni, dans la plaine littorale au sud-ouest de l’île. Un peu plus tard, le roi Abdallah III, l’avant-dernier sultan d’Anjouan, se lança dans les cultures coloniales de spéculation et créa, avec de la main d’oeuvre servile, une plantation de canne à sucre sur la côte est à Bambao Mtsanga. Une mauvaise gestion, de mauvais conseils, peut-être une crise de la canne à sucre à la fin du siècle dernier, ruinèrent le souverain que des sociétés européennes s’offrirent à dégager de ce mauvais pas en reprenant le domaine. Avec un sol riche, un climat chaud et humide, une main d’oeuvre servile assez abondante, l’île favorisait les cultures industrielles et était mûre pour la colonisation des firmes. Cette nouvelle forme d’économie intéressant une population qui, mis à part quelques petits groupements urbains, reste essentiellement rurale s’est perpétuée jusque dans les dernières décennies.

UN TERRITOIRE D’OUTRE-MER

Les Comores formaient dans l’empire colonial français un petit Territoire doté dans chaque île d’un administrateur (appelé résident par les habitants), coiffé par un administrateur supérieur résidant à Dzaoudzi ancienne station de la Marine au large de Mayotte, et placée sous la dépendance du gouvernement général de Madagascar. Depuis 1946, il y avait en outre une assemblée représentative élue, distincte de son homologue malgache, un député à l’Assemblée nationale de Paris, l’inamovible Saïd Mohamed Cheik et un sénateur qui était, lors de mon séjour, le Domonien Ahmed Abdallah futur

président de la République des Comores. Depuis la promulgation de la loi-cadre organisant l'autonomie interne des territoires d'outre-mer (1956) et l'option constitutionnelle en faveur du maintien de ce statut (1958), l'on avait transformé l'administrateur supérieur en Haut-Commissaire et on l'avait flanqué d'un conseil des ministres qu'il présidait assisté de l'un d'eux le Mutsamudien Mohamed Ahmed avec le titre de Vice-Président. Le statut des Comores devait évoluer progressivement vers l'indépendance mais dès 1960 l'on eut affaire à un condominium *de facto* franco-comorien qui laissait dans la pyramide administrative l'étage des adjoints, gouverneurs, commis, écrivains-interprètes débrouiller les affaires comoriennes, évitant aux administrateurs *mzungu* (européens, blancs) de s'y engluer et de se mêler de ce qui, selon la loi musulmane, ne les regardait pas ⁽¹⁾. C'était ce qu'on appelait dans la doctrine de l'administration coloniale française "l'administration directe" ! qu'on opposait en théorie à l'*Indirect Rule* britannique érigé (selon les Français) en principe d'administration par un gouverneur du Nigeria Lord Lugard (si tant est que des Britanniques aient eu le goût d'ériger quelque chose en principe).

Concrètement, la représentation politique (député, sénateur, vice-président promu bientôt président) jouait les arbitres, intervenant en appel des décisions de l'administration comorienne, s'interposant éventuellement entre celle-ci et l'administration *mzungu*, faisant jouer au besoin ses relations parisiennes pour calmer le jeu ou inciter cette dernière à la modération. La représentation que se faisait la population anjouanaise de la hiérarchie administrative était sans ambiguïté : pour elle, il y avait deux résidents à Anjouan : le *ndzuwani* (l'adjoint comorien) et le *mzungu* (l'administrateur européen) avec seulement une légère subordination de l'un à l'autre marquée principalement par le site élevé de la Résidence, belle villa installée sur le plateau, au-dessus de Mutsamudu le chef-lieu de l'île, dominant du regard la panoramique baie d'Anjouan et surplombant les bureaux de l'Administration, un peu plus bas le fort portugais et plus bas encore, la cité.

Mais ce n'était là que la superstructure de la société anjouanaise. Les forces essentielles étaient constituées au premier chef par l'encadrement économique de l'Archipel, plantations coloniales et négoce indien. Par la bourgeoisie citadine descendante des aristocraties fondatrices qui détenaient la terre (du moins ce que les plantations n'avaient pas absorbé), une relative richesse (par rapport au dénuement des *wamatsa*) et l'idéologie (la maîtrise d'une religion prégnante comme l'Islam et de son enseignement). Enfin, par la grande masse paysanne de ces *wamatsa* (cultivateurs) vivant dans les villages ou les faubourgs des cités : salariés de plantations, métayers de propriétaires fonciers ou domestiques des familles aristocratiques ou bourgeoises, originaires d'avant l'arrivée des Arabes ou descendants d'esclaves (*wadzaliya*).

On a vu comment, par le découplage du *Cirkali* (l'Administration) entre ses niveaux *mzungu* et *ndzuwani*, la cité héritière des États des siècles passés conservait son autonomie, ne gardant en dehors des nécessaires rapports professionnels de bureau que le strict minimum de relations sociales, d'ailleurs fort cordiales, formalisées par les "sirops d'honneur" et autres cérémonies de grands mariages auxquels les principaux

mzungu se trouvaient invités. Une absence de relations entre la bourgeoisie de la cité et la petite colonie des fonctionnaires du plateau d'ailleurs facilitée par la séparation *de facto* des espaces où les uns et les autres évoluaient : je devais être à peu près le seul Européen à parcourir régulièrement la cité alors que dépourvu la plupart du temps de voiture, je n'allais sur le plateau qu'occasionnellement.

Les relations entre l'Administration et les firmes de plantation étaient ostensiblement assez étroites quoique la première tienne les secondes pour des agents indociles et incommodes et que celles-ci considèrent celle-là comme parasitaire et inutile : il y avait dans ces relations quelque chose de ce qui devait exister entre l'autorité royale des derniers Mérovingiens et les Maires du Palais. Les directeurs de la Société coloniale de Bambao devaient bien venir voir à Mutsamudu l'Administrateur de temps en temps, je suppose, mais il est avéré qu'il fut un temps pas si lointain où ce dernier allant à Domoni, l'ancienne capitale, et traversant de ce fait les domaines de la Bambao allait, disons saluer au passage le directeur de la Société en sa royale demeure qui n'était autre d'ailleurs que l'ancien palais du Sultan à Bambao Mtsanga. Toute-puissance de fait, sans doute, étayée par de petites et grandes entrées au ministère parisien, rue Oudinot contre mini-puissance de droit naturellement soumise aux inévitables injonctions administratives, émanant de ladite Rue, du "Département" et de ses directeurs. On ne s'étonnera donc pas qu'en les temps troublés de 1942 au moment où le gouverneur général vichyssois de Madagascar allait céder la place à un Haut-Commissaire gaulliste, la concession *a tempore* des sociétés de plantation se soit trouvée, à une date indéterminée, transformée en une bonne et solide propriété de droit civil, nantie des droits souverains du propriétaire français d'*usus, fructus, abusus*. Mais l'on peut, à mon avis, assez facilement s'expliquer aussi qu'en 1953, les mêmes sociétés se soient, par un souci sans doute humanitaire (?) et à l'instigation de l'Administration, défaites de terres au profit de pauvres villages des Hauts d'Anjouan qui en étaient dépourvus.

N'exagérons rien. La "réforme agraire de 1949-1953" constitua en réserves foncières pour les villages des Hauts des terres qui, haute altitude, fortes pentes et érosion inévitable lorsque mises en culture "ne valaient rien". Les sociétés gardèrent leurs terres utiles et inutiles de plaines et de collines. Toutefois, la réforme fut ailleurs : libérer des routes et des villages entiers de l'emprise de la Société, interdire à ses milices d'y faire la police, substituer à un ordre privé forcément arbitraire parce que favorable aux intérêts de la firme un ordre public censé garantir un minimum de liberté.

La "faim de terres" apparemment imputable à la colonisation était, avec la "démographie galopante" déduite d'une première enquête démographique datant de 1958 au nombre des premières questions soumises à mes interrogations.

DIFFICULTÉS ET PROMESSES D'UNE ENQUÊTE

J'étais venu aux Comores exécuter une convention ethno-sociologique conclue entre l'ORSTOM, Institut de recherche scientifique et le ministère qui avait en charge

les Territoires d'Outre-Mer. A la suite de la Constitution française de 1958, ces Territoires n'étaient plus qu'au nombre de cinq ⁽²⁾ et un effort d'investissement particulier y était consenti. Outre la construction de routes, de pistes d'atterrissage, d'écoles, de dispensaires, était entreprise une batterie d'enquêtes et d'expérimentations sur la démographie, la comptabilité nationale, l'alimentation et les budgets des familles, l'amélioration de l'agriculture.

Me concernant, l'idée avait germé quelque part entre Paris et Dzaoudzi qu'il y avait des enseignements à tirer de l'existence ponctuelle de petites associations de producteurs, à Mayotte principalement. A l'orée des indépendances africaines nouvellement acquises ou à acquérir, nourri d'expériences menées en Inde ou en Amérique latine, on entraînait dans une décennie d'animation rurale, de développement communautaire et d'investissement-travail. Nurkse s'ingéniait à montrer comment sortir du cycle de la pauvreté et Henri Desroches, apôtre des coopératives, explorait la métamorphose familiale. Dans les décennies suivantes, fort des désillusions enregistrées et suite à la sécheresse et à la famine dans le Sahel, on privilégiera les "approches sectorielles", les ONG (organisations non gouvernementales), l'aide alimentaire et le secours humanitaire.

Pour ma part, il s'agissait modestement d'étudier les conditions sociologiques d'apparition et de développement de coopératives et l'on m'avait à cette fin pourvu en guise de programme d'un catalogue d'études anthropologiques à entreprendre. Or je n'étais qu'un élève-chercheur qui n'avait aucune idée du dispositif de recherches dans lequel il se trouvait inséré (je ne sais si l'on en avait davantage idée au Siècle) pour lequel la visite de courtoisie à l'administrateur supérieur Haut-Commissaire n'en apprit pas davantage, ce qui eut pour conséquence, peut-être non prévue par les autorités qui m'avaient mandaté, que dans mon ignorance je considérai les Comores comme une *tabula rasa* où j'étudierai ce qui me semblerait le plus utile.

Comme dans l'Administration chacun doit occuper une place hiérarchiquement déterminée et qu'il n'y avait pas aux Comores de secteur administratif de la recherche, on avait confié le suivi de mes activités à l'ingénieur du service de l'agriculture qui, avec beaucoup d'attention et de soin, guida mes premiers pas dans l'Archipel, me fit part de ses préoccupations de paysan et d'agronome dans un pays surpeuplé aux techniques rudimentaires où la terre manquait et pourvut aux moyens de déplacement que je n'avais pas pour aller dans l'ouest d'Anjouan, à Sima ou dans le sud, à Nioumakélé. En outre, l'Administrateur et l'Adjoint (le résident *mzungu* et le résident *ndzuwani*) avaient recommandé un élève comorien des grandes classes des lycées de Tananarive qui fut, durant les trois mois de ses vacances scolaires, un guide, un introducteur et un informateur remarquables que je retrouvai avec plaisir et profit aux vacances suivantes et auquel l'étude sociologique d'Anjouan doit beaucoup ; en revanche, je me rends compte à présent de ce que je lui ai inversement apporté (à lui mais aussi au *hirim*, à ceux de sa classe d'âge) concernant l'approche des problèmes économiques comoriens, la question agraire, le rôle des firmes, la place du commerce d'exportation des produits que la terminologie de l'administration économique outre-mer appelait "riches" parce que, par

opposition aux cultures vivrières, de rapport monétaire (coprah, vanille, girofle, plantes à parfums).

Comme nous allions le plus souvent à pied (il y avait à Anjouan tout un réseau de sentiers desservant les villages à travers la montagne, admirablement accessible et entretenu par les villageois parce qu'incessamment parcouru par des femmes transportant des charges ou des hommes tenant du bétail en laisse broutant alentour) nous bavardions sans cesse et c'est ainsi que nous parlâmes de la famille, de la religion, de la hiérarchie et des classes sociales, de la tradition et de la modernité, de la jeunesse et des rapports avec les Anciens. Ces expéditions pédestres facilitaient à tout propos l'observation. Elles eurent aussi l'avantage de distinguer le chercheur du commun des *mzungu* automobilistes et de créer, à mon insu, une sorte de connivence avec la très large majorité de la population qui allait naturellement à pied.

Un autre élément positif pour la recherche fut la collaboration avec le BDPA engagé dans une opération de développement des techniques agricoles à Nioumakélé⁽³⁾. En relation suivie avec le service de l'agriculture à Anjouan, le chef de cette opération était un bon connaisseur des problèmes agricoles et humains des Comores et j'acquis auprès de ses agents et des agriculteurs en relation avec eux une connaissance de base des systèmes de culture qui me permit par la suite d'effectuer des comparaisons avec les autres régions de l'île et d'en dégager des éléments pour une typologie des principales zones.

ANJOUAN : UN UNIVERS DOMINÉ

Premières réalités

Dans l'énoncé d'une problématique "population/ressources" vers laquelle le néo-phyte économiste frotté d'anthropologie que j'étais se trouvait irrésistiblement entraîné, tant du fait des préoccupations des praticiens (administratifs ou agriculteurs) que de l'opinion publique (notables comoriens, *wamatsa* interviewés, informateurs), deux facteurs premiers se dégageaient, la pression démographique et le manque de terre.

1. La pression démographique

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 229 habitants au kilomètre carré de terres cultivables, taux d'accroissement naturel supérieur à 3% par an impliquant le doublement de la population en 22 ans⁽⁴⁾.

C'est parce que c'est à Anjouan que la pression démographique était, des Comores, la plus forte que j'avais finalement choisi d'étudier cette île de façon privilégiée bien qu'elle ne soit pas la plus peuplée de l'archipel, cette dernière étant Ngazidja, la Grande-Comore mais elle avait déjà une densité remarquable⁽⁵⁾.

Nioumakélé, presqu'île au sud d'Anjouan était décrite dans la littérature agricole et administrative que j'avais pu consulter comme placée dans une situation explosive du fait de la densité de la

population et du manque de terre. Les deux villages du groupe Hama, Tindini et Comoni, où opérait le BDPA avaient sur leur terroir une densité de 500 habitants au km² mais la moitié seulement de ce terroir était cultivé (érosion, épuisement des sols).

La littérature concernant la population d'Anjouan montre une évolution ascendante à peu près régulière depuis le début du siècle et son doublement de 1930-35 à 1958. Compte-tenu du niveau rudimentaire des techniques de production et de la faiblesse du niveau de vie, on peut approximativement fixer à 1940-45 la rupture de l'équilibre démographique, rupture suffisante pour motiver l'Administration à obliger les toutes-puissantes Sociétés de plantation à rétrocéder des terres aux villages qui en avaient le plus besoin : c'est en 1947 que la commission, qui élaborera la réforme de 1949-53, va se mettre à travailler.

Un autre indice de la rupture me paraît résider dans la désaliénation des territoires villageois des domaines des firmes qui intervient en même temps que la réforme : si les Sociétés se laissent si facilement enlever le droit de police à l'intérieur des villages, c'est qu'elles n'ont plus à faire la chasse aux travailleurs, indice de rareté de la main d'oeuvre, et si cela est, c'est que la main d'oeuvre est devenue abondante, l'offre de travail plus grande que la demande et que la terre manque, par faire-valoir direct ou par travail salarié ou métayage sur les terres des autres.

2. La "faim" de terres

La consolidation en propriété privée des concessions des domaines des firmes de plantation qui intervient vers 1942 ne procède-t-il pas du sentiment des dirigeants de ces firmes qu'à plus ou moins long terme la pression sur la terre résultant de la rupture de l'équilibre démographique risque d'obliger à des cessions que le statut de propriété individuelle du code civil rendra plus difficile à la puissance publique d'imposer ?

Le domaine de l'État non affecté aux villages se composant de zones forestières montagneuses du massif central de l'île, impropres à la culture et occupant un quart de la surface, le reste se partage à peu près également entre les *villages* (les réserves foncières), les *propriétaires citadins non résidents* (propriété coranique traditionnelle), les *Sociétés* (propriété privée de droit français).

Cette situation qui, en 1960, résulte des remaniements agraires de 1949-53 est le legs d'une situation antérieure où colons et sociétés possédaient 26 000 ha sur une superficie de l'île de 42 000 ha soit 62%.

En 1960, les villages qui abritent 88% de la population détiennent seulement 26% de terres dans un pays montagneux où abondent, en dehors du massif forestier central, les terres incultivables (sommets abrupts, gorges, pointes rocailleuses et desséchées) et où la densité par terre cultivable atteint 229 habitants au km². Il en résulte un climat de revendications agraires créées par le manque de terre lié dans l'esprit des habitants à l'accaparement par les Sociétés et aux possessions foncières de la noblesse anjouanaise, d'où, en l'absence de toute solution, l'exaspération des conflits fonciers inter- et intra-villageois et une digestion insidieuse et progressive par les brûlis pour les cultures des zones forestières cultivables (notamment, dans les Hauts de Nioumakélé, la forêt de Moya).

Devant ces revendications, les firmes font "le gros dos", l'Administration se fait officiellement discrète (le "devoir de réserve"), les notables porte-paroles officiels de la population ont des propos directs et les représentants villageois sont véhéments.

Face au problème qui confronte une population villageoise au manque de terre en présence d'une Administration impavide, deux acteurs nouveaux se dévoilent, les firmes de plantation et les notables des cités, facteurs seconds mais essentiels de l'analyse socio-économique anjouanaise.

3. Des firmes coloniales

Au nombre de deux, ce sont la "Société Comores-Bambao" (S.C.B., ex société coloniale de Bambao - importance de conserver l'homophone des noms et les mêmes initiales lorsqu'on est obligé de changer le nom d'une firme ou d'un organisme - appelée familièrement *la Bambao*) et la "Société des plantations de Nioumakélé" (du nom de la presqu'île dans laquelle elle est en grande partie implantée, NMKL appelée communément *la Nioumakélé*).

Ces firmes sont spécialisées dans le sisal (pour la fabrication de fibres d'emballage, un concurrent du jute d'avant l'ère du nylon et autres plastiques) et les plantes à parfums. Ce sont ces dernières qui rapportent. Ces firmes sont liées (débouché, capitaux, actionnariat) au milieu des parfumeurs français de Paris et de Grasse. Ce sont des firmes industrielles : il faut traiter sur place la matière première ; c'est simple et mécanique pour le sisal : produire des fibres exportables ; complexe et chimique pour les plantes à parfum : extraire des fleurs cueillies une base de parfum, pommade au demeurant nauséabonde qui, exportée servira à la fabrication des arômes mis au point par les parfumeurs. Cela veut dire cuves, alambics, laboratoires, énergie : la Bambao aura, outre des groupes électrogènes, deux petites centrales hydroélectriques (à Tatinga pour l'usine de Bambao Mtsanga et à Lingoni pour celle de Pomoni).

La *Bambao* est organisée de façon centralisée, administrative, hiérarchique : au siège comorien, à Bambao Mtsanga sur la côte est d'Anjouan obéissent différents "domaines" chacun pourvu d'un directeur : Bambao, Dziani, Patsi, Pomoni, Vassi (une mosaïque de parcelles morcelées dans l'ouest d'Anjouan). Chaque domaine comporte plantations, garage, voire usine et centrale électrique, et une boutique pour l'approvisionnement rudimentaire des travailleurs : vestige de l'exploitation coloniale, mélange d'économie de traite et de paternalisme ouvrier dont l'objectif a pu être par un règlement en nature de la rétribution du travail de minimiser pour la firme la sortie du numéraire *i.e.* une économie de grippe-sous que l'on retrouvera aux pires années du Congo des Compagnies concessionnaires.

Outre un comptoir commercial à Mutsamudu (Anjouan), la *Bambao* a des domaines à Mayotte et à la Grande-Comore.

La *Nioumakélé*, en revanche, a une organisation toute en nuances. D'abord, il y a une séparation entre l'activité commerciale (import-export, collecte-redistribution de produits) dévolue à une "Société commerciale d'Ajaho" (du nom du siège anjouanais de la Nioumakélé en arrière de Domoni) et les plantations industrielles de la Nioumakélé. Ensuite, la firme, plus petite que la *Bambao* et concentrée sur le sud de l'île, a une palette de produits plus nombreux : à côté du sisal et des plantes à parfum dont l'éventail est lui-même plus large (ylang-ylang, vétiver, jasmin, bigaradier ou orange amère), la firme s'intéresse à la collecte de divers produits. Enfin en dépit d'une organisation domaniale imitée de la *Bambao* les rapports de production sont complexes mêlant le salariat, le métayage et la concession avec achat de récolte qui *attisent au niveau des villages des intérêts contradictoires*.

L'enquête auprès des deux firmes fut délicate, indirecte et par morceaux assemblés peu à peu à la manière d'un puzzle, objet de préoccupation d'un bout à l'autre de mon séjour. Le premier rapport rédigé et ronéotypé ⁽⁶⁾ envoyé au Haut-Commissariat à Dzaoudzi qui évoquait le rôle de ces deux firmes dans le système de production anjouanais suscita, l'année suivante une prise de position incroyable du Conseil du Gouvernement des Comores réaffirmant le rôle irremplaçable des Sociétés dans l'économie et le développement de l'Archipel, sous les regards goguenards de l'Administration et énigmatique des notabilités comoriennes qui supputaient peut-être quelle succession donner aux orgueilleuses firmes exploiteuses héritières de la colonisation.

4. Des notables féodaux

Ce fut, au départ, une catégorie perçue de façon très disparate : représentants politiques, fonctionnaires comoriens, jeunes des cérémonies de la vie sociale en ville (ex. mariages), lettrés, anciens, personnages religieux de la cité.

Par la suite et notamment lors des visites et enquêtes effectuées dans les villages de l'ouest d'Anjouan se dégagèrent une catégorie de propriétaires terriens originaires de la cité et absenteïstes faisant cultiver leurs terres et garder leur bétail par des cultivateurs (*wamatsa*) qu'ils rémunéraient avec une partie de la récolte ou du croît du cheptel.

Puis un regard plus acéré porté sur la cité et les propos explicatifs de mes compagnons de tournées permirent de distinguer, d'abord, la ville *intra muros* construite en pierres de lave et chaux, des faubourgs *extra-muros* édifiés en torchis ou faits de paillotes, ensuite, à l'intérieur de la cité, un quartier aristocratique composé de hautes maisons autour de *Pangahari* la place publique, du palais du sultan, de la mosquée du Vendredi et du bazar (marché) en bord de mer et à l'embouchure de la rivière, quartier distinct de deux autres quartiers également "dans les murs" mais de plus humble facture à côté ou en arrière du quartier noble.

En outre, les propos unanimes des informateurs qualifièrent socialement ces quartiers et faubourgs : quartiers des nobles (*kabayila*), des non nobles (en arrière), des pêcheurs (à côté en bord de mer), faubourgs peuplés de descendants d'esclaves (*wadzaliya*), ce qui nous entraînait dans la stratification sociale de l'île.

Enfin, se fit un recoupement entre ces perceptions distinctes, identifiant les habitants *intra muros* de la cité avec les propriétaires terriens de la baie d'Anjouan et les familles des notables d'origine mutsamudienne (je dis familles et non notables eux-mêmes parce qu'un certain nombre d'entre eux dont le Président s'était fait bâtir des villas hors des murs et à l'écart des faubourgs de *wadzaliya*).

Possédants de droit musulman traditionnel de l'espace comorien non aliéné aux firmes européennes, apparentés aux chefs traditionnels historiques de l'île, détenant par le biais des mosquées, des *cheikhats* des confréries et des plus savants des maîtres coraniques le support religieux du pouvoir politique, maîtrisant largement et excellentement pour certains la langue d'accès à la modernité, cette bourgeoisie urbaine constituait le relais obligé dans les rapports entre la société anjouanaise composée à 80% de *wamatsa* (cultivateurs) ou assimilés et l'extérieur représenté par les pouvoirs politiques et économiques dont dépendait le sort de l'archipel.

Une typologie socio-économique régionale.

Ayant dépassé dans l'analyse le stade des facteurs premiers, les acteurs essentiels repérés (même si tout ce que j'en ai dit était, au point où j'en étais de la recherche, aussi peu élaboré que possible) venait le moment d'aller plus avant et n'ayant ni le goût de s'engager dans des voies classiques (une monographie géographique, sociologique ou économique) ni le sentiment, à cause de la problématique encore nébuleuse qui se profilait, que c'était cela qu'il fallait faire, l'idée cartésienne s'imposa que pour résoudre la difficulté représentée par l'inconnue socio-économique anjouanaise, il fallait la diviser en difficultés plus petites.

Comme j'avais à ma disposition un informateur-enquêteur et que je ne savais quoi en faire, comme je ne savais pas quel travail lui donner et que réduit à moi-même je ne faisais que contempler le paysage (j'allai ainsi un beau dimanche à pied de Mutsamudu à Pomoni, aller-retour en huit heures à la découverte au gré des sentiers, passant un col de 600 mètres d'altitude -c'est la carte de l'IGN qui me le dit ! - à l'aller et au retour), je résolus de partir avec lui faire des tournées de villages et d'esquisser des sortes de monographies de leur situation économique : y-a-t-il du travail, qui emploie, combien sont-ils payés, quelles sont les cultures vivrières, sont-ils approvisionnés en noix de coco (dans les Hauts, ce n'est pas évident), en poisson (on voyait la mer 500 m plus bas), ont-ils une école, un dispensaire...

Ce fut passionnant et pour le chercheur et pour le Comorien de la ville qui l'accompagnait et apprenait à connaître son pays. Chaque enquête apportait et perfectionnait le questionnaire (plutôt le guide de conversation). En outre, ce n'était pas tous les jours que ces pauvres gens étaient interrogés sur leur sort, c'était même la première fois que cela arrivait.

La tournée de villages était aussi un moyen d'aller au delà des données d'ensemble, des quantités globales, des moyennes statistiques. Un macro-économiste pensera au vu de ces dernières que m'attachant à procéder île par île je faisais dans la micro-économie : je ne le pense pas, tant l'archipel n'était qu'un agrégat de quatre îles disparates où le significatif se situait à leur niveau. Et lorsque vint un administrateur de l'INSEE confectionner les comptes économiques du Territoire je le vis procéder île par île et produit par produit et m'inspirant de sa démarche je n'eus pas trop de mal à fabriquer ma petite comptabilité nationale d'Anjouan ⁽⁷⁾.

En revanche, cet examen par le menu du différentiel menait à l'opposé de la démarche réductionniste de l'économiste qui rabote les aspérités et gomme les diversités pour disposer de données homogènes susceptibles de modélisation. Pour ma part je plongeai dans le qualitatif des pourquoi ? et des comment ? qui menait tout droit à l'anthropologie économique que je ne découvrirai véritablement que lors de mon séjour ultérieur au Congo (1963-1965) ⁽⁸⁾.

Les Comores signifiaient aussi au chercheur qu'une approche géographique était plus pertinente que tout autre pour saisir les réalités humaines de l'Archipel. C'est peut-être ici que je pris l'idée du *sens* de la recherche, que l'on pouvait bien toujours étudier n'importe quoi n'importe comment n'importe où mais que si l'on recherchait ce qui avait le plus de sens en un lieu donné tel outil, tel instrument, telle discipline convenait mieux que d'autres. J'ai toujours été étonné de constater combien cette idée au demeurant assez simple et de bon sens ait toujours été très méconnue par les initiateurs de programmes de recherches.

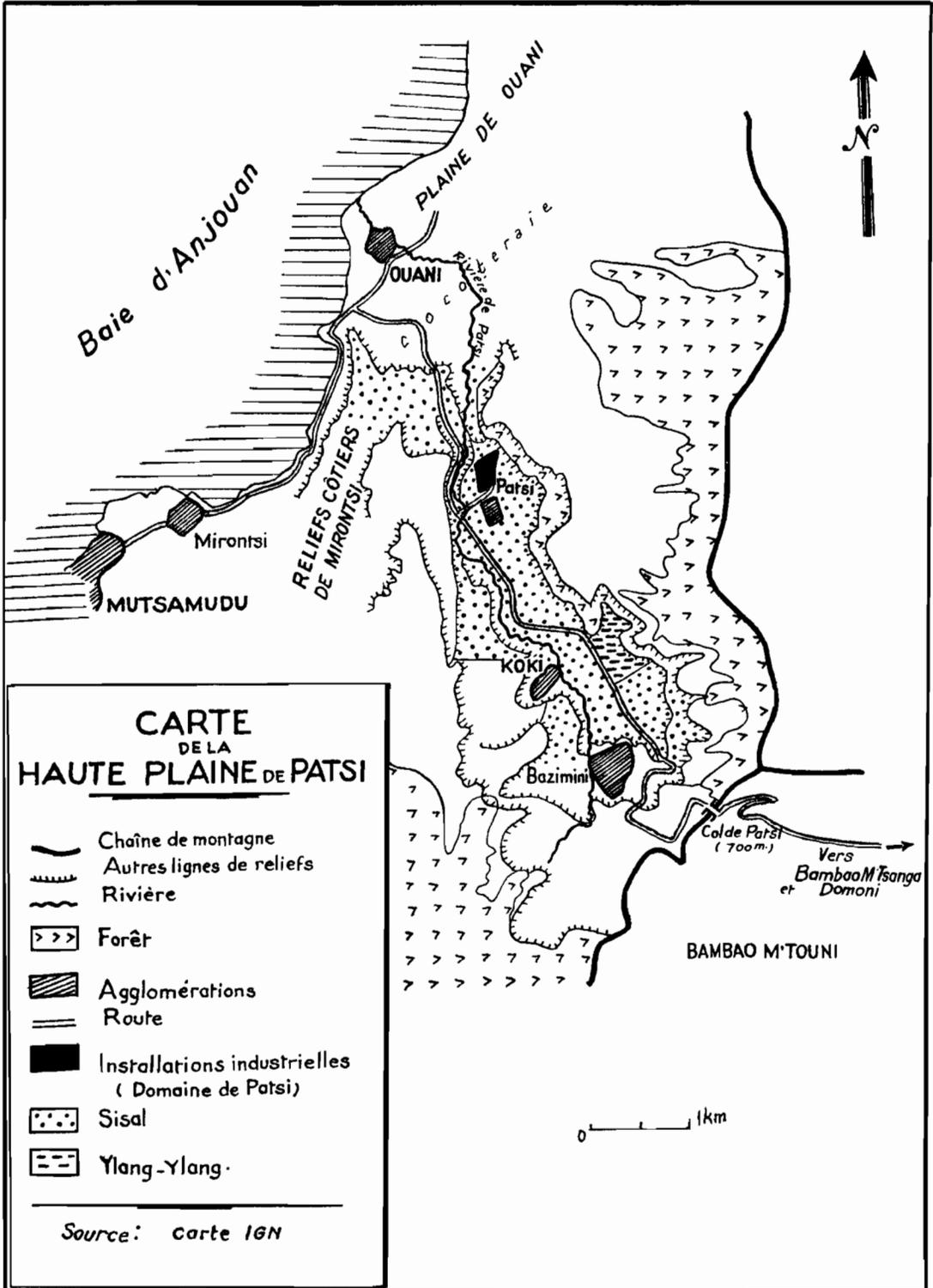
Après plusieurs mois de tournées occupées à la visite des villages se dégagèrent deux types : l'économie de firme de plantation identifiable au domaine de Patsi et l'économie féodale traditionnelle qu'illustrait l'ouest d'Anjouan. Nioumakélé où de gros villages avaient arraché à la firme possédante une large partie de son domaine pour la cantonner à la périphérie (le nord, Ajaho, l'ouest, Moya, la bordure est et l'extrême-sud) présentait un autre faciès.

1. Patsi ou l'économie domaniale.

Je m'attachai à la haute plaine de Patsi comme j'aurais pu aussi bien porter mes investigations sur le cirque de Bambao Mtouni, au centre, ou la plaine littorale de Pomoni, au sud-ouest : placé au sommet du col de Patsi qui permettait d'aller de l'ouest à l'est d'Anjouan, on embrassait du regard le domaine au centre, en amont et sur les pentes latérales les villages et les cultures vivrières, en aval l'usine de la firme, et plus loin encore la cité de Ouani dans son écrin de cocotiers et l'azur de la baie d'Anjouan. Mais Patsi était assez proche de Mutsamudu pour y accéder à pied (il y avait des sentiers de chèvres -et d'humains- qui permettaient de "shunter" le détour de Ouani) tandis que Bambao Mtouni était au delà du col (il fallait le descendre et le remonter, il était tout de même à 700 mètres d'altitude) et que Pomoni était encore plus loin (et il fallait passer une crête de 600 mètres) : j'allai tout de même une fois à pied de Mutsamudu à Nioumakélé (dans les Hauts, à M'Rémani) par Pomoni et Moya dans la journée mais j'étais si fourbu que pour remonter de la cité de Moya dans les Hauts, je n'eus pas la force de prendre les sentiers habituels qui coupaient au plus court et fis tous les lacets de la petite route qui de la cité rejoignait le plateau ; il faisait nuit lorsque je sortis de la forêt et j'atteignis M'Rémani par les sentiers que par habitude je connaissais bien ⁽⁹⁾.

Le domaine de Patsi avait été créé au milieu du XIX^e siècle par un médecin américain le docteur Wilson pour faire, grâce à de la main d'oeuvre servile, la culture de la canne à sucre sur une terre concédée par le sultan d'Anjouan. Mais à la suite de difficultés (fuite de la main d'oeuvre, crise du marché du sucre), il fut repris par la *Bambao* qui y fit dans les parties basses du sisal, sur une petite surface de pente de l'ylang-ylang et, en aval du seuil rocheux, dans la plaine de Ouani, l'exploitation de la cocoteraie. Dans cette haute plaine, les acteurs économiques étaient au nombre de deux, la firme et les cultivateurs des trois villages, le village d'entreprise près de l'usine, et deux autres en amont, en bordure du domaine. La cité toute proche de Ouani se disait spoliée par la firme qui avait accaparée tant les collines au sud plantées de sisal que la cocoteraie dans la plaine littorale au nord. On était en présence d'une *structure d'accaparement* dominant les activités de production et s'exprimant au niveau des cultivateurs *wamatsa* concernés par le double contrôle de la terre et de l'emploi par la firme possédante et exploiteuse ; facteurs au surplus élastiques pour celle-ci (elle disposait d'un stock de terres modulables et pouvait faire appel à d'autres travailleurs) et inélastiques pour ceux-là (qui avaient besoin de terres et/ou de salaires pour subsister).

Faible niveau de l'emploi, basse rémunération, recherche d'un emploi complémentaire problématique nécessitaient un recours indispensables aux cultures vivrières :



Carte de la haute plaine de Patsi.

Dans les cours attenantes aux maisons, au milieu d'un habitat en ordre serré se pressaient taro de montagne, tomates, aubergines, canne à sucre, manioc ; sur les premières pentes en amont du village manioc et riz de montagne.

Terre, emploi et salaire constituaient les pointes du triangle magique de la production à Anjouan. Les firmes mobilisaient une partie importante des meilleures terres pour y développer des spéculations qui n'assuraient dans les régions qu'elles contrôlaient qu'un emploi insuffisant rémunéré à un très bas niveau. D'où la série d'interrogations :

1°) les performances des cultures vivrières auraient-elles permis d'assurer sur les terres des firmes redistribuées aux *wamatsa* des niveaux d'emploi et de subsistance plus élevés que ceux dispensés par les firmes ?

2°) la productivité des cultures spéculatives étant supposée plus élevée que celle des cultures vivrières,

a) les coûts de production de ces cultures pourraient-ils supporter une plus forte rémunération du travail, et :

b) un choix pouvait-il être fait entre les spéculations -en l'occurrence entre le sisal et les plantes à parfum- quant à celles susceptibles de fournir à rémunération égale une quantité de travail supérieure par unité de surface, étant entendu qu'à Anjouan la terre était rare et l'emploi surabondant ?

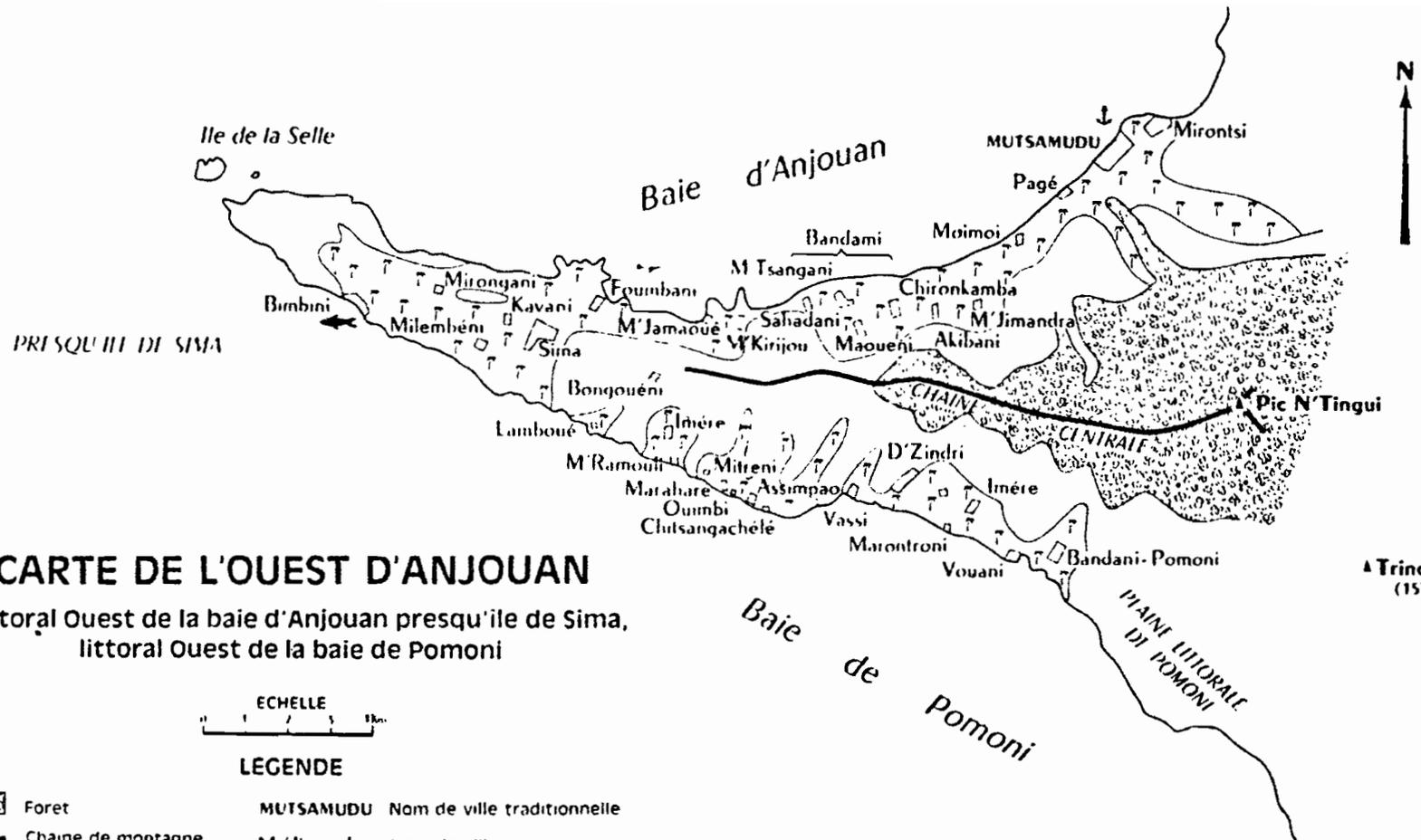
2. L'ouest d'Anjouan, une économie féodale.

A partir du Ntingui, point culminant de l'île, la chaîne centrale forme entre la baie d'Anjouan et la côte sud-ouest une bissectrice qui s'abaisse progressivement jusqu'à l'extrême-ouest, drapée de forêts du côté de ses parties les plus hautes, se résolvant en un large plateau de l'autre côté, vers l'ouest, site de l'ancienne cité chirazienne de Sima. Côté nord, la chaîne est séparée du littoral par un replat qui se termine sur la baie d'Anjouan par une falaise au pied de laquelle vient buter la mer. Côté sud, les torrents entaillent profondément le versant de la chaîne, déterminant sur le littoral une succession de petites plaines alluviales où viennent se nicher cocotiers et petits villages. C'est avec le massif central du Ntingui la région la plus arrosée d'Anjouan. C'est en outre sur les replats de la côte nord et le large plateau de Sima que se développe la cocoteraie parsemée de plus ou moins grosses agglomérations s'égrenant le long de la route qui va de Mutsamudu vers l'ouest.

Replat et plateau terminal favorisent le développement de l'agriculture traditionnelle avec un certain nombre de traits caractéristiques des systèmes de cultures à Anjouan :

L'étagement sur une même terre d'une gamme de plantes cultivées, cocotiers dominant l'ensemble puis girofliers et bananiers, en dessous, les grandes ambrevades, le manioc, les ambériques et les vohèmes, à quelques dizaines de centimètres du sol le riz piqueté de maïs, enfin courant à même la terre, la patate douce⁽¹⁰⁾.

L'entremêlement inextricable des cultures, seulement interrompu par les plantations de girofliers qui exigent de la lumière mais surtout dont le feuillage touffu crée des zones d'ombre peu pro-



CARTE DE L'OUEST D'ANJOUAN

Littoral Ouest de la baie d'Anjouan presqu'île de Sima,
littoral Ouest de la baie de Pomoni



LEGENDE

- | | | | |
|--|--------------------|--------------------|-----------------------------|
| | Foret | MUTSAMUDU | Nom de ville traditionnelle |
| | Chaîne de montagne | M 'Jimandra | Nom de village |
| | Point culminant | | Port de commerce |
| | Cocotiers | | Village de pecheurs |
| | Agglomerations | | |

pices aux autres cultures ; les vanillières avec leurs rangées de lianes et de tuteurs alignés, aux pieds buttés de terre, de coques de noix de coco cassées et d'herbe sèche pour conserver l'humidité rompent l'habituel entrelac des cultures.

Une agriculture pauvre en outil, qui n'utilise pas l'animal, qui effleure seulement la terre -par crainte de l'érosion sur des terres de forte pente et à fort ruissellement peut-être- mais n'épargne pas les soins cultureux, désherbage, sarclage, buttage.

Une division du travail entre les hommes et les femmes qui réserve aux premiers les très gros travaux (entretien des cocoteraies et cueillette des cocos, plantation des bananiers et des cultures de rapport : girofle, vanille) et l'élevage mais confie aux secondes, à l'ombre des cocotiers et des bananiers, la lourde tâche des cultures vivrières à ras du sol.

Enfin, une structure agraire projection au sol de la structure sociale traditionnelle inégalitaire, témoignage d'une perception sommaire de la société à travers un clivage en deux groupes, l'un urbain et propriétaire du sol, l'autre rural et chargé de le cultiver, avec la domination du premier sur le second.

Poussant par mes visites de villages l'analyse des conditions socio-économiques, j'aboutis à distinguer au sein de cette région trois zones distinctes : les petits villages à l'ouest de Mutsamudu fortement marqués par la prépondérance des propriétés citadines et le recours au métayage, une zone plus à l'ouest constituée par le plateau de Sima et les reliefs adoucis de l'extrémité de l'île, caractérisée par le transfert de propriétés citadines à des originaires, enfin le versant sud zone de coexistence entre d'une part propriétés citadines et propriétaires du cru, d'autre part entre propriété comorienne et propriétés de firme : nous nous trouvons dans une partie relativement moins peuplée où les villages des Hauts tendaient à descendre sur le littoral et où la proximité du grand domaine de firme de Pomoni créait un appel de main d'oeuvre.

a) Les petits villages à l'ouest de Mutsamudu n'avaient de terres que les réserves attribuées par l'Administration dans les parties hautes de la chaîne centrale à plus d'une heure de marche. Ils étaient en revanche environnés de propriétés citadines très morcelées entre les familles, cultivées en métayage par les villageois ou en faire-valoir direct par des gardiens et des travailleurs recrutés dans le sud de l'île, avec l'avantage pour les propriétaires urbains non présents, d'un meilleur contrôle de leurs terres par cette main d'oeuvre étrangère aux villages.

b) Plus à l'ouest, une place plus importante était faite aux propriétaires fonciers originaires de la région : moindre proximité de la ville, un paysage de collines plus favorable au déploiement de la cocoteraie, des plantations de girofliers, des cultures de riz, des vanillières, une évolution économique favorable au transfert, depuis une dizaine d'années *i.e.* depuis le début des années 50 à des originaires de la région, d'un certain nombre de propriétés foncières détenues auparavant par des citadins. La structure foncière faisait apparaître que propriétaires locaux et propriétaires de la ville se partageaient à parts égales la superficie de la région, que le nombre des propriétaires locaux était trois fois plus important que celui des propriétaires citadins mais que ce nombre (une quarantaine) était bien dérisoire par rapport à la population de la zone (5000 habitants soit un millier de ménages selon les définitions statistiques), qu'enfin si trois propriétaires citadins se partageaient plus de 500 hectares, un seul, originaire, s'en adjugeait 136, dans une île où la terre était dramatiquement rare.

c) Si à partir du village moderne de Sima on va droit au sud à travers la cocoteraie, on traverse le site ancien de la Sima chirazienne et l'on rejoint le littoral où alternent propriétés comoriennes

et propriétés de firme, propriétés citadines et propriétés locales et où domine la grande propriété, petits villages sur les crêtes côtières frangées de cocotiers ou au creux de minuscules plaines alluviales le long d'une plage de basalte noir comme en savent en sécréter les îles volcaniques !

Ce littoral qui court vers l'est s'infléchit vers le sud-est tandis que la plaine alluviale s'élargit considérablement, s'ouvrant sur la grande cocoteraie de Pomoni : alignement des cocotiers, enchevêtrement des chemins d'exploitation, voies carrossables et bientôt se profilent les bâtiments du domaine, une insolite ligne de transport électrique. Clarté et solitude. Ce n'était plus Anjouan si pleine de mouvement et de vie mais une île mystérieuse de silence avec à l'horizon, vers le nord-est la montagne de vert sombre drapée de forêt .

C'est en 1847 que le jeune Anglais William Sunley fils d'un courtier maritime londonien qui avait fait ses premières armes dans les mers du Sud et à la colonie du Cap vint s'installer à Anjouan et acquit du sultan Salim une concession de plusieurs centaines d'hectares à Pomoni sur la façade sud-ouest de l'île. Il y avait au XIX^e siècle de la part du sultanat d'Anjouan une tradition de rapports avec la marine royale britannique qui ne devait s'estomper qu'avec le détournement de la route européenne des Indes par le canal de Suez et l'octroi à la France de la zone d'influence des Comores dans le prolongement de la conquête de Madagascar. Sunley devint un peu plus tard consul de S.M. et un élément des entreprises britanniques entre Le Cap, Zanzibar et Maurice, tournées à la fois vers l'extirpation de la traite des esclaves et de l'esclavage et le développement contrôlé des engagements de main d'oeuvre autochtone pour le travail sur les plantations dans la région malgache, les Comores et les Mascareignes.

C'est dans ces situations susceptibles d'ambiguïtés que l'empirisme britannique déconcerte car, lorsqu'on est à la fois chef d'une entreprise de plantation dont les modèles alentour fonctionnent avec de la main d'oeuvre servile, et fonctionnaire public chargé de pourchasser la traite et l'esclavage, comment faire la part entre le devoir du fonctionnaire et les tentations de profit du chef d'entreprise ? Lorsqu'on a fait du siège de son entreprise un dépôt pour la reconversion en engagements de travail vers les plantations de Mayotte, la Réunion ou Maurice de la main d'oeuvre esclave capturée par les vaisseaux de S.M. sur les navires négriers en provenance de la côte d'Afrique, comment ne pas être tenté de se servir soi-même dans ce dépôt pour ses propres plantations ? J'ai écrit, sur la foi de Repiquet ⁽¹¹⁾ que Livingstone, de passage à Pomoni, avait constaté cette utilisation de main d'oeuvre servile et avait dénoncé Sunley au *Foreign Office*. J. Martin, historien des Comores⁽¹²⁾ avance que la dénonciation fut autre, et double, venue d'une part d'un officier de la Marine royale de passage à Pomoni et moins aveugle ou moins "discret" que ses collègues, et d'autre part de la réponse du titulaire du Quai d'Orsay à des représentations de l'ambassadeur britannique concernant les opérations de recrutement suspectes dans lesquelles se trouvaient impliqués des fonctionnaires français. Londres réagit mais prit son temps. L'Amirauté et les Affaires étrangères ne marchaient pas d'un pas accordé. Sunley fut mis en demeure soit de renoncer à la main d'oeuvre servile, soit d'abandonner sa charge de consul. Il s'arrêta à ce dernier parti. Ses travailleurs étaient bien traités, régulièrement payés, à l'image de son entreprise, solidement gérée : rien à voir avec les colons incapables, voleurs et violents qui illustraient la colonisation française à Mayotte ⁽¹³⁾. La plantation de Sunley était un modèle sérieux que le sultan

Abdallah successeur de Salim voulut imiter dans son domaine de Bambao qui devait devenir à la suite de son impéritie le fief de la société coloniale du même nom. Après la mort de Sunley, Pomoni devait finalement échoir à la Bambao.

Étrange plantation dans une superbe plaine, la plus belle sans conteste de l'île, vide d'habitants qui hormis le village d'entreprise, à Pomoni, se retrouvent sur les bords, notamment dans la cité historique de Moya : pourquoi une ville, à l'instar de Ouani, au débouché de la vallée de Patsi, ne s'est-elle pas installée ici : risque des divagations furieuses de la rivière par gros temps, position militairement indéfendable en des temps anciens qui furent très guerriers ? De fait on a comme un *no man's land* qui contredit les potentialités de la géographie physique.

En revenant à Sima, j'entrepris d'aller dans les Hauts sur les collines dénudées qui dominaient le plateau et sa cocoteraie et qui préfiguraient, entre les deux rivages du nord et du sud, la chaîne centrale couverte de forêt. A 500, 600 mètres d'altitude le village de Bongouéni blottissait sur un replat ses pauvres masures de paille : pas de cocotiers, pas d'arbres à pain, quelques cultures de cases, de maigres rizières, des champs d'ambrevades. De bien difficiles conditions de vie moins dues, ici, aux structures sociales qu'aux données physiques. Les habitants se plaignaient de la difficulté d'obtenir des produits indispensables, cocos notamment en échange de leurs propres produits surtout des légumineuses déjà cultivées par leurs échangistes ; de l'impossibilité d'acquérir du poisson en échange seulement de leur propre production : il leur fallait de l'argent pour payer les pêcheurs !

Cet épisode soulignait dans l'ouest non dominé par les firmes l'économie de pénurie qui prévalait. La structure agraire comorienne mais aussi celle des termes de l'échange pesaient sur l'économie villageoise.

1°) Dans les parties basses, dans la zone de la cocoteraie où se retrouvait l'éventail complet des cultures tropicales, c'était la structure foncière qui défavorisait les villageois : dans un contexte de rareté de la terre où les seules surfaces cultivables pour eux étaient les réserves situées dans les Hauts, l'emploi sur les propriétés citadines qui les environnaient de toutes parts était le seul facteur correctif de leur situation dont ils disposaient. Or pour différentes raisons (volonté de sous-rémunérer le travail, crainte de la pression villageoise sur les terres alentour, vols de cultures du voisinage) les propriétaires recouraient rarement au métayage des villageois du cru, préférant la main d'oeuvre de non-originares venus des régions populeuses du sud de l'île (Nioumakélé), et utilisant la formule du gardiennage avec recrutement temporaire des travailleurs pour les récoltes ou certains travaux (entretien, plantation...) .

Les rémunérations effectuées en nature (noix de coco, fleurs de girofle) laissaient au propriétaire un solde net de produit obtenu sans travail, par droit d'héritage de la terre et bénéfice de la situation historique résultant des conditions du peuplement d'Anjouan dans les siècles passés. Lorsque la rémunération en produit n'était pas consommable, il fallait encore subir le prix fixé en produit manufacturé à la boutique comorienne du village, elle-même dépendante des commerçants indiens d'export-import. Le monde villageois subissait en raison des *féodalités* détenant les *monopoles* de la terre, de l'emploi et du commerce une *domination* dont il ne pouvait sortir que par le renoncement de leurs détenteurs ou la *révolte*.

C'était l'évolution qui s'était dessinée à Sima depuis une dizaine d'années favorisée par l'éloignement de la ville, l'existence de petits cultivateurs locaux moins pressurés que plus près de la cité et capables d'acheter des terres, l'effet répulsif des vols de culture généralisés aux dépens des propriétaires non résidents, l'existence de grands propriétaires nobles acculés par des besoins d'argent à se débarrasser de leurs terres.

2°) Les Hauts, en revanche témoignaient des impasses physiques de l'agriculture anjouanaise : disposant de moins de ressources végétales que la zone à cocotiers, leurs habitants se trouvaient démunis des bases de subsistance nécessaires (lipides notamment) et des moyens d'échanges qui auraient permis de les acquérir. Entre cocoteraie littorale et forêt centrale, les Hauts constituaient une zone d'agriculture pauvre et fragile, vulnérable à l'érosion et sur laquelle la surpopulation des zones basses risquait de déborder.

3. Nioumakélé, misère et révolte des Hauts.

Commençons par un conte :

“M. X. demanda un terrain pour faire une case et un petit jardin, puis il marqua (leva) les terres et prit tout peu à peu avec ses plantations. On lui avait donné un terrain en haut de M'Rémani et il a mis toutes ses immatriculations (placé ses bornes) partout (dans la presqu'île) ; il n'y a pas eu moyen de récupérer les terres qu'il avait prises” .

Ce récit qui fut fait en 1961 à M'Rémani (presqu'île de Nioumakélé) par des informateurs de ce village, avec dessin à l'appui, tracé au bâton sur le sol dans la poussière, tous accroupis sur nos talons est corroboré par ce que disaient les rapports du service de l'agriculture parlant suavement de “développement en tache d'huile” des domaines de colonisation autour d'un noyau de terres acquises à bail.

La carte de Nioumakélé se présentait comme une marqueterie alternant parcelles de firme et réserves villageoises, le réseau des pistes desservant à partir d'Ajaho siège de la *Nioumakélé*, en arrière de la cité royale (et sénatoriale) de Domoni, les principales parcelles de plantations et à l'occasion les villages selon un tracé en rocade et à double accès depuis le chef-lieu ; et il donne à penser, en le contemplant à nouveau et ayant en mémoire une grande révolte durant la dernière guerre contre la firme, qu'il reflétait des considérations stratégiques de contrôle de la région.

“Autrefois, disaient des nobles de Domoni, les gens de Nioumakélé étaient des esclaves”. Nioumakélé constituait un domaine de Domoni, des nobles s'entend “Avant (la venue des Sociétés) les nobles avaient des terres, leurs serviteurs les travaillaient. Au début du siècle cela existait encore : les terres produisaient du manioc, du maïs, du riz, des patates (douces). Mais les “Domaines” (la *Société de Nioumakélé*) ont tout pris...” .

Tout y est : les Nioumakélé esclaves, les nobles Domoniens, la firme accapareuse des terres, mais de quelles terres ? des nôtres disent à la fois et contradictoirement les villageois qui en vivent et les nobles Domoniens qui les considèrent comme leurs, des

esclaves ne sachant avoir de terres que celles de leurs maîtres. Maître évoque révolte, laquelle se produisit, contre la firme en 1942 et ne fut éteinte que par la négociation avec les villages révoltés, menée de concert par le directeur de la firme et le futur sénateur de Domoni : peut-être parce que l'insurrection de Nioumakélé risquait d'atteindre au delà de la firme la cité voisine dont le souvenir de la domination était encore vivace.

Donc, la presqu'île de Nioumakélé, pointe sud d'Anjouan, était encore en 1960 le domaine de la société du même nom, seulement diminuée des réserves villageoises rétrocédées à l'Administration pour les habitants à la suite de la réforme agraire de 1949-53. Lointaine aux dires des habitants de Mutsamudu qui savaient pourtant y trouver à bon compte gardiens et travailleurs pour leurs propriétés de l'ouest de l'île, elle était très peuplée - disait-on- 200 habitants au kilomètre carré, avais-je calculé, pour 133 à Patsi, 158 à Pomoni, 172 à Sima et dans la baie d'Anjouan (sauf Mutsamudu évidemment), 232 à Bambao. Les chiffres ont parfois la vertu de relativiser les impressions ou les on-dit. Mais comme les hommes sont gouvernés par les impressions et les on-dit, c'est à Nioumakélé que l'administration du Territoire issue de la loi-cadre porta son effort agricole avec une opération démonstrative de lutte contre l'érosion par l'édification de banquettes selon les courbes de niveau qui connut, du moins tant que je pus le constater de visu, du succès, les villageois étant payés pour creuser des trous sur des terres non utilisées par la Société et gracieusement prêtées par elle à cet usage ⁽¹⁴⁾.

L'enquête menée auprès des villages fut passionnante. L'altitude moyenne de la presqu'île s'élevant progressivement de 200 à 900 mètres et le domaine de la firme s'étendant plus dans les parties basses que dans les parties supérieures, c'est à des altitudes moyennes de 500-600m et vers les Hauts que se cantonnait l'essentiel du peuplement.

Sur un plateau plat seulement parsemé çà et là de cônes volcaniques très réguliers, fortement entaillé à l'est et à l'ouest de profondes vallées, avec au fond vers le nord la grande forêt de Moya et les hautes montagnes du centre de l'île, se découpaient, sur la couleur claire uniforme des champs de riz de montagne et d'ambrevades, de grandes surfaces sombres, grises, maisons en végétal enfouies dans une bananeraie, les gros villages populeux des Hauts de Nioumakélé rassemblant jusqu'à plusieurs milliers de personnes .

Pour ces villages, les cultures tropicales (cocotiers, manioc, arbres à pain, manguiers) trouvaient refuge dans les fonds des vallées. Cocotiers et arbres à pain n'allaient pas au delà de 6-700m et donnaient peu, d'où tout un commerce vivrier entre les Hauts et le bas, fondé dans les villages des Hauts sur la production de bananes dans les enceintes villageoises et sur les défrichements de la forêt de Moya, et sur les productions tropicales dans les vallées adjacentes et les villages situés plus bas : noix de coco, fruits, ambérique (une légumineuse).

La terre suscitait d'âpres conflits entre villages, alimentés notamment par les écarts entre conduites collectives attendues, fondées sur les attributions officielles des réserves foncières constituées par l'Administration et la répartition interne entre familles arrêtées par les autorités villageoises, et les conduites individuelles effectives opérant des transferts par achat-vente entre personnes appartenant à des villages différents, conflits attisés évidemment par le contexte de pénurie foncière prévalant.

PRESQU'ILE DE NIOUMAKÉLÉ



Forêt



Sisal



Cocotiers



Agglomérations



Installations
industrielles
de firme

POMONI

Nom de zone naturelle

DOMONI

Nom de ville traditionnelle

M' Ramani

Nom de village apparenté aux
groupes urbains.

Ajaho

Siège Central de firme

Bandamadji

Nom d'installations industrielles
de firme.

Source : carte IGN

0 2 km



La firme avait eu un jeu très nuancé vis-à-vis des villages ; elle multipliait les formes d'exploitation directe (par salariat) et indirecte (par métayage), exploitait les rivalités de villages pour en favoriser certains, réputés complaisants, au détriment d'autres, tenus pour rétifs ; elle jouait de concessions vivrières pour casser les oppositions, mobilisant les agriculteurs pour les cultures de rapport par des concessions de terres et des achats privilégiés de récoltes, renvoyait à des systèmes de métayages les cultures qu'elle pouvait éviter de gérer directement par du salariat. Il n'y avait guère que le sisal à faire l'objet de faire-valoir direct, encore que certaines coupes aient pu être affermées à des villages clients. Cette souplesse venait, me semble-t-il, de sa taille plus petite que la Bambao et du pouvoir personnel exercé depuis la dernière guerre par son quasi-fondateur, M. Angot, un homme qui parlait le comorien jusqu'à avoir fait une grammaire anjouanaise.

Il n'en demeure pas moins que ce jeu tout en nuances avait ses limites. Il n'est certes pas sûr, eu égard à la pratique de la firme d'attribuer des terres à ses villageois clients, que le capital foncier qu'elle retenait aggravait la situation économique des habitants, d'autant que les sisaleraies se trouvaient localisées dans l'extrême sud, dans des terres de basse altitude que la sécheresse de cette pointe d'Anjouan rendait peu apte à d'autres productions. En revanche, si cette méthode de la *Nioumakélé* désarmait, par ses pratiques de clientèle, la contestation globale que subissait la *Bambao*, elle favorisait, à raison des occasions de contact entre la firme et ses clients qu'elle multipliait, les points de friction en termes de terres, de charges, de prix. Cela venait de ce que, dans une économie de rareté (terre, capital technique, liquidités monétaires), la firme cédait le moins possible, mettait le plus à charge de ses interlocuteurs, en un mot *pressurait* avec la seule limite de différencier ses exigences pour *diviser*. Le résultat global n'en était pas moins de susciter une hostilité générale à son endroit, nourrie par la plus grande pauvreté que l'on trouvait à Nioumakélé par rapport au reste de l'île. Troupes d'enfants affamés, phénomènes collectifs de possession (*trimba*), destruction de la forêt voisine de Moya pour agrandir l'espace cultivable vivrier étaient quelques signes qui témoignaient de la situation pathologique et éventuellement explosive du sud d'Anjouan⁽¹⁵⁾.

Économie féodale à différentes facettes tenant, outre aux variations géographiques propres aux îles montagneuses de surcroît tropicales, à la structure sociale héritée de l'histoire traditionnelle et à la structure domaniale de la domination coloniale, Anjouan constituait par sa forte densité de population le point focal de l'explosion sociale dans l'archipel. Comment en était-on arrivé là ?

L'histoire d'Anjouan : des dominations successives

1. L'économie traditionnelle : un mode de production féodal

Il nous faut revenir à l'histoire de la formation sociale d'Anjouan marquée par l'arrivée d'un prince arabe ou chirazien venu par le relais des cités-Etats musulmans de la côte orientale d'Afrique qui s'égrènèrent de Brava en Somalie à Kilwa dans l'actuelle Tanzanie et de l'an mil, voire avant, jusqu'au XV^e siècle⁽¹⁶⁾, succession de vagues

d'immigrants allant toujours plus au sud et aboutissant au Canal de Mozambique⁽¹⁷⁾. Arrivèrent ainsi à Anjouan, en plusieurs épisodes, des familles de guerriers et de marchands s'installant à Sima, dans l'ouest, à Chaouéni dans le sud, à Domoni sur la côte est et intégrant ou refoulant vers les Hauts des populations de cultivateurs déjà installés.

Ainsi s'ébauchèrent à la fois la structure sociale à ordres, nobles, esclaves, strate intermédiaire et l'espace structuré, cités murées, faubourgs, villages qui lui correspondent. Les grandes familles d'origine arabe *Kabila*, formant des clans qui allaient se disputer le pouvoir Al-Madwa, Al-Masela, constituent les quartiers nobles des cités principales essentiellement Domoni et Mutsamudu qui devaient devenir rivales⁽¹⁸⁾. Aux *kabayila* (nobles) s'opposent les esclaves dont les termes comoriens qui les désignent permettent de distinguer les différentes origines : *wadzaliya* descendants d'esclaves établis de façon assez ancienne à Anjouan soit amenés avec eux par les "Arabo-chiraziens", soit venus dans le cadre du commerce traditionnel de traite antérieur au XIX^e siècle ; *mruma* venus directement d'Afrique notamment pour l'exercice des fonctions domestiques dans les maisons nobles voire chez les roturiers ; *makwa* formant la force de travail des plantations depuis le milieu du XIX^e siècle et tirant leur nom d'une ethnie africaine dont la plupart était censée être originaire. La strate intermédiaire de non-esclaves et de non-nobles était constituée, soit d'éléments pré-"chiraziens" intégrés et assimilés, soit d'esclaves affranchis, ou encore résultant d'un métissage survenu entre nobles et esclaves. Mutsamudu rassemblait dans son enceinte outre le quartier des nobles (Hamoubou), celui des non-nobles (Hapanga) et un quartier de pêcheurs (Mjihari) ; Habomo à l'ouest, Bandamadji en amont côté montagne et Gongoimoué à l'est étaient des quartiers de descendants d'esclaves. Dans son livre, Youssouf Saïd-Soilihi⁽¹⁹⁾ exprime très clairement les trois fonctions dévolues à la main d'oeuvre servile : domestique (un personnel de maison généralement bien traité et qui pouvait être assez facilement affranchi) ; la production pour le compte d'un maître (sur ses terres, formant des villages de culture, telle la population de la baie d'Anjouan entre Mutsamudu et le plateau de Sima dont nous avons déjà parlé) ; ces deux catégories d'esclaves, étaient dit-il, "d'origine comorienne" et ne pouvaient être vendues ; enfin les esclaves provenant de la traite qui (donc *a contrario*) pouvaient être vendus et correspondaient à la fonction commerciale exercée par les sultans et les notables anjouanais jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ce en dépit des objurgations britanniques et françaises que la rivalité entretenue par ces deux pays empêchait d'être très efficaces.

Les cités-Etats d'Anjouan organisèrent à leur profit une quadruple colonisation : militaire, agraire, commerciale et religieuse.

- *Militaire* parce que l'installation de chaque principauté ne se fit qu'en bousculant les formations déjà installées, royaumes pré-chiraziens, premières principautés arabo-chiraziennes ; parce que les cités durent en permanence prévenir ou réprimer l'hostilité des populations des Hauts ; parce qu'enfin les principautés passèrent leurs temps à se faire la guerre, différents partis s'affrontant au sein de chaque cité et s'alliant au besoin avec des partis favorables dans les cités rivales ;

- *Agraire* parce qu'il est nécessaire, sur des terres de culture prévues à cet effet d'assurer la subsistance des nobles, de la force militaire et des esclaves de maison grâce à une force de travail qui constitue la seconde catégorie de la main d'oeuvre servile, les esclaves de culture. Saïd-Soilihi, qui se fonde sur l'expérience tirée de son village d'origine grand-comorien, distingue les propriétés des sultans, celles des nobles, les terres allouées pour leur subsistance aux esclaves (de maison ou de culture), enfin les terres restantes collectives ou individuelles exploitées par des hommes libres (des non-nobles et non-esclaves). Toutes ces terres dit-il "sont issues de la dépossession des autochtones" (des pré-Chiraziens) "refoulés dans les montagnes et contraints d'abandonner leurs terres et leurs cultures proches du littoral" (*op. cit.* p.26)

- *Commerciale* : les Comores vivent du commerce par boutres, bateaux à voile non pontés utilisant la mousson entre l'Inde, la côte d'Afrique et Madagascar. À partir des XVII^e - XVIII^e siècles, le peuplement des Mascareignes ouvre un nouvel horizon commercial mais la colonisation de l'Inde réoriente le trafic en dehors du Canal de Mozambique, à la mesure de la part prise par les Mascareignes sur la route des épices vers l'Europe ; le commerce des Comores devient davantage local entre l'Afrique, Madagascar, Maurice et Bourbon (La Réunion) mais dans ce commerce la place d'Anjouan domine à la mesure de sa force politique, notamment vis-à-vis de la Grande-Comore divisée en principautés rivales en état de guerre chronique.

- *Religieuse* : La cité est un pôle d'islamité (mosquées, confréries, écoles, lettrés) qui structure l'espace religieux et constitue sous son égide un facteur de cohésion sociale. Islam de rite chaféite répandu en Égypte, au Proche-Orient, à Oman, sur la côte orientale d'Afrique et en Indonésie, cette religion officielle des principautés comoriennes se trouve renforcée par la présence des confréries apparues aux Comores au XIX^e siècle pour renforcer la foi et combattre les idées et les pratiques hérétiques que l'on désigne aux Comores sous le nom de "coutume" : croyance aux "génies" (*jini* de l'arabe *djinn*) qui hantent les lieux sacrés *ziara* (rochers, arbres, sources) ; respect des objets du passé auréolés d'un certain mystère tel le "bassin sacré" du vieux Sima, auge en chloritoschiste déposée sous la cocoteriaie à proximité du site ancien de la première cité fondée à Anjouan, ou des espèces animales comme les anguilles réputées sacrées d'un vivier près de Domoni ; croyance dans les pouvoirs du *mwalimu*, magicien dont le nom est vulgairement traduit par "sorcier", et qui est à la fois devin, guérisseur, jeteur de sorts à l'encontre des voleurs ou d'individus dangereux et peut, à l'instar du *fundi*, maître d'école coranique, être qualifié comme tel *i.e.* maître du savoir.

Donc, une domination *totale* de la force de travail pour la subsistance des maîtres et de leurs serviteurs domestiques ou militaires, contenue par la coercition et l'idéologie, mais domination qui trouve ses limites dans la révolte et la persistance du "paganisme". Les descendants des esclaves de culture des nobles et non-nobles d'Anjouan sont devenus les *wamatsa* (cultivateurs) d'aujourd'hui des propriétés des nobles et non-nobles que ces derniers continuent de détenir à l'ouest de l'île ; et les rapports de production actuels fondés sur l'appropriation historique des terres conservent un caractère féodal.

2. *L'économie coloniale ou le capitalisme aux Comores*

La présence de firmes capitalistes aux Comores a pour origine, outre les motifs économiques de la colonisation européenne de faire des profits à partir de l'exploitation des ressources des pays colonisés, les tentatives avortées de développement capitaliste entreprises par les possédants autochtones eux-mêmes et au premier chef par les princes, possédants privilégiés dans leurs îles des facteurs de production, ou du moins de deux d'entre eux, la terre et le travail.

Les premières entreprises capitalistes à Anjouan concernent la canne à sucre et le café, on l'a vu avec les plantations de Wilson à Patsi et de Sunley à Pomoni. Puis c'est à Bambao, le sultan Abdallah III qui créa un grand domaine autochtone que la société française, du même nom devait finalement récupérer à la suite du naufrage financier du sultan en l'orientant sur le coprah, le sisal et les plantes à parfums.

Si pour ce propriétaire foncier et de main d'oeuvre servile qu'était Abdallah le problème était le capital et que c'est par là qu'économiquement il périt, pour des firmes capitalistes mandatées par des capitaux européens, le problème était la main d'oeuvre ; et c'est parce que la disposition du facteur économique "terre" s'accompagnait, dans ces îles de grands domaines concédés et de déliquescence de l'autorité protectrice ou protégée, du contrôle policier du "territoire" que la firme arrivait, dans ces espaces moins peuplés qu'aujourd'hui et d'où la fuite était facile, à un contrôle de la main d'oeuvre lui assurant le volant de travail nécessaire.

Cette économie extravertie, fondée sur l'agriculture d'exportation, déborda le cadre des domaines de plantation, mobilisant notamment par le coprah, le girofle et la vanille les propriétaires comoriens et, comme on l'a vu à Nioumakélé, des cultivateurs (*wamatsa*) clients de la firme dominante. C'est que, parallèlement à l'ascension de l'économie domaniale, s'est produit le développement du négoce d'import-export par une petite colonie de commerçants indiens opérant à l'instar de leurs compatriotes sur la côte orientale d'Afrique et à Madagascar.

Ce négoce est le fait d'Indiens musulmans, chiites duodécimains ismaéliens (qui ont pour chef l'Aga Khan), originaires du Goudjérat et appartenant au groupe socio-religieux *Kodja*, organisés en sociétés familiales ; à ces négociants s'ajoutent quelques commerçants comoriens d'import-export appartenant à de grandes familles nobles ou roturières joignant aux profits du commerce les traitements de la fonction publique voire les indemnités pour des mandats à l'Assemblée territoriale ou au parlement de la République, revenus fixes qui permettent généralement de regarder avec plus de sérénité les aléas des activités marchandes que lorsqu'on n'en dispose pas. Tous ces négociants disposent dans les villages d'un réseau de commerçants locaux collecteurs distributeurs qui sont des Comoriens.

La prépondérance des *wamatsa* (80% de la population) ne doit pas masquer l'ancienneté à Anjouan du négoce en relation avec les cités marchandes de la côte orientale d'Afrique et avec la péninsule indienne, à preuve les habitudes de taxation du commerce d'import-export par les sultans et les profits tirés encore au XIX^e siècle de la traite de la main d'oeuvre servile. On peut utiliser à ce propos le terme parfois employé d'économie "capitalistique" pour désigner des activités qui relèvent d'un capitalisme commercial ancien.

C'est pour maintenir son monopole sur le commerce anjouanais avec l'extérieur et continuer à jouir paisiblement de sa lucrative taxation que le sultan Salim, par ailleurs décrit comme fort rapace, orienta le jeune William Sunley vers les activités de plantation en lui octroyant la concession foncière de Pomoni, alors que ce Britannique avait plutôt envie en arrivant à Mutsamudu de faire du négoce (il est bien possible que Salim ait voulu éloigner l'Anglais de ses lucratives activités qui avaient à voir, à l'occasion, avec la traite).

On a l'impression, au XIX^e siècle, que les princes anjouanais, leurs parents, les gens des autres familles rivales, d'une manière générale les nobles et les notables sont, économiquement, du moins potentiellement s'ils ne le sont pas effectivement, dans la modernité de l'époque et que c'est moins la distance culturelle que l'absence de stimulation du milieu social local qui les tient éloignés des affaires. Ces gens voyagent à Zanzibar, aux Mascareignes, en Inde, les princes reçoivent une éducation à Maurice, se font recevoir à Delhi, à Londres, à Paris.... Par la suite, l'horizon se rétrécit, les partages coloniaux de la fin du siècle les enferment dans un face-à-face avec la puissance protectrice puis, par un effet d'enfermement toujours plus aigu créé par l'Archipel et l'instance de domination propre à chaque île, avec l'administrateur européen et la firme. Ce seront la représentation locale et nationale puis l'autonomie qui ouvriront à nouveau en 1945 et après 1960 les Comores sur le monde.

COMORES : UNE ÉVOLUTION CHAHUTÉE

Quel que soit le cadre ancien ou moderne de leur économie, les cultivateurs *wamatsa* d'Anjouan subissaient une exploitation féodale fondée sur leur privation de terre et leur sous-rémunération, conséquence de leur dépendance à l'égard des marchés extérieurs quels qu'en soient les agents, firmes ou négociants indépendants, ce, en dépit de la libération progressive contemporaine de leur statut politique. C'est que l'accroissement démographique considérable sur une île, même un archipel de petites dimensions, déjà très peuplé constituait une *loi d'airain* qui favorisait par l'abondance de l'offre de travail les sous-rémunérations longuement évoquées et rendait inviable toute solution au problème anjouanais favorisant l'immobilisme et la perpétuation de la domination.

On avait la conviction que le caractère crucial du problème démographique confortait la perpétuation des phénomènes de domination, que la domination des firmes justifiait celle des possédants anjouanais et que la hiérarchie sociale que cette possession étayait, trouvait sa justification au plan religieux.

Anjouan était, comme la Grande-Comore, une théocratie en ce sens que la société anjouanaise se trouvait gouvernée par la religion. Modelant la société civile, l'Islam lui donnait ses cadres, cadres qui à leur tour donnaient à l'Islam comorien ses propres contours sociologiques. L'Islam imprégnait la société à travers sa hiérarchie sociale et celle-ci à son tour colorait la religion du contenu de ses coutumes : famille polygynique, grand mariage, ségrégation des sexes, matriarcat. L'Islam ne méconnaissait pas certains de ces éléments mais la coutume les amplifiait. Inversement ces

coutumes qui, au contact de la modernité, auraient pu se faire moins contraignantes se trouvaient renforcées par la sanction de la religion.

Les jeunes de la ville (jeunes nobles ou non nobles) les plus au contact, parmi la jeunesse, de la modernité du début des années soixante revendiquaient un assouplissement des coutumes privilégiant la famille-couple, l'abandon du grand mariage, l'autonomie de la famille, l'abandon de la subordination du mariage au versement de la dot.

Les anciens, pères de famille, lettrés, autorités religieuses contestaient cette revendication faisant, à l'indignation des jeunes, de l'observation des coutumes une question de foi.

Il y avait semble-t-il, chez les anciens deux éléments qui expliquaient leur position :

1° L'idée du "bloc" ou encore la théorie des dominos : il était sûr que les coutumes ne relevaient pas de la foi en un dieu un et miséricordieux mais les choses de la religion et de la vie sociale se trouvaient si intimement mêlées qu'abandonner des scories de la coutume pouvait aboutir de proche en proche à atteindre l'expression traditionnelle de la foi

2° C'est que, me semble-t-il, l'Islam local était devenu, dans la dépossession politique opérée par la colonisation et parachevée par l'annexion de 1912, le coeur de l'identité comorienne, permettant d'exprimer aux instances économiques et administratives qui dominaient l'archipel l'irréductibilité des parties les plus conscientes de la population.

J'écrivais il y a trente ans :

"Après un demi-siècle de domination coloniale, on gardait encore d'un séjour à Anjouan ... l'impression d'un affrontement silencieux de deux puissances : la coloniale juchée sur les hauteurs couvertes de cocotiers, éparpillée en résidences particulières et détenant l'autorité formelle ...; l'anjouanaise, repliée dans la petite cité blottie au pied du plateau résidentiel, enserrée en "*kasba*" à l'intérieur de ses murailles et conservant jalousement sa foi et le souvenir de sa domination passée ... L'existence d'un sentiment nationaliste ne pouvait faire de doute..." (ROBINEAU, 1966, l'Islam aux Comores, p.52).

On sait ce qu'il est advenu de l'Archipel durant les trente dernières années : faibles investissements publics de la puissance dominante ; autonomie de plus en plus poussée du gouvernement comorien ; proclamation, face aux hésitations parisiennes, de l'indépendance comorienne faite unilatéralement par Ahmed Abdallah (juillet 1975), suivie de la sécession de Mayotte ; coup d'État et révolution d'Ali Soilih (1975-1978) ; massacres de Majunga et rapatriement des Comoriens établis sur la côte nord-ouest de Madagascar (1976-77) ; restauration, par le mercenaire Bob Denard, d'Ahmed Abdallah, accompagnée de l'élimination physique d'Ali Soilih ; exécution (accidentelle ?) d'Ahmed Abdallah fin 1989, suivie d'élections libres en 1990 amenant, à la tête de l'État, le président de la Cour suprême, Saïd Mohamed Djohar. Enfin, en 1997, la révolte d'Anjouan.

J'avais rencontré Ali Soilih lors d'une tournée à Ngazidja en 1960. Jeune agronome, ancien étudiant de l'école d'agronomie tropicale de Nogent-sur-Marne, il avait en charge le service de l'agriculture de la Grande-Comore et m'avait reçu très chaleureusement. Enthousiaste, passionné par son pays, anxieux de le sortir du sous-développement, comme on disait, il bouillonnait d'idées sur tout : l'amélioration de l'agriculture comorienne, le problème des Sociétés, la gravité des questions nutritionnelles, les insuffisances des systèmes de santé et d'éducation, la découverte du patrimoine culturel. Il m'avait fait un cours de sociologie politique traditionnelle et je conserve de

lui une carte des principautés de la Grande-Comore et de leurs alliances que j'avais confectionnée sur ses indications ⁽²⁰⁾. Il alla, me semble-t-il, en Chine populaire et dut revenir avec des recettes de libération enthousiasmantes mais simplistes - plus exactement sous-estimant les contingences humaines - inspirées du "Grand Timonier". Dans des situations bloquées où l'espoir a peu de place, les voies à suivre ne sont pas nombreuses : s'étourdir par les honneurs et l'argent pour oublier son propre idéal et s'oublier, se retirer dans la contemplation mais aussi la désolation, ne pas composer mais se durcir et opter, à raison des obstacles rencontrés, vers des solutions plus radicales, quitte à masquer tactiquement son cheminement réel à autrui.

C'est ce dernier parti qu'il prit semble-t-il. Grand-Comorien d'origine paysanne, il fut remarqué par le prince Saïd Ibrahim chef du parti "blanc" -le parti des princes - dont il devint le ministre. C'était dans les années 1970-72. Il appréciait Saïd Ibrahim en ce qu'il était, disait-il, le seul de sa génération à ne pas être en relation d'intérêt avec les autres notables⁽²¹⁾. Auteur du coup d'État contre Ahmed Abdallah qui avait remplacé Saïd Ibrahim en 1972 à la suite d'un changement de majorité puis était devenu Chef de l'État lorsqu'il avait proclamé l'indépendance (1975), il va se trouver en butte à l'hostilité des notables conservateurs, et lorsqu'à la fin de l'année le Prince meurt au pèlerinage de la Mecque, dépourvu vis-à-vis de ces derniers de la protection que celui-ci lui accordait.

Ce coup d'État révolutionnaire des Jeunes contre les Anciens, de la modernité contre la tradition a d'abord passé pour une opération impérialiste de la France en dépit des attaches de son prédécesseur le sénateur Ahmed Abdallah avec les milieux politiques et capitalistes français et dont la proclamation unilatérale de l'indépendance comorienne avait été accueillie avec beaucoup de flegme par Paris. Les propos divergent, d'ailleurs, tels le journal *La Croix* qui parle du coup d'État du prince Jaffar susceptible d'être vu d'un bon oeil à Paris, peut-être parce que Saïd Mohamed Jaffar est le nouveau président, qu'il est prince et que les princes à l'instar de Saïd Ibrahim sont tenus pour francophiles, ou *Le Monde* qui présente Ali Soilih comme "un technocrate aussi audacieux qui réfléchit"⁽²²⁾.

C'est un drame et il se joue en cinq actes. Premier acte, la consolidation du pouvoir : Ali Soilih prend au début de 1976 la direction de l'État, fait arrêter des opposants soupçonnés d'assassinat sur sa personne, organise une armée populaire, se lance dans une diplomatie active pour la reconnaissance du régime, s'efforce d'organiser avec les pays francophones une coopération pour suppléer au retrait français consécutif à l'opération malheureuse qu'il a lancée sur Mayotte ; un cadre villageois nouveau est créé, la *mudiria*, chargée d'encadrer les opérations de développement agricole .

Second acte : "la révolution démocratique" qui prohibe les pratiques coutumières (funérailles solennelles, grand mariage, port du voile par les femmes, pratique des *mwalimu*) et les soumet à la police des comités de jeunes constitués en "pouvoir populaire" ; ces comités de quartiers périphériques et de villages se livrent en ville à des excès qui exaspèrent les citoyens.

Troisième acte constitué par les massacres de Majunga et le recasement des réfugiés ; à cela s'ajoute une éruption volcanique qui sur les flancs du Kartala, engloutit deux villages.

Quatrième acte : l'abolition de l'administration traditionnelle accusée de bureaucratie et d'alliance avec les propriétaires fonciers ; elle est remplacée par une structure légère récupérant quelques fonctionnaires assortie de sociétés para-étatiques et en relations directes avec les *mudiria* ; le licenciement de la plupart des fonctionnaires qui les privent de traitements constitue la *période noire* .

Cinquième acte : comme si les mécontents n'étaient pas assez nombreux, le régime s'en prend à la religion, aux pratiques des confréries, s'efforce de contrôler les mosquées afin de désarmer l'opposition ; brimades et vexations des comités populaires s'en suivent, Mohéli se révolte, la tension entre urbains arabisés et militaires d'origine villageoise et descendants d'anciens esclaves s'accroît, agents de l'État, notables voire militaires et jeunes des comités s'enfuient à Mayotte. En mai 1978 un commando de mercenaires arrivant sur un cargo affrété à l'extérieur s'empare d'Ali

Soilih et obtient la reddition de l'armée : c'est la fin du régime, le rétablissement des anciens pouvoirs administratifs, économiques, sociaux, religieux et des anciennes sujétions⁽²³⁾.

L'idée de départ était bonne : pour parler de façon lapidaire faire du développement "au ras du sol" en suscitant la mobilisation de la population villageoise. Mais c'était déjà s'attaquer à forte partie, les urbains hostiles et les possédants liés au chef de l'État détrôné, Ahmed Abdallah. L'équipée sur Mayotte pour forcer la main aux Français et rattacher à l'État comorien l'île rebelle eut le don d'irriter profondément Paris : une atteinte à la majesté élyséenne qui valut au nouveau régime de se retrouver rapidement privé de l'appareil français de coopération⁽²⁴⁾. En outre, Ali Soilih eut sans doute le tort de méconnaître l'entregent en France de ces grands notables comoriens, membres des instances de la République et aux faits de leurs arcanes. On ne pouvait pas toucher à un Ahmed Abdallah comme à un sultan de Zanzibar. Diplomatiquement, le régime eut du mal à se faire reconnaître : L. Senghor, encore président du Sénégal, joua les "bons offices" entre Ali Soilih et la France ; il eut de bonnes relations avec l'Algérie "socialiste" de Boumedienne, moins heureuses avec les autres pays arabes. Les débordements des comités de Jeunes révoltèrent les gens établis, l'éradication des coutumes souleva les Anciens, conservateurs, l'émancipation des femmes ajouta l'hostilité masculine, les mesures contre le culte et la piété achevèrent de cimenter les oppositions : le président restauré, rentrant à Moroni, fut triomphalement accueilli.

La tentative d'Ali Soilih demeure, en dépit de ses handicaps de départ (rupture avec la coopération française, hostilité conservatrice) et ses maladresses (exactions du pouvoir jeune, conflit religieux) qui la condamnèrent, la seule entreprise sérieuse de mobilisation paysanne pour la modernisation de l'agriculture vivrière susceptible de répondre au défi de l'accroissement démographique.

Anjouan a constitué une école pour l'apprentissage des problèmes comoriens les plus cruciaux qu'il s'agisse de la nécessaire redistribution des terres, du maintien des cultures de rente, des rapports entre la foi et la coutume, de l'écoute de la jeunesse villageoise, des rapports entre urbains et ruraux, Jeunes et Anciens. Il faudra bien, également, envisager d'une façon ou d'une autre, le retour de Mayotte dans le concert de l'archipel⁽²⁵⁾. La tentative d'Ali Soilih a montré la difficulté d'aborder de front et en bloc ces problèmes. La sagesse autant que la nécessité militent pour y procéder sans tarder de façon progressive.

NOTES

- (1) En dessous de l'Administrateur, chef de subdivision (chaque île, Mayotte, Anjouan, Mohéli, la Grande-Comore, formait une subdivision administrative), il y avait un adjoint qui à Anjouan appartenait aux cadres locaux de l'administration, et un gouverneur placé sous l'autorité de l'Adjoint à la tête des fonctionnaires de la Subdivision et qui évoquait le nom des anciens personnages placés dans la monarchie merina à la tête de chacun des six districts de l'Imerina. Ces fonctionnaires avaient survécu dans la colonie malgache à la tête de gouvernements entre lesquels se divisaient les districts de la Grande Ile, ces gouvernements étant subdivisés eux-mêmes en cantons héritiers des gouverneurs *madrinika* (petits) que Galliéni avait placés pour surveiller les *fokonolona*. Comme les Comores dépendaient de Madagascar cette hiérarchie s'était avec le temps transportée plus ou moins dans l'Archipel.
- (2) La plupart des Territoires placés sous l'administration du ministère de la France d'Outre-Mer avait opté pour le statut d'État au sein de la Communauté, voire pour l'Indépendance et seuls, Djibouti, les Comores, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie française avaient conservé leur statut territorial selon le régime d'autonomie interne prévu par la loi cadre de 1956, du moins en principe.
- (3) BDPA - Bureau pour le développement de la production agricole, organisme d'études et d'intervention chargé entre autres à Madagascar d'une entreprise de colonisation réunionnaise dans la vallée de la Sakay, à l'ouest de la province de Tananarive, d'une opération d'amélioration de l'agriculture malgache dans la même région, d'opérations semblables en Océanie (Polynésie française), de l'aide à la culture et à la commercialisation du cacao dans la région de Souanké (Nord-Congo). A Nioumakélé (Anjouan, Comores), région surpeuplée des Hauts soumise à l'érosion, le BDPA avait pour mission d'initier les agriculteurs à la culture en courbes de niveau.
- (4) Population d'Anjouan (recensement de 1958) 62000 hab soit 146 hab / km².
- (5) Population en 1958 de la Grande-Comore 91 000 hab sur un total de 183 000 pour l'archipel : les autres îles étaient beaucoup moins peuplées, 23 000 hab (Mayotte) et 7 000 (Mohéli) ; par rapport à Anjouan les densités étaient plus faibles 80, 62 et 25 hab / km². Au recensement de 1991, la République des Comores (moins Mayotte) atteignait 447 000 hab.
- (6) ROBINEAU Cl, 1961, *Première approche socio-économique d'Anjouan (Archipel des Comores)*.
- (7) Pour ceux que cela intéresse, j'ajouterai qu'il se réfère à la "méthode des comptes de ressources et d'emploi des biens et services" dont je m'inspirai, *ici* qu'on prend en compte les différents produits (et services) et qu'on regarde d'où ils viennent (production intérieure, importation) et où ils vont (consommation intérieure, intermédiaire et finale, exportation, formation du capital).
- (8) Je sais bien ! Il y avait certes Herskovits (*Economic Life of Primitive Peoples*, 1940 devenu *Economic Anthropology*, 1952) mais où aurait-on pu dire à un économiste que ce qu'il apprenait à la Faculté ne lui servirait pas à grand chose sur le terrain ? Il y avait aussi l'ouvrage de J.L. Boutillier (*Bongouanou*, 1960) et l'article de Cl. Meillassoux (1960, Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés d'auto-subsistance) mais leur contenu paraissait à l'économiste bardé de théories trop contingentes. Il y a aussi l'aspect "accumulation de faits" qui caractérisait les premiers ouvrages d'anthropologie économique et comme tel déconcertaient l'économiste dont le cerveau fonctionne à l'envers de celui des autres spécialistes des sciences sociales comme l'a bien souligné J.M. Gastellu (*L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*, 1981), les économistes vont "du général au particulier" cherchant à vérifier des lois données comme hypothèses, alors que les anthropologues et les sociologues et les autres scientifiques physiciens, biologistes... vont "du particulier au général" s'efforçant, de l'accumulation des faits et des expériences, à dégager des lois. Les accumulations de faits agacent les économistes diplômés et déconcertent les étudiants en économie qui ne voient pas ce que l'on peut en tirer. L'économie est un langage, une grammaire fait d'éléments qui ne sont utilisables que lorsqu'ils ont été épurés de leur gangue sociale, culturelle tenue pour contingente. Cette tendance intellectualisante de la discipline se trouve corrigée chez les Anglo-Saxons par leur pragmatisme, en revanche chez les Français raisonneurs, elle se trouve exaltée.
- (9) Ce réseau piétonnier d'Anjouan était tout de même très accessible en dépit des altitudes à franchir du fait qu'il était aussi bien emprunté par les femmes que par les hommes, celles-là chargées en outre de lourds fardeaux.
- (10) Le sisal est une agave originaire du Mexique dont les fibres étaient utilisées en corderie. Il existait dans chaque domaine important une usine de défibrage permettant d'obtenir des fibres peu élaborées qu'on exportait. L'Ylang-Ylang, *Cananga odorata*, est un arbuste à fleurs odorantes originaire d'Asie tropicale et cultivé en Indonésie, à Madagascar et aux Comores comme plante à parfums (le nom est malais, je pense que le y n'est pas une simple fantaisie orthographique mais résulte de la transcription d'un ya arabe nécessaire pour produire en écriture arabe le son *i* à l'initiale). Les fleurs ramassées par les paysannes et distillées sur place en usine donnent des bases de parfums utilisés notamment par les parfumeurs de Grasse. Des noix de coco produites par les cocoteraies est extraite la pulpe qui mise à sécher sur des claies ou dans des fours forme le coprah, produit qui, ensaché, est aisément transportable et susceptible d'être exporté. Avant la seconde moitié du XIX^e siècle, on ne savait exporter le produit que sous forme d'huile extraite de la pulpe pressée. Ambrevade. *Cajanus cajan* (L) Mill. Amérique. *Vigna radiata* (L) Wilczek. Vohème. proche du Voandzou *Voandzeia* L., pois d'Ambara.
- (11) A. REPIQUET, 1901, *Le sultanat d'Anjouan*.
- (12) MARTIN, 1983, pp. 318-344. L'auteur souligne les bons rapports qu'entretint Sunley avec Livingstone. Des planteurs français de Mayotte semblent avoir demandé à l'administration française de cette île de bénéficier de facilités de main d'oeuvre analogues à celles du planteur britannique, de sorte que le commandant de Mayotte informa le Département à Paris de la situation à Pomoni, le Département s'étonnant alors de ce que les nombreux passages à Pomoni de la Navy se fassent sans soulever le problème. excepté qu'un officier de passage finit par informer le gouvernement du Cap, lequel saisit le *Foreign Office*. Mais ce dernier fut aussi saisi par son ambassadeur à Paris, de l'allusion à Sunley que lui avait faite le ministre français aux représentations du gouvernement britannique concernant diverses commissions des autorités françaises dans les affaires de recrutement aux Comores. Cette réponse du berger à la bergère fut sans doute fatale à Sunley. Il faut dire que

depuis 1808 un *Parliament Act* avait aboli la traite, que l'abolition de l'esclavage intervint par un acte du Parlement de 1832 et que depuis 1815 les Anglais exerçaient pour la répression de la traite des esclaves une sévère police des mers à laquelle s'étaient joints les Français.

- (13) MARTIN, *op. cit.*, Une médiocre colonie sucrière, Mayotte. pp 181 sp
- (14) Opération du B. D. P. A.
- (15) *Trimba*, phénomène de possession connu à Madagascar sous le nom de Tromba qui exprime sur la société concernée le contrôle social de l'ancêtre qui s'installe le temps de la possession comme juge et chef des vivants (Pierre VERIN, 1990, *Madagascar*, Karthala, p 135) Gérard Althabe (*Oppression et libération dans l'imaginaire*, Maspéro, 1969) souligne la correspondance entre le développement de ce phénomène et l'état de crise sociale prévalant dans la société Durant mon séjour à Nioumakélé, ce phénomène se produisit plusieurs fois
- (16) cf. REUSCH R, 1954, *History of East Africa*, Stuttgart, Evang, Missions verlag GMBH
- (17) L'islamisation apportée par ces vagues d'immigration venues du Proche ou du Moyen-Orient atteignent Madagascar - non seulement la façade ouest sur le Canal de Mozambique directement ouverte, mais la côte est, et même, l'intérieur On sait l'importance des *vorabe*, manuscrits arabico-madécasses en langue malgache écrits en caractères arabes, la place du vocabulaire d'origine arabe dans la langue, l'origine arabe de certains usages
- (18) On donne au mot clan le sens vague mais courant de descendants d'un ancêtre commun connu suivant une règle de descendance et qui, ici, sont qualifiés par un nom de groupe précis On a noté une huitaine de noms de clans, à Mutsamudu, Ouani et Domoni (ROBINEAU, 1966, *Société et économie d'Anjouan* pp 53-54 et, 1966, *l'Islam aux Comores*, p. 45)
- (19) SAID-SOILIH, 1988, p 25.
- (20) ROBINEAU, 1962 pp 53-54
- (21) Rapporté par CHAGNOUX et HARIBOU, 1990, p 69.
- (22) CHAGNOUX et HARIBOU, *op.cit.*, pp. 66-67. Said Mohamed Jaffar, qui appartenait comme Said Ibrahim au parti des princes avait été porté à la présidence des Comores en remplacement d'Ahmed Abdallah à l'issue du coup d'État du 3 août 1975, Ali Soilih se contentant du portefeuille (efficace) de la défense et de la justice. Mais il prendra quelques mois plus tard, le 2 janvier 1976, après la mort du prince Said Ibrahim la présidence de la République en remplacement de Jaffar
- (23) Pour cette description, on se fonde sur le livre de Chagnoux et Haribou, *op. cit.* Les phases du drame correspondent aux périodes de la construction révolutionnaire qu'Ali Soilih avaient distinguées lors de séminaires tenus devant des cadres en 1977, la *période noire* était appelée "période transitoire", le dernier acte "phase économique" (il ne comportait pas évidemment la conclusion, inattendue).
- (24) On joua la scène de la majesté outragée qui avait valu à la Guinée son excommunication, la rejetant en dehors de la communion gaullienne Ce faisant, on rejeta dans des aventures peu réussies des gens que l'on disait vouloir *aider*
- (25) On sait comment Mayotte s'exclut de la République comorienne. Alors que l'ensemble du Territoire se prononçait par référendum le 22 décembre 1974 à 95% pour l'indépendance, Mayotte votait contre par plus de 8500 bulletins non contre un peu plus de 5000 oui. Or, après que le président de la République française ait précédemment (le 24 octobre) pris position pour un compte global des résultats, le sénat français se prononça pour une prise en compte par île de la consultation des populations Ahmed Abdallah président du gouvernement comorien refusa un projet de constitution décentralisateur de Mouzaour Abdallah le président de la chambre comorienne des députés (qui deviendra le chef de la diplomatie d'Ali Soilih) qui aurait pu permettre à l'identité mahoraise de s'exprimer Le 3 juillet le parlement français subordonne par une loi l'indépendance à l'élaboration d'une constitution comorienne adoptée par tous les partis et acceptée île par île la réponse du président comorien est, trois jours après, la proclamation unilatérale de l'indépendance. Des négociations sont entreprises entre la France et Moroni sur le statut de Mayotte mais le 21 juillet le conseil général de Mayotte désigne un préfet et le mouvement autonomiste mahorais de Marcel Henry le *leader* séparatiste de toujours occupe les locaux administratifs de l'île. Le 3 août Ali Soilih chasse Ahmed Abdallah du pouvoir à Moroni, fait occuper Anjouan fief d'Ahmed Abdallah le 21 septembre et, le 21 novembre, débarque à Dzaoudzi chef-lieu de Mayotte, se heurtant au mouvement mahorais. La gendarmerie française s'interpose et oblige les manifestants, de cette "marche rose" à rembarquer, un mois avant, le 16 octobre, le secrétaire d'État français avait annoncé que Mayotte serait démocratiquement consultée sur son futur statut et cinq jours après, le mouvement mahorais avait expulsé de Mayotte les nationalistes mahorais, anjouanais, grands-comoriens favorables à Moroni la tentative d'Ali Soilih était bien tardive.

Le 12 novembre 1975 les Nations-Unies admirent les Comores - *et* implicitement les 4 îles- en leur sein mais le 8 février 1976, les Mahorais se prononcèrent à 99% pour le maintien dans la République française.

Le particularisme mahorais vient de loin remontant à une présence malgache (sakalava) ancienne (peut-être datant du XVI^e siècle) renforcée lors de la période des invasions et des razzias zanata malata et betsimisaraka venues de la côte est de la Grande Ile (fin du XVIII^e- début du XIX^e siècles); puis les royaumes sakalava du nord-ouest de Madagascar reprirent de la vigueur et c'est en cette circonstance que le chef malgache Andriantsoly s'installa à Mayotte (1835) L'île était alors une dépendance nominale d'Anjouan mais elle avait connu d'autres chefs effectifs, entre autres Ramanetaka ancien gouverneur malgache de Majunga, cousin du roi Radama I^{er} qui avait fui les exécutions des prétendants au trône malgache perpétrées par la veuve de Radama et son successeur (Ranavalona I^{ère}) lors de la mort de celui-ci (1828) Par la suite Ramanetaka concentra ses forces sur Mohéli, autre dépendance d'Anjouan qu'il arracha au sultan de cette île tandis qu'Andriantsoly se libérait de son côté du même sultan et obtenait en échange de l'annexion de Mayotte à la France une pension (1841)

Ce fut sous le contrôle du gouverneur de Bourbon et des marins de la station navale de l'Océan Indien une médiocre colonie sucrière jumelée à Nosy Be (Nossi-Bé) au large de la Grande Ile. Peu peuplée même jusque dans les années 1950, elle reçut des immigrants anjouanais et grand-comoriens formant avec les Mahorais "de souche" et les villages "malgaches" (d'origine sakalava) un peuplement composite. Les protectorats successifs formels ou déguisés sur Anjouan, Mohéli, la Grande-Comore (1886) suivies de l'annexion (1912) font de Mayotte l'île

Anjouan

du chef-lieu de la nouvelle colonie installé sur le rocher de Dzaoudzi, la Grande Terre étant un pourvoyeur d'employés et de vivres pour l'Administration.

Chagnoux et Haribou soulignent combien le déménagement de la capitale de Dzaoudzi à Moroni formellement terminé en 1966 fut mal vécu par les Mahorais ; en outre, la présence d'Anjouanais économiquement plus dynamiques était mal acceptée : de surcroît, Grands-Comoriens et Anjouanais suspectaient l'Islam des Mahorais de tiédeur, notamment à cause de l'émancipation des femmes de Mayotte, inconnue dans les autres îles, et eurent la maladresse d'y envoyer des notables religieux pour y restaurer une religion plus patriarcale et conservatrice . enfin, il semble bien que dans la période qui précéda l'Indépendance et la rupture avec Moroni, les Mahorais essayèrent de la part du gouvernement comorien une succession d'avaries qui les incitèrent au refus de 1974 (Pour écrire cette note, on s'est fondé sur MARTIN 1983 et CHAGNOUX et HARIBOU 1990)

RÉFÉRENCES

- ANGOT (M.A.M.), 1948, Grammaire anjouanaise, *Bulletin de l'Académie malgache*, XXVII, année 1946, Tananarive, Pitot de la Beaujardière, pp. 89-123.
- CHAGNOUX Hervé, HARIBOU Ali, 1980, *Les Comores*, Paris, PUF, réédition mise à jour 1990.
- MARTIN Jean, 1983, *Comores, quatre îles entre pirates et planteurs* : tome 1, *Razzias malgaches et rivalités internationales (fin XVIII - 1875)* ; tome 2, *Genèse, vie et mort du protectorat (1875 - 1912)*, Paris, l'Harmattan.
- MAXIMY René (de), (1974), *Archipel des Comores. Étude géographique*. (thèse pour le doctorat d'État es-lettres), multigr.
- REPIQUET A., 1901, *Le sultanat d'Anjouan*, Paris, A. Challamel, 138 p.
- REUSCH R., 1954, *History of East Africa*, Stuttgart, Evang. Missions Verlag GMBH.
- ROBINEAU Claude, 1961, *Première approche socio-économique d'Anjouan (Archipel des Comores)*, Tananarive, ORSTOM, Sciences Humaines, dactyl.
- ROBINEAU Claude, 1962, *Approche sociologique des Comores*, Paris, ORSTOM, multigr.
- ROBINEAU Claude, 1966, l'Islam aux Comores. Une histoire culturelle de l'île d'Anjouan, *Revue de Madagascar*, Tananarive, 3è trim. 1966, N° 35, pp. 39-56.
- ROBINEAU Claude, 1966, *Société et économie d'Anjouan (Océan Indien)*, Paris, ORSTOM, Mémoire N° 21.
- SAID-SOILIH Youssef, 1988, *Comores : Les défis du développement indépendant*, Paris, Karthala.



Rizière et village à Ambohijanaka (Imerina, Vakinisisaony).

Anjouan



Mutsamudu, cité comorienne d'Anjouan.

Souanké



Djampouo, village Djem des environs de Souanké (Congo).



La grande taroitière de Maatea, Moorea,
îles de la Société (Polynésie).

3

SOUANKÉ, TERRE PROMISE ⁽¹⁾

Structure et dynamique sociales dans le nord du Congo

RÉCIT ⁽²⁾

“Une civilisation où la vie religieuse traditionnelle dominait toujours le paysage et le rythme des travaux”

Georges Balandier, *Afrique ambiguë*.

Les Djem viennent de la région qui forme à présent la sous-préfecture de Kribi ⁽³⁾ au Cameroun. Tout le monde parlait fang. La séparation avec les Fang eut lieu lorsque survint la guerre appelée oban, guerre universelle : d'après la croyance djem, oban était une façon pour Dieu de répandre les gens vers les terrains inhabités.

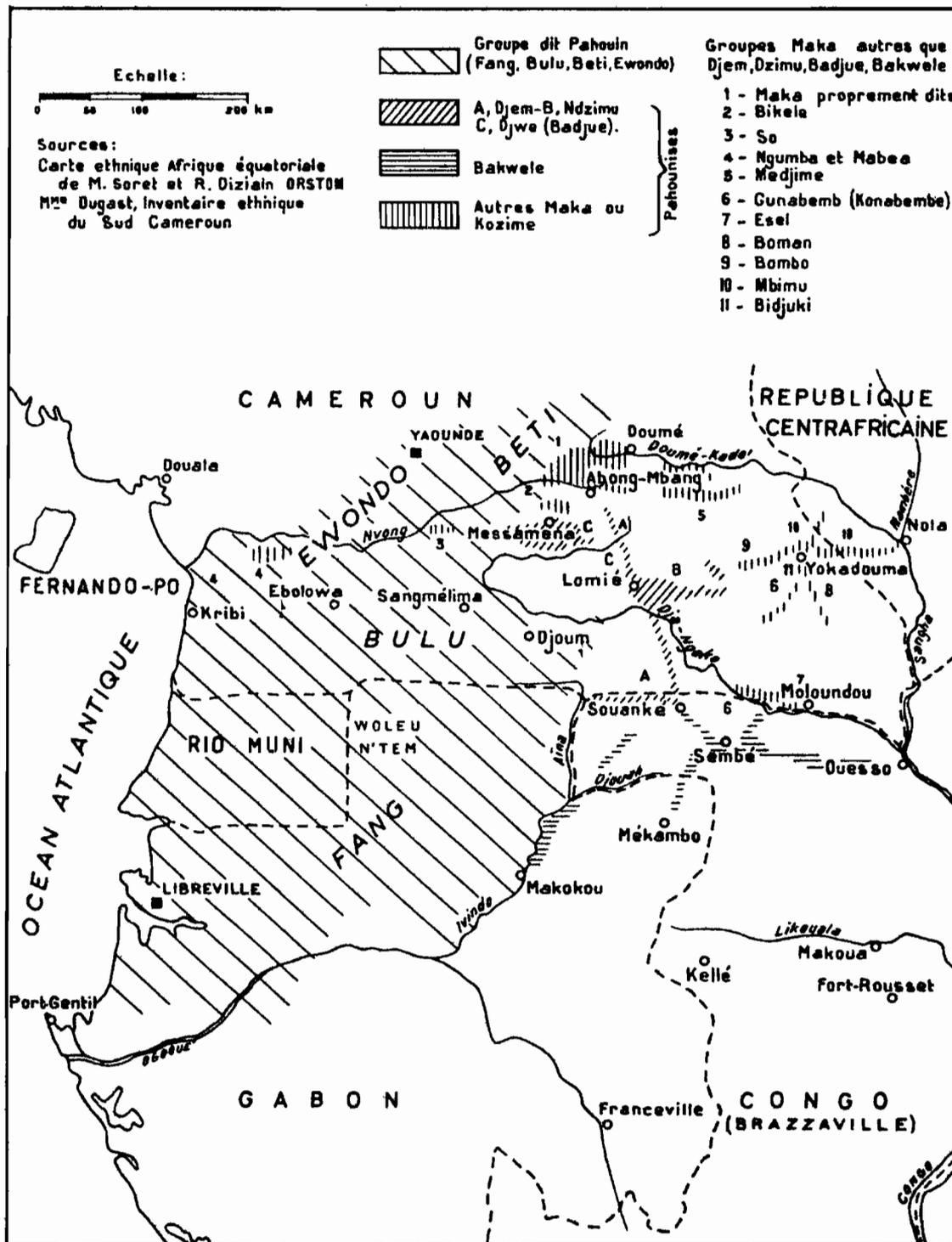
Au moyen de nkubo, bouclier magique des Djem, et de sagaies, les Djem parvinrent à conquérir les Bulu. Après cette guerre, les Bulu s'enfuirent sur la côte et rencontrèrent les Blancs qui possédaient les armes appelées akpakom, armes à feu dont les Djem étaient dépourvus...

Les Bulu mirent à leur tour les Djem en esclavage ; leurs villages comptaient un grand nombre d'esclaves djem ; ceux-ci étaient employés au service de leurs maîtres, soit comme chasseurs, soit comme travailleurs.

Ceux qui étaient chasseurs allèrent dans la brousse où ils firent pemim barambara, une réunion pour rechercher les moyens de se libérer ; il fallait apporter (aux Blancs) beaucoup de gibier (et d'ivoire) qu'ils (les chasseurs) capturaient en faisant des fosses et des kiam, piège qui tuait les éléphants inventé par Meswon un Babadem ou Barabem ⁽⁴⁾. Leur projet réussit : un à un les Djem reçurent des armes à feu et ils se révoltèrent contre les Bulu, bâtissant un village qui groupait tous les Djem. Les Djem c'étaient les Djem, les Ndzimu et les Badjué et les Bulu les Fang, Bulu, Ewondo, Béti, Béné, Oton, Oka. Djem, Ndzimu, Badjué étaient tous fils d'une même mère ⁽⁵⁾. Ce village se nommait Djem béfétéya Angon ce qui signifie que les Djem étaient mûrs pour se défendre.

Les Bulu ne voulaient pas l'affranchissement des Djem ; de ce fait un terrible combat les opposa et, malgré leurs armes, les Bulu ne parvinrent pas à maintenir les Djem dans leur sujétion.

Les Djem quittèrent ce village et en bâtirent trois autres Nkata, Mésam, Bemkongo, où se trouve Esam, canton Endeng, sous-préfecture de Djoum ⁽⁶⁾. Ils émigrèrent vers les rivières Mom et Ambévé, rivières qui traversent la route au sud de Djoum ; ils remontèrent vers le nord et allèrent vers l'est où ils abordèrent la rivière Dja. Ils suivaient cette direction. Ils recherchaient les Kpah-Nzam ou Mpotsio, ils voulaient les conquérir pour en faire des esclaves afin d'augmenter le nombre des Djem qui avait diminué au cours des guerres. Après un long parcours ils abordèrent Dja où il y avait une grosse liane appelée kolélo qui servait à traverser ⁽⁷⁾.



Situation des Djem et Bakwele

Djem était l'aîné de la famille, le second Nzimé ou Ndzimu, le troisième Djwé. Un Nzimé nommé Misimitswa et atteint de lengkwon (pian) voulant traverser fut l'objet de l'ironie de tout le monde, et ne voulant pas qu'il mit les pieds sur la liane qui servait de pont, celui qui le précédait prit son ambar (machette) et coupa la liane qui se trouva rompue avant que tout le monde ait traversé ; ainsi furent séparées les familles : l'on retrouve des Baaba chez les Djem, les Nzimé et les Djwé (Badjué) et il en est pareillement pour les autres mbi (clans).

Les Djem descendirent Dja et arrivés là où se trouve Zoébéfam (sous-préfecture de Djoum), ils trouvèrent les Kpah-Nzam⁽⁸⁾.

Un Baaba nommé Ntiabem avait reçu les pouvoirs de féticheur de ses oncles maternels bulu. Celui qui l'avait élevé voulant s'approprier ses pouvoirs résolut de le tuer en le livrant à Amamiwata, une fée, mais découvrant la perfidie de son maître Ntiabem retourna contre ce dernier son propre stratagème. C'était le premier féticheur africain. Personne n'a jamais su la composition de ses préparations magiques. Il avait acquis de ses oncles un fétiche, Elé, qui était efficace pour la guerre. Toutes les tribus avaient de grands sorciers mais c'est Ntiabem qui était le plus puissant⁽⁹⁾.

Les Djem attaquèrent avec ardeur les Kpah-Nzam qui se divisèrent en deux : les Djaa-Ko ou Nkounabem (Gunabemb, Konabembé) qui allèrent s'établir entre Dja, Mpwom et Kel ; les vrais Bakwélé qui allèrent habiter l'étendue où se trouve la sous-préfecture de Souanké⁽¹⁰⁾. Les Djem attaquèrent encore les Bakwélé qui émigrèrent et allèrent rejoindre les Nkounabemb qui se trouvaient déjà sur l'autre rive.

Les Djem arrivèrent sur la berge mais ne purent poursuivre les Bakwélé qui avaient leurs pirogues et avaient pu traverser. Ils n'avaient pas de hache pour en fabriquer. Or chacun désirait gagner l'autre rive afin (de faire des prisonniers et) d'acquérir (ainsi) des esclaves. Un Baaba nommé Mampeuh eut une idée extraordinaire ; il fallait procéder par sorcellerie et de nuit car les actes de sorcellerie ne se font pas de jour. Un oracle consulté affirma la réussite du projet et une nuit, après un vent très violent, Mampeuh étendit horizontalement sa jambe sur la rivière Dja, son pied toucha la rive opposée et sur sa jambe (allongée comme un pont au-dessus de la rivière), les Djem purent traverser Dja.

Avant de traverser Dja il fallut remettre aux Baaba une partie des esclaves (que les autres Djem possédaient déjà) car c'étaient les premiers conquérants : l'oracle était des leurs ainsi que Mampeuh qui avait opéré le miracle : (de sorte qu') un homme (n'appartenant pas à) la tribu des Baaba et possédant cinq esclaves devait en remettre trois aux Baaba.

Les Bakwélé établirent un grand village au sommet d'une montagne. Là, ils avaient préparé un piège magique destiné à détruire la horde des Djem. Ntiabem en perça facilement le secret. Les Djem évitèrent de passer par la piste conduisant (directement) au village et gravirent les flancs de la montagne pour y parvenir.

Les Bakwélé avaient de leur côté un grand féticheur ou oracle nommé Ambo ou Sam-Nté. Avant d'atteindre le village, les deux oracles djem et bakwélé se mesurèrent et ce fut le Djem qui gagna. La scène eut lieu la nuit, un grand combat opposa les deux rivaux, les Djem furent vainqueurs, les Bakwélé devinrent esclaves ; Ambo fut aussi pris et les Djem revinrent dans leur village avec beaucoup d'esclaves et de richesses ravis chez les Bakwélé. Ambo est l'ancêtre des Dangküëba⁽¹¹⁾.

Ambo n'avait qu'une seule pensée : regagner son village bakwélé. Il s'évada (allant) plus loin chez d'autres Bakwélé : les Ebaz, les Mèkwob, les Egob, les Mabéza Makab-Geuh (canton Moguil), les Mabéza Mébopial (Garabinzam). Les Makab-Geuh sont "ceux qui ont eu peur de la panthère", les Mébopial sont "ceux qui ont le coeur gros". Ambo retrouva alors quatre grands féticheurs : Londo, Métomébi, Bibié, Miéa⁽¹²⁾.

Ambo fut capturé (à nouveau) par un Badampuo (Barampuyo, un autre mbi djem dont le village d'origine est Bisobilam à côté d'Adjéla, village des Dangküëba)⁽¹³⁾. (Mais il s'enfuit encore).

Ntiabem sut que la présence d'Ambo chez les Bakwélé pouvait d'un jour à l'autre provoquer une défaillance des Djem. Il savait que son pouvoir magique était grand. Les Djem partirent de nouveau conquérir les Bakwélé. Ils se saisirent de nouveau d'Ambo et de beaucoup d'autres esclaves. Pendant ce temps, les foyers bakwélé se dépeuplaient, d'autres familles s'éteignaient, les Bakwélé à leur tour guerroyaient contre les Bakota ⁽¹⁴⁾.

Ambo n'avait qu'une seule idée : revenir chez les Bakwélé. Pour la troisième fois, il s'enfuit. A cette époque, il apprit aux Bakwélé à conquérir les Bakota. Les Djem invincibles se mirent à ses trousses. Ntiabem, de nouveau, par son pouvoir magique "tourna" le coeur du fugitif Ambo. (Repris) Ambo jura, publiquement, qu'il ne retournerait plus chez les Bakwélé.

Les Djem conquièrent tous les peuples jusqu'aux tribus de la savane. Durant ce temps, les Bakwélé n'avaient pas d'armes à feu. Or vers la savane, on rencontrait des hommes armés de fusils et meilleurs que les nôtres. Les Djem durent (battre en retraite) ⁽¹⁵⁾.

C'est en ce temps-là que les Djem prirent possession des terres où ils se trouvent. Ntiabem édifia un village nommé Alat situé à Bellevue ⁽¹⁶⁾.

En ce temps, Ntiabem voyait qu'il y avait des hommes à la peau blanche et possesseurs d'armes et de marchandises de toutes sortes. Il envoya son fils à Ntongo et Melondo qui revint avec des Blancs. Le nom de l'un de ces Blancs était Obiang. Son vrai nom était Brazza. En ce temps-là un autre Blanc était arrivé mais pas jusqu'à Souanké : c'était Nanga Kpaman. Un grand temps s'écoula, les Blancs allemands arrivèrent, la plupart de ces Blancs étaient des commerçants ⁽¹⁷⁾.

Notre poste administratif était Eta, c'était un poste allemand. Les Djem avaient deux postes Eta et Souanké, les Bakwélé trois : Fort-Soufflay alors appelé Ngoïla, Sembé et Garabinzam.

Jusque là les Bakwélé gardaient toujours un grand respect à l'égard des Djem. Ils n'avaient pas le droit de s'installer près de leurs maîtres.

L'arrivée des Allemands fut marquée par des travaux pénibles : construction de la route Lomié-Médumo (Abong-Mbang), transport des marchandises, récolte du caoutchouc, et la bastonnade. Les Djem ne supportant pas ces sévices vinrent à Souanké où il y eut le recrutement pour le chemin de fer. Aussi, ils regagnèrent le Cameroun au delà de simel (la frontière) où ils retrouvèrent le reste de leurs familles ⁽¹⁸⁾.

COMMENTAIRE

Les Djem petit groupe dominé et chassé de son habitat (peut-être maritime) se libèrent de leur dominateur, se montrant capables de dominer à leur tour, étalant leurs pouvoirs magiques qui les font triompher des pouvoirs magiques des voisins. Par ailleurs, le texte montre un orgueil de clan (le *mbi* Baaba), intérieur à l'orgueil du groupe ethnique et homologue de ce dernier, explicatif de cet orgueil de nations, si vif dans les compétitions, par exemple sportives entre Congo et Gabon à notre époque.

Les Bakwélé adversaires des Djem ont été pourvu, par le récit, d'un grand magicien : il faut que le héros djem trouve à qui parler pour montrer sa puissance. Il gagnera contre le héros bakwélé mais non sans difficultés, histoire de montrer combien son adversaire avait de la valeur, le vainqueur de ce dernier se trouvant revêtu de ce fait d'une valeur supérieure.

Affirmation du groupe ancestral, fait premier qui fonde les origines, explique l'histoire du peuple, dessine l'originalité du groupe, le phénomène ethnique est à la fois prégnant et controversé : la nation est une confédération ethnique -c'est vrai de la France comme de nations d'Afrique- qui doit nier le fait ethnique pour s'imposer mais doit le respecter comme sa propre composante : c'est là le défi à surmonter.

REPÈRES

Le poste de Souanké qui commande la région cacaoyère au nord-ouest de la République du Congo est située dans la forêt équatoriale par 2° de latitude nord et 14° de longitude ouest à une quinzaine de kilomètres de la frontière du Cameroun et à 900 km à vol d'oiseau de l'extrémité du golfe de Guinée sur la côte atlantique de l'Afrique. Cette zone cacaoyère qui couvre au Congo, autour des deux chefs-lieux de Souanké et de Sembé, la partie occidentale de la région de la Sangha constitue en quelque sorte un front pionnier de la grande aire de "civilisation du cacao"⁽¹⁹⁾ qui couvre le sud du Cameroun mais aussi une marche lointaine de cette aire qui ne lui est rattachée que par des fils ténus : une piste traditionnelle suite de plantations et de villages qui joint Abong-Mbang et Lomié, au Cameroun, à Souanké, une route qui partant de Djoum au Cameroun rejoint en diagonale le réseau centré à partir de Souanké.

Ancien avant-poste de la colonisation française au Congo entre 1900 et 1960 (hormis une courte annexion au Cameroun allemand de 1911 à 1916)⁽²⁰⁾, Souanké appartient aussi, dans un mouvement contraire, à l'aire culturelle des peuples Maka qui couvre le sud-est du Cameroun, influencée par la poussée des Fang qui les ont au cours du XIX^e siècle bousculés vers le sud et l'est, au nombre desquels les Kozimé, "fils de Ko" dont les Djem constituent un rameau ⁽²¹⁾.

C'est le cacao qui rompt l'uniformité économique (de cueillette, chasse, pêche, culture itinérante sur brûlis forestier) imposée par les conditions écologiques du climat équatorial à deux saisons des pluies et la *rain forest*, grande forêt ombrophile de l'Afrique centrale. La route, mince chemin de terre sous la voûte forestière, égrène un chapelet de clairières, carrés dénudés et plats au sol ocre rouge sur lequel sont posées les petites habitations rectangulaires de bois et d'argile, maisons, cuisines, maisons à claire-voie des hommes ("corps de gardes" ou "salon de causerie") et çà et là les séchoirs à cacao, constructions à claies mobiles pour pallier les aléas de la pluie et du soleil que les habitants appellent curieusement "séchoirs-autobus".

L'isolement géographique de Souanké, à cause des distances et de la proximité de la frontière (la "limite") joint à la faiblesse du peuplement (22000 habitants pour 22000 kilomètres carrés)⁽²²⁾, expliquent l'absence d'activités commerciales autres que le cacao. Le schéma de l'économie de *traite* (échange de produits primaires de rapport contre biens manufacturés de consommation et biens durables) fonctionne à peine tant l'irrigation de la région par le commerce de distribution paraît difficile en raison de

l'éloignement des foyers économiques, de la difficulté des communications et de l'étroitesse du marché : cacao collecté par un centre de coopération rurale géré par le B.D.P.A. et financé par l'État congolais, lequel livre le produit aux exportateurs rendu à Pointe-Noire, se charge de l'acheminement par camion, barges plus chemin de fer et rémunère les planteurs. La situation de Souanké illustre les deux thèmes formulés par le géographe Gilles Sautter à propos de l'Afrique centrale : du sous-peuplement et de la "voie nationale"⁽²³⁾.

J'arrivai à Brazzaville par un dimanche gris de janvier 1963, dans ce qui était depuis trois ans la République du Congo, que l'on distinguait de la grande soeur de l'autre côté du fleuve en accolant à son nom celui de la capitale. Par la suite, les adjectifs populaire -ici- et démocratique -là-bas- permirent d'éviter les confusions avant que le maréchal Mobutu ne change, temporairement, en Zaïre le nom de l'ancien État "indépendant" du Congo.

C'était le temps où le petit Congo suscitait les convoitises du grand voisin zaïrois. La situation économique et financière y était déplorable, la nationalisation du commerce et des plantations se révélait catastrophique et le Trésor congolais ne subsistait qu'avec l'aide du Trésor français (jusque vers 1964, les deux Trésors n'étaient pas séparés et c'était le Trésor français qui réglait le déficit du Congo sur réquisition du gouvernement congolais, lequel utilisait le pouvoir attribué sous le régime colonial au gouverneur général de l'A.E.F. et au Chef du Territoire du Moyen-Congo). Mais l'esprit de Brazzaville (1944) aidant et sous le gouvernement du général de Gaulle et de ses successeurs, le Congo était un symbole qui réconciliait la France avec trop de ses propres valeurs (l'humanisme de Brazza, la France libre, le début d'une évolution libératrice claironné par une conférence) pour que quelqu'un osât y toucher.

Par la suite, le Congo vécut des vicissitudes de république fragile toujours placée dans le voisinage encombrant de son puissant voisin : allègement de la présence de l'Est, avec l'essoufflement du mouvement national révolutionnaire, prise de pouvoir par l'armée, antagonisme traditionnel entre le Nord et le Sud, groupes "Kongo" de langue véhiculaire monokoutouba contre groupes "Cuvette" de langue véhiculaire lingala, difficultés économiques persistantes dues à toute une série de causes : fragilité des exportations notamment à cause des fluctuations des cours des produits sur le marché mondial (cacao, café, palmiste, arachide, bois), désordre du système de commercialisation croissance urbaine, pléthore des emplois de services publics (administration, entreprises nationales), difficultés budgétaires.

Une dégradation des relations entre groupes du nord et du sud du pays a dégénéré en affrontement militaire meurtrier plongeant le Congo dans une crise grave qui rappelait des affrontements analogues vieux de trente ans. Ensuite, la dévaluation du franc CFA venant couronner une politique d'"ajustement structurel" préconisée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international a peut-être assaini l'économie mais aussi engendré un profond malaise social facteur de crise. Lorsqu'on se souvient des espoirs de développement à l'aube des années soixante et qu'on observe la dégradation des systèmes d'éducation et de santé, on ne peut que regretter les années perdues et les générations sacrifiées dont la responsabilité incombe aux *Mundele* (Blancs) autant qu'aux Africains.

J'avais été pressenti pour une mission d'étude du développement de la culture du cacao dans le Nord-Congo. Je succédai à Jeanne-François Vincent envoyée dans un premier temps sur les instances du Commissariat au Plan de Brazzaville pour apprécier le

sérieux et l'ampleur du phénomène avant que ce chercheur du C.N.R.S. puisse passer à une étude qui la passionnait encore plus, celle de la condition féminine dans la capitale congolaise⁽²⁴⁾. J'aurai au tournant des années 60-70 d'autres successeurs à mon tour, Georges Dupré pour la sociologie puis Évelyne Diallo et Bernard Guillot pour la géographie⁽²⁵⁾.

Le Nord n'était pas, à cette époque d'accès facile. Il fallait compter cinq jours de voyage pour parcourir les 1000 kilomètres qui séparaient Brazzaville de Souanké *via* Ouessou sur la majestueuse Sangha où l'on faisait étape un jour entier pour changer les lames de ressorts cassées du véhicule, examiner le moteur et refaire les pleins de carburant. L'ancienne route fédérale qui, dans l'A.E.F. coloniale, était censée aller jusqu'au Tchad s'arrêtait à Ouessou "centre urbain" -disaient les rapports des administrateurs- et chef-lieu de la Sangha.

Quelques images surgissent : l'étendue herbeuse et poussiéreuse en saison sèche des plateaux batéké, fondrière en saison des pluies ; la plaine sableuse et marécageuse entre l'Alima et la Kouyou avec quatre-vingts kilomètres de "tôle ondulée" ; l'entrée, après le passage du dernier bac franchissant la Mambili, dans la grande et impressionnante forêt dominée par les parasoliers (*Musanga smithii* L.)

Après Ouessou c'était l'humble piste forestière de montagne aux rares villages, zone d'ombre seulement coupée de rais de soleil filtrant et se réfléchissant à travers le feuillage, royaume de l'eau et disait-on des trois cents ponceaux jetés sur les innombrables cours d'eau, cinq ou six poutres de bois parallèles à la piste, entre lesquelles on coinçait quelquefois les roues de la *land-rover*, et qui se mettaient à flotter dès que les eaux montaient trop haut.

Parfois, l'on se frayait un passage dans le feuillage d'un arbre abattu sur la piste, humble tunnel taillé dans l'exubérante frondaison tombée à terre, on patinait puis inmanquablement l'on s'embarquait dans une fondrière et c'était à nous de jouer avec le "crabotage" et le "double-pont" du véhicule, le "tire-fort" que l'on accrochait au solide fût d'un arbre, les branchages que l'on plaçait sous les roues pour assurer leur prise sur un sol liquide. Le pont précaire sur la large Komo avec un coude au milieu (on avait tout de même mis des planches de roulement sur les poutres habituellement placées de long) donnait à son passage quelques instants d'émotion.

Après la Komo, les villages se faisaient plus nombreux, rectangles de terre rouge battue dégagés des grands parasoliers sur lesquels s'alignaient les minuscules petites maisons de pisé à la toiture en "tuiles de bambou" (*papo*), aux murs souvent blanchis et ornés de couleurs naïves en forme de personnages, d'ustensiles, de soleil rayonnant...

Ce, jusqu'à et au-delà de la "limite" entre le Congo et le Cameroun, après les centres urbains de Sembé et de Souanké les "postes" français de l'avancée coloniale qui observaient sans aménité leurs homologues allemands correspondants de Moloundou et Eta au début du siècle.

Il est toujours délicat d'interférer dans sa propre recherche avec celle d'autrui. Les scientifiques non avertis ou étrangers aux sciences humaines et que leur discipline a habitués à la pratique de la division du travail verront dans ce propos la manifestation d'un individualisme de chercheurs que leurs dispositions intellectuelles ou un refus

excessif de formalisation conduisent à privilégier la vie en brousse articulée autour d'une recherche ponctuelle de faible intérêt. Mais laissant de côté cet argument incompréhensible pour les anthropologues, géographes, sociologues de terrain, l'on soulignera la difficulté à "chausser les pas" du prédécesseur, quelles qu'aient été la gentillesse de J.F. Vincent à mon égard et la dette dont je lui suis redevable.

Je préférerais en effet inventer en quelque sorte mon propre terrain *i.e.* considérer que j'arrivai sur un champ vierge de toute recherche, organiser mon contact avec le monde de Souanké, y découvrir les médiateurs nécessaires (informateur, enquêteur, interprète), procéder à ma manière et selon les réactions des gens à la mise en oeuvre de l'enquête en ignorant soigneusement où et avec qui Jeanne-Françoise avait travaillé ; non que je dédaigne le moins du monde ce qu'elle avait fait, obtenu, apporté mais je préférerais mener ma propre enquête sur le terrain pour en confronter, ensuite, les résultats avec J.F., considérant son étude comme la dernière source documentaire de référence sur la région .

J'avais été reçu à Ouessou par le dernier administrateur européen de la Sangha qui m'avait aiguillé à Sembé sur l'agent de l'agriculture, lequel me présenta Gaston Méhoulo, Bakwélé de Sembé qui devint mon informateur-interprète. Ce dernier fut un informateur très au fait de la vie bakwélé, découvrant les particularités *mabéza* de Souanké (les Mabéza forment l'un des quatre groupes qui constituent la population bakwélé) et que Georges Dupré trouva sur ses pas lorsqu'il vint lui-même enquêter dans la Sangha. Il y avait à Souanké une *résidence* tenue par un fonctionnaire bakwélé, une mission du BDPA chargée du cacao, une mission catholique installée au coeur du poste, une ou deux boutiques à peu près vides⁽²⁶⁾, un couple de protestants suédois très discret dont le pastorat avait fait quelques adeptes, ni plus ni moins d'ailleurs que les catholiques⁽²⁷⁾, enfin quelques matswanistes du bas-Congo exilés pour non-conformisme religieux et qui sculptaient des figurines en ivoire⁽²⁸⁾.

Ma quête bakwélé mabéza de Souanké fut soudain troublée par l'irruption de deux Djem qui m'invitèrent à aller rendre visite à Paul Akoundoum, vieux chef djem de Souanké qui demeurait au quartier de Mésouh. J'étais en état d'apesanteur ethnologique, ne connaissant rien du pays sauf que Souanké se partageait entre les Djem et les Bakwélé mabéza, et suivant simplement les pas de mon guide. Un nouveau guide se présentant, alors je chargeai Méhoulo de préparer un chapitre d'information sur les coutumes bakwélé pour la soirée et suivit mon nouveau guide Moïse Metsampito.

J'ai le souvenir que Moïse justifia son intrusion en me disant tout de go que, s'agissant des Djem, mon informateur ne connaissait rien. J'avais bien vu que Méhoulo ne s'aventurait que dans les quartiers sud de Souanké mais je ne pressai rien, trop heureux de son zèle à expliciter sa propre société. Je ne soupçonnais pas, en revanche, que j'étais sur une zone de tensions, un peu comme sur la ligne invisible qui sépare les Flamands des Wallons. La distinction entre les Djem et les Bakwélé était en effet pour les Européens, tant à Brazzaville qu'à Souanké intellectuelle, non vécue. Le zèle bakwélé de Méhoulo n'avait d'égal que les impatiences djem à l'égard d'un Européen qui allait une fois de plus se faire circonvenir par les voisins et antagonistes bakwélé. L'initiative djem signifiait aussi que le groupe était sur la défensive. J'étais aussi en état d'apesanteur problématique : l'enquête à Souanké prenait tout à coup du sens.

La théorie de la recherche en sciences sociales veut que le "terrain", période de collecte d'information auprès des personnes concernées, soit précédé d'une phase pré-

paratoire d'accumulation de données permettant la formation d'une problématique (ce que l'on cherche dans l'avancée de la discipline ou à la croisée significative de plusieurs disciplines), le choix du terrain et l'élaboration des instruments d'enquête. Cette démarche est possible lorsque, dans le cadre de l'Université ou d'un organisme de recherche fondamentale, la nécessité imposée par l'urgence ne vient pas bousculer et raccourcir les temps de préparation ; reconverti à la recherche africaine et envoyé rapidement outre-mer, c'est sur place, au demeurant dans un centre fort bien documenté, que j'élaborai ma recherche, aiguillé toutefois au préalable avant mon départ de France par Georges Condominas vers ce remarquable pédagogue qu'était l'africaniste Paul Mercier dont nous avons tous déploré la disparition prématurée.

Je n'arrivais pas au Congo toutefois vierge de toute culture africaniste. Evans-Pritchard, Radcliffe-Brown, Griaule, Denise Paulme, Georges Balandier étaient pour de jeunes anthropologues des auteurs classiques, Henri Labouret, Jacques Weulersse, J. Richard-Mollard étaient des noms familiers depuis *Michel Montaigne* à Bordeaux. Et Paul Mercier m'avait muni d'une bibliographie, énumération sur une feuille volante que j'ai conservée des grands noms surtout anglo-saxons de la recherche africaniste. Et puis, Marcel Soret, l'humble ethnologue collègue des jeunes années de Balandier et Sautter, assumait une sorte de permanence de la recherche africaniste à Brazzaville, s'attachant dans une série de l'Institut international africain de Londres à la publication de travaux concernant les Kongo nord-occidentaux à l'image de l'ouvrage de Pierre Alexandre et Jacques Binet sur le "groupe dit pahouin" Fang, Bulu, Béti ⁽²⁹⁾. Balandier, Sautter, Binet, Soret forment les bornes du quadrilatère "de l'Atlantique au fleuve Congo" au sein duquel ma recherche africaine allait se dérouler ⁽³⁰⁾

L'anthropologie du nord du Congo formait une *terra incognita* bien plus passionnante que le cacao dont J.F avait dit l'essentiel et à propos duquel il faudrait attendre la venue d'un géographe Bernard Guillot, infiniment plus compétent que moi pour l'appréciation géographique d'une culture de rapport, pour que des choses inédites soient apportées⁽³¹⁾. L'inventaire de I. Dugast (1949) concernant les populations du Sud-Cameroun constituait, en raison du caractère artificiel de la frontière entre ce pays et le Congo, le prologue fascinant d'une exploration humaine que le terrain allait dessiner.

Je passai de longs mois à Brazzaville partageant mon temps entre l'enseignement de l'économie politique à l'Université et la préparation de ma mission sur le terrain. La bibliothèque de l'I.E.C était très abondante. la présence de chercheurs confirmés en pédologie, botanique entomologie agricole, géographie, anthropologie que je côtoyais chaque jour permettait de mener à distance à Brazzaville un apprentissage du Nord-Congo qui aurait été infiniment plus difficile à réaliser depuis l'Europe. Tel était l'avantage du séjour outre-mer pour de jeunes chercheurs débutants. J'avais une préparation d'autant plus minutieuse à faire que j'aurai peu de temps à moi sur le terrain, celui des congés universitaires (je fus, une fois, relancé par toutes les autorités à ma recherche, anxieuses de ma présence, à temps, pour les examens de la seconde session qui se déroulaient en septembre - octobre).

J'avais, avant le grand terrain de juin, effectué une courte mission à Souanké durant les deux semaines des vacances de Pâques qui ne m'apprit strictement rien, sauf de connaître un peu les autorités qui présidaient au destin de la Sangha. La recherche, autre que parisienne, est toujours pleine d'imprévue. Excepté que peut-être l'angoisse d'un échec lors de la véritable mission à venir, en juin, joua le rôle d'un stimulant incons-

cient. J'en avais tiré mêlant mes faibles et banales observations aux lectures déjà faites un inepte rapport d'une trentaine de pages qui relevait d'une approche très académique des problèmes de développement.

Car, parallèlement aux interviews par informateur privilégié (Gaston Méhoulo, Moïse Metsampito) sur les cultures djem et bakwélé à partir de guides d'enquête inspirés d'ouvrages méthodologiques classiques⁽³²⁾, je procédai sur le mode précédemment inauguré aux Comores à des tournées de village qui révélèrent rapidement à travers des dénombrements de circonstance quelques thèmes récurrents : le problème démographique chez les Djem, le traumatisme de la période coloniale, les antagonismes ethniques. A une société djem fortement structurée, minoritaire et angoissée par la difficulté de la reproduction démographique, soucieuse de se situer et de conserver sa personnalité dans un monde d'ethnies supposées différentes ou hostiles, s'opposait une société bakwélé ouverte, apparemment peu hostile aux groupes voisins et structurée de façon complexe et mouvante, faisant la part tant au modes d'organisation et d'échanges lignagers traditionnels qu'à des formes de différenciation résultant de l'introduction des rapports marchands, des technologies modernes et de la culture du cacao. A une société ouverte tendant à dépasser par la construction nationale et l'idéal de la démocratie les particularismes et les antagonismes ethniques et tribaux, les Djem opposaient une vision traditionaliste et inégalitaire de société fermée placée sur la défensive.

Les appartenances nationales d'un groupe éclaté entre le Cameroun et le Congo ne sont pas discutées mais n'apparaissent pas non plus constituer l'essentiel, celui-ci étant au Congo la défense contre le voisin bakwélé. Mais on peut se demander s'il n'en va pas de même symétriquement au Cameroun à l'encontre des groupes numériquement plus puissants que les Djem et leurs apparentés immédiats.

Cette recherche m'a finalement conduit à une double analyse, analyse structurale d'un côté, notamment de la société djem, analyse de la dynamique sociale par la prise en compte de la démographie et de l'histoire de la région. Ces données s'inscrivent dans un milieu naturel qui conditionne les activités humaines de cette région agro-forestière.

VIVRIER ET CACAO DANS UNE RÉGION ISOLÉE

La grande forêt équatoriale ombrophile couvre, ai-je dit, la totalité de la région. C'est pour cela que la monographie du terroir d'Alen-Zalengan, situé juste à l'Ouest de la grande boucle du Dja, décrit un milieu naturel et des activités humaines étonnamment proches de ce que l'on trouve à Souanké (SANTOIR 1992) : un régime climatique à quatre saisons : deux saisons pluvieuses bien marquées encadrées par deux saisons dites sèches avec une moyenne de précipitations annuelles de 1 600 mm ; des températures modérément chaudes (moyenne annuelle 23,5°, minimale 18,5°, maximale 28,5°) mais avec une humidité variant entre 75 et 96%, données il est vrai pour une altitude de plus de 500m.

La région est située sur une ligne de crête en arc de cercle qui sépare les bassins du Dja-Ngoko et de l'Ivindo. L'intérieur de l'arc est occupé par une zone de marécages

et de parties inondées drainées par l'Ivindo. L'extérieur est formé d'une succession de «côtes» parallèles que recoupe le Dja par surimposition dans sa section Ouest-Est en aval de Ntongo (à l'Est de Souanké), d'où les difficultés, dues au relief, de la route congolaise de dégagement de même direction, Sembé - Ouesso.

Tous les sols de la région ne sont pas favorables à la culture du cacao. Le sont seulement les sols rouges de décomposition que l'on trouve à Souanké et plus encore jusqu'à l'Est de Sembé, avant d'atteindre les sols gréseux défavorables qui s'étendent au delà.

Comme pour toutes les populations forestières de cette partie de l'Afrique, les activités rurales traditionnelles portent sur la chasse, la pêche, la cueillette et l'agriculture itinérante sur brûlis forestier.

La cellule économique est constituée par la fraction de village appartenant à un même lignage (*mbi*), laquelle dispose des espaces de chasse, de pêche, de cueillette, de cultures et d'habitat et des points d'eau (sources, rivières, marigots...) appropriés par le lignage. L'espace habité traduit, par sa disposition, la vie économique du village ou du quartier formant une même unité lignagère : un *baa* (maison des hommes), en général unique, rassemblant les chefs de famille et les jeunes hommes ; des demeures correspondant à chaque unité familiale composant la fraction lignagère ; des cuisines, lieu d'élection des femmes, des filles et des enfants des deux sexes en bas âge (ils y mangent et ils y dorment). Les hommes mangent en commun au *baa* et dorment dans les demeures des chefs de famille : les soins apportés à leur aménagement (meuble de bois ou de bambou) et à leur décoration (peintures des murs extérieurs) témoignent des soucis de prestige de leurs habitants ainsi que d'un attrait de la modernité, ou du moins, de ce qu'ils ont pu en percevoir.

Les activités traditionnelles de subsistance reposent, comme dans la plupart des sociétés, sur une division du travail entre les hommes et les femmes. Aux hommes, la chasse individuelle ou en groupe, les grandes pêches collectives ou dans les marigots en bordure sud de l'habitat des Djem, la cueillette des plantes par les «hommes-médecine» et les divins-guérisseurs, les gros travaux de défrichements pour l'établissement des champs sur les brûlis forestiers, la construction des maisons. Les grandes chasses collectives sont rares, à l'occasion d'une cérémonie, faites pour resserrer les liens entre les hommes du groupe familial. La chasse individuelle se pratique avec des pièges ou au fusil. Dans les grandes pêches collectives, la capture du poisson se fait, soit par le barrage du cours d'eau, soit par empoisonnement.

Les femmes s'adonnent aussi à la pêche mais à petite échelle et avec des nasses. Elles ont en revanche une importante activité de cueillette pour la nourriture, l'hygiène et l'obtention de remèdes. Elles sèment, cultivent, désherbent, récoltent, tant sur les champs établis sur brûlis forestier, qu'au village pour les cultures de cour. Elles assurent le portage des récoltes des champs au village, les corvées d'eau, font la cuisine, balayent cours et maisons, aident aussi à la construction de ces dernières (elles en crépissent les

parois d'argile, les revêtent ensuite d'un enduit d'argile délayée). Les hommes, eux, auront édifié préalablement la carcasse de la maison en bois et bambou, fabriqué pour la toiture les *papo*, palmes de raphia tressées. Les femmes aident encore à la récolte des cabosses de cacao et à leur conditionnement en fèves marchandes.

L'agriculture sur brûlis forestier est itinérante, résultant du défrichement de clairières aménagées dans la forêt, le long de pistes fréquentées. La culture durera deux à trois ans à l'issue desquels le champ retournera à la forêt, la réoccupation étant complète au bout de 5 ou 6 ans. Une dizaine de plantes cultivées se répartit sur différents champs mis en culture selon la saison et associant des espèces qui arrivent à maturité selon des durées variables : on distingue ainsi les champs de courges associant (entre autres) concombres, bananiers, patates douces, manioc, taro maïs et mis en culture à la saison fraîche (juillet-août), les champs d'arachide plantés en septembre, ceux d'ignames qui associent les mêmes plantes que les champs de courges, à l'exception des concombres et de ces dernières et qui démarrent lors de la petite saison sèche en mars (cf. ROBINEAU, 1971, pp. 114 sq.).

La culture du cacao est venue à partir des années 1950, transformer le paysage agricole de la région, d'abord dans le district de Souanké puis dans les années 1960 celui de Sembé, à l'Est.

Les cacaoyères se présentent, sous l'ombrage de grands arbres laissés en place lors du défrichement, en plantations d'arbustes serrés et alignés en bordure de route ou à peu distance de celle-ci. Le sol est en principe désherbé. Des cabosses, fruits du cacaoyer, sont cueillies et rassemblées en un coin de la plantation. Extraites des cabosses, les fèves de cacao enrobées de leur pulpe seront séparées de cette dernière par fermentation, dans des bacs fournis par le service agricole, puis mises à sécher dans les fameux séchoirs-autobus. Les séchoirs à coprah de la Polynésie rappelleront à Gilles Sautter, une vingtaine d'années plus tard, les séchoirs à cacao de Souanké.

Au milieu des années 1960, la production atteint un millier de tonnes : c'est un développement considérable au regard des 7 t. de l'année 1950, encore faible face aux 3 000 t. obtenus 15 années après mais somme toute honorable par rapport aux 1 600t. commercialisées en 1982-83 : mais que valent ces chiffres lorsqu'on sait que, dans ces années, une partie de la production de Souanké-Sembé était commercialisée de façon occulte au Cameroun grâce aux routes nouvelles construites jusqu'à la frontière congolaise ; tandis que les exportations du port de Pointe-Noire, qui devaient comptabiliser en vertu du principe de la «voie nationale» tout le cacao congolais, se trouvaient notoirement grossies de cacao zairois.

On replacera plus loin, grâce à l'approche historique effectuée dans le cours de la recherche, l'aventure du cacao dans le cycle des mises en valeur successives de la région de Souanké. Soulignons simplement ici les difficultés de cette spéculation : dans une région isolée où le débouché vers l'extérieur par la voie nationale (via Ouessou et

Brazzaville) a un coût exorbitant ; qui, portant sur un volume dérisoire, mobilise difficilement en cas de difficultés (lutte phytosanitaire, commercialisation par l'Etat faute d'entrepreneurs privés, entretien difficile du réseau routier) les services administratifs compétents ; et qui, de toute façon, en raison du sous-peuplement de la région et quels que soient les rendements obtenus, n'atteindra jamais des tonnages considérables imposant une politique agricole ample et suivie.

UNE DYNAMIQUE DU SOUS-PEUPELEMENT ET DE L'EXPLOITATION

Une démographie du sous-peuplement

Réglons quelques comptes.

Négligeant les *cahiers de villages* consignants les dénombrements officiels, nous avons procédé lors des tournées à nos propres dénombrements qui ont abouti à des résultats voisins de ceux obtenus, à partir des monographies, par le géographe P. Venetier ⁽³³⁾ : extrêmement faible densité, déséquilibre entre les sexes au profit des femmes, déficit de la population d'adultes jeunes, faible nombre de jeunes.

Faisant droit à la thèse du démographe africaniste André Michel Podlewski selon lequel la dynamique d'une population ne peut s'apprécier que dans un cadre ethnique ⁽³⁴⁾, nous nous sommes efforcé de distinguer la dynamique démographique des Djem de celle des Bakwélé ⁽³⁵⁾ dans une tentative d'explicitier des différences d'attitudes collectives repérées entre les deux groupes.

Les Djem étaient un tout petit groupe (quelques cinq mille personnes) endogame à 80%, à cheval sur la frontière Congo-Cameroun, au bout des routes qui viennent du cœur des deux États, qui, du fait de sa faible natalité, n'assurait sa reproduction qu'en recevant, en mariage, plus de femmes qu'il n'en donnait, ce qui impliquait, de par le système de la dot en usage dans cette partie de l'Afrique bantoue, une compensation économique que seuls permettaient les revenus du cacao. Cet apport féminin pouvait expliquer le *sex-ratio* en faveur des femmes mais aussi, paradoxalement, par le jeu de la polygamie favorisée par l'institution de la dot et la concentration de la richesse, le célibat masculin.

Les Bakwélé fournissaient un contre-type : groupe deux fois et demi plus nombreux que les Djem, s'étalant en étoile au sud de Souanké et autour de Sembé et jusqu'à Ouesso, divisé en sous-groupes localisés quoique endogame à 70%, ayant une natalité un peu plus forte que les Djem, une polygamie du même ordre de grandeur que ces derniers, un célibat masculin un peu moins élevé, les Bakwélé se distinguaient par des échanges matrimoniaux au profit des zones de culture intense du cacao (facteur monétaire favorisant l'attraction des femmes par la dot qui jouait aussi en faveur des Djem) et un *sex-ratio* en faveur des femmes qui pouvait s'expliquer par l'embauche des hommes sur les chantiers forestiers ou les plantations méridionales que le large étalement géographique du groupe permettait.

Cette faiblesse démographique que B. Guillot (1977 et 1984) retrouvait dix années plus tard et qu'il caractérisait par l'éventualité du doublement de la population en

soixante-dix ans a été peu explicitée. Dans ces sociétés forestières aux ressources nombreuses et variées (pêche, chasse, cueillette, cultures sur brûlis) et à l'extrêmement faible densité d'un habitant au kilomètre carré, l'alimentation, au moins en quantité, semble peu en cause. En revanche, le régime économique colonial (cultures forcées, engagements de travailleurs, déplacements de villages), en suscitant des fuites de population vers les zones des confins camerounais et gabonais, a pu jouer sur la reproduction démographique des générations. Mais c'est sans nul doute dans l'état sanitaire et médical des populations qu'il convient de chercher une explication.

Le poids de l'histoire : une colonie d'exploitation⁽³⁶⁾

L'histoire forme la pierre angulaire de la dynamique sociale. Devant les insuffisances de l'ethnologie culturelle pour rendre compte de la situation coloniale et de ses crises, la sociologie dynamique constitue dès la fin de la seconde guerre mondiale une réponse aux besoins de la recherche africaniste. La sociologie française qui célèbre Émile Durkheim et Auguste Comte ne dit pas assez ce qu'elle doit à Georges Gurvitch qui sut, à la fois, montrer ce que, dans l'analyse de la société, la pensée marxiste avait de réducteur et revendiquer, face à un structuralisme présenté comme le fondement essentiel de l'analyse sociale, le droit de considérer le caractère évolutif des sociétés⁽³⁷⁾. Dans la *Sociologie actuelle de l'Afrique noire* (1957), Georges Balandier fonde son analyse sur le concept de situation coloniale explicatif des crises que connaissent depuis un demi-siècle (on est dans les années cinquante) le Gabon et le Congo, concept nourri par l'histoire reconstituée de la région. La crise, poursuit Balandier, est un révélateur sociologique qui met à nu ou souligne des traits sociaux qui, hors du temps de crise, seraient passés inaperçus.

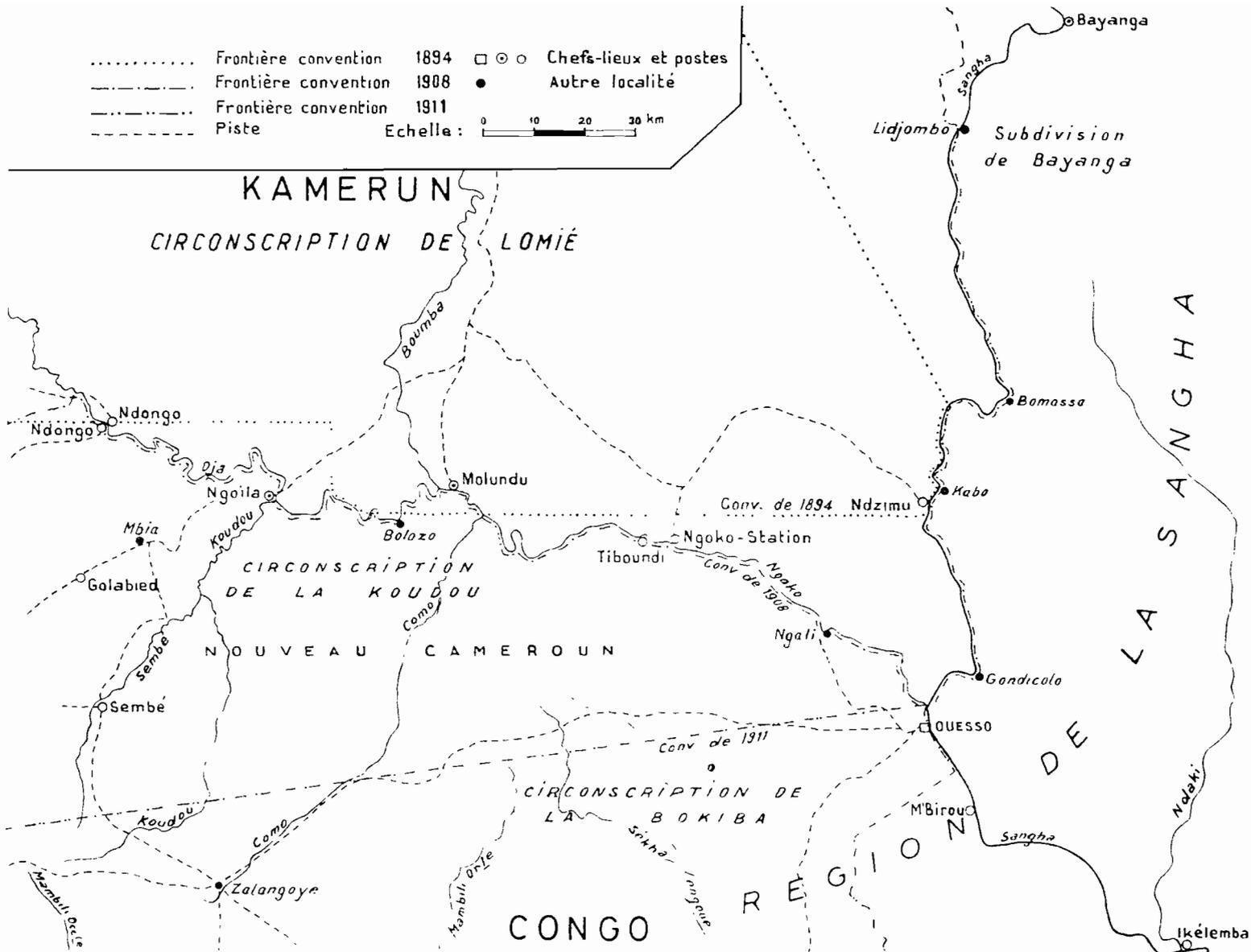
A vrai dire, j'ai plongé dans l'histoire de la région de Souanké ; par goût formé au collège, au lycée, à *Michel-Montaigne* avec ce remarquable pédagogue que fut Louis Joubert ; dans mon séjour à Madagascar ; aux *Langues O'* dans l'étude des institutions malgaches et indonésiennes ; puis par expérience sur le terrain comorien, laquelle histoire d'abord donna sa profondeur à la société traditionnelle d'Anjouan, puis fournit la trame de l'évolution sociale qui voit l'île passer d'une société d'ordres à une société de classes.

Modifications du peuplement

Quatre cartes, élaborées à l'aide de croquis de l'*Histoire militaire de l'A.E.F.*, des rapports administratifs et de la carte d'état-major de 1934, pour 1910 puis 1930, tant pour la région de Ouessou que pour celles de Sembé et de Souanké, montrent la progression de l'armature administrative et l'inscription du peuplement dans le contrôle colonial avec le passage d'un peuplement en nappe à des formes en étoile autour des postes administratifs, puis linéaires sur quelques pistes conservées et améliorées voire construites sur l'axe Ouessou- Sembé - Souanké⁽³⁸⁾.

La carte de la région de Ouessou en 1910 montre des activités humaines centrées sur la rivière Djanngoko, affluent de la Sangha. Cette dernière a été l'instrument de pénétration des Français à par-

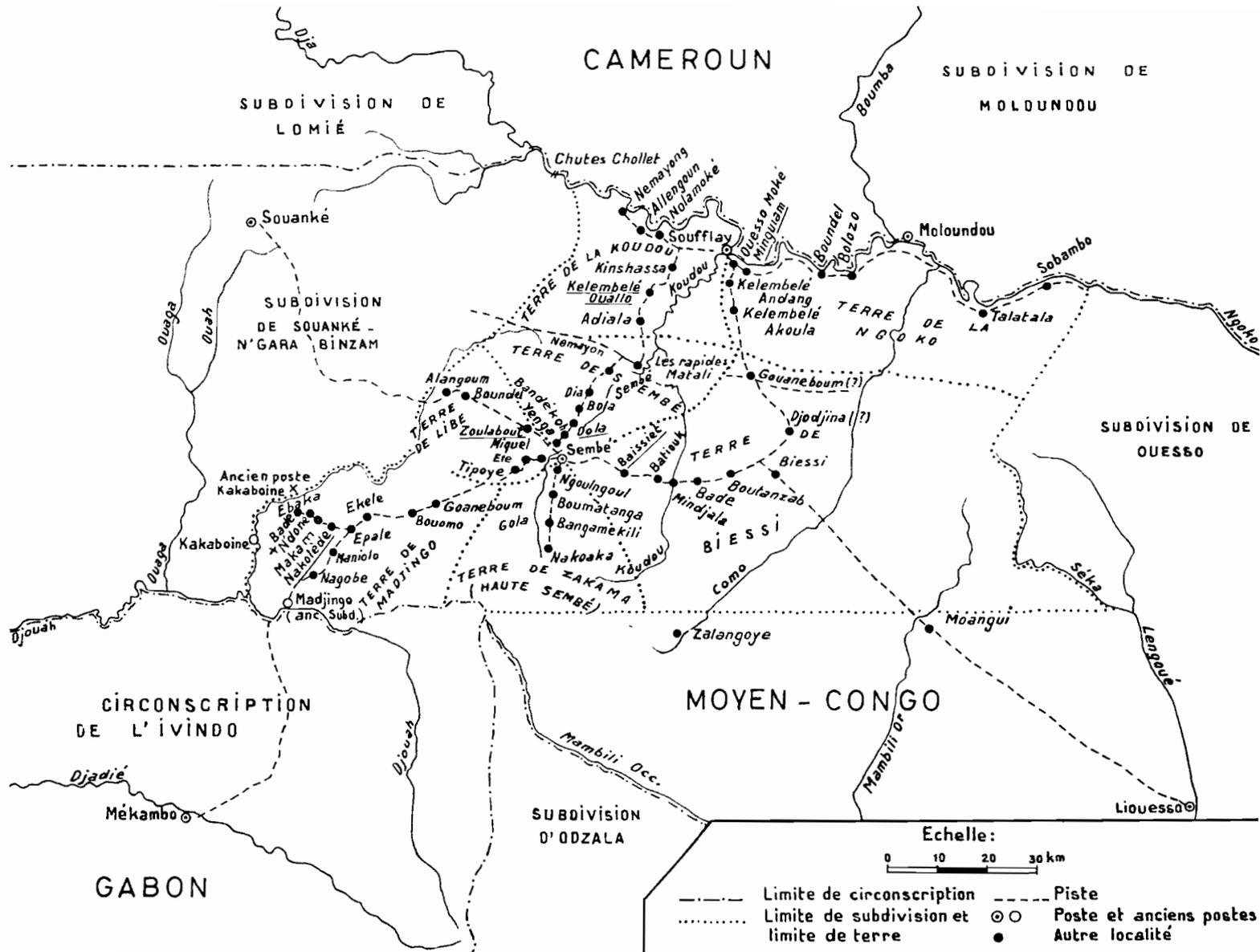
- Frontière convention 1894
 - Frontière convention 1908
 - Frontière convention 1911
 - Piste
- ○ Chefs-lieux et postes
 - Autre localité
- Echelle : 0 10 20 30 km



Carte de Ouesso vers 1910.

Souanfè

Carte de Sembé en 1930.



Souanké

tir du Congo comme elle deviendra pour quelques années (1911 - 1916), en sens inverse, l'axe de pénétration du Cameroun allemand en direction du sud, vers le Congo belge (Kinshasa, qui n'est pas encore Léopoldville). Il y a à peine un poste militaire à Ouesso, ce qu'on appelle une sous-station à Ngoïla (futur Fort-Soufflay destiné à devenir Ngbala) mais existent déjà, sur le papier, une région de la Sangha subdivisée en circonscriptions la Bokiba, la Koudou (la manie, depuis les départements de la Révolution, de baptiser l'espace administratif à partir des noms de rivières). Le Dja-Ngoko est aussi émaillé sur la rive nord de postes symétriques de ceux de sa rive sud, "marquage" par la colonisation allemande des implantations coloniales des Français.

La carte de la région de Souanké - Sembé à la même date montre que le peuplement s'ordonne autour du réseau hydrographique, non seulement le Dja déjà noté, mais ses affluents ainsi que le réseau drainé par l'Ivindo, affluent du fleuve Ogooué, au Gabon. Toute cette région passera au Nouveau-Cameroun après la convention de 1911 qui règle le différend franco-allemand, la frontière s'établissant sur la branche sud de l'Ivindo (la rivière Djouah).

A la lecture des textes apparaît le contraste entre la colonisation allemande et ce qui est tout juste une présence officielle française. On a toujours trop raillé, du côté français, le caractère coercitif de la première, négligeant son efficacité économique au moment où, de ce côté et à propos de la région l'on pense profit, spéculation financière (les grandes compagnies concessionnaires dénoncées par Maurice Viollette en 1914 et plus tard André Gide) et cadrage administratif ; pendant que, sur place, les agents commerciaux français trafiquent avec des fusils et de la poudre, on organise de l'autre côté une colonisation agricole (la première production de cacao date de 1894) et, en avant-poste, un actif commerce de traite du caoutchouc de cueillette et d'ivoire, le tout encadré par une administration militaire légère : la *Ngoko - Sangha* évoquée par Maurice Viollette se plaindra des livraisons aux commerçants allemands d'ivoire et de caoutchouc venant de la zone française, tandis que son homologue allemande la *Gesellschaft Süd Kamerun* (G.S.K., Société du Sud-Cameroun), des trafics de poudre et de fusils de la Ngoko-Sangha. C'est la G.S.K. qui organise un service de navigation à vapeur sur la Sangha et le Congo entre le Sud-Cameroun et Kinshasa : à propos de cet activisme dans les affaires, je pense à la maison hambourgeoise Godfroy et à sa Société commerciale pièce essentielle du commerce, avant 1914, dans les Établissements français de l'Océanie.

De cette colonisation allemande au fond du Golfe de Guinée demeurera la solide avance économique prise par le Cameroun et, en dépit des aspects humanitaires proclamés par la colonisation française sous l'égide de Brazza, une solide armature de l'éducation et de la santé qui manquera, en revanche, hors des chefs-lieux, dans l'A.E.F. voisine.

Les cartes de Sembé et Souanké vingt ans plus tard montrent un peuplement en étoile autour de deux postes avec quelques bretelles vers Ouesso le long du Dja-Ngoko, vers le sud-est (vers Liouesso) à travers la forêt, vers le Gabon depuis Sembé et Souanké, enfin vers le Cameroun par deux pistes vers Lomié et Djouah. La disparition des postes le long du Djouah, le délaissement des anciennes subdivisions (Madjingou, N'Gara Binzang) au profit de Sembé et Souanké soulignent le recentrage et le renforcement du dispositif administratif. Sous l'autorité des administrateurs européens, l'autorité sur les villages se trouve relayée par des chefferies administratives autochtones qui correspondent, soit à des portions géographiques des subdivisions, soit à des singulari-

tés ethniques en leur sein. C'est ce que la terminologie administrative appelle "terres" dont les titulaires ne doivent pas être confondus avec les vrais maîtres de la terre.

Ce renforcement de la chefferie correspond au régime colonial imposé par la police des livraisons obligatoires (huile de palme, caoutchouc de cueillette) aux compagnies concessionnaires et des recrutements forcés de main d'oeuvre pour la construction du chemin de fer Congo-Océan (C.F.C.O.) entre Brazzaville et Pointe-Noire. Le régime d'obligations a pour conséquence la fuite des habitants vers les zones refuges forestières ou marécageuses à l'écart des grandes pistes, voire à l'abri d'une frontière vers le Gabon ou le Cameroun, et pour l'empêcher, le *cantonnement* ⁽³⁹⁾ de la population sur les axes contrôlés et la politique de rabattement des villages sur ces axes, rabattement opéré plusieurs fois à mesure de la réduction du nombre des axes aux quelques pistes que nous connaissons aujourd'hui. Sur l'horreur de ce régime aggravé par ses excès et ses vices de fonctionnement, je n'ajouterai rien à ce qui a été déjà écrit (ROBINEAU 1967 et 1971). Sur la construction du chemin de fer Congo-Océan, ses difficultés et ses drames, on consultera Gilles SAUTTER (Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan, 1921 - 1934, *cah. Etu. afr.*, Mouton, vol. VII, 26, 2^e cahier, Paris, 1967, pp. 219-299). On notera seulement qu'une trentaine, voire une quarantaine d'années après, la construction du chemin de fer demeurait, avec ses malheurs, vivace dans les mémoires des gens de Sembé et de Souanké, ainsi que présentes les souffrances engendrées par le régime colonial et ses dérives policières.

Les bases ethniques de l'organisation administrative

Dans ce passé, les rapports militaires et administratifs situent somme toute avec assez d'exactitude les différents groupes, ce en dépit de mes premiers étonnements et de l'incapacité parfois prêtée à l'administration coloniale de repérage des véritables unités ethniques.

Cottes (1914) distingue des Dzem ou Dzimou, des Sangha sur la moyenne Sangha (en amont de Ouesso) et sur le Dja-Ngoko, des Dzem-Dzem entre le Dja-Ngoko et l'Ivindo, des Mfang ou Pahouins, des Missenga ou Missanga qui sont des Sangha-Sangha sur la haute Sembé et la haute Koudou toutes deux affluents du Dja-Ngoko. Dzem et Dzimou désignent naturellement les Djem, les Ndzimu étant le groupe très proche des Djem, localisé seulement de l'autre côté du Dja. Pas de Bakwélé, le grand groupe au sud-est des Djem avec ses sous-groupes Mabéza, Ebaa, Mèkwob, Zalage, mais des Dzem-Dzem qu'il faut rapprocher de *Dzandzêm*, nom que les Djem donnent aux Bakwélé : ces Dzem-Dzem occupent d'ailleurs l'habitat des Bakwélé de sorte que l'identification ne fait pas de doute. Restent les Sangha-Sangha localisés tant sur la Sangha en amont de Ouesso que sur la haute Sembé et la haute Koudou et que l'on retrouvera bien plus tard à N'Gara Binzam (Garabinzam) au sud-ouest de Souanké. Loin de croire à des erreurs d'identification de la part des chroniqueurs, ne faut-il pas plutôt former l'hypothèse, soit d'une nappe de peuplement constituée par le groupe en un grand arc de cercle au sud de Sembé et de Souanké qui s'est peu à peu réduite au segment le plus éloigné de la subdivision de Souanké, soit entre 1900 et 1940 d'un déplacement progressif vers le sud-ouest de gens venus de la haute ou de la moyenne Sangha ?

Après 1920, les sources écrites mentionneront les Bakwélé ainsi que leurs divisions, Mabéza, Mèkwob... , elles citeront des chefs qui défrayent la chronique ou que l'Administration croit devoir promouvoir pour assurer l'encadrement de la population : le "féticheur" Lounda des Sangha-Sangha, le chef de tribu des Bakwélé Zakama, le chef supérieur des Djem Angoula.

Toute cette chefferie promue par l'administration coloniale nous laisse sceptique, en l'absence, dans les rapports, de toute nomenclature interne des groupes en clans et

lignages et de toute généalogie qui permettent de savoir précisément qui représente qui. Il manque apparemment à cette administration les bases sociologiques qui, à l'instar de son homologue britannique, lui permettraient un contrôle efficace.

Quelques traits semblent indiquer que cette administration s'est appuyée sur les Djem et que l'essentiel de la pression a porté sur les populations bakwélé⁽⁴⁰⁾. Cela aura des conséquences lorsqu'avec l'Indépendance la force passera au nombre (pour des raisons électorales) et privilégiera les Bakwélé jusque là relégués au second rang au détriment des Djem ; inversement lorsqu'avec l'avènement de la Seconde République congolaise, le changement de régime fera des dominants d'hier des dominés.

Le développement du cacao

La dernière période de cette histoire est, après la seconde guerre mondiale, celle de la mise en valeur : réseau de pistes carrossables, essais de cultures, société de prévoyance qui assure une certaine distribution de produits manufacturés, garage-atelier qui initie à la technique (bois, forge, auto) de jeunes autochtones : c'est par là que l'on aurait dû commencer dès 1900 ! Aussi tardif qu'il soit, cet effort est positif : introduction de nouvelles cultures dans le complexe alimentaire, arachide, maïs, formation d'une main d'oeuvre spécialisée dans la forge et le bois, introduction du cacao.

On a insisté sur l'aspect spontané populaire de ce développement du cacao et sur le rôle du vecteur ethnique dans cette introduction qui intervient dans le courant des années trente à partir de l'exemple camerounais par le canal des Djem. Après la guerre de 1939-45, l'administration de l'agriculture épaula vigoureusement ce développement de telle façon que les cinq cents tonnes de cacao sont commercialisés en 1960 (J. Valette, ancien directeur de l'agriculture au Congo, communication personnelle). Son développement ultérieur sera surtout conditionné par la construction d'un réseau d'évacuation routier moderne ; connaissant une forte expansion en pays bakwélé, il se trouvera seulement limité à l'est par l'obstacle constitué par des sols gréseux défavorables et de manière générale par le faible peuplement de la zone pédologique favorable (GUILLOT 1977, DIALLO et GUILLOT 1984).

En dépit du très difficile problème de l'irrigation commerciale dans une région peu accessible et peu peuplée, on doit mettre au compte de l'expansion cacaoyère la satisfaction du besoin de monétarisation engendré par l'attrait des biens manufacturés modernes dont le modèle de consommation atteint ces populations, soit au Cameroun voisin, soit à Brazzaville où l'exode rural reproduit les espaces ethniques mais là au contact de la modernité véhiculée par la capitale. C'est peut-être cette fonction de chaînage, qui accorde les individus et les groupes à la modernité et fait parvenir celle-ci jusque dans les endroits les plus isolés, qui peut rendre compte de la vitalité des faits ethniques trop souvent mesurés en termes d'antagonismes au lieu de l'être en termes de solidarité.

Le bilan de cette histoire apparaîtra bien sombre. La justification de la violence considérée comme l'accoucheuse de l'histoire ne vaut pas ici : violence gratuite et inutile, une histoire à mettre entre parenthèses : cette histoire n'a rien accéléré, plutôt retenu ; l'aventure cacaoyère aurait pu aussi bien démarrer dès 1920 ; on voit bien avec l'accé-

lération actuelle du temps que la monétarisation de l'économie aurait eu lieu quelles que soient les péripéties qui l'ont encadrée. Une histoire qui bouscule, traumatise : un repli sur la tradition, la mémoire des ancêtres, la coutume, le groupe aurait-il été inattendu ? Ceci dit, quelle dynamique attendre de la société dans un désert humain où seul l'alignement de l'habitat le long de quelques axes peut donner l'illusion du peuplement ? dans un archipel d'îlots humains seulement reliés au reste du monde par de longs fils ténus (sentiers piétonniers, pistes automobiles précaires) ?

UNE SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE D'AUTO-SUBSISTANCE

Une organisation lignagère

J'en reviens à mes tournées de village, assis avec le chef (du village), Moïse ou Gaston (selon le pays djem ou bakwélé), entouré des habitants au "salon de causerie" de J-F. Vincent, le "corps de garde" de G. Balandier. On mange de la banane - plantain cuite sur la cendre, trempée dans un bouillon clair, chaud et légèrement poivré (mon gosier est assez tolérant à cet égard). On parle *mbi* (clan, lignage) *Létom*, *Entwol*, *Dangküëba*, (noms de *mbi*), de Néméyong, Moletchen, Adjéla (noms de village). Ce qui a commencé comme un ennuyeux dénombrement s'est transformé en cette évocation chantante de groupes et de lieux qui ravit mes interlocuteurs djem. Il arrive parfois que nous nous installions à la cuisine pour parler avec les femmes car le *baa* (djem, en bakwélé *baaz*), "salon de causerie", est un lieu exclusivement masculin, maison légère à claire-voie d'où l'on épie ce qui se passe alentour. Parfois aussi, on m'invite dans une maison particulière où me reçoivent cérémonieusement un homme et son épouse (ou l'une d'entre elles) : ou mieux, l'on sort bien ostensiblement le salon (les fauteuils et la table basse, en bambou) où l'on s'installe bien confortablement devant la maison sous les regards de tous. Je vais rencontrer l'élite djem, élèves de collègue à Ouesso (Congo) ou Abong-Mbang (Cameroun), du lycée Savorgnan de Brazza à Brazzaville et même un étudiant qui "fait" MPC (Mathématique - Physique - Chimie), une propédeutique scientifique d'avant la réforme Fouchet et l'ère des DEUG., à Grenoble. Malheureusement, pas d'élèves ou d'étudiantes djem dans ces collèges et lycées, en ces années 1963 et 64 du moins⁽⁴¹⁾.

Parallèlement à ces décomptes en termes de relations matrimoniales, de clans et de lignages j'apprends sur l'histoire de ces *mbi* (sing., a pour pluriel *memb* mais ne compliquons pas), de leurs segments *mbèmbwut* et de la constitution du village. Et par ailleurs mes conversations avec les informateurs m'apprennent la terminologie de la parenté et les règles de l'organisation familiale.

La société djem a une organisation familiale patrilineaire et patrilocale fondée sur une commune ascendance supposée ou réelle et différenciée en sous-groupes localisés (ayant un village estimé d'origine), pourvus d'un nom propre et associés à des animaux *fétiches* ou *sacrés* qui sont des symboles, annoncent des présages, font l'objet d'interdits :

L'animal sacré des *Dangküëba* est le singe à manteau blanc, *Colobus abyssinicus occidentalis*, en djem : *dzan*. Les *Dangküëba* ne peuvent ni manger ce singe, ni même le tuer ; il annonce les présages de mort : il y a quelques années des *Dangküëba* ont vu venir ce singe dans leur village et il y a eu un deuil, dit-on.

Le groupe djem comme le groupe bakwélé est soumis à la règle de la double exogamie de lignage *i.e.* chacun des époux ne peut conclure une alliance ni avec le lignage de son père, ni avec celui de sa mère. Cela aboutit à maximiser la circulation matrimoniale au sein du groupe. Comme par ailleurs, selon les comptages effectués, les époux se marient à 80% à l'intérieur du groupe (endogamie de groupe), on aboutit à une société djem relativement homogène et fermée.

On a affaire à une organisation lignagère dont le segment essentiel est le *mbi* groupement exogame de descendants d'un même ancêtre mythique ou généalogiquement connu.

Les *Baaman* descendent de Mzwom qui vivait chez les Bulu. Il eut deux femmes qui donnèrent naissance à trois fils chacune au nombre desquels Dzemkam qui donna naissance au sous-groupement (*mbèmbwut*) des *Djémèsang* dont descendirent Angoula le chef supérieur des Djem et Akoundoum, vieillard que je vis au quartier Mésouh de Souanké.

Les villages que nous avons dénombrés sont la plupart du temps formés de gens qui appartiennent à plusieurs *mbi* .

Exemple, Yanbot sur la piste de Souanké à Lomié constitué d'habitants appartenant à 5 *mbi* différents. Le village fondé en 1945 «sous M. Jacob» (sous le commandement de l'administrateur Jacob) a été formé par des *Lékwo* venant de Baréko sur la piste de Lomié au Cameroun et des *Baadjabo* venant de la piste de Djoum à l'ouest de Souanké. A ces premiers *mbi* s'ajoutèrent, toujours "sous M. Jacob" des *Baaman* venant de Mésouh, quartier de Souanké puis en 1956 des *Barabem* ou *Badabem* , sous-groupe *Baaba* , venus de Souanké. Enfin une maison est occupée par un couple dont l'homme, *Barampuyo* est venu de Bisobilam sur la piste de Lomié au Cameroun, au nord de Souanké. Au moment de l'installation des *mbi* fondateurs peu de villages existaient sur cette portion de la piste de Lomié située immédiatement au nord de Souanké et de la terre fut obtenue des voisins *Lékwo* de Djampou et *Baadjabo* de Zyalaba. Les deux *mbi* défrichèrent un large emplacement de village et se placèrent à chaque bout ; les autres *mbi* s'installèrent dans l'intervalle laissé par l'emplacement des premiers avec leur autorisation. Dans chaque village, l'unité sociale pertinente est donc constituée par la fraction lignagère inscrite dans un espace défini d'habitations, d'accès aux points d'eau, de cultures et de plantations, de territoires de pêche et de chasse, autour d'un point focal le *baa* , maison des hommes, avec une prééminence pour le lignage fondateur.

Le droit sur la terre est, dans un contexte d'abondance de celle-ci et dans l'espace occupé par le groupe ethnique, le droit de première occupation dont découle, par l'autorisation de s'installer qui leur est donnée par le premier occupant, celui des autres occupants. L'aire ethnique, consécutive à des migrations de population et à des conflits de groupes peut se trouver grevée, en dépit de l'installation des nouveaux occupants par les droits, au moins théoriques, attachés aux anciens occupants.

Les terres occupées par les Djem à Souanké demeurent des terres bakwélé dont le sort a été scellé par la défaite infligée aux Bakwélé par les Djem, mais terres bakwélé elles-mêmes précédemment bakota, groupe de l'est du Gabon au sud des Bakwélé.

Cette organisation lignagère vérifiée pour les Djem et les Bakwélé correspond dans ses grandes lignes à ce que disent des Fang les auteurs, Alexandre et Binet (1958) ou Balandier (1963). La pierre angulaire en est la *dot* classiquement démontée par l'anthropologie sociale britannique (Radcliffe-Brown, Evans-Pritchard) comme la compensation de la perte d'une reproductrice permettant d'en acquérir une autre⁽⁴²⁾ et considérée de façon neuve par Cl. Meillassoux comme la condition du contrôle des aînés (chefs, pères, frères aînés) sur les cadets (fils, frères cadets)⁽⁴³⁾.

Une économie d'auto-subsistance

Ce modèle de Meillassoux que je connaissais depuis les Comores (nous en avons déjà parlé lors d'un stage d'étudiants malgaches à Nosy Be et dans l'Archipel) ne me servit pas immédiatement pour l'interprétation des matériaux de terrain de Souanké. Je ne devais en fait l'utiliser que plus tard, en séminaire d'étudiants, pour donner à comprendre que l'économie ne se réduisait pas à un jeu de modèles mathématiques et de facteurs quantifiés animés par de purs esprits dépourvus de culture et de sociabilité mais, comme l'écrivait l'économiste et historien K. Polanyi dès *La Grande Transformation*, qu'elle était *embedded* (encastrée, enchassée, en-litée dans) et *enmeshed* (prise au filet de) la structure sociale⁽⁴⁴⁾.

Meillassoux montrait que l'économie est un phénomène social total et que dans les sociétés lignagères d'auto-subsistance, la *dot* (compensation matrimoniale) était le phénomène central, condition de la reproduction de la société et moyen de contrôle des aînés sur les cadets. Ce modèle sociologique élaboré à partir des Gouro de la forêt de Côte d'Ivoire se vérifie en tout point dans les sociétés de la forêt du Sud-Cameroun et du Nord-Congo. Son économie repose sur une distinction des biens (vivriers, de prestige, de *dot*...) qui induit des circuits différents, éventuellement pourvus d'équivalents monétaires d'échange spécifiques, distinction repérée dès les années 1950 par l'anthropologue Paul Bohannan pour les Tiv du Nigéria : on peut parler de sphères de circulation autonomes, de monnaies multiples (monnaies spécialisées, *special purpose moneys*) et d'économies multi-centrées. Dans une introduction à l'ouvrage collectif *Markets in Africa*, les directeurs de l'ouvrage, Bohannan et un autre anthropologue George Dalton, montrent comment opère par l'unification de la monnaie (en une *general purpose money*) le passage à l'économie de marché⁽⁴⁵⁾.

Avec la multiplication des échanges commerciaux, aussi ténus soient-ils, et le développement de la culture du cacao, l'on perçoit à Souanké, plus encore à Sembé ce phénomène avec la monétarisation progressive de la *dot* étudiée par J.F. Vincent⁽⁴⁶⁾. Plus généralement, on peut souscrire aux séduisants modèles de la *transition* au marché élaborés tant pour le Congo par l'économiste Hugues Bertrand (le passage d'un *système d'abord lignager et secondairement marchand* à un système devenu *marchand-lignager*) qu'à partir de l'expérience malgache des Hautes Terres et du lac Alaotra de J. Charmes (*neutralisation* puis *absorption*, faute de pouvoir les neutraliser, des effets marchands, *dissolution* dans les rapports marchands des rapports traditionnels)⁽⁴⁷⁾.

Un groupe “sur la défensive”.

La tradition rapportée au début de ce chapitre montre, à l'évidence, des groupes en situation instable à la recherche d'un espace et l'acquérant au détriment des voisins qu'ils délogent ou repoussent de leur habitat. Ce qui a été vu comme le témoignage d'une instabilité chronique que la pacification européenne (l'image complaisamment cultivée d'une *pax romana* idéalisée) vient discipliner (pour le bonheur, sous-entendu, des populations “pacifiées”). Mais en oubliant comme le montre le propre exemple des colonisateurs que toute société est, par définition instable et soumise à un jeu de forces internes et externes, centripètes et centrifuges, ce dont témoigne abondamment au cours des siècles l'histoire européenne. Confusion regrettable mais intéressée entre le dynamique au sens de Gurvitch et de Balandier et le structural selon Lévi-Strauss.

On sait comment à la suite de la guerre sainte prêchée par Ousmane dan Fodio au début du XIX^e siècle des groupes de la savane furent bousculés par l'installation de Peul et par contre-coup le mouvement vers le sud des Pahouins (Fang, Bulu, Béti,) rejettés en forêt vers l'est et le sud les groupes au contact de ces derniers, Maka *lato sensu* au nombre desquels Djem et Bakwélé.

Installés dans le sud du Cameroun actuel entre Kribi et Ebolowa, les Djem chassés par les Bulu refluèrent vers l'est, s'installant au sud du Dja et taillant leur territoire au détriment des Bakwélé précédemment installés sur des terres bakota (que ces derniers leur avaient concédées ou qu'ils leur avaient prises).

Les guerres successives avec les Bulu d'un côté et les Bakwélé de l'autre, la séparation d'avec les groupes frères Ndzimu et Badjué et la segmentation interne des clans occupent l'essentiel des récits djem.

C'est par la ruse du faible que les Djem échappent à l'emprise bulu dont ils reconnaissent à la fois la force et la supériorité technique. C'est par la force, la supériorité magique notamment que les Djem vainquent les Bakwélé et s'emparent de leurs territoires, les repoussant plus à l'est. Bien qu'il semble que les Djem n'apportent, en fait de technique, rien aux Bakwélé que ceux-ci ne connaissent, les dires djem laissent entendre une supériorité technique sur les Bakwélé comme si l'homologie des rapports militaires Bulu/Djem et Djem/Bakwélé était créatrice d'une homologie parallèle des rapports techniques plaçant les Bakwélé en situation d'infériorité technique comme les Djem le reconnaissent pour eux-mêmes vis-à-vis des Bulu.

Le “corps de garde” fang aimablement transformé (par les ethnologues ?) en “salon de causerie” témoigne de cet aspect guerrier emprunté par les Djem mais aussi les autres groupes tels les Bakwélé. D'autres traits témoignent-ils de ce caractère guerrier, le mariage par rapt, une stricte éducation des enfants ? Une connaissance intime des appartenances claniques internes, le respect des chefs signifient tout au plus l'attention qui continue d'être portée à l'organisation sociale traditionnelle, signes avec d'autres, moins d'une société guerrière que d'un groupe minoritaire sur la défensive vis-à-vis des autres : les voisins, les étrangers, les formes nouvelles de l'autorité.

Le rapt constitue moins le témoignage d'une société rude, même passée, que l'arrachement symbolique au *mbi*, de l'épouse que le clan doit donner en échange de la dot. Pour le reste

c'est une comparaison entre les Djem et Bakwélé rendue possible par une discussion croisée des propos des informateurs de l'un et l'autre groupe qui permettait de mettre en valeur un certain nombre de traits différentiels :

- un plus grand attachement aux appartenances claniques et lignagères (*mbi* et *mbèbwut* djem, *mbiak* et *mélénémengia* bakwélé) des Djem que des Bakwélé, opinion confortée lors des entretiens par la sûreté des premiers et les hésitations des seconds ;

- l'autorité des anciens et des parents et son respect par les cadets et les enfants, soulignés chez les Djem en contraste avec la bonhomie des relations invoquée à propos des Bakwélé

- la discipline de l'éducation djem comparée à la liberté prévalant dans l'éducation des Bakwélé

- plus généralement, le sentiment d'un conformisme social transparaissant des propos concernant la vie individuelle et collective des Djem, opposé à celui d'une liberté et d'un plus grand individualisme marquant les faits et gestes des gens en milieu bakwélé.

Traces d'une société plus guerrière, plus disciplinée chez les Djem que chez les Bakwélé, effets d'un isolement géographique plus marqué des Djem favorable au maintien des traditions, moindre poids déstructurant de l'histoire coloniale chez ceux-ci que chez les autres, plus grande ouverture d'une société bakwélé plus libérale parce que moins "piégée" par le complexe de *minorité assiégée* : ce sont quelques possibilités d'explication de ce contraste entre deux groupes voisins apparentés, relativement isolés tous deux au coeur de la grande forêt équatoriale. Par delà une même dynamique sociale générée par une histoire contemporaine prégnante apparaît un groupe réduit, sur la défensive, préoccupé de conserver par le maintien de ses traditions son individualité au sein d'un ensemble étatique en train (laborieusement) de se faire et, en contrepoint, le contre-groupe dont les qualités effectives de liberté et d'ouverture sont lues par le premier en termes péjoratifs qui justifient d'en faire "l'ennemi héréditaire" : car c'est la défaite de cet "ennemi" qui a procuré aux premiers par la guerre, tels les Hébreux s'emparant de Canaan à la chute de Jéricho, la terre espérée et recherchée, "promise" selon la réminiscence biblique quelque peu forcée d'un lettré djem, peut-être inspirée par la si discrète mission luthérienne suédoise de Souanké. Les modèles culturels chers à l'anthropologue américaine Ruth Bénédict élève de la grande Margaret Mead ne sont pas à négliger à condition de ne pas en faire l'alpha et l'oméga de la discipline anthropologique. Tout est question de bon sens et de mesure.

NOTES

- (1) On a emprunté ce titre à un manuscrit de E Samory cité in ROBINEAU 1971 p 37
- (2) Récit de Jean Abessouol, de Alat, pays Djem, recueilli par Moise Metsampito, de Souanké, région de la Sangha, République du Congo
- (3) Sous-préfecture, terme utilisé au Congo au début des années 60 correspondant aux arrondissements camerounais. Il ne s'agit pas d'un chef-lieu mais d'un territoire Kribi. port sur la côte atlantique. Il y a un Gribi en pays gunabemb (konabembé), une des populations rattachées au groupe Maka-Koïmé proche des Djem sur la route de Lomié à Yokadouma, au Cameroun oriental
- (4) Badabem, Barabem : nom de "race", "famille" (clan, lignage) djem (*mbi*)
- (5) Béné : appelé Mbané in DUGAST L. 1949, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Bané in P ALEXANDRE et J. BINET, 1958, *Le groupe dit Pahoun*, Paris, PUF, Institut international africain. Les Oton sont les Eton d'Alexandre et Binet, souvent prononcés par les Djem Etong (ng = n vélaire), les Oka sont les Okak d'Alexandre et Binet
La référence aux fils d'une même mère renvoie à la légende rapportée par H KOCH (1946, Le petit bétail chez les Badjué et les Bikélé de Messaména, *Bulletin de la Société d'Études camerounaises*, N°13-14) et par I DUGAST (*op cit* p 95) selon laquelle Ndjémé, Zimé et Edjué ancêtres des Djem, Ndzimu et Djwé (Badjué) étaient frères issus d'un même ancêtre Koo
- (6) Esam se trouve dans le canton d'Oveng, arrondissement de Djoum, un canton d'Endengé fait partie de l'arrondissement d'Ebolowa, mais il ne s'y trouve pas de village appelé Esam (ou Essam) (*Carte de l'A.E.F. et du Cameroun au 1 : 200000*, feuille Djoum NA 33 XVII, Institut géographique national, 1958).
- (7) Dans ce qui va suivre, on va voir les Djem passés au sud de la rivière se trouver séparés de leurs frères Ndzimu demeurés au nord ; or s'ils venaient de Djoum village à l'ouest situé au sud de ce qu'on appelle "La grande boucle du Dja", ils ne pouvaient plus se trouver au nord de cette rivière. Cette contradiction peut résulter de la juxtaposition dans ce même récit de plusieurs traditions.
- (8) Zoëbéfam extrémité de la route de Djoum dans les années 60, de ce point partaient deux pistes de piétons, l'une nord-sud vers Alati jusqu'au coude de la rivière Aina à la frontière du Congo et du Gabon, l'autre vers le sud-est en diagonale en direction de Souanké. On paraît avoir affaire dans le récit à une autre tradition.
- (9) Cet épisode est destiné à expliquer la puissance montrée par les Djem vis-à-vis des Bakwélé, d'autant que c'est un Baaba, *mbi* dominant à Alat, qui en est le héros.
- (10) Rivière Mpwom : le *Croquis provisoire A.E.F. - Cameroun au 1 : 1000000* (feuille Ouesso 906a, Service géographique de l'A.E.F. Cameroun, 1955) indique un cours d'eau Mpoun sous-tributaire de la rivière Boumba, affluent du Dja qui le rejoint à Moloundou. Dans cette partie du récit, le mouvement des Djem est ouest-est, rejetant une partie des Bakwélé vers le sud (Souanké) et poursuivant l'autre partie (les Djaa-Ko) à l'est du Dja qu'ils rencontrent sur la partie de son cours nord-ouest sud-est
- (11) Petit *mbi* (clan, lignage) djem localisé dans les années 1960 à Adjéla au Cameroun oriental sur la piste de Souanké à Lomié (ROBINEAU 1971, p. 75, carte fig 16 p 72) Si cette localisation est ancienne (cf. les remaniements de l'habitat à la période coloniale), elle permettrait d'induire le lieu de l'action relatée, sur la section nord-sud du Dja, au contact du pays gunabemb aujourd'hui concentré en direction de Yokadouma, département de Boumba-Ngoko, au Cameroun oriental.
- (12) Ebaz : en langage bakwélé Ebaa, Mèkwob, Mabéza sont des sous-groupes bakwélé bien localisés (cf. ROBINEAU *op.cit* fig 18 p.84). Les Egob ou Egwob forment un sous-groupe localisé au sud de Ouesso sur la route de Ouesso à Makoua. Moguil est un chef de terre qui gouverna les Mabéza habitant au sud-est de Souanké dans la période 1920-1940 ; son nom est cité dans les rapports des administrateurs de l'époque.
Les Mébopial sont les Mabéza de la piste de Garabinzam. Ils étaient entre 1920 et 1940 partagés entre les terres Mabéza I et Sangha-Sangha. Londo : Lounda fut qualifié dans les rapports des administrateurs de 1925-1930 de chef religieux des Sangha-Sangha (cf. ROBINEAU *op. cit.*, fig 7 : carte de Souanké vers 1930 p. 44)
- (13) La carte de Souanké vers 1930 (note précédente) indique un village appelé Bissoubilam un peu au nord de Garabinzam (N'Gara Binzam). Cette carte a été élaborée à partir des croquis d'administrateurs reportés sur la carte de l'Afrique française au 1 : 1000000 feuille Ouesso, 1947 dont la correspondance du réseau des pistes et villages et de la toponymie signifie que la planimétrie est de beaucoup antérieure et datable du milieu des années 1930 (ultérieurement le rabattement opéré de l'habitat sur les pistes principales et décrit par les rapports d'administrateurs rend cette carte obsolète).
- (14) Bakota : population du haut bassin de l'lvindo, affluent de l'Ogooué (au Gabon), au sud des Bakwélé. Une tradition bakwélé fait de la région de Souanké une terre kota (bakota) dont les habitants ont été délogés par les Bakwélé. Des informateurs Djem et Bakwélé en voulaient pour preuve la découverte dans les sables de la rivière Zoa (Nzoa) qui a donné le nom de Souanké (*Nzoa - Ké*, en aval, dans le cours inférieur de la Nzoa, *ké* étant un qualificatif d'origine bulu) d'une perle multicolore kota de fabrication vénitienne ou bohémienne dont les nombreux exemplaires analogues sont connus au Congo sous le nom de "perles de Zanaga"
- (15) Savane de l'hémisphère austral qu'on atteint à la rivière Mambili, limite des peuples du groupe Mbochi venus de la Cuvette congolaise
- (16) Bellevue nom d'une ferme européenne qui fut édifiée à l'embranchement sur la piste de Souanké à Djoum de celle en direction de Garabinzam
- (17) Ntongo : ou Ndongo dans les rapports des administrateurs, sur le Dja en aval des chutes Chollet
Melondo Moloundou, poste militaire et commercial allemand au confluent de la Boumba et du Dja appelé aussi Ngoko.
Obiang : appelé aussi Ebran d'après J.F. Vincent (1964, Traditions historiques chez les Djem de Souanké, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, N°178) mais aussi d'après Paul Akoundoum, ancien chef du village de Mesoh (Souanké), frère d'Angoula cité dans les rapports admi-

nistratifs des années 20-30 comme chef supérieur des Djem. Selon J.F Vincent (*op.cit*), il s'agit de Jacques de Brazza naturaliste, frère de Savorgnan de Brazza

Vers 1890, s'installa la Compagnie allemande du Sud-Cameroun (*Sud-Kamerun Gesellschaft*).

Nanga Kpaman . un Européen qui était arrivé au Cameroun vers Zoébéfam. (à l'extrémité de la route de Djoum) dans les années 1960.

- (18) Résumé sommaire de l'histoire contemporaine . en 1910-11, la frontière franco-allemande séparant le Cameroun du Congo fut reportée plus au sud, annexant Souanké au Cameroun En 1916, une offensive des troupes coloniales françaises vers le nord élimina les Allemands du Cameroun Dans les années 1920, les Djem furent les recrutements des autorités de Brazzaville pour la construction du chemin de fer Congo-Océan et se réfugièrent au Cameroun, alors mandat français de la Société des Nations qui était administrativement indépendant de l'Afrique équatoriale française Les recrutements étaient effectués par le gouvernement du Moyen-Congo. On voit dans la correspondance administrative s'étaler la mauvaise volonté du gouvernement du Gabon sollicité par le Moyen-Congo de renvoyer dans cette dernière colonie les réfugiés bakwélé qui ont fui les recrutements, ce, bien que Gabon et Moyen-Congo fassent tous deux partie de l'A.E.F
- (19) De Hubert Deschamps, dans sa préface à J. BINET, 1956. *Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun*, Paris, ORSTOM, coll "L'homme d'Outre-mer", N°3
- (20) La colonisation française dans le nord du Congo s'est faite dans un climat de concurrence commerciale et militaire entre les Français basés à Ouesso, sur la Sangha et les Allemands installés sur le Dja-Ngoko à Moloundou La branche sud du chemin de fer camerounais vers Mbalmayo était conçue pour atteindre la Sangha Les accords franco-allemands de 1911 consécutifs à l'altercation à propos du Maroc des deux puissances prévirent la cession aux Allemands de Souanké (*Neu-Kamerun*) qui fut récupéré pendant la guerre de 1914-18 lors des offensives franco-anglaises dans les colonies allemandes
- (21) Sur ces questions cf I DUGAST, 1949, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*,
- (22) Chiffres donnés pour Souanké-Sembé par GUILLOT, 1977 Le taux d'accroissement naturel annuel est de 1%, soit un doublement de la population en 70 ans.
- (23) Notamment exprimé dans sa thèse : *De l'Atlantique au Fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement*. Cette notion de sous peuplement est appliquée par B. Guillot à propos de la région cacaoyère de Souanké-Sembé (GUILLOT 1977 *op.cit* et E DIALLO et B GUILLOT 1984) La "voie nationale" est un concept de politique africaine aussi bien exploité par les États indépendants d'après 1960 pour s'assurer, en dépit d'accès à la mer par l'étranger plus rationnels et moins coûteux une liaison par le territoire national . ainsi le cacao congolais transite par Brazzaville et Pointe-Noire en dépit de la proximité du Cameroun et de ses débouchés vers la mer bien plus rapprochés
B D P A - Bureau pour le développement de la production agricole, organisme français d'animation et d'aménagement ruraux
- (24) Sur le cacao cf J F VINCENT 1961, complété par deux articles, l'un de technologie (VINCENT, 1963, Dot et monnaie de fer chez les Bakwélé et les Djem, *Objets et mondes* t III fasc. 4), l'autre d'histoire (VINCENT, 1964, Traditions historiques chez les Djem de Souanké, République du Congo - Brazzaville, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, N°178)
- (25) Cf G DUPRÉ, B GUILLOT, 1973. *Projet de développement de la culture du cacao dans la région de la Sangha Etudes géographiques et sociologiques*. Brazzaville, ORSTOM, 2 Vol, multigr et GUILLOT 1977, DIALLO et GUILLOT 1984
- (26) Boutiques d'un commerçant grec et de la fameuse CFHBC, Compagnie française du Haut et du Bas Congo, dernier avatar des grandes compagnies concessionnaires de monopole de l'A.E.F
- (27) Mission protestante luthérienne de l'Église de Suède, qui nourrissait comme toutes ses homologues la *Studia ethnographica uppsalensis* d'Upsala, Stockholm et Lund. Ce qui me semble avoir surtout caractérisé les gens de Souanké était un superbe animisme
- (28) Matswanistes adeptes d'André Matswa, fondateur d'une Église au Congo, comme Simon Kimbangu l'avait été au Congo belge (ex Zaire)
- (29) SORET M., 1959, *Les Kongo nord-occidentaux*, Paris PUF, Publications de l'Institut international africain
ALEXANDRE P, BINET J., 1959, *Le groupe dit pahouin (Fang, Bulu, Béti)*, Paris, PUF, Publications de l'Institut international africain
- (30) Recherches "marquées" par les travaux précités, la thèse de Georges Balandier *Sociologie actuelle de l'Afrique noire* publiée pour la 1ère édition en 1955 et celle de Gilles Sautter publiée en 1966 mais dont avait été édité en 1954 un article méthodologique concernant les recensements administratifs (G SAUTTER, 1954, l'utilisation des documents administratifs pour l'étude numérique de la population du Moyen-Congo et au Gabon, *Bull. I.E.C.* Brazzaville, Institut d'études centrafricaines, pp 23 - 32).
- (31) B. Guillot (GUILLOT 1977, DIALLO et GUILLOT 1984) soulignait l'importance des possibilités cacaoyères résultant de l'analyse des sols dans les districts de Souanké et Sembé ainsi que la trop grande modestie de mes estimations futures de la production cacaoyère fondées sur la situation existante dans les années 1963-65
Mais il est possible aussi que le pessimisme du propos ait hâté la prise de conscience par les autorités responsables de mesures énergiques pour débloquer la situation dans laquelle les planteurs de cacao se trouvaient enfermés (action phytosanitaire, investissements routiers, réactivation de la commercialisation) et contribué à intensifier la culture du cacao dans le district de Sembé qui apparaît au moment de l'enquête de B Guillot comme la région principale de production
- (32) *Notes and Queries on Anthropology*. 1951 J.J. MAQUET. 1954, Aide-mémoire d'ethnologie africaine.
- (33) P Venetier (1965) souligne pour l'ensemble de la partie nord de la République du Congo la faiblesse de la densité (1 hab / km²) qui présente, en milieu rural, les trois caractéristiques de déséquilibre entre sexes (45% contre 55%), de déficit de la population d'adultes jeunes (20-39 ans) qui est égale à celle des adultes âgés (40-59 ans) la population d'âge de 20 à 59 ans représentant la moitié de l'effectif, de nombre insuffisant de jeunes (46% de l'effectif) le taux de natalité générale est de 33‰ et la Sangha est une région en déclin démographique (VENNETIER 1965, pp 15-16 et 142-144)
- (34) A. M. PODLEWSKI, 1966, La Dynamique des principales populations du Nord-Cameroun (entre Bénoué et Lac Tchad), *Cah ORSTOM ser Sci. Hum.*, vol. III, N°4, voir aussi Principales caractéristiques démographiques en Afrique du Sud du Sahara in CL. ROBINEAU, 1992, *Les*

terrains du développement, approche pluridisciplinaire des économies du Sud, pp 79-93, notamment p 88

- (35) Djem : *sex-ratio* en faveur des femmes (+ 4,5%), faible natalité (1,85 enfant par union matrimoniale et 0,8 fille par mère), déséquilibre des relations matrimoniales avec les autres groupes ("gain" de femmes mariées non djem 16% des femmes mariées, plus important que les "pertes" de femmes mariées djem 5%), forte polygamie (polygynie), (un tiers des hommes mariés), forte proportion de célibataires mâles (22%).
 Bakwélé : *sex-ratio* en faveur des femmes (+11%) plus élevée que chez les Djem mais au niveau calculé par P Vennetier pour l'ensemble du Nord-Congo (10%), natalité un peu plus élevée que chez les Djem (1,9 enfant par union et 1,05 fille par mère), "pertes" de femmes des villages mabéza à l'ouest de Souanké au profit des Djem, pertes des villages mabéza au sud de Souanké au profit des Bakwélé Ebaa de Sembé, polygamie à peu près égale à celle des Djem (31%), moins forte proportion de célibataires mâles que chez les Djem (17%) (ROBINEAU, 1966, pp 163-169).
- (36) Cette section repose sur les sources fournies par les archives (essentiellement les rapports des administrateurs) du poste de Ouesso consultés sur place et à Brazzaville et sur des études notamment : COTTES (1914, *La mission Cottes au Sud-Cameroun*, Paris), PÉRIQUET (1916, *Rapport général sur la mission de délimitation Afrique équatoriale française - Cameroun*, Paris), l'*Histoire militaire de l'Afrique équatoriale française*, Paris, 1931, TERRIER (1931, "L'Afrique équatoriale française" in HANOTAUX et MARTINEAU, *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, Paris, t IV), VIOLLETTE (1914), ZIEGLÉ (1952).
- (37) Reprenant l'analyse de K. Marx, Gurvitch qui avait vécu en acteur politique la révolution russe de 1917 décrit les phénomènes sociaux sans primat invoqué de l'économie. Il nuance les formes de la vie communautaire et les situe dans un continuum de la sociabilité qui va de simples collectifs aux formes étatiques en passant par les groupements institués et les classes sociales (cf. GURVITCH, 1950, *La vocation actuelle de la sociologie*, et 1958, *Problèmes de sociologie générale* pp. 153-251).
 Cette approche des sociétés en termes de "dynamismes sociaux" se prêtait à un traitement de la situation coloniale et des crises que cette dernière secrétait, tel que celui que présente Balandier dans la *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*.
 L'analyse gurvitchienne présente une image des structures sociales qui va à l'encontre de ce qu'entend Claude Lévi-Strauss dans les *Structures élémentaires de la parenté* (1948) puis dans l'*Anthropologie structurale* (1958) et pour lequel la structure sociale est, au-delà des apparences, dans les constituants et les ressorts profonds et cachés de la culture. Il en résulte que sans être a-historique l'analyse structurale privilégie des états de la société en un moment donné et qu'elle atteint une dimension historique par diachronie *i.e.* comparaison de la structure repérée à deux moments différents.
 Analyse structurale et analyse de la dynamique sociale ne sont pas antagoniques mais complémentaires, l'une opérant en termes de culture en profondeur, notamment mais pas exclusivement dans le champ de la parenté, l'autre en termes de rapports sociaux et notamment dans le champ des tensions sociales et des conflits sociaux. Il y a aussi une pertinence d'analyse due à chaque situation et à des effets de dimension : une culture en changement peu rapide ou de petite dimension sollicite plutôt l'analyse structurale, une société connaissant des changements rapides ou de plus vaste dimension soumise à davantage de mouvements créateurs de situations de crise relève, de façon plus pertinente, d'une approche dynamique. On lira sur les rapports culture-structure-histoire Marshall Sahlins *Des îles dans l'histoire* (1989).
- (38) Je me suis notamment servi, outre l'*Histoire militaire de l'A.E.F.* précitée, des publications de COTTES 1914 et de PÉRIQUET 1916 (cf. notes précédentes). Les croquis annexés à ces publications sont contemporains des missions rapportées. Pour la période 1920-1940, les cartes officielles de la région (notamment la carte d'état-major de 1936) sont précaieuses à condition de les dater, non du moment de la publication, mais d'une époque antérieure que l'on retrouve en comparant le dispositif des villages et pistes qu'elles présentent avec celui que révèlent les croquis d'administrateurs : elles ont alors l'avantage de restituer ces croquis datés mais partiels et sommaires dans un ensemble cartographié plus rigoureux et plus vaste.
- (39) C'est le terme officiel employé pour désigner la politique de sédentarisation des tribus lors de la conquête de l'Algérie afin d'une part de faciliter leur contrôle (on contrôle mieux les sédentaires que les nomades) et d'autre part de dégager des terres pour la colonisation (les sédentaires devenus agriculteurs ont moins besoin d'espace que des pasteurs nomades). A la politique de cantonnement est attaché le nom de Randon, gouverneur de 1851 à 1858 (H. BLET, 1946, *Histoire de la colonisation française*, t II pp 185-187 et H. BRUNSCHWIG, 1949, *La colonisation française*, pp 29-30). On retrouve cette même idée de cantonnement aux fins de contrôle, jusque sur les rivages d'Océanie où la colonisation (et les missions) s'efforcèrent d'amener les villages de l'intérieur sur le littoral où ils étaient infiniment plus accessibles (on s'efforça aussi pour faciliter le contrôle de remplacer l'accès par la mer -le lagon- moins maîtrisable par la construction de routes littorales).
- (40) Les Djem ont guidé les colonnes françaises avant 1914, ils ont participé activement à la campagne contre les Allemands en 1916 : cela peut expliquer que les Bakwélé soient désignés dans les rapports par leur nom djem. Après la guerre, les Bakwélé subissent, en raison de leur situation géographique, de plein fouet la pression pour les livraisons obligatoires et le recrutement de main d'œuvre. Angoula, chef djem, a la confiance de l'Administration et lorsque pour esquiver la pression que subissent à leur tour les Djem il s'enfuit au Cameroun, cette dernière négocie son retour et le promeut en le faisant "chef supérieur".
- (41) La réforme Fouchet, du nom du ministre de l'Éducation nationale Christian Fouchet, substitua en 1966 à l'organisation des études supérieures des deux premiers cycles par certificats un système d'unités de valeurs (UV) inspiré de celui des "crédits" américains. DEUG = diplôme d'études universitaires générales, amplification et spécialisation sur deux années des anciennes propédeutiques.
- (42) Cf. notamment EVANS-PRITCHARD E. E., 1947, *Social Anthropology*, RADCLIFFE-BROWN A. R., DARYLL-FORDE, 1950, *African systems of Kinship and Marriage*.
- (43) Cf. MEILLASSOUX Cl., 1960, Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance.
- (44) POLANYI K., 1944, *The Great Transformation*.
 POLANYI K., ARENSBERG C., PEARSON H., 1957, *Trade and Market in the Early Empires*, Glencoe (Illinois). Cf. notre analyse in ROBINEAU, 1992, *Anthropologie économique et développement. Les terrains des développements*, p 43.
- (45) On aura un résumé de ces questions in ROBINEAU et alii, 1992, *Les terrains du développement, op. cit.*, notamment p 59. Les sources sont :
 - BOHANNAN P., 1955, Some Principles of Exchange and Investment among the Tiv, *Ame. Anthr.*, 57, pp 50-70
 - BOHANNAN P., DALTON G., 1961, *Markets in Africa*, Evanston, Northwestern University Press, notamment l'introduction.

- (46) J-F. Vincent distingue à cet égard trois étapes : celle où la dot est composée d'objets utilitaires, pointes de flèches , celle où les pointes de flèches en fer de format réduit , non fonctionnel (les *butsié*) sont accompagnées de marchandises (nattes, couvertures, fusils, poudre) et de bétail ; celle enfin où l'argent vient peu à peu supplanter les marchandises (VINCENT, 1963). Cf. aussi Georges DUPRÉ, 1995.
- (47) Cf. CHARMES J. 1977, De l'ostentation à l'accumulation. *Essais sur la reproduction des formations sociales dominées*, Paris, ORSTOM, "Trav. et Doc.", N°64, pp. 105-138
BERTRAND H., 1975, *Le Congo. Formation sociale et mode de développement économique*, Paris, Maspéro, Coll. "Critique de l'économie politique"
Ces conceptualisations, appliquées à la situation nord-congolaise ont fait l'objet d'un article collectif publié dans la revue Tiers-Monde (AUBERTIN *et alii* , 1982, Histoire de développer, *Revue Tiers-Monde*, t. 23, N°90), dont on peut ainsi résumer la périodisation :
- | | |
|------------------------------------|---|
| Avant 1920 - quasi-indépendance | . Système lignager- marchand,
. Neutralisation |
| 1920 - 1945 - domination coloniale | . Système lignager marchand
. Absorption |
| 1945 - 1960 - "mise en valeur" | . Système marchand-lignager,
. Vers la dissolution |

RÉFÉRENCES

- BALANDIER G., 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, PUF, "Bibliothèque de sociologie contemporaine", 1ère éd. 1955.
- DIALLO E., GUILLOT B., 1984, *Systèmes agraires et cultures commerciales. L'exemple du village de Boutazab (région de la Sangha, au Congo)*, Paris, ORSTOM, coll. Atlas des structures agraires au sud du Sahara, N°20.
- DUGAST I., 1949, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Douala, Institut français d'Afrique noire (IFAN) coll. "Mémoires".
- DUPRÉ G., 1995, The History and Adventures of a Monetary Object of the Kwélé of the Congo : Mezong, Mondjos, and Mondjong, in Jane I. GUYER, *Money Matters : Instability, Values and Social Payments in the Modern History of Western African Communities*, Portsmouth, NH, Heinemann, pp. 77-97.
- GUILLOT B., 1977, Problèmes de développement de la production cacaoyère dans les districts de Sembé et de Souanké (Congo), *Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.*, vol. XIV N°2, pp. 151-169.
- MENGO M., 1978, L'agriculture traditionnelle chez les Bakouélé et les Djem du Congo, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 121, pp. 48-84.
- ROBINEAU Cl., 1967, Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple de Souanké (1900-1960), *Cah. Etu. afr.*, 26, vol. VII, 2è cahier, pp. 300-344.
- ROBINEAU Cl., 1971, *Évolution économique et sociale en Afrique centrale : l'exemple de Souanké (République populaire du Congo)*, Paris, ORSTOM, mémoire N°45, 216 p.
- ROBINEAU Cl., 1982, L'histoire au Congo : un éclairage des processus et des perspectives de développement in AUBERTIN et alii, *Histoire de Développer, Revue Tiers-Monde* t. 23, N°90, pp. 320-325.
- SANTOIR Chr., 1992, *Sous l'empire du cacao*, Paris, ORSTOM, A travers champs, 192 p.
- SAUTTER G., 1966, *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement*, Paris - La Haye, Mouton and Co, 2 vol.
- VENNETIER P., 1965, Les hommes et leurs activités dans le nord du Congo Brazzaville, *Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum.*, n°1, pp. 80 sq.
- VINCENT J.F, 1961, *La culture du cacao et son retentissement social dans la région de Souanké, Brazzaville*, ORSTOM et Commissariat au plan de la République du Congo (Mission d'étude de la cuvette congolaise), Multigr.
- VINCENT J.F, 1963, Dot et monnaie de fer chez les Bakwélé et les Djem, *Objets et monde*, Paris, Musée de l'Homme, t. III, fasc. 4, pp. 275-292.
- VIOLLETTE M., 1914, *La N'goko Sangha*, Paris, Larose.
- ZIÉGLÉ H., 1952, *Afrique équatoriale française*, Paris, Berger-Levrault.

TE 'ATI POLINESIA⁽¹⁾

La civilisation des marae après l'Atome

*Les marae étaient la sainteté et la gloire du pays.
Ils étaient l'orgueil des populations de ces îles.
Les ornements du pays étaient les marae.
Ils étaient les palais présentés aux dieux.*

Chant des Marae

Quittant au coeur de la grande forêt africaine la terre promise des Djem, je partis pour la mer du Sud -ou le Grand Océan-, selon les Tahitiens, au centre du monde. Dans ces sociétés majoritairement protestantes, d'autres «enfants d'Israël» m'y attendaient.

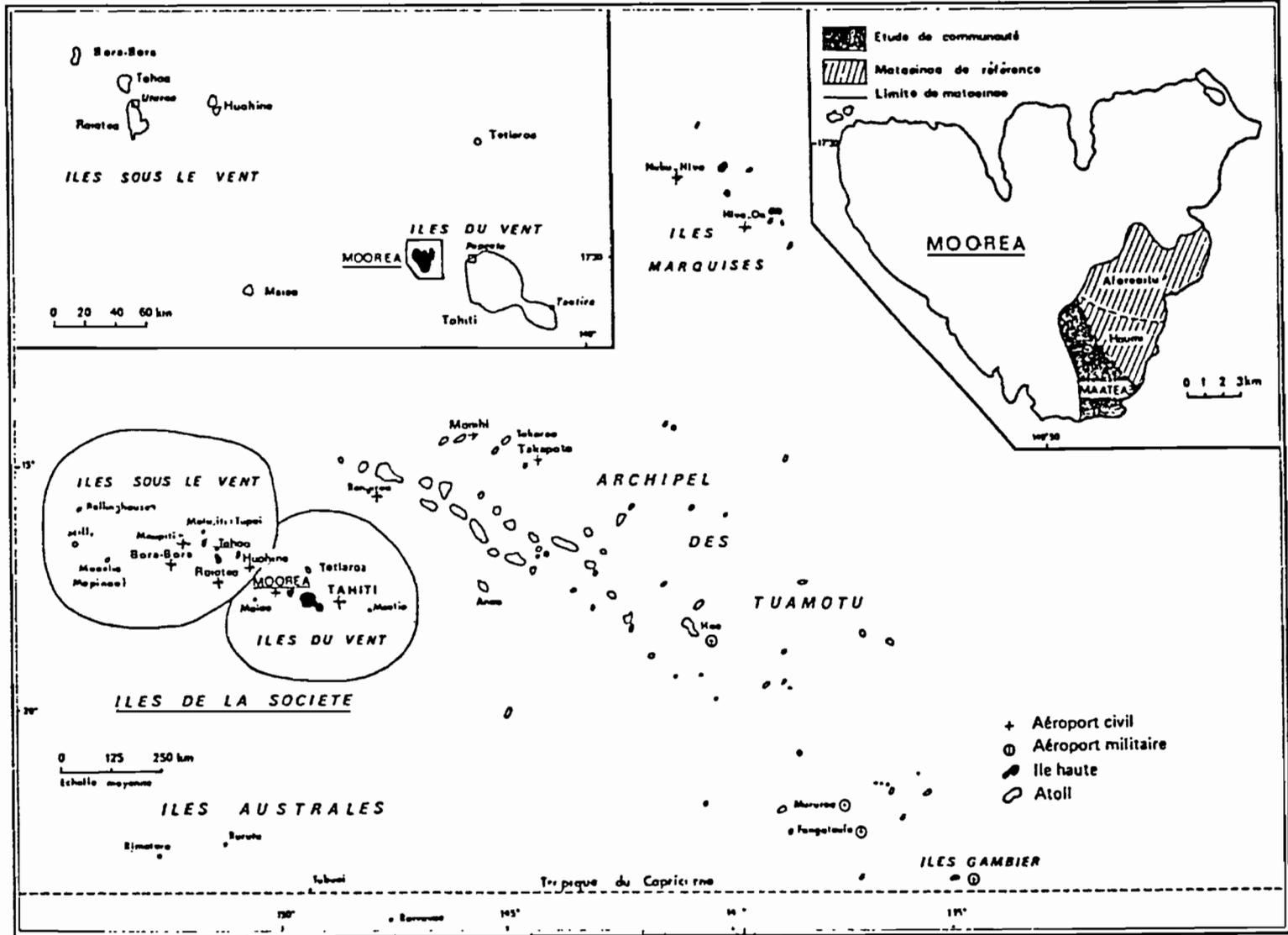
Après un séjour d'une huitaine d'années, entrecoupé il est vrai d'escapades en France, à Hawaii, à Suva, en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, je me remémore l'idée que je me faisais de la Polynésie lorsque sur des instances professorales très appuyées, je préparai un nouveau terrain de recherches.

C'était, tiré de la lecture de Victor Segalen un univers très étrange de matière et de cosmos, mélange de corps et d'esprits, irrémédiablement souillé par l'atteinte de l'étranger, des Blancs, des *Popa'a*, de leurs croyances, de leurs maladies, de leur morale, éteignant la flamme de vivre des *Ta'ata ma'ohi*.

Il y avait aussi les tableaux de Gauguin, formes lourdes, dépouillées, aux épaisses couleurs, monde d'énigme et de simplicité. Énigme parce que nos esprits conditionnés par des siècles d'intellectualité ne concevaient pas que des êtres de chair et d'esprit ne puissent pas être simplement de chair et d'esprit ; simplicité parce que nous soupçonnions tout de même que ces êtres pouvaient bien être tels qu'ils nous apparaissaient et non pas autres.

Il y eut enfin Tahiti aux temps anciens, remarquable somme, en dépit de toutes les réticences des intellectuels d'océanité que nous sommes devenus, d'une société tahitienne irrémédiablement passée et tout aussi irréductiblement présente.

Il y eut, après, d'autres lectures, récits de voyages, mémoires de princesses et toute une floraison de textes de seconde, voire de troisième ou de quatrième main... Deux de ces récits sont particulièrement émouvants :



Le Journal de Maximo Rodriguez, jeune interprète espagnol venu de la Vice-Royauté de Lima en 1774 assister deux missionnaires franciscains parachutés à Tautira pour évangéliser les Tahitiens. Tandis que les Pères demeurent boudeusement cloîtrés dans la mission diligemment construite par les Tahitiens, refusant le contact avec une société dont ils réprovent les croyances et les pratiques à l'opposé de leur message chrétien, Maximo esprit ouvert et curieux des coutumes se lie avec les chefs auxquels les Espagnols ont eu affaire lors de l'installation de la mission et, adopté par eux, passe une dizaine de mois dans la position d'un observateur attentif et introduit, notamment auprès du jeune Tu, le futur Pomare Ier et Vehiatua le grand-chef (*ari'i rahi*) des Teva de la Mer (Teva-i-tai). Si un traité rassemblant les observations décrivant la société tahitienne a été perdu, demeure le journal, témoignage d'une expérience de vie quotidienne au contact de la haute société tahitienne et de ses dépendants au début de la découverte.

Les Mémoires de Marau Taaroa, dernière reine de Tahiti, traduits par sa fille la princesse Ariimanihinihi Takau Pomare constituent dans l'historiographie tahitienne, dans un mode emphatique et à travers un vibrant plaidoyer en faveur de l'antique maison royale des Teva, le tableau d'une ancienne société tahitienne constituée en une hiérarchie de classes sociales gouvernée par les dieux *ma'ohi* (indigènes). Marau Taaroa, unie au dernier roi Pomare V, était la fille de la princesse Ariitaimai descendante des Teva de Tahiti et des Marama de Moorea, familles issues du marae Vaitaha de Bora-Bora. Dans un récit compliqué par des interférences avec les propres mémoires de sa mère donnés à l'historien américain Henry Adams, Marau apporte à l'historiographie tahitienne la vision d'un acteur autochtone placé au confluent des traditions princières, de l'acculturation d'une fille de chefs et de la politique du protectorat français visant à l'annexion de Tahiti ; et aux Tahitiens eux-mêmes et, en dépit de ses connotations de classe, la vision d'une société ancestrale cohérente, sinon modèle du moins symbole pour l'affirmation des générations futures⁽²⁾.

Jean Guiart, l'anthropologue que l'ORSTOM envoya aux lendemains de la dernière guerre en Océanie, dans le même temps que Georges Balandier en Afrique et Condominas ("Condo") au Vietnam, écrivit souvent que l'Océanie a constitué le laboratoire de l'ethnologie en ce sens que c'est dans cette région du monde et avant l'Amérique indienne, l'Asie et l'Afrique que se forma une réflexion scientifique sur la diversité, l'originalité des cultures et leur mise en rapport avec celles de l'Occident. Cela vient peut-être d'abord du fait que, si les contacts avec ce dernier sont ailleurs plus anciens, ils deviennent ici, à partir des grands voyages du XVIII^e siècle, rapidement plus intenses peut-être parce que la pénétration dans un monde d'îles se fait plus facilement que sur les continents (qu'on pense à René Caillié dans l'Afrique du Nord-Ouest ou même, quarante ans plus tard à l'officier Doudard de Lagrée remontant le fleuve Mékong). Cela vient aussi de ce que l'ethnologie est, sous la forme de l'anthropologie sociale, d'abord une science britannique qui dérive des besoins de l'administration coloniale. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas pour les résidents anglais de régenter, au nom d'un universalisme prématuré, les gens placés sous leur administration mais seulement de contrôler, à des fins de sécurité et de liberté du commerce, des *natives* dont il serait saugrenu de se mêler de la vie et des activités. Bien des administrateurs britanniques deviendront anthropologues parce que leur exploration des rouages des sociétés autochtones pour l'efficacité de leur propre pratique administrative leur a permis d'acquérir une connaissance du fonctionnement politique et social des cultures autochtones. En revanche, c'est parce qu'ils ont été séduits par ce qu'ils ont aperçu de ces cultures dans leur activité professionnelle que des administrateurs français feront oeuvres d'ethnologues. En outre, les

cultures autochtones ont été sollicitées non seulement par les besoins somme toute rudimentaires des administrations mais par ceux, beaucoup plus considérables, des missions qui seront extrêmement actives dans le Pacifique. Enfin, dernier point pouvant expliquer cette place de l'Océanie dans le développement de l'anthropologie : le décalage d'intervention de la colonisation, plus précoce en Océanie que partout ailleurs, mises à part l'Amérique et l'Inde.

La recherche anglo-saxonne a été tôt renforcée dans le Pacifique par la recherche américaine : l'anthropologie culturelle américaine née du problème amérindien suscité par la conquête de l'Ouest et, comme le soulignait de façon réaliste Sol Tax au congrès des anthropologues de 1973 à Chicago, des rudes conflits de groupes d'immigrants d'ethnies différentes Irlandais contre Latins, Scandinaves contre Slaves a, dès la fin du XIX^e débordé sur le Pacifique voisin avec l'attrait pour les cultures de la côte du Nord-Ouest puis l'installation à la pointe nord du "triangle" polynésien : Hawaii.

Bien que les Français soient présents dans le Pacifique dès les années 1830, l'ethnologie française en demeure absente exception faite des travaux de Maurice Leenhardt dans la première moitié du XX^e siècle. En revanche, l'anthropologie anglo-saxonne produit de grands noms dont la renommée bercera des générations d'anthropologues : Bronislaw Malinowski, Margaret Mead, Raymond Firth.

On sait que depuis le XVIII^e siècle et les voyages de Cook et de Bougainville, la Polynésie, et singulièrement Tahiti, ont le don d'enflammer l'imaginaire exotique des Européens. Le mythe du bon sauvage vient autant de l'Océanie que de l'Amérique indienne. Et dans la troupe nombreuse des visiteurs dont les souvenirs entretiendront régulièrement par leurs récits ou leurs peintures la mémoire des Occidentaux, de Melville ou Stevenson à Max Radiguet ou Paul Gauguin, le navigateur solitaire Alain Gerbault occupe par sa relative actualité -il est un témoin de l'entre-deux-guerres- et la pertinence de son propos -de l'acculturation des Polynésiens en général et du petit colonialisme des Établissements français en particulier -une place critique qui n'a point malheureusement trop vieilli⁽³⁾.

UNE ENQUÊTE INTERDISCIPLINAIRE

Si la Polynésie demeurerait, en dépit de ces références littéraires et artistiques, singulièrement absente de l'univers mental français jusqu'à l'orée des années 1960, en revanche l'Océanie constituait pour les anthropologues un jardin qu'avaient cultivé de grands noms de l'anthropologie et un haut lieu d'élection pour des rêves de nouvelles recherches.

C'était un peu ce qui était arrivé à Paul Ottino au cours de son cheminement de Madagascar à Paris puis à nouveau à Madagascar, passant de l'observation des Malgaches à l'anthropologie puis à la recherche anthropologique dans le sud-ouest et le centre de la Grande Ile. Madagascar, alors, interrogeait le monde malayo-polynésien et le chercheur dérivait ainsi du problème des origines

malgaches à la quête sur le vaste monde du lieu supposé de ces origines ou au moins apparenté à lui. Telle était la force du mythe polynésien que, lorsque promenant Condominas autour de Tahiti vers 1970 ou 72, ce dernier qui avait derrière lui un magnifique itinéraire d'ethnologue à partir des montagnards des hauts plateaux vietnamiens ne put s'empêcher de déplorer l'incompréhension de l'ORSTOM qui, trente ans avant, n'avait pas voulu l'affecter ici.

Du moment qu'Ottino se trouva à Tahiti, il n'eut de cesse que ses collègues de Tananarive l'y rejoignent. Il réussit vers 1963 à y faire venir Henri et Anne Lavondès qui rêvaient de pygmées au Congo. Engagé en ce pays dans la recherche à Souanké je dus m'en abstenir et, rentré en France, je fus mobilisé durant un an par le recyclage des chercheurs en économie que le président du comité technique de l'époque avait obtenu de la Direction de l'Office ; mais le stage fini, tout le monde, de la direction aux comités techniques de sciences humaines fut si bien circonvenu que je ne pus esquiver l'affectation tahitienne au sein d'une équipe de recherche pour une durée de trois ans, dont le premier élément avait été envoyé un an avant, et le dernier ne parvint à pied d'oeuvre que deux ans après le premier.

Cette mission à Tahiti était pleine d'ambiguïté : l'Administration du Territoire attendait l'étude magique qui allait, dans l'ébullition économique et sociale suscitée par l'installation, à partir de 1963, du centre d'expérimentation nucléaire militaire, guider son action ; la Direction de l'Office se trouvait sollicitée, en raison de sa contribution financière que l'ORSTOM recevait de la part du Territoire, d'y affecter des chercheurs, en dépit des réticences concernant des îles lointaines placées hors du champ de la coopération franco-africaine ; les professeurs responsables des sciences sociales à l'Institut avaient une expérience africaine ou malgache qui n'avait laissé subsister en eux qu'une connaissance littéraire de l'Océanie acquise dans leur jeunesse et les trouvait mal préparés à affronter les problèmes contemporains du Pacifique ; les chercheurs engagés, soit venaient d'horizons différents, soit s'apprétaient à effectuer sur le terrain leurs premières armes et poursuivaient, à travers leur participation à une étude collective, des objectifs disciplinaires qui seraient consacrés par l'élaboration de travaux magistraux⁽⁴⁾.

On aurait pu aboutir à un fiasco : il n'en fut rien. Une étude interdisciplinaire comme Tahiti et Moorea, aussi mal ficelée et aussi parcellaire qu'elle l'ait été, apportait un regard neuf de disciplines sociales engagées rompant avec les visions conventionnelles datées de l'anthropologie sociale et culturelle, cela me semble-t-il pour trois raisons :

1°) parce que cette enquête bénéficia des apports positifs et des critiques d'une recherche collective américaine sur le changement social conduite sous la direction du professeur Douglas Oliver de Hawaii au début des années 60 ;

2°) parce que le thème de la dynamique sociale qui en inspira la sociologie se révéla pertinent pour rendre compte de la situation tahitienne dans les premières années des expérimentations nucléaires ;

3°) parce que la prise en compte par un géographe (Gilles Sautter) du pilotage de l'enquête assura celle-ci de l'attention minutieuse au concret et du souci de synthèse qui a caractérisé l'école française de géographie humaine.

Par la suite, les chercheurs engagés dans l'enquête continuèrent chacun dans leur domaine et selon la méthode de leur discipline les recherches qu'ils avaient amorcées :

Le sociologue passa, toujours dans le registre du changement social et de la dynamique sociale, du rural (Moorea) à l'urbain (Faaa, près de Papeete) avec *Une Commune à l'heure atomique*, analyse de situation et des processus d'urbanisation et d'exode rural dans le cadre du C.E.P. (Centre d'Expérimentation du Pacifique), expression commode pour désigner l'ensemble des phénomènes affectant l'économie et la société depuis l'installation du Centre (salarisation, investissements, monétarisation, exode rural, inflation).

Le géographe arrivé le dernier en date continua, aux marges de l'agglomération tahitienne, l'étude du développement du phénomène banlieue qui, à Tahiti, aboutit alors à la digestion par un tissu urbain assez lâche (qu'on appelle quelquefois aujourd'hui "rurbain") du milieu rural : un phénomène précurseur de ce qui, pour d'autres causes et dans un autre contexte, est arrivé aujourd'hui en France.

Le géographe rural (le pionnier de l'équipe qui doit être encore loué pour tout ce que sa passion de la géographie et de la connaissance des populations polynésiennes lui fit apporter à ses collègues) s'engagea plus avant dans l'explicitation des problèmes agraires de la Polynésie et notamment du phénomène de l'indivision, explicitation qui aboutit à une prise de conscience, par les autorités responsables et les élus du Territoire, de leur acuité et à une réforme conséquente du statut foncier.

Concernant l'économiste anthropologue, on dira brièvement que je contribuai à l'entreprise collective par deux études macro- et méso- économiques : de l'ensemble de la Polynésie française et de l'île de Moorea prise comme exemple ; que *Tahiti et Moorea* fut complété par une étude du *marché de Papeete* entreprise dès le début mais qui ne fut terminée que plus tard en raison des délais d'enquête, complément qui eut sa correspondance dans les études de *structures agraires* dans un district (Papeari) et les *relations ville-campagne* à l'ouest de Papeete (Punaauia-Paea) des deux géographes et celle du sociologue sur *Une Commune à l'heure du C.E.P.*⁽⁵⁾.

Ces textes, intégrant naturellement les travaux antérieurs disponibles, développent le caractère artificiel de l'économie du Territoire, le décollement, grâce aux injections métropolitaines d'argent et de capitaux, du niveau de vie par rapport aux autres pays polynésiens, mais aussi par effet de concurrence la ruine de l'agriculture et des bases productives naturelles ainsi que la mise en dépendance vis-à-vis de l'extérieur, la prolétarianisation des zones économiquement touchées et le décrochage des parties laissées à l'écart. Le phénomène véhicule la croissance urbaine avec le double effet de chômage dans les quartiers urbains d'immigrés (Tuamotu, Marquises, gens des îles Australes) et de "désertification" des milieux insulaires touchés par l'émigration vers la ville. Les conclusions soulignent aussi, par delà les effets immédiats-positifs ou négatifs- du C.E.P., la vétusté des bases productives traditionnelles, coprah notamment et la nécessité de la recherche de nouvelles ressources (tourisme avec l'exemple de Moorea, agriculture spécialisée, en attendant la pêche, la perliculture et l'aquaculture). S'agissant d'une reconquête des espaces agricoles, l'analyse des structures foncières aboutit à reconnaître le caractère authentiquement polynésien et opératoire de l'indivision des terres dont le statut doit être juridiquement reconnu.

Localement, cette enquête aura eu un effet d'entraînement sur la recherche sectorielle approfondie menée par différents organismes sous l'impulsion du gouvernement du Territoire.

Si l'on s'est attardé à son endroit, c'est parce qu'elle apporte plusieurs enseignements. Le premier est que, quels que soient les désirs de ceux qui programment les recherches, l'interdisciplinaire ne se décrète pas. On ne peut pas attendre beaucoup, du moins dans les sciences humaines, de projets collectifs qui n'émanent pas de la volonté de leurs participants de travailler ensemble à une étude ou sur un thème nés d'une rencontre autour d'une interrogation et de la volonté de chacun de contribuer à y répondre. Une des raisons du succès de notre enquête est que chacune de ses faces disciplinaires s'inscrit dans l'avancée scientifique de chaque discipline et que des problèmes comme celui du régime foncier ou du changement social furent traités tour à tour sous leurs différents aspects géographique, sociologique, économique. L'approche inter-disciplinaire qui en a résulté n'a pas consisté dans la négation de chaque discipline mais dans l'approfondissement de leurs possibilités et le croisement de leurs méthodes : ce sont les chercheurs qui ne maîtrisent pas leur propre discipline qui proposent sa dissolution dans une "soupe" de théories, de méthodes et de concepts flous. L'économiste anthropologue que je suis sait trop ce qu'il doit à chacune des composantes de cette étiquette pour les nier. Un dernier point concerne la comparaison avec les sciences physiques : on n'est pas sûr que la démarche de scientifiques "humanistes" qui consiste dans un même mouvement à "poursuivre plusieurs lièvres à la fois", (recherche finalisée et recherche plus fondamentale, objectifs d'une enquête collective et d'enquêtes personnelles appelées à en dépasser les limites), puisse être bien comprise par d'autres scientifiques. Leurs objectifs peuvent en effet plus facilement se découper que dans les sciences sociales où l'on a affaire, au prix d'un investissement considérable en enquêtes, à un humain insécable seulement susceptible de multiples éclairages. Dans des dispositifs scientifiques où les sciences physiques sont généralement prises pour modèles, l'on doit pour l'organisation des sciences sociales assumer cette irréductibilité et ne pas faire comme si elle n'existait pas.

ANTHROPOLOGIE ÉCONOMIQUE D'UNE COMMUNAUTÉ INSULAIRE

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de l'anthropologie économique ou plutôt selon l'expression de J.P. Chauveau de l'anthropologie de l'économie⁽⁶⁾. Disons simplement qu'après Polanyi et Meillassoux puis l'article théorique de M. Godelier⁽⁷⁾, le texte qui fait le point est celui de G. Dalton "Theoretical Issues in Economic Anthropology" paru en 1969⁽⁸⁾ qui résume les deux courants historico-économique et anthropologique fondateurs de ce champ d'investigation⁽⁹⁾.

L'anthropologie économique est un champ, celui des relations entre l'économie et le social dépourvu de méthode propre *i.e.* le chercheur désireux de savoir ce qui se passe à l'intérieur des grands espaces analysés par la macro-économie recourait à des méthodes empruntées aux autres sciences sociales : au niveau micro-économique, à l'enquête ethnologique de communauté, et à un niveau intermédiaire, à une approche géographique. C'est ce que je fis aux îles de la Société, me référant à la démarche entreprise dans le passé dans l'île d'Anjouan.

La limitation de l'enquête aux îles de la Société composées de Tahiti avec Papeete la capitale, Moorea l'île voisine et de l'archipel plus lointain (à 200-250 km au nord-ouest) des îles Sous-le-Vent venait, d'une part, d'une théorie des pôles de diffusion élaborée par les géographes et les économistes de l'aménagement du territoire selon laquelle les effets d'un changement introduit à partir d'un pôle (ici celui du C.E.P. à partir de Papeete) s'atténuaient progressivement au fur et à mesure de leur éloignement de celui-ci ; d'autre part, de l'observation d'Ottino que la difficulté du "terrain" de recherche en Polynésie imposait de se concentrer plus longtemps sur des lieux d'enquête bien choisis plutôt que de couvrir par des sondages multiples mais nécessairement plus rapides et superficiels toute la surface concernée. Comme c'est l'ethnographié et non l'ethnographe qui commande le temps de ce dernier les monographies réalisées ne concernèrent que Papeete (marché et banlieue), la côte ouest et sud de Tahiti et Moorea.

Pour ma part, je me concentraï sur l'île de Moorea et dans cette île sur la communauté villageoise de Maatea, procédant par ailleurs à une rapide analyse macro-économique du Territoire et lançant une enquête economico-statistique sur le marché de Papeete dont je ne parlerai pas ici.

A sept-huit milles nautique au Nord-Ouest de Tahiti, Moorea (136 km², 4 385 habitants en 1967) s'apparente à un type de petite île haute dans la dépendance d'un chef-lieu, ici en l'occurrence Papeete que l'on trouve aussi bien aux îles Sous-le-Vent que dans l'archipel voisin des îles Cook. Opposée par les géographes (tel Fr. Doumenge) comme par les anthropologues (D. Oliver, R. Suggs) au monde des atolls, l'île haute peut être géographiquement définie comme une montagne ou une crête centrale qui expédie au rivage des crêtes radiales découpant autant de vallées formant chacune une unité écologique, humaine, et politique. Chaque unité sera caractérisée par un pic secondaire, un torrent, une portion de rivage et de lagon, un terrain de réunion, un espace religieux commun (dans l'aire culturelle tahitienne, *marae*), une maison de confrérie ('*ari'oi*). Il arrive parfois que des crêtes secondaires découpent à l'intérieur d'une grande vallée des unités adjacentes pouvant former des communautés distinctes. Toujours dans l'aire culturelle tahitienne, on appelle *fenua* le territoire de ces unités et *mata'eina'a* le groupe humain qui les habite, mots que l'on a traduit en anglais et en français par «districts».

Ces districts forment des alliances, soit en raison de la prééminence du *marae* d'un district sur d'autres *marae*, soit en raison de liens de parenté ou matrimoniaux d'un chef de district (*ari'i*), soit encore par migration (avec création d'un district dépendant) ou par conquête et annexion (la compétition par la guerre pour le prestige). Il y aura ainsi à Moorea deux alliances traditionnelles de quatre districts chacune (les huit tentacules de la pieuvre, *fe'e*, animal sacré, en anglais *octopus*) : Te-io-i-nia et Te-io-i-raro respectivement traduits «la chair supérieure du poisson» et «la chair inférieure du poisson» ; traductions qui renvoient à l'assimilation de l'île à un poisson et au mythe de la création des îles par le dieu Maui. Suivant les époques, le jeu de ces différents facteurs (religieux, alliances matrimoniales, guerre), amenait des recompositions de ces deux grandes divisions dont on possède aujourd'hui formellement trois versions (Teuira Henry, E.S.C. Handy, Ribourd).

Maatea forme une communauté villageoise de Moorea, dans le district d'Afareaitu au sud-est de Moorea, au débouché sur le littoral d'une large vallée qui s'enfonce sur 5-6 kilomètres jusqu'à l'à-pic du mont Tohivea, sommet culminant de l'île à 1600 m d'altitude. Une opulente cocoteraie, la grande tarodière, terre aquatique découverte cernée par les frondaisons du village, le pied des collines et les eaux saumâtres de la bordure du lagon, les maisons multicolores aux intérieurs chatoyants de tentures, coussins et *tifaifai*, enfouies dans la végétation des jardins surmontée de la sombre masse des manguiers et de la majesté des arbres à pain, contrastaient tant avec les lignes sobres du *fare putuputura'a*, maison de réunion de prières toute blanche ici dédiée à Jérusalem (Ierusalem, Ierutarema) qu'avec l'amas de planches, de tôles et de fûts d'où émergeait, peint tout d'un bleu pâle, le magasin chinois (*fare toa tinito*).

Les désillusions d'une organisation traditionnelle.

A Moorea, Maatea constituait aux yeux de notabilités de l'île (le député John Teariki, sa soeur Pauline, l'administrateur des Iles-du-Vent) une communauté d'habitants (un des rares villages groupés de l'archipel) fortement intégrée avec une tradition de travail communautaire (en *pupu*, groupe) et où l'agriculture et la pêche demeuraient vivaces : c'est-à-dire le modèle réalisé de la communauté traditionnelle telle qu'en rêvent de trouver les ethnologues et plus encore les anthropologues économistes désireux de démonter l'intrication des pratiques économiques et sociales. C'étaient le *mir*, la communauté paysanne médiévale, l'*ayllu* inca, la base rurale du "mode de production asiatique" dont se montrait friande la toute nouvelle anthropologie économique française d'inspiration marxiste (Moniot, 1976).

Le chercheur exultait. Les représentants de la famille "demie" éminente de Maatea confirmaient les fortes traditions communautaires et la cohésion du village formé par des originaires d'Atiu, atoll des îles Cook au sud-est des îles de la Société, arrivés vers 1880. La suite ne démentit pas tout cela mais l'infirmait. La grande tarodière n'était pas le lieu du travail communautaire qu'on s'était plu à imaginer. Les descendants des Atiu ne formaient qu'une des nappes de parenté constituant la collectivité, mais en dépit de l'hétérogénéité ainsi révélée, les relations familiales et de voisinage apparaissaient plus étroites que cette hétérogénéité ne le laissait supposer. Le travail apparut comme majoritairement dominé par le salariat et vers l'extérieur, le travail agricole et la pêche ne concernant que quelques exploitants ; mais en revanche, la pêche domestique notamment pratiquée par des jeunes sans travail continuait de fournir une bonne partie de l'alimentation. La notion de chômage se révélait elle-même pleine d'ambiguïté : pas de travail communautaire agricole ou de pêche mais du travail individuel industriel ou dans le bâtiment, la main-d'oeuvre agricole débauchée par la demande induite par le C.E.P. n'apparaissant pas entièrement mobilisée par les nouveaux emplois mais se partageant en fonction des salaires et des besoins monétaires des familles entre un temps de travail à la ville ou sur les chantiers et un temps de non travail salarié à la maison.

Je partis donc à Moorea avec Gérard Ringon, le sociologue qui faisait ses premières armes sur le terrain. Rien de plus banal à première vue que cette île avec ses montagnes à peu près vides d'habitants, sa ceinture littorale de cocotiers traversée de l'unique route en pierres de corail extraites du lagon, ou sablée, zigzaguant entre les arbres et les habitations dispersées, petites maisons en végétaux traditionnels ou en aggloméré et toit de tôle ondulée. Peu de cultures : hormis la grande

tarodière de Maatea dont j'ai déjà parlé, de petites tarodières, une grande abondance d'arbres fruitiers, des pelouses de gazon avec des fleurs autour des maisons, un peu de maraîchage çà et là au fond de quelques vallées, des traces de plantations de vanille abandonnées, des caféières de versants encore exploitées, voire de grands hibiscus en fleurs, traces d'habitations disparues ; mais surtout l'omniprésente cocoteraie colonisant le littoral et s'insinuant par plaques dans le fond et sur les versants des vallées. Un peu partout sur le rivage, des pirogues à balancier ou des embarcations à moteur hors bord (des *boats* ou des *poti*), sur les plages des agglomérations, des filets de pêche, souvent à côté du *wharf* en bois ou en amont, où venait accoster épisodiquement une goélette (un petit navire ponté à moteur) qui faisait le service de Papeete. Dans les îles hautes, à la différence des atolls, l'eau ne manque pas, la pluviosité est abondante avec la classique alternance de la saison sèche et de la saison des pluies tempérée par les influences océaniques, les rivières (torrents plutôt) sont nombreux. Comme à Tahiti, des retenues ont été construites en amont dans les vallées, elles alimentent un réseau d'adduction d'eau, fournie gratuitement, qui court tout autour de l'île dans la plaine littorale : d'où parfois de ces jardins de taro, *Colocasia esculenta* (L.) au pied d'une prise dont le robinet toujours ouvert laisse en permanence couler un filet d'eau.

Premiers contacts : que de banalités, que nous recopiâmes cependant fidèlement sur nos carnets et qui se révélèrent plus tard pleines de sens lorsque nous fûmes bien au fait des histoires de la vie à Moorea. Alors nous nous séparâmes, Gérard au chef-lieu à Afareaitu près de Pauline Teariki, une de ces *Great Women* dont parle la littérature anthropologique de la Polynésie, pour ma part à Maatea dans le village pseudo-communautaire qui, par sa banalité même, devait constituer un témoin valable de la quotidienneté polynésienne au temps du Centre d'expérimentations du Pacifique : coprah, un peu de maraîchage, du café qu'on laissait sur pied, le bonitier pour la pêche d'une variété de thon, des jeunes plongeant le soir sur le récif barrière, beaucoup de salariés, beaucoup de maisons neuves en «dur», de vespas, de transistors, le congélateur de la boutique chinoise ouvert à tout un chacun, le recours le samedi et le dimanche (le salariat crée le week-end) aux mets importés, conserves et congelés (peu probable que la règle du moins 18° soit respectée), le téléviseur collectif du *fare teata* (littér. maison-théâtre), la prière du mercredi soir (2 ou 3 heures) au *fare putuputura'a* Jérusalem de Maatea (le culte protestant se fait le dimanche matin au temple, *fare pure* Horeba, Horeb, d'Afareaitu chef-lieu de la paroisse dont fait partie Maatea).

Ce sera un lieu commun d'avancer que pour progresser dans l'information, il faut que votre interlocuteur soit persuadé que vous êtes au courant. Alors, les langues se délient, il suffit d'écouter : mais attention, ne pas prendre de notes mais mémoriser : sinon cela rend *fiu* (lasse) votre interlocuteur. Il faudra retranscrire de mémoire sur le carnet de notes ce qui s'est dit. Ces carnets, que je tiens depuis le premier terrain sont organisés selon les conseils de Condo (Condominas) : de format moyen ni le calepin de poche trop petit, ni le cahier écolier trop grand pour le déplacer commodément ; paginé ; avec d'un côté les propos recueillis (avec le nom de l'auteur) et les observations, chaque chose datée, et sur l'autre page, les réflexions, des souvenirs de propos ou d'observations, les références à des annotations antérieures et ultérieures, tout étant daté.

De sorte qu'au début, la moisson d'information est maigre, on n'a pas de statut, on a beau avoir été présenté et recommandé par le député, l'administrateur, les *tavana piti* (sous-chefs, le député John Teariki est *tavana*, chef du district d'Afareaitu), on a beau avoir rencontré le *muto'i* (agent de police), le pasteur, les diacres, les représentants de l'Agriculture, les gens ont avec la meilleure volonté du monde du mal à imaginer ce pourquoi nous étions chez eux.

Des questions classiques : indivision, mobilité

Deux instruments de travail étaient heureusement placés pour nos recherches à notre disposition, expérimentés par le géographe François Ravault qui nous avait précé-

dé dans l'arrivée dans le Territoire et, sans doute par ses devanciers les socio-anthropologues Paul Ottino et Michel Panoff : le cadastre des terres (avec ses compléments d'information fournis par les services des Domaines et de la Conservation des Hypothèques) et le fichier de la population pour la lutte contre la filariose tenu à jour par un réseau d'agents de l'Institut local de la recherche médicale (I.R.M., Institut Louis Malardé).

1. Parmi les éléments de la problématique de nos recherches, outre l'impact du Centre d'expérimentations sur l'économie et la société, il y avait la question de la terre formulée autour du blocage de son exploitation que suscitait, selon les gens du métier, le statut juridique de l'indivision. En bref, le code civil français était appliqué au Territoire et la plupart des terres se trouvait, en raison de la carence prévisible des héritiers à opérer les partages inévitables lors des successions foncières, en indivision, ce qui empêchait selon les hommes de loi une exploitation saine et dynamique des propriétés. La connaissance du cadastre, complétée comme je l'ai exposé plus haut, devait permettre d'apprécier la situation foncière dans chaque communauté (plus exactement dans chaque vallée), de voir qui était ou non en indivision de connaître les inégalités foncières. On mettait aussi le doigt dans d'inévitables conflits fonciers nés, dans un système officiel gelé par l'indivision et *de facto* mû pour la dévolution des terres par la coutume, de la volonté de quelques-uns de profiter de cet imbroglio juridique. En soi, les conflits sont toujours sociologiquement révélateurs, mais ils étaient ici trop explosifs pour le chercheur arrivant. Fr. Ravault, et j'agréé pleinement à son propos, a montré que l'indivision était un faux problème que la coutume réglait parfaitement, que le vrai problème était celui de la spéculation foncière dont l'objectif était de faire sortir la terre de son statut coutumier pour l'aliéner, en tirer profit, approprier le bord de mer sous l'alibi que seule la propriété individuelle donnait la sûreté nécessaire pour le développement des entreprises agricoles. Et les tentatives juridiques pour obliger les Tahitiens à renoncer à l'indivision se succédèrent durant la période coloniale assorties des manoeuvres des acquéreurs pour inciter les propriétaires à vendre et à moindre prix (alcool, tromperies, abus d'autorité d'agents complices : c'est toute une litanie qui se lit entre les lignes du Journal Officiel de ces décennies).

Ringon se servit de l'analyse foncière à Afareaitu et sur la côte nord dans le district de Paopao pour repérer la mise en place à la charnière du XIXe et du XXe siècles d'une bourgeoisie terrienne tahitienne-demie dont la famille de John Teariki fut le plus illustre exemple. Pour ma part, je vérifiai cette apparition à Maatea mais me servis surtout de l'analyse foncière pour reconstituer grâce aux généalogies que je pus établir par ailleurs la dévolution de la terre à travers les générations. Je vérifiai à la fois les principes coutumiers de dévolution dans une vallée peu sollicitée par les appropriations individuelles (en raison de son manque d'intérêt pour la spéculation) et la dévolution de la terre à chaque génération par groupe de frères et soeurs ('*opu ho'e*) avec la distinction entre la propriété éminente du groupe et les tenures utilitaires de ses membres : chacun de ces derniers, à la génération suivante, donnant naissance à un '*opu ho'e* constitué par ses enfants et qui était propriétaire collectif éminent de la part dont il avait hérité ; l'émiettement résultant de la succession des générations se trouvait alors limité par la

perte de leurs droits par les absents d'une lignée qui intervenait au bout de trois générations, l'absence étant favorisée, en fait, par le phénomène de la mobilité de la population.

2. La mobilité était l'un de ces thèmes soulevés (comme l'acculturation et la disparition de l'ancienne société polynésienne) par les voyageurs, navigateurs, écrivains qui publiaient de temps à autre en Occident un récit de leurs impressions de séjour en Océanie. Tous les observateurs ont relaté les effets de cette mobilité : enfants successivement élevés par des oncles, des tantes ou des grands-parents, épouses absentes en visites prolongées dans les familles, jeunes ménages migrants d'un district ou d'une île à une autre, sans parler des *taure`are`a*, jeunes gens en âge de faire la «bringue» et au domicile incertain...

L'avantage du fichier de l'I.R.M. lorsqu'il était bien tenu (et il l'était à Moorea) tenait à ce qu'il retraçait par foyer et par kilomètre de rivage avec plan à l'appui, donc par district et sous-district (en l'occurrence Maatea) la chronologie des déplacements de personnes, avec en prime le lieu et parfois le motif (travail, école). Je pus ainsi, à l'échelle de Maatea, élaborer une typologie des déplacements (absence, migration temporaire, saisonnière, définitive) et une appréciation des motivations (économique, culturelle) avec leurs quantifications. Je calculai ainsi que de 1960 à 1967 à Moorea :

- 36% de la population initiale avaient été concernés par les déplacements internes ;
- 70% l'avaient été par les déplacements hors de l'île (surtout vers Tahiti et Papeete), certains ayant pu migrer auparavant à l'intérieur de l'île ;
- et au total, ces déplacements représentaient en sept ans 1,12 fois la population initiale, soit en moyenne par an 16% de la population considérée.

En reprenant les données concernant Maatea, j'aboutissais à une image un peu différente mettant l'accent sur une certaine stabilité puisque un tiers des habitants en 1967 était né à Maatea et les deux-tiers à Moorea. De plus, je pouvais distinguer -sans comptabiliser toutefois- entre une mobilité culturelle et traditionnelle portant sur le vécu des relations familiales des Polynésiens (*ma`ohi*), sans doute favorisée par la flexibilité tant du système de parenté que du système des rapports à la terre, et une mobilité socio-économique moderne exprimant la dépendance étroite de Maatea à l'égard du marché du travail, d'un système scolaire entré sur Tahiti et Papeete et plus généralement des réseaux familiaux déjà installés à Tahiti pour ces mêmes raisons et impliquant une étroite vie de relation avec les parents demeurés à Maatea.

Mais je dois dire qu'avant d'en arriver là, le fichier, un dénombrement récent de l'Administration, le tout adossé à un état-civil correctement tenu pour le district par l'institutrice (épouse du tavana député) nous avaient permis d'entrer en relation de confiance avec les gens dans ce pays dépourvu d'impôt et où le recensement étroit de l'I.R.M. signifiait l'attention du *Hau farani* (l'Etat français) pour la maladie du *fefe* (l'éléphantiasis) et le contrôle des soins. Aux yeux des gens, on se donnait du mal, on devenait des interlocuteurs, on acquérait pignon sur rue.

D'un âge à l'autre

La collecte de l'information auprès des agriculteurs, propriétaires selon le Code civil ou tenanciers dans l'indivision selon la coutume, faisait évoquer inmanquablement les cours (trop bas) du coprah, la ruine de la vanille (chute drastique des prix après 1960 suivant les envolées de la décennie précédente qui avaient peut-être amené certains à sur-produire et à épuiser prématurément les lianes : on «marie» la vanille, *i.e.* on provoque artificiellement la fécondation, d'où les excès possibles en période d'euphorie commerciale), la hausse considérable (entre 3 et 4 fois) des salaires des travailleurs consécutive après 1962 à l'arrivée du C.E.P. brutal générateur d'emplois débauchant les ruraux : au fin fond des vallées et dans les îles reculées ou sur les atolls, on cultive en famille mais à Tahiti et Moorea et aux îles Sous-le-Vent où il y avait des écoles où l'on pouvait envoyer les filles et des lieux de distraction où allaient les garçons, l'agriculture se faisait par travailleurs interposés, d'où le blocage de cette agriculture et sa désertion. C'était donc une lamentation sur l'âge d'or perdu, la tradition fondée sur la coutume (*peu*) bouleversée par la nouveauté (nouveau '*api*') qui ne consistait pas seulement dans la désertion de l'agriculture mais dans l'accélération des communications : le *jet* qui mettait Hawaii à 5 heures d'avion, l'Amérique à 7 et Paris à 20 au lieu de l'hypothèque hydravion faisant des sauts de puce compliqués à travers l'Océanie ou le paquebot mixte des Messageries maritimes mensuel qui mettait plus d'un mois à venir de métropole via Panama. Mais le '*api*', c'était aussi la frénésie engendrée par le C.E.P., l'afflux de vaisseaux militaires, de marins, de soldats, de civils métropolitains et de leurs familles ; il y eut à Papeete dans une agglomération d'une soixantaine de milliers d'habitants jusqu'à quinze mille personnes en plus en permanence entre 1967 et 1970 : Papeete devenait une ville métropolitaine d'où la tahitianité se trouvait bannie, réfugiée au marché, dans les quartiers périphériques Patutoa, Vaininiore, Fare Piti et au fond des vallées adjacentes Mission, Bain Loti, Tipaerui, royaumes des maisons en bois en ville et en aggloméré de fibro-bois dans les vallées.

A la vision binaire, livresque d'une histoire tahitienne articulée autour de la découverte des îles par Wallis, Bougainville, Cook et les autres à la fin du XVIIIe siècle avec un avant (l'Ancien Tahiti, *te tau etene*, les temps païens) et un après (*te tau popa'a*, le temps des blancs, Jéhovah et la Mission, *te Hau Farani i.e.* le Protectorat et l'annexion) se substituait une vision ternaire au sein de laquelle se détachait une tradition révolue d'un Tahiti colonial rythmé par la marine à voile (puis à vapeur), le culte protestant et les cours du coprah, de la nacre, de la vanille et du café. Ce Tahiti des blancs demeurait précédé des temps anciens d'avant la Découverte et se trouvait désormais borné dans le temps par un Tahiti de l'ouverture (le jet, le transistor, l'atome, le tourisme de masse). J'affinerai cette périodisation ternaire de l'histoire tahitienne en une dialectique de la modernité et de la tradition dont je reparlerai. Il convient d'ajouter aussi que la cessation des essais nucléaires en 1996 ne vient pas modifier mais conforter cette vision, l'ancre à Tahiti du C.E.P. ayant procédé, quoi qu'on puisse en penser et quels qu'en aient pu être les effets économiques, d'un réflexe possessif, colonial, du gouvernement de la République. John French Teariki ne s'y était pas trompé lorsqu'il s'était opposé à ce propos, lors d'une audience à l'Élysée, au général de Gaulle (1964).

Gérard Ringon s'était installé (à la mi-1967) au village d'Afareaitu le chef-lieu du district et sa recherche devait déboucher sur la thèse, très sociologie de la dynamique sociale à la manière de Georges Balandier, de la bourgeoisie terrienne tahitienne-demie *i.e.* constituée d'éléments poly-nésiens (*ma'ohi*) demis (métis), mêlant traits culturels *ma'ohi* et occidentaux et par la maîtrise de la langue (le tahitien, le français, voire l'anglais), monopolisant l'accès aux deux univers culturels et mentaux entre lesquels ils se trouvaient naturellement partagés.

La persistance d'une tradition.

Faisant pour ma part le grand écart entre l'approfondissement de la sociologie (mobilité, parenté, terre, vie religieuse, entraide) de la petite communauté (Maatea, 381 habitants en 1967) et le repérage de l'évolution insulaire récente (percée du tourisme de masse et d'une horticulture industrielle, maraîchage, ananas) avec la polarisation dans l'immédiat de ses innovations sur la côte nord de l'île (avec une population pour Moorea de 4 385 habitants, c'était tout de même de la micro-économie !), je fus alerté, lors de deux manifestations successives (la collecte du mois de mai de l'Eglise et l'inauguration d'une maison de jeunes de la paroisse), par des pratiques collectives formalisées de dons de travail '*ohipa* et d'argent '*moni* décrites par les gens comme de l'entraide. L'origine des '*aufaura'a* me (littéralement impôt, tribut pour mai) vient de la société missionnaire de Londres (L.M.S., London Missionary Society) désireuse comme toutes les Eglises que les fidèles contribuent à leurs dépenses. Le choix du mois de mai a peut-être une origine médiévale transposée des Eglises d'Occident (cf. les May de Notre-Dame de Paris).

Dans le Tahiti d'avant le C.E.P., on relève bien d'autres manifestations d'entraide communautaire relatives à Maatea par les habitants : constructions de maisons, d'un cinéma, de la maison de prières, ouverture de chemins de pénétration dans la vallée, confection de toiture en pandanus, récolte collective du café. Le nom générique pour le groupe de travail opérant est '*pupu*, les participants donnant du travail ou à défaut de l'argent. La maison de prière a été édifée par le '*amuira'a*, congrégation des fidèles de l'Eglise évangélique à Maatea. Les maisons nécessitant des mises de fonds collectives préalables (matériaux et fournitures) ont suscité la constitution d'une société (*totaiete*, en abrégé *taiete*) d'adhérents.

On retrouve les '*pupu*, groupes collectifs de travail, non seulement dans le reste de Moorea, mais aussi à Tahiti et dans l'ensemble de l'aire culturelle tahitienne (*ma'ohi*). Ces groupes sont anciens. Teariki pensait que la plantation de la grande cocoteraie pour le coprah, à l'orée du siècle, s'était faite en '*pupu*. Les auteurs de la Découverte, notamment Morrison, décrivent l'exercice d'un travail en groupe dans certaines fabrications : tapa, tissu d'écorce battue ; préparation du '*uru*, fruit de l'arbre à pain ; construction de pirogues, de chefs ou de guerre. La pêche, la construction des marae (lieux de cultes) importants requièrent des exercices collectifs.

Dans la période intermédiaire qui va de la Découverte, il y a deux siècles, à la large ouverture sur le monde des quarante dernières années symbolisés par le '*jet*, le tran-

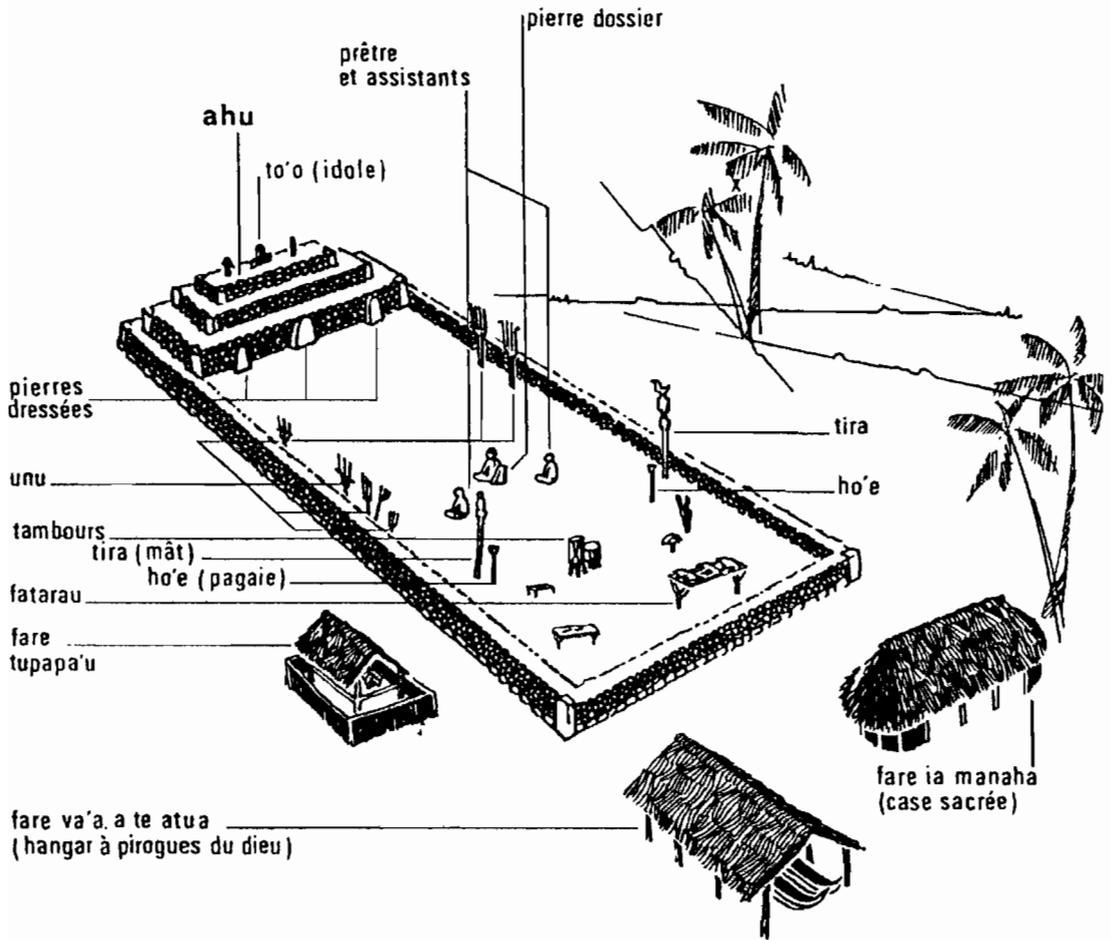
sistor, le C.E.P. et le tourisme de masse, le 'amuira congrégation des membres d'Eglise d'un quartier d'un district-paroisse, avec son diacre et sa maison de réunion (*fare putu putura'a*) constitue, dans une Polynésie française dont l'Eglise maintient l'une des rares structures de tahitianité (avec la chefferie mais cette dernière se trouve incluse dans une structure administrative popa'a), le modèle pérenne des formes collectives de sociabilité au ras du sol sur lequel les vieilles formes de pupu plus ou moins tombées en désuétude peuvent reprendre vie.

Cet enracinement du pupu dans l'Ancien Tahiti soulève le problème, à travers la dynamique de l'histoire tahitienne, de la persistance dans la société contemporaine de traits culturels caractérisant la société ancienne. Il faut en revenir au 'aufaura'a me. Les motivations reposent sur l'obligation de donner, même lorsque l'on est pauvre, a fortiori lorsque l'on est riche. Sinon cela fait honte (*E mea fa'aha'ama*). Les Tahitiens disaient à Morrison cette obligation de donner au chef, sous peine de honte, il y a deux cents ans. Donner, au contraire, et suffisamment pour éviter le péché de ladrerie, avarice (*ha'apa'ri*), procure à son auteur de la fierté, du prestige que différents mots tahitiens expriment, l'exaltation de soi, l'éloge d'autrui (*fa'ateitei*), un juste orgueil (*fa'aahaaha*), l'admiration de tous (*fa'ahiahia*). Avec le me, je touchai à l'un des ressorts les plus importants (sinon au plus important des ressorts) de la psychologie personnelle des Ma'ohi, sur lequel repose toute l'autorité des leaders, avant 1767 date de l'arrivée du premier découvreur, Wallis, comme dans années 1970, avec tel tavana ou maire polynésien. Je reparlerai plus loin de l'autorité des chefs, de l'importance du prestige dans l'exercice de cette autorité et de la nécessaire réciprocité, autorité contre prestige, devant exister dans les rapports entre le chef ou le leader et son peuple.

Les enseignements de Maatea.

On a rapidement décrit parce que largement développé ailleurs (in*Tradition et modernité*) les acquis de l'étude de Maatea confirmant ou complétant d'autres études notamment de M. Panoff (1970) et P. Ottino (1972). Dans le cadre d'un accroissement démographique continu élevé (2% par an ou plus depuis le début du siècle) accompagnant une forte mobilité des personnes, culturelle (adoption *fa'a'amu*, période de la jeunesse *taure'are'a*) et économique (les^r nécessités de la vie moderne : recherche d'un emploi, éducation des adolescents), Maatea se caractérise par une économie de maisonnées (*households*, 'utuafare) marquées par une composition fluctuante due à cette mobilité et définies par la structure de la parenté et le droit à la terre. La structure ma'ohi de la parenté est le 'opu ho'e (groupe de frères et soeurs) et elle se réalise au sein des maisonnées alternativement avec des formes unilinéaires (familles élémentaires ou étendues). Le droit du 'opu ho'e sur la terre est collectif, indivis, et il y a une contradiction entre la propriété indivise (*fenua feti'i*, l'indivision, la terre des parents) coutumière et la propriété individuelle juridiquement protégée de droit écrit du code civil.

Les motivations idéologiques ma'ohi révélées par les comportements économiques au sein des maisonnées de Maatea associent plusieurs thèmes :



Les marae, palais présentés aux dieux, vue cavalière.

- *Arofa* (compassion, pitié) : aide aux vieillards, prise en charge de petits-enfants, dons de nourriture entre maisonnées apparentées, adoption (*fa'a'amu*, nourricier, de *'amu*, manger).

- *Feti'i* (les parents, le sentiment de la parenté) : Maatea montre la force de la parenté comme facteur de solidarité dans les communautés territoriales telles que ce village : on retrouve des solidarités de parents dans les factions qui divisent le village ; la parenté est le noyau des relations inter-personnelles autour duquel vient s'ajouter la camaraderie de classe d'âge cultivée par les institutions protestantes ou le voisinage : l'emploi à la ville fonctionne par des filières locales d'embauche par les patrons donneurs de travail ; plus généralement c'est le sentiment de la parenté qui irrigue le paternalisme prévalant notamment dans les relations de travail

- *'Opu ho'e* (groupe de frères et soeurs) : forme préférentielle traditionnelle de la parenté, sa traduction en maisonnées se trouvait combattue par le modèle de la vie en couple véhiculé par l'acculturation ambiante (modèle des Demis et Européens, cinéma-télévision). Cependant il ne faut pas en conclure à l'existence d'un mouvement univoque vers cette dernière forme, la puissance du modèle ma'ohi montrant des retours vers la forme du *'opu ho'e*.

- *Tauturu* (aide; entraide). Elle prend deux formes :

'Ohipa tauturu, le travail fourni à titre d'aide ou d'entraide et qui renvoie dans un passé immédiat ou plus lointain à des entreprises collectives en *pupu* (groupe) : plantation (caféraie), édification de bâtiments (*fare putuputura'a*, maisons de jeunes), travaux publics (construction de chemins de pénétration à partir du village dans l'intérieur de la vallée)

- *Moni tauturu*, l'argent pour aider, les cotisations : l'exemple le plus connu est le denier du culte collecté par l'Église évangélique au mois de mai et appelé *'aufaura'a me* ou simplement *me* (de *'aufaura'a*, prélèvement) ; les maisons de Maatea furent modernisées dans le cadre d'une *totaiete* (société, plus simplement *taiete*) financée par des cotisations (ce fut une sorte de tontine) ; le cinéma, *fare teata*, fut construit selon un mélange de travail d'entraide et de cotisations.

- Réciprocité : les dons de nourriture ont toujours une contrepartie qui peut éventuellement être décalée dans le temps et prendre une autre forme (c'est ce que l'on a relevé à Maatea). Par delà les spécifications rencontrées par Malinowski et ses successeurs en observation ethnologique dans la *kula* des îles Trobriand (objets bien déterminés, sens de circulation des objets, manière de donner, nécessité de donner plus, surenchérir...) c'est, comme la *kula*, à un phénomène continu dans le temps auquel on a affaire. On offre un présent (*o*) aux vieux parents qui ont alors une dette et donnent en échange leurs soins aux petits-enfants en adoptant, nourrissant ou donnant. *Tauturu*, *'arofa* impliquent la réciprocité. Jean-François Baré souligne que "toute dette (*tarahu*) est aussi un emprunt"⁽¹⁰⁾. Dans un tableau synthétique, Douglas Oliver exprime à travers la redistribution opérée à l'intérieur d'une communauté par son leader la réciprocité des échanges entre ce dernier et les membres de la communauté (Oliver 1974 t. II pp. 635-637)

La compétition, l'honneur et la honte : l'aide du mai (te *'aufaura'a me*) se déroule dans un contexte de compétition entre communautés : il s'agit de ne pas faire honte (*ha'ama*), d'avoir des motifs de fierté (*fa'ahiahia*, *fa'ateitei*, *fa'ahaha*), d'être fier de sa propre communauté, que celle-ci par rapport aux autres ne fasse pas honte. C'est la compétition pour le prestige.

On retrouve cette compétition dans l'histoire de la desserte maritime de Moorea durant les années soixante entre deux armateurs tahitiens dont l'un d'eux était John Teariki d'Areaitu. Elle apporte deux leçons :

Qu'une compétition parfaitement économique (le duopole est une situation instable) ait eu un mobile tout aussi parfaitement étranger à l'économie, le prestige avec des incidences financières considérables

Que cette compétition ait pu s'inscrire dans l'antagonisme tangible ou potentiel opposant deux

réseaux dans une multitude de secteurs : transport aérien, hôtellerie, sports, école, politique... Dans un texte sur *la pêche au grand filet*, Ottino utilise de façon prémonitoire le terme de *faction* : n'importe quelle affaire économique, sociale ou politique est porteuse de clivage et les acteurs se rangent très sommairement mais de façon non équivoque dans l'une et l'autre factions qui se constituent pour s'opposer selon leurs affinités, attachements et intérêts. Ainsi et selon l'héritage de conflits personnels, familiaux, fonciers, Maatea était divisée en deux factions qui, vers la fin des années 60, s'identifiaient dans le conflit maritime déjà décrit, la rivalité des deux services aériens desservant Moorea, l'opposition de deux équipes de gestion locale qui allait déboucher quelques années plus tard sur une rivalité pour l'administration de la commune, le conflit à l'échelle du Territoire entre le parti du Gouvernement et celui de l'autonomie interne, l'acceptation ou non à Moorea du Club Méditerranée, le choix entre Pompidou ou Poher lors de l'élection présidentielle, la préférence pour Air France ou UTA (Union de transports aériens liée aux Chargeurs-Réunis). Par la suite, l'arrivée au pouvoir du gouvernement autonomiste de Francis Sanford amena l'ancien parti du Gouvernement (anti-autonomiste) dans l'opposition et à une recomposition, à Moorea, des factions locales : c'est ce qui se passe lorsque des différends sur lesquels s'opposent les factions en place disparaissent ; mais alors des oppositions se reconstituent sur de nouveaux clivages ou des clivages précédemment secondaires ou provisoirement atténués et les factions opposantes se reconstituent. Le géographe François Doumenges avançait que le clivage politique local de la fin des années 60 tenait aussi à l'opposition Teva / Pomare, exprimée, déjà, sous la forme de réseaux antagonistes décrits dès le début du siècle par Tati Salmon avec des oppositions entre les îles au sein d'un même archipel ou dans les îles les plus grandes telles Raiatea ou Tahiti, entre les côtes des bords opposés (Gérard 1974)

Les factions tahitiennes sont des phénomènes de structure totaux, politiques, économiques, sociaux qu'une anthropologie économique de ces îles ne peut ignorer. Elles s'appuient sur des communautés ou des majorités homogènes au sein de ces dernières et mettent en avant des *leaders* dont la fonction est de les nourrir de prestige.

LA STRUCTURE SOCIOLOGIQUE D'UNE ÉCONOMIE POLYNÉSIIENNE

Le modèle polynésien

Raymond Firth demeure la référence obligée de toute étude de l'économie des anciens Polynésiens et, parce que les valeurs ou les formes qu'elle véhicule perdurent dans les pratiques modernes, le modèle qu'il en a donné - ou plus exactement le schéma que l'on peut relever de ses écrits - a valeur opératoire pour expliciter les comportements présents.

Anthropologue économiste, il fut amené à enquêter sur la société des Maori de Nouvelle-Zélande, utilisant les données anthropologiques notamment rassemblées par Elsdon Best, l'ethnologue des Maori et par son collègue Peter Buck, Demi-maori connu sous le nom de Te Rangī Hītoa. Il en tira une thèse de Ph. D. publiée en 1929 sous le titre *The Primitive Economics of the New Zealand Maori*. Par la suite, il devint le célèbre anthropologue de l'île de Tikopia, un Polynesian Outlier⁽¹⁾ de la Mélanésie insulaire situé entre Rotuma et les îles Santa Cruz, auteur de *We The Tikopia* (1936), chef-d'œuvre de la monographie participative, et de l'ouvrage économique correspondant *Primitive Polynesian Economy* (1939) qu'il considère comme un supplément à son travail sur les Maori. On remarquera qu'en dépit de ce que les rééditions pourraient laisser croire, Firth ne parle pas d'anthropologie économique mais d'économie primitive : le pré-

cis d'anthropologie économique d'Herskovits porte à l'origine le titre de "vie économique des peuples primitifs". Que l'anthropologie économique soit l'économie primitive des anciens ethnologues ne doit pas trop nous surprendre, sinon que signifieraient les propos de Polanyi sur l'économie plus ou moins "encastrée" dans la structure sociale, ceux de Marx sur l'affranchissement dans le marché capitaliste des conditions sociales et notre hypocrite *transition à l'économie de marché* ? s'il y a évolutionnisme, il y a bien un point zéro. Ceci dit Darwin est-il en ces matières pertinent ?

L'ouvrage suivant *Malay Fishermen : Their Peasant Economy* (1946) confirme la qualité d'anthropologue économiste de Firth et donne le ton de cette anthropologie économique qui ne cherche pas à bâtir une théorie nouvelle mais s'efforce d'explicitier le caractère économique (dans les termes de la théorie classique ou néo-classique) des phénomènes relevés. Ce faisant, cela reste irréductiblement britannique et hostile aux efforts de théorisation que nous affectionnons au sud du "Canal". Personnellement je ne demeure pas insensible à ce pragmatisme.

Toutefois, je trouvai qu'il y avait entre les Maori, Tikopia et les îles de la Société des analogies dans la structure économique et j'en formalisai le schéma des relations internes entre leader, peuple, spécialistes. Le texte de mon livre qui concerne Tikopia reprend les thèmes (dons au chef, redistribution de ceux-ci, économie festive, production de prestige) développés à propos des Maori, avec seulement les différences propres à chaque société et le progrès fait par l'anthropologue de la connaissance sociologique des Polynésiens.

Chez les Maori, l'organisation pyramidale de la société par segmentation à partir des équipages des pirogues (*vaka*) à l'origine du peuplement traditionnel de l'archipel fait apparaître des groupements villageois résidentiels (*kainga*, cf. le tahitien '*ai'a*) localisés sur des terres de lignages (*whenua hapu*, cf. le tahitien *fenua* pour terre), et formant une communauté pourvue d'un chef *ariki* et dotée d'une maison sculptée (*whare ariki*, maison de chef, devenant au XIX^e maison de réunion), d'une place de réunion (*marae*), d'un lieu de culte (*tuahu*) et d'une forteresse de refuge et de défense en cas de guerre (*pa*). Cette communauté s'articule en maisonnées, segments familiaux (étendus ou élémentaires) du lignage (*hapu*) dotés de parcelles affectées provenant des terres de lignage. La maisonnée est l'unité économique de base, le lignage une unité collective de possession de la terre, de travaux (défrichements, chasses collectives) et de festivités animées par le *ariki*. Pourvu de force et de puissance (*mana*), celui-ci représente le prestige de la communauté qu'il manifeste par une hospitalité généreuse, le faste des cérémonies communautaires, la somptuosité des constructions qu'il préside (maisons de chef, pirogues de guerre), la capacité à organiser des compétitions réussies de sa communauté avec les communautés rivales, enfin le succès à la guerre. A la base de ce prestige dont il doit être l'artisan, la mobilisation des produits et du travail, une généreuse redistribution, la capacité humaine à s'accomplir comme le chef attendu du peuple : le peuple attend de ses dons (produits, travail, exploits guerriers) une redistribution équitable en prestige (de son chef vis-à-vis de ses homologues, de la communauté vis-à-vis des autres). Si cette réciprocité n'est pas réalisée, le chef en est tenu pour responsable, manifestant son manque de *mana* et en fin de compte son incapacité à assumer sa chefferie. C'est pour cela que les systèmes polynésiens, qui sont fondés sur l'hérédité, admettent une certaine souplesse, par exemple des entorses à la dévolution unilinéaire des titres.

Tikopia présente, de par son isolement et ses dimensions réduites, un système hiérarchique fermé de quatre clans (*hapu*) chacun dirigé par un *ariki* pourvu de "mana" (ici *manu*), et organisé selon le principe des ramages, lignages endogames hiérarchisés en fonction du rang de séniorité (ainé,

cadet) détenu par l'ancêtre d'un lignage mineur au sein du lignage majeur qui l'englobe. C'est à Raymond Firth que revient le mérite de cette explicitation des organisations sociales "ramifiées" (structurées en "ramages") qui prétend rendre compte de la spécificité polynésienne. Il reste que le principe de la "ramification" apte à traduire l'organisation par emboîtements successifs de chefferies polynésiennes territorialisées n'explique pas les stratifications que l'on rencontre dans ces sociétés : il engendre, au surplus, une conception mécaniste de la dévolution du leadership que dément, les généalogies officielles tahitiennes en font foi, la souplesse des pratiques polynésiennes.

Réalités ma'ohi

J'avais en quelque sorte décrit, à travers les monographies de Maatea et de Moorea (Robineau, 1984, I), une anthropologie économique d'une île. Je repris, à travers une anthropologie tahitienne (ma'ohi), le thème des persistance culturelles décelées à Maatea et à Moorea (Robineau, 1985, II). J'en résume ici l'essentiel.

1. *Éléments du passé.*

La structure politico-territoriale d'unités emboîtées fondées sur l'exercice familial de la chefferie caractéristique des îles de la Société renvoie raisonnablement, concernant les chefs, à la notion de "ramage" telle qu'elle est explicitée par Firth à Tikopia.

La substance de ces unités repose sur la stratification sociale des îles grossièrement exprimée par la tripartition en *ari'i* (princes, chefs), *ra'atira* (sous-chefs, chefs locaux, "propriétaires fonciers"), *manahune* (dépendants, serviteurs).

Les manahune sont considérés selon les auteurs et les régions comme des hommes libres ou non libres. Les ra'atira ont un statut plus élevé mais sont en dessous des ari'i. Ce sont généralement des gens apparentés à ces derniers qui ont informé les auteurs de la substance de cette stratification : ce n'est donc qu'une vision partielle de la réalité.

Cette tripartition exprime une certaine fonctionnalité, du moins vue par les dominants : aux ari'i le pouvoir, la guerre, la communication avec les dieux dont ils se disaient descendre ; aux ra'atira, le fonctionnement de la chefferie, l'organisation du travail, la gestion économique des terres et du lagon ; aux manahune l'accomplissement des tâches et des travaux nécessaires, cueillette, culture, pêche, main d'oeuvre pour les constructions (maisons, pirogues, marae de chefs...).

Prélèvements, distribution, réciprocité caractérisent les relations entre un peuple et son chef. Le ari'i a le droit de prélever ('aufaura'a, prélèvement), on doit lui donner, sinon cela fait honte rapporte Morrison dans son Journal (1966, p. 179) ; d'ailleurs, si non seulement l'ari'i est obligé de demander mais qu'on tergiverse, il n'hésite pas à lancer une expédition contre les récalcitrants, ainsi Vehiatua ari'i nui (chef suprême) des Teva de la mer à l'encontre des producteurs de la vallée de Tautira dans Tahiti-iti (Maximo Rodriguez, 1930, p.20). La distribution par le chef lors des festivités, à l'occasion des grands événements telle sa venue dans un district voisin est quasi-obligatoire : on le voit bien dans Rodriguez, *ibid.* p.18 à l'arrivée de Tu en visite chez Vehiatua (Maximo relève une telle ardeur des gens à se saisir des biens distribués qu'il parle à ce propos de pillage). Chef et peuple sont dans une relation de réciprocité : donner oblige celui qui reçoit, recevoir crée une dette (*tarahu*) à l'égard de celui qui donne. Dons et contre-dons sont des produits, des services (donner du travail pour la construction de pirogues, de marae), y compris cette chose immatérielle qu'est le prestige ou plus exactement son contraire, d'éviter la honte. Il y a au sein d'un district (*fenua*, les gens de ce district *mata'eina'a*) le sentiment d'une communauté que

l'on trouve par exemple dans la vengeance de Maraa, petit sous-district de Paea sur la côte ouest de Tahiti-nui qui a subi un affront de la part des gens de Matahihae, district du sud de Tahiti-iti (Henry, p. 249 sq.).

Marae, chefferie, terre sont liés. On est chef sur telle terre parce que l'on détient un titre sur le marae auquel est liée la terre. Exemple : Hamau-i-Marua-i-Ativavau ou Maraetaata, dont la lignée est apparentée aux ari'i de Paea, est Teriimana, nom de titre attaché au marae Nuupure de Maatea, l'un des quatre marae "nationaux" selon Teuira Henry (1962). Hamau est du fait ce titre grand-chef de Maatea qui forme selon Henry l'un des quatre districts de Te-io-i-nia "La chair supérieure du poisson", l'une des deux divisions de Moorea. Je dois beaucoup l'intérêt porté aux structures anciennes, notamment aux marae, au commerce de José Garanger et d'Anne Lavondès, archéologue et muséographe qui furent avec Paul Ottino, anthropologue, Pierre Vérin, Yosihiko Sinoto et Mari-Mari Kellum, archéologues, les pionniers dans les années 60 et 70 des recherches concernant le patrimoine culturel, le socio-économique formant l'autre versant des recherches entreprises en ces années.

Le *marae* est, selon la tradition, le déterminant de la société des Ma'ohi. Cette "structure lithique" va du plus simple (une pierre levée) au plus complexe (un ensemble de plusieurs structures chacune formée d'un *ahu*, parallélépipède de pierres, parfois à degrés pourvu sur le devant de plusieurs pierres dressées et augmentée d'une cour en longueur sur le devant du *ahu*) ; c'est le lieu d'élection où le dieu auquel est dédié le marae vient se reposer, un endroit d'offrandes sur les autels prévus à cet effet (qui ne sont pas le *ahu* en dépit du fréquent contre-sens qui est fait) et un espace où le dieu peut résider, dans un *to'o* réceptacle de bois et de plumes, symboliquement "image du dieu", abrité dans un *fare atua*, maison du dieu ; autel (*fatarau*) et *fare atua* sont situés à proximité du marae dans un espace sacré (*ra'a*) interdit (*tapu*) aux profanes.

Les structures les plus complexes appartiennent aux ensembles socio-politiques les plus prestigieux des îles de la Société et, à cet égard, il y a une hiérarchisation des marae parallèle à celle des chefferies (*ari'i nui*, *ari'i*, *ari'i ri'i* petits *ari'i*) et des espaces politiques (confédérations insulaires, divisions intra-insulaires, districts, sous-districts...). De la multiplicité des dieux auxquels se référaient les Ma'ohi et de la prégnance de la religion dans leurs faits et gestes de la vie quotidienne, Douglas Oliver infère l'abondance des lieux de prières et d'offrandes à proximité des plus petites communautés de résidence dont il imagine que les membres apparentés entre eux formaient, à l'instar des congrégations qui structurent de nos jours les Protestants, des *kin-congregations* unités familiales et religieuses de résidence autour d'un marae.

De ce qui précède résulte l'idée exprimée dans Henry que toute terre est, en termes coutumiers, déterminée par un marae auquel elle est rattachée et que les droits que ses détenteurs détiennent sur elle découlent, généalogiquement, de l'héritage des titulaires des droits sur le marae (Henry, 1962, p. 148).

Cette correspondance a pu être notamment établie par P. Ottino entre terres (*fenua*) désignées par leur nom, 'ati (anciens lignages endogames) et marae pour l'atoll de Rangiroa, aux Tuamotu, au nord-est de Tahiti. (Paul Ottino, 1967, *Early 'ati of the Western Tuamotus*, in G. Highland *et alii*, *Polynesian Culture History*, Honolulu, Hawaii, Bernice P. Bishop Museum, special publication 56 pp. 451-481).

2. *Éléments contemporains*

Il est de notoriété, à Tahiti et Moorea, qu'autrefois (*i.e.* avant le C.E.P.), les activités traditionnelles (la plantation de la cocoteraie, celle de la caféraie, la récolte du café, différents travaux, chemins de pénétration dans les vallées, rectification de lit de rivière, construction de maisons) se faisaient en *pupu* (groupe). Le modèle de ce groupe est fourni à Maatea par le '*amuirā*'a, groupe de prière qui mobilise les fidèles de l'Église évangélique autour du fare putupura'a (maison de réunion) sous l'autorité du diacre (Maatea forme l'un des quatre quartiers de la paroisse d' Afareaitu autour d'un pasteur assisté de ses diacres).

On peut raisonnablement admettre cette assertion des activités collectives exercées en *pupu*. Le rôle des '*amuirā*'a comme cadre d'exercice d'activités collectives, constaté ici ou là est indéniable, mais il n'en est pas forcément la matrice. Tout dépend de la nature des travaux (en relation ou non avec l'Église) et de la personnalité du pasteur ou du diacre.

Le caractère de structure tahitienne spécifique de substitution joué par l'Église évangélique en raison de la réduction des anciennes chefferies de districts au rôle de simple relais de l'Administration et de l'absence, avant 1972, d'une véritable organisation municipale a pu valoriser le rôle des rouages ecclésiastiques, '*amuirā*'a, ou encore diacres et pasteurs à la forte personnalité.

On verra ainsi tel pasteur du district de Fitiī, île de Huahine (dans le groupe des îles Sous-le-Vent) planifier l'envoi, à tour de rôle, de main d'oeuvre sur les sites de construction des bases du C.E.P. aux Tuamotu ; sans doute pour édifier, avec les cotisations en argent et en travail de ses ouailles riches des économies réalisées par le travail sur les sites, un majestueux temple ; certainement pour que tous, dans son district, puissent bénéficier de l'aubaine du C.E.P. ; également par un équilibrage du temps passé chez eux et sur les sites pour que les travailleurs puissent se ressourcer périodiquement dans la vie quotidienne de la famille et du village.

Le pouvoir économique d'un entrepreneur tahitien est total, politique comme social. Tel *tavana* (président du conseil de district, de l'angl. *governor*) de la presqu'île de Tahiti est entrepreneur en bâtiment, soumissionnant pour le CNEXO à Vaiaro, propriétaire d'un grand filet, mais aussi le leader de sa communauté et comme tel soumis au paradigme don-redistribution-réciprocité.

Les gens de sa *faction*, majoritaire dans le village, lui donnent leur travail (contre rémunération) dans ses entreprises, leurs voix d'électeurs pour lui ou ses candidats aux différentes élections, des municipales aux présidentielles en passant par celles de l'Assemblée territoriale et de la Députation, leur coopération pour les fêtes, qu'il s'agisse d'événements de la vie personnelle de leur leader, par ex. le mariage d'une fille, ou la réception par celui-ci de hautes personnalités dont la venue honore d'autant le village ou encore de l'engagement de ce dernier, par son chef, dans de grandes manifestations folkloriques, telles que la construction d'une grande pirogue ancienne, dont le succès renforce le prestige de la communauté vis-à-vis des autres communautés, celui du leader dans l'establishment tahitien et donc, par ricochet, celui de sa communauté.

Il y a toujours une réciprocité interactive entre la communauté et son leader et les expressions anciennes rapportées précédemment sont toujours valables : on doit donner au chef, on n'a pas de raison de mesurer son aide ou de la refuser car cela fait honte (Morrison, *ibid.*) mais le chef ne peut pas refuser cette aide. Dans le mariage évoqué plus haut, l'on voit le leader, sans doute pour

soulager le village de l'effort à fournir, mais peut-être aussi pour montrer ce qu'il peut obtenir des *papa'a* (blancs) et, ainsi renforcer son prestige auprès de ses concitoyens, faire appel au BIMAT (Bataillon d'infanterie de marine de Tahiti) ou à la Légion (installée à Arue, au nord de Tahiti) pour les installations matérielles de la fête (ainsi procède l'Administration lorsque le Gouverneur a à organiser de grandes réceptions) ; ce qui veut dire nécessairement que le leader tahitien a pu obtenir du cabinet civil ou militaire du Gouverneur la mobilisation à son profit de cette main d'oeuvre, ce comme service rendu à l'aide apportée par les forces électorales du district au parti gouvernemental. Le piquant de l'histoire est que l'honneur de la communauté se trouva atteint par cette ingérence étrangère (d'aide matérielle) regardée comme le dédain du leader pour l'aide que les villageois avaient le devoir (et le privilège) de lui apporter. Et le village bouda son chef, absent du premier jour de festivités où se produisaient ministres, amiraux et gouverneurs de la République que l'on aurait dû voir, dans le décor floral de *opuhi*, frangipaniers, hibiscus, *tiare Tahiti* qu'affectionnent les Tahitiens, partager le *ma'a Tahiti* (les mets tahitiens) avec leurs hôtes, au coude à coude autour du poisson cru et du *'uru*, du *fafa*, du cochon ou du *poe* cuits au four tahitien⁽¹²⁾. Il se rattrapa le second jour où l'on devait être entre soi, le premier ayant été primitivement prévu pour faire de la représentation auprès des hôtes.

C'est Michel Panoff⁽¹³⁾ qui remarque l'aspect de représentation qui prévaut dans la vie tahitienne et qui, peut-on-dire, correspond aux valeurs démonstratives d'honneur et de prestige précédemment évoquées.

Les positions de leader se construisent et se défont. Cela dépend des circonstances, des atouts professionnels, familiaux, d'entregent, de pugnacité du protagoniste qui pourra se hisser à la tête de la communauté dont il fait partie, obtenir sa confiance et son appui, puis aller de réussite en réussite et la tenir en haleine, s'il ne veut pas la perdre.

C'est un peu ce qui arriva dans les années 1970 à un jeune leader de Maatea, issu d'une famille bien placée dont le père était dans les travaux publics et qui acquit, de ce fait, une formation dans le bâtiment. Jeune Tahitien doté du certificat d'études, il bourlingua un peu à Papeete où il apprit le métier et se maria bientôt (un "mariage-mariage" *i.e.* officiel et religieux) avec une institutrice demie originaire de Raiatea (îles Sous-le-Vent). Le décalage dans le bagage intellectuel entre l'homme et la femme n'a que peu d'importance à Tahiti où l'image de la grande dame est présente dans le paysage social (anciennes reines, grandes cheffesses, femmes de tête) et où l'activité physique et sportive valorise l'homme dans un univers de compétition gouverné par l'honneur et le prestige.

Après avoir suivi sa femme dans ses pérégrinations d'enseignante, il se retrouve à Maatea lorsque cette dernière est nommée au village voisin de pêcheurs d'Atiha dans le district de Haapiti, et il fonde son entreprise de charpente, mécanique, maçonnerie. Il a recruté ses ouvriers parmi les parents et copains de travail sur ses précédents chantiers et ce personnel représente, d'une part, les différents réseaux du village et, d'autre part, les autres parties du district dans lequel Maatea se trouve inclus.

Cette habileté à ménager les puissances (l'Église, le chef polynésien d' Afareaitu) et les susceptibilités locales lui donne accès aux différents milieux au sein desquels il se fait connaître et lui facilite l'accession aux contrats de travaux : classes d'école, cantines scolaires, terrains de sports, maisons "en dur" et en style néo-polynésien bois-bambou-pandanus. Membre d'Église depuis son mariage, bon orateur, homme en vue, il devient sous-diacre et acquiert ainsi à Maatea une puissance qui prend la relève de l'ancienne famille dominante. Avec un ami également sous-diacre, il reprend l'animation de l'équipe sportive locale *Te Manava* (Bienvenue).

Vers 1975, notre leader était un homme qui montait ; dans son sillage se créèrent successivement, par un phénomène de retour au village d'anciens salariés, plusieurs entreprises (de pêche, tressage de pandanus, couverture d'édifices) organisées en pupu regroupant autour d'un initiateur, un noyau de jeunes, apparentés complété par agglutination sur la base du copinage, de la classe d'âge, de la camaraderie à l'école ou sur de précédents chantiers.

Puis dans les années 80, notre leader était rentré dans le rang (défection de collaborateurs partis s'installer à leur compte, épuisement des contrats concernant la spécialité de l'entreprise, envergure insuffisante pour assumer un nécessaire passage à une dimension supérieure, moindre dynamisme, lassitude et perte de confiance du village...). C'est ce que l'on dit aux alentours des années 1979-84.

On retrouve dans cette position mal assurée, inconfortable, susceptible d'être toujours remise en question du leader polynésien la dualité du chef ancien mise en évidence par Douglas Oliver avec l'opposition entre le titulaire, le chef emblématique porteur de titre de marae de J.-F. Baré (1985) et le *tribal chief*, grand guerrier, chef militaire et chef *de facto* auquel ne manque que l'accès au titre et provisoirement le rang d'héritier. Opposition qui tend à se résoudre, soit par l'émergence grâce à sa force assortie d'heureuses alliances et de captation de titres de marae du chef montant au détriment de l'ari'i plus titré mais déconsidéré, soit par la mort bien à propos du guerrier aspirant au titre au bénéfice du jeune ari'i titulaire mieux placé et qui fait victorieusement ses preuves. Et toujours sur fond d'honneur, de prestige et de honte, la réciprocité de services entre le leader et son peuple⁽¹⁴⁾.

PROBLEMES INTERNES DU TERRITOIRE

L'économie artificielle

Le Territoire de la Polynésie française a connu depuis l'installation du C.E.P. en 1964 et sous son impulsion une politique d'accroissement des flux, avec investissements militaires, logistiques et civils, expatriation de personnel métropolitain et mobilisation de la main d'oeuvre locale par l'élévation brutale des salaires.

D'une année sur l'autre, l'augmentation brutale des salaires, (entre 3 et 4 fois) amène la désertification par les travailleurs (*ta'ata rave 'ohipa*, gens prenant le travail) de l'agriculture, l'écartèlement des ménages entre le district de résidence et le lieu de travail à Papeete ou sur les sites du C.E.P., la monétarisation de leur économie et le recours aux produits importés (manque de temps et pouvoir d'achat accru conjugués).

Élévation des salaires et des prix, effondrement de la production locale et des exportations, augmentation considérable des importations et de l'extrême dépendance de l'économie du Territoire vis-à-vis de l'extérieur couverte par une subvention d'origine métropolitaine (c'est le prix à payer pour expérimenter le nucléaire militaire dans le Grand Océan) : tels sont les termes de l'économie "artificielle" générée par le C.E.P. ⁽¹⁵⁾.

Ce type d'économie extravertie, pour reprendre un terme de la psychologie des individus passé dans le langage de l'économie des nations, se retrouve dans des pays fondés presque exclusivement sur la vente d'un produit, pétrole ou tourisme.

A contrario, l'idée d'économie naturelle repose sur un certain équilibre des ressources entre la production locale et l'importation, sur la couverture des importations par les exportations de produits ou de services (tourisme) et sur un relatif équilibre des finances publiques. En outre, cette idée se trouve renforcée par le voisinage d'économies océaniques concernant des pays de la taille de la Polynésie française (Samoa occidentales, Tonga, voire Fidji) fonctionnant sur ces données et impliquant, globalement, un niveau de vie exprimé en termes monétaires nettement moins élevé.

Le dilemme entre l'étroitesse des liens avec la France impliquant (ou permettant d'espérer dans l'avenir) le maintien d'un niveau de vie élevé ou l'allègement de ces liens avec la perspective du retour à des conditions de vie plus naturelles et plus en harmonie avec celles des pays voisins, divise l'opinion publique et grève la question de l'indépendance.

Le premier parti a été, avant l'arrêt en 1996 des expérimentations nucléaires, celui des gouvernements successifs de la République et demeure celui des fractions de la société tahitienne dont les intérêts économiques et sociaux demeurent liés à l'Hexagone *i.e.* actuellement et grosso modo *popa'a*, "demis", personnes d'origine chinoise, *ta'ata ma'ohi* partisans d'une présence française. Il a usé et abusé de l'argument du niveau de vie, réussissant assez souvent à obtenir une majorité à l'Assemblée territoriale et la direction du gouvernement local.

Le second parti a été celui de *ta'ata ma'ohi* qui, dans un très lointain passé, n'ont pas admis la politique pro-française des Grands-Chefs, ont animé la résistance lors de la guerre franco-tahitienne des années 1845-47, n'ont pas accepté le Protectorat ni la réduction en 1880 en Colonie, ont milité dès la fin de la première guerre mondiale, puis après la fin de la seconde, enfin, lors du gouvernement de Pouvanaa a Oopa en 1957-58 pour, sinon l'indépendance, du moins l'autonomie. Des "demis" non assimilés par l'establishment franco-tahitien, des *popa'a*, hommes de coeur en butte à d'anciennes tracasseries administratives les rejoignirent. L'opposition aux expérimentations nucléaires du député John Teariki, la situation du *metua* (père) Pouvanaa emprisonné pour complot, la brutalité du choc opéré dans les années 1965-68 par l'intrusion du C.E.P. précipitèrent la revendication d'autonomie autour d'une alliance Teariki-Sanford qui devait déboucher sur la municipalisation du Territoire puis l'octroi, au milieu des années 70, d'un premier statut d'autonomie interne. L'accord entre Paris et Papeete aboutit ainsi à cantonner le premier parti dans l'Opposition tandis que la détérioration relative du niveau de vie tahitien et le développement du chômage, résultant de la crise mondiale, des poussées inflationnistes hexagonale et locale, du tassement du C.E.P. et de l'accroissement démographique considérable (quelque 2% par an) créent à l'intérieur du parti autonomiste désormais au pouvoir une contestation qui se radicalise en mouvement pour l'Indépendance. Celui-ci propose une austérité économique qui déplaît à la classe moyenne dont la scolarisation et l'ouverture de l'économie territoriale a favorisé la formation mais trouve un écho chez les plus démunis : jeunes, chômeurs, insulaires venus chercher en vain du travail à Papeete⁽¹⁶⁾.

La reconnaissance identitaire.

Les difficultés économiques viennent s'ajouter, dans un monde de plus en plus ouvert aux communications et aux sensibilités planétaires, à tout le contentieux accumulé au sein des peuples *ma'ohi* par la présence européenne depuis la Découverte.

J. Fr. Baré (1985) a montré comment les Tahitiens de la Découverte recourant à la métaphore des îles flottantes, assimilèrent les Britanniques (*Peretane*) du roi George sur leurs vaisseaux à la fiction d'une unité politique distincte puissante, dotée d'une divinité particulière Jéhovah, d'un *ari'i rahi* (grand ari'i) et jouant le jeu habituel des échanges, des alliances et de la guerre au sein de la société ma'ohi.

Il montre aussi comment, devant l'inefficacité du principal dieu du moment 'Oro vis-à-vis des épreuves causées aux Ma'ohi par l'entrée en scène des nouveaux venus, ils en viennent à délaisser ce dieu pour l'efficacité de Jéhovah.

La vie des Tahitiens se trouve affectée par la venue des Européens et de leurs cortèges de marins, de marchands et de missionnaires : dans leur survie que la rupture de leur isolat ouvre aux germes des maladies véhiculées par les Européens ; dans leur organisation politique, sociale et religieuse, tant en raison de la dictature formelle des moeurs et des rites introduite par les missionnaires, que de la rupture au profit d'un seul le très doué Pomare II fils du jeune Tu, celui du guerrier Tutaha et de Maximo Rodriguez- du "concert" changeant des grands-chefs tahitiens d'antan, et du jeu nouveau des puissances européennes dans la Mer du Sud ; dans leur culture par la venue des usages de l'Europe et de son relais culturel des États-Unis souvent adoptés avec enthousiasme par un peuple curieux traditionnellement ouvert sur la nouveauté ('api, nouveau) et apte à intégrer celle-ci, en l'interprétant voire la transformant dans la coutume (peu) : tout un jeu de la tradition et de la modernité dans lequel les Ma'ohi, ces grands voyageurs, se révèlent des virtuoses-nés ⁽¹⁷⁾.

La démographie des Tahitiens passe par des minimales impressionnantes, par exemple Moorea allant de plus de 2500 personnes en 1804 à 923 en 1858 pour remonter à 5610 en 1977. Tahiti évolue d'une population estimée entre 35000 et 80000 lors de la Découverte pour tomber à quelques 8500 vers 1848 avant d'atteindre 96000 en 1977. Cette remontée spectaculaire entre 1890 et 1900 est suivie d'une période étale entre 1900 et 1920 et d'une vigoureuse et régulière ascension à partir de 1920, atteignant le rythme de 2% par an. On estime à 220000 habitants en 1996 la population du Territoire.

Le thème de la dépopulation liée à l'arrivée des Européens introducteurs de maladies a été formulé dès les premières années du XIX^e siècle par les Tahitiens eux-mêmes. L'inefficacité de 'Oro à combattre ces nouveaux maux a pu inciter les Ma'ohi à s'adresser à Jéhovah, divinité des tout-puissants Européens. La renaissance démographique de la Polynésie française -pour reprendre le titre d'un auteur- a mis près d'un demi-siècle à s'imposer dans les esprits en dépit des faits patents, tangible dès 1900 mais quasiment ignorée encore dans les années 1950. Il est donc peu étonnant que l'expérimentation nucléaire comme action de culture de mort ait trouvé un terrain historique favorable au refus que John Teariki opposa à Charles de Gaulle. Et ce refus est venu s'inscrire dans les avanies, sans doute vénielles mais désagréables et superbement irritantes pour de fiers Ma'ohi, infligées sans trêve par l'autoritarisme voire le racisme d'une colonisation un peu oubliée par sa métropole, et ce depuis le protectorat de 1843.

Michel Panoff (1989) exprime l'idée que le Protectorat fut la solution que les Grands-Chefs, alarmés de l'impéritie de la Reine, agacés par le moralisme des missionnaires et inquiets pour leurs propres affaires de l'affairisme de certains, imaginèrent, mettant à profit le consulat français du négociant belge Moerenhout ami de Tati, homme fort parmi les Grands-Chefs, et la présence de la marine royale française qui croisait dans les parages du Pacifique au nom de la "politique des points d'appui" de la Monarchie de Juillet.

Mais comme toujours à Tahiti, tout parti trouve son contre-parti tout aussi structuré que lui. De là cette guerre de factions Grands-Chefs contre Grands-Chefs mais avec la Royale et les troupes de marine du gouverneur Bruat du côté des partisans du protectorat que ces derniers avaient imaginé et sollicité, guerre qui aboutit à la reddition du parti opposé au début de 1848.

La Reine Pomare IV, fille de Pomare II devait finalement accepter le protectorat après la menace de la proclamation d'une république par l'Assemblée législative tahitienne de chefs et de représentants qui permit à Bruat et à ses successeurs de s'imposer.

Progressivement, le protectorat se transforme en administration directe : d'abord la vague protection française, dont les Grands-Chefs ont rêvé selon le modèle de la suprématie tahitienne de l'ari'i primus inter pares s'est trouvé transformé en une co-souveraineté de la Reine et du Gouverneur ; un duopole dont les économistes savent l'instabilité à l'avantage du plus fort : entre une reine impécunieuse soumise au parlement de ses Grands-Chefs anciens alter ego, et un gouverneur disposant de la force (marine et troupes), des finances et du rouleau compresseur en marche d'une administration qui prolifère en agents et règlements, l'inégalité est flagrante. C'est d'abord, l'Assemblée tahitienne qui ne sert plus à rogner les pouvoirs royaux puisqu'il n'y a plus rien à rogner et qu'on oublie de convoquer dans les années 1860. C'est la question de la terre pour établir une colonisation agricole et pour laquelle on a mis en route une mécanique d'enregistrement qui doit permettre sa mobilisation au profit des candidats colons : il faut lire Panoff (1966) pour s'apercevoir que cela ne marcha pas comme prévu ; à l'annexion, en 1880, réalisée par l'abdication au profit de la France de Pomare V (fils de Pomare Vahine IV décédée en 1877), en dépit des protestations de son épouse la reine Marau Taaroa rapportées par sa fille (Marau Taaroa 1971), tout l'édifice administratif est déjà construit et fonctionne.

Ici, encore, le terme d'administration directe abuse. Aux Établissements français de l'Océanie (EFO), tout repose sur l'articulation entre le résident popa'a ou son adjoint, le gendarme chef de poste, et les chefs de districts pris dans les grandes familles tahitiennes ou demies et héritiers des anciens ari'i que Pomare II n'avait pu que transformer en tavana (gouverneurs). Le chef de district (*tavana mata'e'ina'a* préside le conseil de district (*'apo'ora'a mata'eina'a*) appelé plus familièrement *te To'o pae* (les Cinq). Le conseil fait la part des factions organisées du district, des oppositions entre vallées incluses dans le même district, de la présence de colons popa'a (blancs) devenus par métissages successifs demis et tahitiens. D'où le rôle du tavana juge et arbitre des différents qui ne manquent pas d'affleurer au conseil. Pas de coupure avec la population, tavana et conseil traitent d'affaires d'adultes, les jeunes étant occupés au taure'are'a (divertissement de la jeunesse, danses et flirts). Ce sont les guerres avec les retours d'anciens combattants traumatisés par les horreurs vécues et éclairés par le régime libéral prévalant en métropole qui stimuleront à travers un Pouvanaa a Oopa la revendication polynésienne comme elles avaient stimulé celle d'un Ho-Chi-Minh au Vietnam ou d'un Messali-Hadj en Algérie.

C'est le protestantisme apporté par la L.M.S. à travers les Églises tahitiennes qui, à défaut des autres structures disparues et en attendant la démocratisation aux différents niveaux de la vie politique, laquelle ne se réalisera qu'en 1972 avec la création des communes "de plein exercice", va symboliser pour plus d'un siècle et demi l'identité polynésienne.

A une enquête sur la signification pour eux du mot ancien 'ati (cf. le maori *ngati*, clan, lignage), des gens de Maatea avait donné en exemple l'expression biblique *te 'ati Itera'era*, "les enfants d'Israël". Il faut avoir assisté à un *tuaro'i*, veillée d'instruction religieuse qui, sous la présidence du pasteur ou d'un diacre, réunit toute la congrégation, membres d'Église, hommes et femmes, filles et garçons pour lire, expliquer, commenter un verset biblique où la foule des fidèles trouve ses marques dans les épreuves subies par le peuple élu, pour saisir la force du sentiment collectif qui se dégage de cette pratique du protestantisme tahitien.

On se trouve renvoyé au vécu assez analogue du christianisme malgache où la question somme toute raisonnable de la légitimité autochtone d'une religion importée, qui est aujourd'hui celle de toute l'Afrique vis-à-vis du christianisme, trouve sa réponse peut-être moins dans une conversion personnelle à la religion révélée que dans la recherche et le ressourcement d'un passé autochtone dans l'histoire analogique d'un peuple élu. Et les modernes *marae*, lieux de rassemblements de fidèles sont, depuis le remplacement de 'Oro par Jéhovah, constitués par les innombrables *fare purera'a* (litt. maisons de prières, temples) et *fare putuputura'a* (maisons de réunions) qui égrènent leurs toits pentus et la pointe de leurs clochers au coeur des villages longiformes s'abritant sous les cocotiers le long des lagons de Polynésie. Reste que le dieu d'Israël, lourdement véhiculé par une Église instituée qui a perdu son aura de référence ultime de tahi-tianité ne répond peut-être plus aux besoins d'une jeune génération à l'écoute du monde et s'interrogeant sur un avenir chahuté. Tahiti n'est pas seulement côté mer mais aussi côté montagne⁽¹⁸⁾, lagons enchanteurs mais aussi recoins de vallées où se terrent les pauvres. La figure d'Henri Hiro, enfant de pêcheur voué au sacerdoce qui ne voyait pas Dieu au sein de l'Église et s'en éloigna pour des engagements plus brûlants⁽¹⁹⁾ demeure, bien que trop tôt disparue, comme un signe à l'usage des responsables de ce peuple que la modernité n'est pas toute tracée mais pose problème et requiert finesse et combat.

PERSPECTIVES D'AVENIR : OUVERTURE OU REPLI SUR SOI

Annoncée depuis près d'un siècle, l'émergence des zones bordières du Pacifique aux premiers rangs de la scène de l'«Economie-Monde» se réalise sous nos yeux et ne peut pas ne pas atteindre le monde insulaire qui assure le chaînage des communications entre l'Amérique et l'Asie extrême et sud-orientale, rompant l'isolement séculaire d'avant les «jets», le transistor et Internet. C'est dans ce contexte et ses perspectives que viennent s'inscrire les faits polynésiens.

La fin effective des expériences nucléaires, bien loin d'annoncer une nouvelle ère dans la vie de la Polynésie sous obédience française, ferme la période de transition ouverte dans le début des années soixante avec l'entrée, grâce au jet et au transistor, des archipels polynésiens dans la banlieue des sociétés industrielles. Dans la dialectique de la modernité et de la tradition qui ponctue l'histoire des sociétés polynésiennes, 1996 est un peu comme 1815, marquant symboliquement l'avènement d'une ère dont les prémices se saisissent dès les années cinquante avec les débuts à Tahiti de l'aviation et du

tourisme ; tout comme deux cents ans avant, l'arrivée des marins et des missionnaires européens avait sonné le glas d'une société ancienne secouée par les crises internes. Mais avec une inversion de signe, 1996 laissant présager à terme le retrait de la métropole farani alors que 1815 avait symbolisé en sens contraire l'implantation de la mission peretane : autrement dit, se ferme la parenthèse de deux siècles.

La lecture métropolitaine de la politique interne tahitienne demeure aussi déroutante que pouvait l'être pour le gouverneur Bruat celle du Tahiti du XIX^e siècle qu'il était à même d'observer. Son déchiffrement à l'aide des clés ma'ohi que l'on s'est efforcé de mettre au jour la rend beaucoup plus claire. Il me semble qu'il faut moins considérer la multiplicité et la multiplication des formations politiques tahitiennes selon le critère de la présence ou de l'absence de majorité pour la formation du gouvernement, que l'aptitude polynésienne à structurer l'opinion publique et le paysage politique en communautés compétitives, symbolisées par un leader jouant le rôle du chef polynésien traditionnel en situation d'échange réciproque avec son peuple, recevant le dévouement de celui-ci et rendant, en échange, les services d'avantages matériels et spirituels que ce dernier est en droit d'attendre. A ce moment, l'échiquier politique polynésien devient analogue à la confédération mouvante des grands-chefs d'unités politiques qui animait la politique intérieure tahitienne à la fin du XVIII^e siècle.

En effet, la démocratie représentative repose sur des partis qui sont des instruments de pouvoir et le pouvoir à Tahiti réside dans le jeu des leaders et de leur communauté d'élection, du don et de la redistribution, du prestige et de la réciprocité. Si l'on sait cela, l'on cesse de rêver au fonctionnement à Tahiti de modèle politique dualiste de types majorité / minorité ou gouvernement / opposition que, nous Français, avons d'ailleurs du mal à réaliser, et l'on fait avec une donnée authentique tahitienne qui, par delà un siècle de protectorat et de colonie autoritaires étrangers (1850-1950), fait résurgence lorsque le jeu politique ma'ohi se trouve à nouveau admis à se développer de façon autonome.

Le système d'opposition dualiste de factions, dont j'ai montré l'existence dans la vie économique et sociale du Tahiti d'aujourd'hui, se retrouve naturellement dans l'expression de la vie politique dont il structure les comportements. On peut dire que, de l'après-guerre, premier moment d'une expression politique polynésienne institutionnalisée par la représentation du suffrage universel, jusqu'au milieu des années soixante-dix, date du premier statut d'autonomie interne, la vie politique tahitienne a été focalisée sur l'opposition Gouvernement / Autonomie interne. Les tenants en appartenaient plutôt aux milieux métropolitains et demis qu'à la masse des Polynésiens, le clivage opérant en fonction des traditions historiques (comme l'acceptation ou non du protectorat puis l'annexion), des positions économiques (grands colons contre petits agriculteurs ou petits fonctionnaires), ou de convictions idéologiques popa'a (de gauche ou contre la France libre) emmenées de France. Cela correspondait à une vie économique du Territoire gouvernée par les activités traditionnelles de rapport (coprah, vanille, café, nacre).

L'épisode du C.E.P. (1963 - 1996) doit être vu désormais dans l'histoire tahitienne comme accélérateur plutôt que vecteur de changement. Celui-ci est ailleurs, dans l'épuisement des bases productives traditionnelles et leur renouvellement par le recours à de nouvelles ressources, tourisme, aquaculture, dont les revenus n'arrivent pas à subvenir aux besoins croissants résultant à la fois de la démographie et de la modernisation de la vie matérielle. Cette modernisation a, par ailleurs, engendré une «tertiarisation» de l'économie et l'apparition d'une classe moyenne attachée à l'argent et à un certain bien-être. De ces phénomènes et de leur jeu contrasté, a résulté le développement continu de problèmes d'emploi affectant particulièrement les jeunes et, notamment, les moins scolarisés, qualifiés, diplômés. Par delà les chefferies et les allégeances qui traduisent le jeu habituel de la politique interne polynésienne, la vie politique se trouve désormais marquée en termes antagonistes d'ouverture capitaliste ou de renfermement indépendantiste. Maintien de l'ouverture capitaliste, favorisant la modernisation de l'économie et le développement du secteur tertiaire, celui de la classe moyenne, défavorisant au contraire l'économie primaire et secondaire de la masse (agriculture, pêche, salariat) génératrice de chômage en raison du caractère non extensible des possibilités de cette économie. Dans la relève de l'économie artificielle du C.E.P. , la métropole et les gouvernements polynésiens successifs ont, depuis 1975, joué cette carte de l'ouverture capitaliste qui a eu sa contrepartie, comme en France d'ailleurs, dans le développement du chômage. L'alternative est représentée par l'option indépendantiste qui, coupant le lien politique avec la métropole, atteint aussi, chez les Polynésiens qui lui sont culturellement et socialement liés, la force de ces liens. Cette option prend toutes les colorations économiques possibles, depuis la neutralité économique susceptible de laisser s'installer à Tahiti un régime de «république bananière» dépendante des puissances économiques asiatiques ou des États-Unis, jusqu'à un nationalisme économique sourcilieux sur fond de ressources traditionnelles et de développement «auto-centré» ; nationalisme dispensateur de plein emploi mais aussi facteur de coupure technologique et économique, reléguant Tahiti à l'écart des avancées significatives du monde, restrictive des importations de bien-être modernes avec à l'horizon le spectre de la pauvreté. Cet indépendantisme pour la Polynésie, accroché aux figures les plus populistes de l'éventail politique tahitien, peut être aussi, bien que l'on n'en parle jamais, celui d'une France incertaine, entrant à reculons dans la construction européenne et finalement tournée vers le Nord plutôt que vers le Sud, les rives du Rhin que l'Outre-Mer. Le sort de la Polynésie est désormais et à nouveau entre les mains des Polynésiens.

NOTES

- (1) De *Te'ati Iteraera*, les enfants d'Israël, exemple biblique donné à Maatea, Moorea du sens qu'avait en 1967 le mot ancien 'ati (lignage) Polinesia. Polynésie est prononcé Porinetia
- (2) De son passage à Tahiti, l'historien américain Henry Adams qui connut Marau et sa mère Aruaitamai publia un récit de traditions racontées par ces deux princesses qu'il agrémenta de ses propres réflexions d'historien sur la vicissitude des Etats et qu'il fit imprimer d'abord sous le titre *Memoirs of Marau Last Queen of Tahiti* puis sous celui de Aruaitamai : *Memoirs of Aru Taimai e Marama of Eimeo*, Paris, 1901 C'est ce dernier exemplaire qui fut publié sous le titre de *Mémoires de Aru Taimai* par la Société des Océanistes avec une introduction de Marie-Thérèse et Bengt Danielsson en 1964
Les *Mémoires de Marau Taaroa dernière reine de Tahiti* traduits et publiés en 1971 par sa fille Takau Pomare sous l'égide de la Société des Océanistes forment un texte un peu différent qui doit sans doute beaucoup à Aruaitamai mais débarrassé des considérations historiques d'Adams Ils constituent moins un modèle pour une société tahitienne des générations futures que l'affirmation d'une tahitiannité susceptible de servir de symbole pour ces générations.
- (3) Cf Alain GERBAULT, *Iles de beauté*, (Gallimard, Paris, 1941) *Un paradis se meurt* (éd. Self, Paris, 1949)
- (4) François RAVAUULT, 1980, *Papeari, l'organisation de l'espace dans un district de la côte sud de Tahiti*, Paris, ORSTOM, coll. "Travaux et Documents", n°126.T192
Jean FAGES, 1975, *Punaauia-Paea, contact ville-campagne et croissance urbaine de la côte ouest de Tahiti*, Paris, ORSTOM, coll "Travaux et Documents", n°41.
Gérard RINGON, 1971, *Une commune de Tahiti à l'heure du Centre d'expérimentation du Pacifique Faaa, une sociologie du présent*, Paris, ORSTOM, multigr., Repris in 1972 sous le titre : Les changements d'une commune de Tahiti entre 1960 et 1970, Faaa, *Cah. ORSTOM sér Sc Hum.*, vol IX, n°1, pp. 25-40.
Cl ROBINEAU, 1984-85, *Tradition et modernité aux îles de la Société*, 2 tomes, : t I · Du coprah à l'atome. t II Les racines.
- (5) L'enquête interdisciplinaire de l'ORSTOM a abouti aux publications suivantes :
- *Tahiti et Moorea* texte collectif qui doit beaucoup au pilotage de Gilles Sautter et au suivi de la marche de l'enquête par Henri Lavondès.
- des textes complémentaires concernant les différents secteurs de la vie rurale :
 les structures agraires et le régime foncier (Fr RAVAUULT 1967, *Maharepa, étude de structure agraire*, Paris, ORSTOM multigr., dont la méthode rigoureuse fut déployée in *Papeari* 1980) ,
 la croissance urbaine, le phénomène de banlieue et l'urbanisation (FAGES 1975, *Punaauia-Paea*) ;
 les aspects sociaux de l'urbanisation (RINGON 1971, *Faaa*) ;
 le marché de Papeete, facteur d'intégration économique de Tahiti (ROBINEAU, 1975, *Papeete, premier marché de Tahiti*, Paris, ORSTOM, coll. "Travaux et Documents", n°44).
Il est très regrettable que cet ensemble qui forme un tout n'ait pas été repris dans une publication collective des éditions de l'ORSTOM qui aurait concrètement manifesté la part prise par l'Institut dans la recherche pour le développement du Territoire.
- (6) CHAUVEAU J.P., 1982
- (7) GODELIER M., 1965
- (8) DALTON G., 1969, *Theoretical Issues in Economic Anthropology*.
- (9) Le courant historique qui date de la première moitié du XIX^e siècle (école historique allemande) repose sur la critique du caractère abstrait et à prétention universaliste de l'économie politique (la science économique). Pour prétendre rendre valablement compte de la réalité, celle-ci doit tenir compte des institutions et de l'histoire. La pensée économique de Karl Polanyi a ses racines dans la critique des "historistes" allemands *via* les apports du sociologue allemand Max Weber
Le courant anthropologique repose sur le besoin, au sein d'une monographie ethnologique (la description d'une société), d'une analyse économique, parallèlement aux autres approches du groupe étudié qui sont menées : archéologique et pré- et proto-historique, linguistique, technologique, de l'organisation sociale, magico-religieuse, esthétique etc. Les anthropologues dit Georges Dalton (*Theoretical issues op cit.*) régissent de deux manières : soit ils s'efforcent de reconnaître dans la société étudiée les concepts de la science économique (l'exemple fameux est celui de Franz Boas assimilant le *potlatch* des Indiens Kwakiutl de la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord à du prêt à intérêt), soit au contraire ils démentent pour la société étudiée par eux la validité de tels concepts, aboutissant
- soit à nier l'existence de l'économie dans cette société,
- soit à affirmer au sein de celle-ci l'existence d'une économie mais *autre* (position de Meillassoux *op cit*)
Ce courant anthropologique est illustré par de grands noms Bronislaw Malinowski, Richard Thurnwald, Raymond Firth, Richard Salisbury, tous océanistes, Paul Bohannan, africaniste, Sol Tax américain
Trois publications françaises expriment les tendances et les perspectives de l'anthropologie économique :
- POUILLON Fr et alu, 1976, *L'anthropologie économique, courants et problèmes* ,
- GODELIER M., 1974, *Un domaine contesté : l'anthropologie économique Recueil de textes*
- COUTY Ph. et alu (éd), 1985, *Approches anthropologiques et recherches économiques à l'ORSTOM*
- (10) BARE J-Fr , 1989, La France dans la longue durée tahitienne, *Rev franç. d'Hist. d'outre-mer* , N°284-285 pp 355-357

- (11) *Polynesian Outliers* : noyaux de culture polynésienne isolés dans les ensembles mélanésiens (Mélanésie insulaire) et micronésiens appelés par José Garanger "Polynésie marginale occidentale" in *Archéologie des Nouvelles Hébrides*, publication de la Société des Océanistes, N° 30, Paris, 1972
- (12) 'uru, fruit de l'arbre à pain, cuit sous la cendre ,
fafa , jeunes feuilles de taro et de *tarua* (autre aracée) cuites à la manière des épinards avec du lait de coco :
po'e, préparation de fruit cuit (banane, papaye mais aussi manioc et 'ape, une aracée) et d'amidon mélangés avec du lait de coco. L'amidon, préparé à partir du manioc, avait remplacé le *pu* (*Tacca leontopetaloides* L.) que les anciens auteurs appellent l'*arrow-root* tahitien. Four tahitien (*hima'a* ou *ahima'a*) : trou creusé au fond duquel sont disposées des pierres qu'on chauffe et sur lesquelles on dispose les aliments, le cochon puis les préparations soigneusement empaquetées dans des feuilles de bananier. On recouvre le tout de terre pour obtenir une cuisson à l'étouffée. Ce four polynésien appelé parfois "four canaque" par les anciens auteurs est assez généralement répandu en Océanie.
- (13) PANOFF, 1970, p. 4.
- (14) Le premier scénario est inspiré de la prise de pouvoir des Marama du district de Haapiti au détriment des Punuateraitua du district de Varari, titulaires des droits sur le *marae* Nuurua, dit l'un des quatre *marae* "nationaux" de Moorea (Teura Henry) promotion de Maraetefano leur *marae*, au rang de *marae ari'i*, alliance avec les Punuateraitua, édification à Nuurua d'un *marae* adjacent au grand *marae* et à leur nom. Le piquant de l'histoire est que quelques décennies plus tard le grand guerrier revendiquant au pouvoir suprême à l'encontre de Marama très discret sur la scène de Moorea était Mahine, un Punuateraitua qui eût le bon goût de mourir au combat. Mais le Marama eut alors à compter sur Pomare I nouveau venu sur la scène de Moorea.
 Le second scénario se rapporte aux ambitions de Tutaha grand guerrier parent du jeune Tu, futur Pomare I. Tutaha qualifié de *Tribal Chief* de Te-Porionuu par D. Oliver fut vers 1768 le vainqueur final d'une bataille qui opposa les Teva de la Mer (la presqu'île de Tahiti) aux Teva de l'Intérieur (la côte sud) et par laquelle il enleva à ces derniers leurs trophées, un *to'o* ("image") du dieu 'Oro et une ceinture royale de plumes rouges (*maro 'uru*) qu'il plaça sur le *marae* Atehuru à Paea (Maraeta'ata). Cinq ans plus tard (vers 1773), Tutaha trouva la mort lors d'une bataille opposant les deux anciens alliés de 1768 Te-Porionuu avec Tutaha, Tu et Hapai père de Tu, et les Teva de la Mer. Tu, titulaire du titre du *marae* Tarahoi de Te-Porionuu et débarrassé de Tutaha devant se retrouver un an plus tard avec le jeune Vehiatua Grand-Chef des Teva de la Mer dans leur "commerce" avec Maximo Rodriguez l'interprète de la mission catholique que la flotte espagnole de la Vice-Royauté de Lima avait laissée à Tautira, dans la presqu'île.
- (15) Cf. FAGES *et alii* 1970, *Tahiti et Moorea*, et G. BLANCHET 1985. Le terme d'"économie artificielle" semble avoir été utilisé pour la première fois par G. Marc in INSEE, *Comptes économiques de la Polynésie française de 1960 à 1969*, Paris, Institut national de la Statistique et des études économiques, multigr.
 La dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur s'exprime dans quelques ratios
 - couverture des importations par les exportations : 83% en 1960, 24% en 1980 avec une pointe de 11% en 1968 ,
 - dépenses militaires (C.E.P., Commissariat à l'énergie atomique, Armée) par rapport au P.I.B. (produit intérieur brut) : 5% jusqu'en 1962, 19% en 1980 avec un pic de 76% en 1966 ,
 - transferts métropolitains par rapport au P.I.B. : 14% en 1960, 32% en 1980 avec un pic de 84,5% en 1966 ,
 - dépense des administrations par rapport au P.I.B. : 12% en 1960, 24% en 1980 avec un pic de 36% en 1971 ,
 - couverture des dépenses des administrations par les transferts publics métropolitains de 1962 à 1970 à 70 à 80% avec un maximum de 86% en 1966 (BLANCHET 1985 p. 37 et tableaux annexes)
- (16) Les élections à l'Assemblée territoriale de 1996 opposent le *Tahoeraa Huiraatira* de Gaston Flosse héritier de l'ancien parti du Gouvernement au *Tavini Huiraatira* principal mouvement indépendantiste d'Oscar Temaru maire de Faaa. Le maire de Pirae (depuis 1965), chef du gouvernement polynésien de 1984 à 87 et depuis 1991 milite, en farouche opposant à l'Indépendance, pour l'élargissement de l'autonomie dans le cadre de la République. Un statut d'Etat associé à la France comme les Cook ou Niue auprès de la Nouvelle-Zélande lui sérait (*Le Monde* 12-13 mai 1996, p. 5). Si cette autonomie proche de l'indépendance pouvait être conciliée avec les avantages de l'association, il y a quelque chance qu'une telle formule affaiblirait la revendication indépendantiste tout comme les positions plus radicales l'avaient été dans les années soixante-dix lorsque le gouvernement de la République put s'accorder avec Francis Sanford sur un premier statut d'autonomie véritable.
- (17) Pomare II était le fils de Pomare I précédemment appelé Vairaaota et Tu, du nom du titre porté sur le grand *marae* Tarahoi, Tu-nui-e-a-i-te-atua. Le guerrier Tutaha était un grand-oncle. Pomare I était encore Tu lorsque Maximo Rodriguez le rencontra avec Vehiatua à Tautira en 1773-74, il perdit ce nom lorsque son fils Pomare II fut investi en 1791 du titre sur Tarahoi.
- (18) Le côté mer est celui du lagon, du large, du soleil, de la pêche, des sports nautiques dans lesquels excellent les Polynésiens. C'est aussi celui des belles propriétés, de la richesse. Le côté montagne est celui des vallées sombres, de l'humidité et de l'ombre, des maisons en préfabriqué, des pauvres ou des plus démunis (CIZERON et HIENLY, 1983). Le côté mer est celui d'une Polynésie de rêve, le côté montagne d'une Polynésie à problèmes.
- (19) REGNAULT 1995, p. 94

RÉFÉRENCES

- ADAMS Henry, 1964, *Mémoires d'Arii Taimai*, Paris, Publication de la société des Océanistes, n°12.
- BABADZAN Alain, 1982, *Naissance d'une tradition : changements culturels et syncrétisme religieux aux îles Australes (Polynésie française)*, Paris, ORSTOM, coll. Travaux et documents, n° 154.
- BARE Jean François,, 1985, *Le malentendu Pacifique*, Paris, Hachette.
- 1987, *Tahiti, les temps et les pouvoirs. Pour une anthropologie historique du Tahiti post-européen*, Paris, ORSTOM, Travaux et Documents, n°207.
- BLANCHET Gilles, 1985, *L'économie de la Polynésie française*. Paris, Ed. de l'ORSTOM, coll. Travaux et documents, n° 96.
- CIZERON M. et HIENLY M., 1983, *Tahiti côté montagne*, Papeete, Haere po no Tahiti.
- FAGES J., RAVAUULT Fl., RINGON G., ROBINEAU Cl., 1970, *Tahiti et Moorea, Études sur la société, l'économie et l'utilisation de l'espace*, Paris, ORSTOM, coll. "Travaux et documents", n°4, Préface par Gilles Sautter.
- FIRTH Raymond, 1929, *Primitive Economics of the New Zealand maori*, Réed. 1959 sous le titre : *Economics of the New Zealand Maori*, Wellington, R.E. Owen.
- 1939, *Primitive Polynesian Economy*, Réed. 1965, London, Routledge and Kegan Paul et Hamden (Connecticut), Archon Books.
- GARANGER José, 1967, Archaeology and the Society Islands, in Geneviève HIGHLAND *et alii*, *Polynesian Culture History*. Honolulu (Hawaii), Bernice P. Bishop Museum, special publication 56, pp. 377-396.
- 1969, *Pierres et rites sacrés du Tahiti d'autrefois*, Paris, Société des Océanistes, coll. Dossiers tahitiens, n°2.
- GERARD Bertrand, 1974, Origine traditionnelle et rôle social des marae aux îles de la Société, *Cah. ORSTOM; série Sc. humaines*, vol.XI, n°3-4, pp. 211-226.
- HENRY Teuira, 1962, *Tahiti aux temps anciens*, Paris, publication de la Société des Océanistes, n°1, Trad. de l'anglais : *Ancient Tahiti*, Honolulu (Hawaii), Bernice P. Bishop Museum, bulletin n°48.
- MARAU TAAROA 1971, *Mémoires de Marau Taaroa, dernière reine de Tahiti*, Traduits par sa fille la princesse Ariimanihinihi Takau Pomare, avec une préface de la princesse Takau Pomare, Paris, publication de la Société des Océanistes, n°27.
- MORRISON James, 1966, *Journal de James Morrison, second maître à bord de la Bounty*, Paris, Société des Océanistes n°16, Société des Études Océaniennes.
- NEWBURY C.W., 1980, *Tahiti Nui. Change and Survival in French Polynesia*, Honolulu, University Press of Hawaii.
- OLIVER Douglas, 1974, *Ancient Tahitian Society*, Honolulu (Hawaii), The University Press of Hawaii, 3 vol.

- OTTINO Paul, 1967, La pêche au grand filet à Tahiti ('*upe'a rahi*), *Cah. ORSTOM, sér. Sc. hum.*, vol.2, n°2.
- 1972, *Rangiroa, parenté étendue, résidence et terre dans un atoll polynésien*, Paris, Ed. Cujas.
- PANOFF Michel, 1966, Un demi siècle de contorsions juridiques en Polynésie française, *Journ. Polyn. Hist.*, vol. 1, pp. 15-128.
- 1970, *La terre et l'organisation sociale en Polynésie*, Paris, Payot.
- 1989, *Tahiti métisse*, Paris, Denoël, coll. Destins croisés.
- REGNAULT Jean-Marc, 1995, *Des partis et des hommes.*, Papeete, Haere po no Tahiti.
- ROBINEAU Cl., 1984-85, *Tradition et modernité aux îles de la Société*, Paris, Ed. de l'ORSTOM, coll. Mémoires, n°100, 2 vol.
- RODRIGUEZ Maximo, 1930, *Journal de Maximo Rodriguez*, Papeete, Imprimerie du Gouvernement.
Réédité en 1995 sous le titre : *Les Espagnols à Tahiti*, Textes réunis par Francisco Mellen, traduits de l'espagnol par Horacio Belçaguy, Paris, Publication de la Société des Océanistes, n°45.
- SEGALEN Victor, 1956, *Les Immémoriaux*, Paris, Plon, coll. "Terre humaine".
- TOULLELAN Pierre-Yves, 1984, *Tahiti colonial 1860-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- VERNIER Henri, 1986, *Au vent des cyclones. Missions protestantes et Église évangélique à Tahiti et en Polynésie, 1797-1963-1985*, Papeete, E.E.P.F.

ÉPILOGUE⁽¹⁾

“Il n’est point nécessaire d’espérer pour entreprendre,
“ni de réussir pour persévérer”.

Guillaume d’Orange, Stathouder de Hollande

Ce périple outre-mer commencé à Bordeaux, ville de terre, de mer cachée et de rêves incertains, s’acheva symboliquement aux portes d’un orient de steppe et de fiction, dans l’austère capitale d’une démocratie populaire, élégant “petit Paris” d’une “Grande Roumanie” d’entre les deux guerres qui avait hérité en 1974, à l’issue d’une conférence mondiale de la population tenue à Bucarest, d’un centre des Nations Unies pour la population et le développement.

Le CÉDOR (Centre démographique ONU-Roumanie) abrité dans une somptueuse villa branco-van (roum. *brîncoveanu*) d’un ancien quartier bourgeois réunissait dans un séminaire “population et développement” des fonctionnaires et stagiaires “post-doctoraux” (*i.e.* ayant déjà accompli des études doctorales) d’Afrique, d’Asie et d’Amérique latine désignés par leur gouvernement respectif pour une “sensibilisation” aux problèmes de développement et une formation critique à la mise en oeuvre des projets.

C’était sous la double réserve d’une plus grande variété de l’auditoire (du Maghreb à Madagascar et au Vietnam, de l’économiste à l’ingénieur et au fonctionnaire politique) et d’une focalisation plus précise sur les projets de développement, une formation assez analogue à celle que l’ORSTOM dispensait à l’appel des économistes notamment mais aussi des géographes et des sociologues dans différentes universités de l’Hexagone demandeuses d’une initiation de leurs étudiants aux réalités de terrain.

La Roumanie, pays pauvre et besogneux, mal nourri et évoluant dans une peur policière généralisée, vivait alors sous le règne d’un conducator sacralisé faisant appel au culte traditionnel des grandes figures par les Roumains, secrété, pour cause de légitimité défaillante, par l’appareil d’un régime installé aux commandes de l’État par une poignée de militants nationaux et commissaires soviétiques, arrivés dans les fourgons de l’Armée Rouge, sur les talons de la Wehrmacht en retraite dans les années 1944-45.

Les Roumains étaient un peuple de paysans d’une vingtaine de millions d’habitants distribués sur l’arc oriental des Carpates, près des bouches du Danube, à l’orée des steppes d’Ukraine et de Russie ; il n’avait commencé à connaître une indépendance effective qu’à partir de 1858 à l’issue du Congrès de Paris qui mettait fin à la guerre de Crimée et il ne parvint tout entier à l’union sous un même sceptre qu’entre 1920 et 1940, ce qu’on appela la “Grande Roumanie”⁽²⁾ .

Le paradoxe était que ce pays présentait aux yeux des observateurs, et en l’occurrence des étudiants du CÉDOR, l’image d’un régime de domination idéologique aux prises avec un problème économique de “mise en valeur”, comme on disait dans les colonisations d’avant 1939. Ici, le Soviétique avait simplement succédé à l’Ottoman et à l’Occidental, sauf que sous la pression des

difficultés conjuguées à la liquidation du stalinisme et à l'habileté des chefs locaux, s'était fait jour à partir des années soixante une certaine libération économique marquée par des relations avec le marché capitaliste et combinée avec un nationalisme apparent et le maintien de la confiscation des libertés individuelles. C'était pour l'étranger à la fois un régime colonial et l'image d'une certaine décolonisation : Madagascar sous Tsiranana, le Congo sous l'abbé Youlou. Avec aussi une leçon : la volonté tenace d'un peuple d'exister.

La décolonisation et le développement avaient été, à la charnière des années soixante et dans le contexte de la guerre couverte entre le capitalisme et le communisme, les deux versants d'un même phénomène dont les anciens colonisés avaient voulu stigmatiser une situation pour eux désormais révolue tandis que les anciens colonisateurs préféraient en souligner les aspects prometteurs.

A ses débuts, le concept de développement économique et social (telle est l'ambiguë expression utilisée alors) est marquée d'occidentalo-centrisme conçu comme l'expression d'un état d'arriération que des traitements économiques (investissements, mobilisation du travail) et sociaux (égalitarisme, démocratie) vont dans un processus de croissance et de transformation des structures faire disparaître.

Peu à peu, les déboires rencontrés dans l'évolution des structures vers l'égalité et la démocratie amènent l'Occident à se satisfaire de régimes policiers ; tandis qu'apparaît l'idée culpabilisante que le développement industriel de l'Occident s'est nourri du sous-développement progressif des pays placés dans sa périphérie économique, au premier chef les pays qu'il a colonisé. Le développement de ces pays doit donc dialectiquement entraîner en Occident le phénomène inverse.

De fait, les vingt dernières années ont été marquées comme on le sait par l'émergence économique de la bordure orientale de l'Asie, la disparition de dictatures militaires d'Amérique latine mais aussi l'aggravation des luttes en Afrique centrale et la mondialisation de l'économie due aux effets des progrès technologiques et de la convergence des capitalismes engendrant dérégulations et avilissement du prix du travail humain.

Un fort courant economiciste dans les Universités, les administrations et les affaires milite en faveur de la dérégulation de l'économie et de la libéralisation des marchés : vieille antienne du "laissez-faire, laissez-passer" des physiocrates scientifiquement justifiée par la "main invisible" des classiques et le "libre jeu de la concurrence" repris par les néo-libéraux au nom de la modernité, mot ambigu dont on devrait bien se souvenir qu'il ne signifie littéralement que "ce qui est du dernier cri". L'économie est semblable à une boîte noire dont les techniciens ne maîtrisent que des tenants et des aboutissants. Il faudrait pouvoir regarder ce qu'il y a dedans, les intrications réelles, mais les économistes arguent de leur impuissance à le faire pour se contenter de "surfer" sur les apparences comme si ce qu'ils risquaient de découvrir était susceptible de remettre en cause le bien-fondé du conseil que Guizot donnait à la bourgeoisie de la Monarchie de Juillet : "Enrichissez-vous".

Nous avons, comme chercheurs et très humblement, forts de la sûreté que confère la jeunesse, été à la rencontre de réalités et de la misère du monde et je crois que nous avons été écoutés, non parce que nos interlocuteurs attendaient de nous des miracles qu'ils savaient que nous ne ferions pas, mais parce que dans des mondes intéressés par la richesse, la puissance, la jouissance, l'orgueil, nous étions parmi ceux qui pouvaient les entendre, avec leurs joies, leurs peines, leurs dif-

ficultés, leurs aspirations, sans autre motif que de les faire connaître et de faire connaître qu'ils existaient avec leur culture et leurs traditions.

C'est pour cette raison que, pour ma part, j'ai milité en faveur de l'anthropologie économique *i.e.* une économie à l'écoute des données anthropologiques qui constituent l'arrière plan des faits que le langage de la discipline économique appelle l'environnement social et culturel.

Accorder de l'intérêt à la "substance" des phénomènes économiques, à la production et à la circulation des richesses comme disait Adam Smith, au qualitatif, tout autant qu'à leur "formalisation" en termes de flux, coûts et prix demeurés obscurs ou peu significatifs ; une économie plus ou moins mais toujours "encastrée" dans le social, "prise dans ses filets" ; l'inscription des transferts et des transactions rencontrées, dons, obligations sociales, versements ou remboursements de dots, achats et ventes sur un marché, dans une typologie analytique des échanges qui serve de cadre général de référence et donne du sens aux faits observés ; l'institution de la monnaie dans des économies "multicentrées" compartimentées en sphères d'échanges spécifiques distinctes les unes des autres, dépourvues d'un marché unifié, limitées à des marchés particuliers, voire dépourvues de l'existence de tout marché local.

Les grandes recettes de développement des années cinquante et soixante alternativement fondées sur la planification d'État ou l'investissement des capitaux firent place dans les années soixante-dix et quatre-vingt à des approches sectorielles dictées par la sécheresse, la faim, la maladie, la guerre et marquées par la mobilisation d'O.N.G. (organisations non-gouvernementales). A l'orée des années quatre-vingt-dix et sous la pression des organisations mondiales Fonds Monétaire (F.M.I.) et Banque Mondiale (la B.I.R.D.) inspirées par le monétarisme des économistes de l'École de Chicago, furent prônés voire quasiment imposés des programmes d'ajustement des dépenses des États à leurs ressources destinés à assainir les finances publiques, réduire les taxes et les réglementations et à stimuler l'économie par la liberté des entreprises et des profits ; ce qui se traduisit par déflation, réduction des emplois publics, privatisation des entreprises nationales, compression des effectifs, baisse des salaires, aggravation du chômage : à telle enseigne que les banquiers du F.M.I. et de la B.I.R.D. crurent devoir montrer qu'ils "faisaient machine arrière" en prônant des mesures de "traitement social" à leurs programmes d'"ajustement structurel".

Tout ceci s'est passé dans les quatre pays évoqués -Madagascar, Comores, Congo, Polynésie- mais ces exemples montrent aussi la vanité des politiques globales et l'intérêt, au contraire, du développement "au ras du sol", du petit, du cas par cas et, dans le cadre de très grandes orientations, la recherche à partir des réalités de terrain de solutions originales qu'on ne trouve pas toutes "ficelées" dans les livres de théories. Il y a dans le progrès économique une part de mystère qui tient à la fois à la complexité des phénomènes (comment prétendre dégager des lois de fonctionnement précises d'une multitude de comportements individuels) et au secret des stratégies qui les affectent (car le gain, le pouvoir, les sentiments sont liés, on n'en fait pas aisément état et le secret est aussi stratégiquement essentiel). Arrive-t-on seulement à repérer quels sont les véritables acteurs économiques ?

J'appellerai de mes vœux une *économie* qui, loin de se contenter de corrélérer des variables mesurables (ou tout au moins mesurées) pour faire apparaître des liens de causalité, s'attaquerait par des investigations en profondeur, qualitatives et si possible mesurées, à la genèse des phénomènes : de façon à aboutir à une explication des causalités qui ne risque pas, dans l'exubérance des réalités économiques et sociales, d'être le simple résultat de corrélations fortuites et de laisser demeurer les phénomènes étudiés dans toute leur opacité. En attendant, je me contenterai, à la lumière des approches croisées de la géographie, de l'anthropologie et de l'histoire réalisées auparavant, de dévoiler un peu du mystère de ces îles rencontrées çà et là au vent de la décolonisation.

Ce dont *Madagascar* a, me semble-t-il besoin, c'est d'une dynamique qui ne repose pas seulement sur la contemplation des équilibres macro-économiques mais exprime et prend en compte les réalités insulaires apportées par la géographie et l'histoire. La Ière République, marquée par une étroite coopération avec l'ancienne puissance coloniale, supporte tout le passif de la colonisation, engagée dès la moitié du XIX^e siècle avec le désastreux projet, pour de bonnes relations franco-malgaches, de la Compagnie de Madagascar, et poursuivie par la guerre franco-malgache de 1884, la conquête de 1895 et la terrible répression de 1947. Sur les Hautes Terres, l'enracinement de l'opposition coloniale comme les formes étroites de la sociabilité se conjuguent pour condamner toute coopération franco-malgache, de plus teintée de néo-colonialisme, jusqu'à son effondrement avec la chute de Tsiranana. Sous la II^e République, le partage *de facto* du pouvoir entre une majorité politique, du fait du nombre nécessairement côtière, avec l'élite politico-administrative ambaniandro (merina) du fait de la compétence de cette dernière, souffre tant de réticences ambaniandro ouvertement niées que de méfiances côtières durement alimentées par la conquête merina et la colonisation française qui la suivit. Une unification économique plus étroite de l'île reste à accomplir, ainsi qu'à trouver un équilibre politique respectueux des uns et des autres entre la Côte et les Plateaux, lutter contre la corruption et établir une certaine confiance de chacun envers autrui. On ne peut pas aller mollement (moramora, doucement) vers un objectif, il faut s'y résoudre. Le proverbe malgache le dit : "si tu mets les pieds dans une pirogue, mets-y les deux".

Si, dans son splendide isolement d'île du bout du monde, Madagascar constitue une entité nationale vaste, peuplée et variée, *les Comores* ne forment qu'un petit archipel dont la solution des problèmes passe pour des raisons d'étranglement de dimensions par sa participation à des ensembles autonomes plus vastes. Cet élargissement doit naturellement se faire en direction des cultures swaheli de la Côte orientale d'Afrique dont la civilisation de l'archipel est historiquement issue. Mais ces cultures se trouvent prises dans les unités politiques beaucoup plus vastes de l'Est africain (Kenya, Tanzanie) pour lesquelles les Comores risquent de demeurer des corps extérieurs. C'est la géographie, la proximité de la Grande Ile qui donne, en dépit d'affinités culturelles autres, mais en raison d'autres réalités historiques attestées par les relations maritimes avec Madagascar au cours des siècles passés et l'émigration comorienne contemporaine, une solution au problème posé par l'accroissement démographique.

Reste que pour des raisons complexes (persistance des intérêts coloniaux, poids des conservatismes internes, hésitations de l'ancienne puissance coloniale ?), la décolonisation des Comores a été manquée se traduisant par une révolution elle-même réprimée, une instabilité du régime comorien et la sécession de Mayotte. Au sein d'une nation comorienne qui paraît, de par le monde, plutôt mieux constituée que bien d'autres, l'île mahoraise conserve, pour des raisons historiques et culturelles, une personnalité distincte qu'un pouvoir démocratique comorien ne peut pas ignorer.

Autre cas de figure en *Polynésie orientale*. L'histoire du peuplement explique la profonde unité de civilisation des peuples polynésiens en même temps qu'elle souligne d'ailleurs les rapports

anciens entretenus avec les îles mélanésiennes. C'est la colonisation européenne, caractérisée par la rivalité des puissances et le cadrage de l'économie par les unités politiques, qui a fractionné la vie moderne de cet univers océanique, l'une des manifestations les plus éclatantes de ce fractionnement étant les différences de niveau de vie entre les territoires français (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna) et les autres archipels océaniques, Hawaii et Samoa américaines exceptés. On peut raisonnablement penser que la fin des expérimentations nucléaires est susceptible, sauf interférence d'intérêts contraires, de permettre, par suite de l'amenuisement de la pression des groupes métropolitains, la dévaluation de la monnaie, favorisant le développement des ressources locales (aquaculture, tourisme) au détriment de l'importation de biens et de services (et donc de la dépendance) et rapprochant les conditions du marché de la Polynésie française de celles des États et territoires voisins. Restera la nécessité de l'exutoire démographique consécutif aux taux d'accroissement actuels considérables de la population à propos duquel on peut espérer que la cessation des expérimentations détendra l'atmosphère des relations sociales et internationales, réalisant une décrispation de positions xénophobes et favorisant ainsi grâce au prestige de Tahiti dans les humanités du Pacifique et dans le monde, des installations en des lieux déjà balisés par l'immigration ma'ohi : Nouvelle-Zélande, Hawaii, Californie, France.

On en vient à présent aux îles métaphoriques avec le cas de Souanké, poste isolé au milieu de la forêt d'Afrique équatoriale, zone de sous-peuplement selon l'expression du géographe G. Sautter.

A première vue, *la forêt des confins Congo-Cameroun* est, le long de ses rares axes de circulation, ponctuée d'îlots minuscules de peuplement. Le dessin naïf du jeune Étienne Ngbé d'alors et la diapositive qui l'accompagne illustrent de façon très claire cette insularité paradoxale puisqu'au cœur du continent, à des centaines de kilomètres du littoral le plus proche. L'image de l'île en "sa terre promise", se dressant fièrement sur l'océan agité des tribus adverses, plairait certainement au peuple orgueilleux qui tirait parti de la défaite à lui infligée par les Fang civilisateurs pour justifier ses propres victoires sur des groupes proclamés moins civilisés que lui. En l'occurrence, les Bakwélé, l'adversaire principal, méritaient mieux : peuple un peu plus nombreux, industriel, ouvert, ils surent avec plus de succès capter à leur profit et développer l'innovation témoignant, en dépit d'un passif traumatisant d'exploitation coloniale fait de livraisons obligatoires de produits et de travail forcé pour le chemin de fer dans le sud du Congo, de tranquilles aptitudes laborieuses et inventives.

Géographie et histoire démentent ici les apparences de l'isolement et l'image de l'insularité : les extrémités de la route venue du Congo se trouvent emmêlées dans un réseau de pistes piétonnières trans-Congo-Cameroun activement parcourues de gens et de marchandises ; la geste du cacao s'inscrit dans une histoire économique de "cycles" à la façon brésilienne qui demeure inachevée. Souanké et Sembé ont pu constituer pour les planificateurs de Brazzaville des îles du cacao de la région de la Sangha : ce faisant, l'image a pu masquer la réalité du sous-peuplement (selon l'expression de Gilles Sautter) et du dénuement du nord du Congo. On a dit et redit les inconvénients économiques de la "voie nationale" qui fait déboucher de façon très onéreuse Souanké-Sembé sur le port national congolais de Pointe-Noire : l'économie "réelle" et quotidienne se joue de *simel* (la limite, la frontière Congo-Cameroun) mais non l'économie nationale et administrée qui gouverne le cacao congolais.

L'exemple de Souanké signifie une fois de plus la validité et les limites de l'État-nation, la nécessité de son expression et de son dépassement, celle du respect à l'intérieur de cet État des personnes et des communautés, il réaffirme tout à la fois la persistance des expressions ethniques et l'urgence de coordonner l'économie des États dans de plus vastes organisations régionales. Avec, au surplus l'idée que les modes d'occupation de l'espace correspondent aux conditions économiques et sociales du moment et que celles-ci (sédentarisation, croissance urbaine, concentrations

technologiques) impliquent la remise en cause de l'organisation spatiale héritée du passé.

La décolonisation comme le développement sont des phénomènes trop complexes où jouent simultanément géographie, histoire, cultures, structure, conjoncture, dynamiques pour que l'essai d'élaborer des typologies signifie autre chose qu'un exercice intellectuel. Ils illustrent simplement l'idée de totalité des faits sociaux chère à Marcel Mauss avec cette conséquence qu'il paraîtra peu satisfaisant de réduire le développement d'une région ou d'un pays à des formulations économiques, ou même à des indices composés (économique, démographique, social) comme celui du "développement humain" du PNUD.... Mais on attribuera aussi à la complexité du phénomène les nombreux échecs des décolonisations qui ne sont pas tous à mettre au compte d'anciennes puissances refusant de jouer le jeu mais au défaut de maîtrise, tant par les ex-colonisateurs que les ex-colonisés, de processus soumis à une multitude d'aléas.

Revenons à la cité aquitaine du prologue d'ouverture de ce livre, porte d'un outre-mer plus vaste après qu'elle fut une des portes des "isles", lieu d'éducation et de formation, ville d'ouvertures insoupçonnées mais aussi d'un enracinement têtu, paysan, à la terre, au vignoble, à la forêt.

Dans cette ville de pierre au fleuve d'ocre jaune dépourvu des senteurs salées de l'océan mais soumis au flux et au reflux des marées, cernée depuis l'antiquité de vignes et de pinèdes depuis le siècle dernier (que la lande plate et aqueuse, sans pins maritimes, devait être triste !), Montaigne, Montesquieu, les Lumières, la Gironde ont tracé un sillon d'humanisme et de liberté imprégnant la municipalité élective et l'Université rénovée de la fin du XIX^e siècle. De là et en dépit des conservatismes de milieux (Église, négoce, propriétaires de vignobles et de forêts), on a fait à une grande ville républicaine dont l'atmosphère se retrouve, entre autres, parmi les enseignants de Michel-Montaigne et les enseignements qui y sont délivrés. Je crois que le côté cénacle, privilégiant la réflexion hors de l'action, a favorisé la prise de distance vis-à-vis de la colonisation officielle dont le verbe ministériel se trouve, dans les années 1950-51, exacerbé à la mesure des déboires indochinois et des grincements nord-africains.

L'histoire de la colonisation française, cette histoire des relations entre pays de civilisations différentes que l'on nous enseignait de façon si critique, nous rendait familiers avec les Isles, l'Amérique du Nord des Indiens, l'Afrique des savanes, l'île Saint-Laurent (Madagascar), le sous-continent indien, l'Asie orientale. Une familiarité livresque et révolue qui ferait place, dès que nous y poserions les pieds, au sentiment d'étonnement devant la découverte de paysages et de visages neufs, mêlé à celui de l'opacité du présent par rapport à un passé estimé connu mais plus ou moins lointain.

Plus généralement, cette histoire suggère, à partir d'une base économique solide et durable (ici la vigne, là le riz, ailleurs la mer, autre part des cultures de rapport voire des aptitudes industrielles, commerciales, financières) une succession d'équilibres variables qui font du développement une réussite incertaine et changeante. Démentant ainsi l'image mythique d'un progrès linéaire tel qu'on s'en faisait l'idée dans les années soixante, supposant en revanche des actions et combats sans cesse recommencés. Mais s'il n'y a pas de victoire définitive à gagner, comme l'idée de stratégies pour le développement le laissait entendre, il n'y a pas non plus, au vu d'évolutions actuelles, de

situations irrémédiables. Tout est affaire de temps, d'opiniâtreté et d'espoir, ainsi que le disait il y a quelques quatre siècles Guillaume le Taciturne, chef de la "Révolte des Gueux".

Par delà un monde convulsif en cours d'unification, je retiens à travers les images de multiples situations que ce voyage d'un demi-siècle dans quelques pays des deux hémisphères révéla la croyance en la légitimité, voire l'irréductibilité et le bien-fondé de la résistance des originalités culturelles qui nous enrachent à notre passé et fondent notre identité. La variété des expériences humaines à travers la pluralité des cultures est notre richesse face à une unification matérielle prévisible sauf cataclysme. On rejoint le propos de Pierre Gourou à la fin des Pays tropicaux selon lequel ce n'est pas seulement de moyens de vivre mais plus encore d'un art de vivre dont nous avons besoin.

En 1950, nous vivions à Michel-Montaigne dans la reconstruction d'une métropole et de son empire, au début des désastres coloniaux, et dans la reprise du commerce d'une cité demeurée en hibernation pendant les quatre années de guerre, en un monde dominé par la guerre froide et l'anticolonialisme conjugué des grandes puissances (États-Unis, U.R.S.S.) et des nouveaux États indépendants (Inde, Indonésie, Pakistan). La situation ne nous apparaissait pas plus claire que la brume sur la rivière par temps d'hiver, noyant quais et navires, mais comme l'eau coulait en dépit des flux et reflux vers le large invisible, beaucoup pensaient à une évolution à terme inéluctable des territoires colonisés vers l'indépendance. Et l'on imaginait que d'ici là, à la fin de nos études, des îles mystérieuses viendraient combler nos rêves incertains, comme celle du mousse de Robert Merle :

"à l'horizon, nettement visible dans la brume du matin, émergeait une île plate, couronnée de cocotiers. Portée par le vent, une odeur de feuilles et de feu de bois parvenait jusqu'à lui. Il savait par les matelots que l'on approchait des îles Touamotou, et bien qu'il ne fut pas question de s'y arrêter, la seule vue de la terre le ravissait. Le cou tendu, la bouche entrouverte, il regardait à l'horizon sa première île des mers du Sud et ses yeux d'un bleu de porcelaine étaient humides de bonheur." (Robert MERLE, *L'île*).

Bordeaux, juin 1996.

NOTES

- (1) Les références dans ce texte concernant les chroniques précédentes se trouvent dans les notes à la fin des chapitres concernés
- (2) Les trois provinces principales de la Roumanie Valachie, Moldavie, Transylvanie, eurent des destins séparés, les deux premières soumises au protectorat et aux tributs de la Porte Ottomane, la dernière subissant la domination de la Cour de Vienne et, après le compromis austro-hongrois de 1867, la magyarisation entreprise par le gouvernement de Budapest
- La conférence de Paris de 1858 convoquée par Napoléon III profitait de la faiblesse des deux adversaires de l'indépendance des principautés danubiennes l'Ottoman parce que la guerre de Crimée l'avait secouru contre le Russe, ce dernier parce que ladite guerre l'avait défait. Ce fut le point de départ d'un gouvernement autonome unifié qui fut suivi d'autres acquis jusqu'à l'indépendance formelle (1880). ce fut le "Vieux Royaume" augmenté après les traités de 1919-1920 de la Transylvanie et du Banat hongrois, de la Bucovine autrichienne et de la Bessarabie russe : ce fut la "Grande Roumanie" qui reperdit Bucovine et Bessarabie annexées par l'U.R.S.S. en 1940, annexion confirmée par les traités de Paris de 1947.
- Les Roumains ont leur origine dans les Daces conquis sous Trajan par les Romains et colonisés par eux (106 AD). En 271 suivant, l'empereur Aurélien ordonna l'évacuation de la Dacie par les légions afin de resserrer le dispositif de défense de l'Empire. Pendant dix siècles, des Barbares déferlèrent sur les Carpates orientales et le Bas-Danube. Les Roumains sont les héritiers notamment de langue (latine) des Daces romanisés installés dans le réduit carpatique (transylvain) et les hautes vallées méridionales et orientales de la chaîne (Munténie). Avec la constitution au XIII^e-XIV^e siècles de principautés stables, les Roumains se mirent, à partir du réduit et des hautes vallées, à coloniser les plaines adjacentes, vers la Pannonie et vers le Bas-Danube (Valachie et Moldavie).
- A partir de l'an mil, les Hongrois venus de l'Est et bloqués vers l'Ouest à la bataille de Lechfeld (955) s'installèrent en Pannonie où ils se convertirent au christianisme romain et fondèrent un royaume féodal qui s'étendant vers l'Est (Transylvanie) et le Sud (Croatie) monta la garde de la chrétienté romaine contre le schisme (l'orthodoxie byzantine) et l'hérésie (les Turcs)
- L'offensive de ces derniers marquée par la prise en 1453 de Constantinople aboutit au protectorat des principautés danubiennes (Valachie et Moldavie) qui durera jusqu'au milieu du XIX^e siècle et à l'invasion de la Hongrie (défaite de Mohacs, 1526). Le réduit transylvain garde sous des princes hongrois ou magyarisés une autonomie qui le transforme en sanctuaire hongrois. Après qu'à partir de 1683 (victoire de Kahlenberg près de Vienne), la menace turque s'estompe et qu'à la suite des campagnes du prince Eugène la Hongrie se trouve libérée, la Transylvanie devient une forteresse surplombant le Bas-Danube renforcée par l'immigration de colons hongrois et saxons, tandis que son statut se fige dans la concertation des trois «nations» dominantes, hongroise, saxonne, sicule, qui excluent les Roumains, et dont l'essai, avec l'organisation d'une Eglise unie à Rome, de détachement des mêmes Roumains de l'orthodoxie byzantine
- Le compromis austro-hongrois de 1867 placera la Transylvanie du côté hongrois et la majorité roumaine subira la politique nationaliste du Cabinet de Budapest, ainsi d'ailleurs que les populations roumaines émigrées depuis le Réduit dans la plaine pannonique (Crishana, Banat). De la magyarisation entreprise depuis le Moyen-Age subsistent, en Transylvanie et Banat notamment, d'importantes minorités hongroises et allemandes qui posent des problèmes au gouvernement de Bucarest

RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

- BALANDIER Georges (éd.), 1956, *Tiers-Monde, sous-développement et développement*, Paris, PUF, Cahiers de l'INED, 27.
- BLET Henri, 1946-50, *Histoire de la colonisation française*, Grenoble et Paris, B. Arthaud, 3 vol.
- BOEKE J.H. 1942, *The structure of the Netherlands Indian Economy*, New York, Institute of Pacific Relations.
- BOUTILLIER Jean-Louis, 1960, *Bongouanou, Côte d'Ivoire*, Paris, L'Homme d'Outre-Mer, n°2.
- BRUNDSCHWIG Henri, 1949, *La colonisation française : du pacte colonial à l'Union française*, Paris, Flammarion.
- CHAUVEAU Jean-Pierre, 1982, in AUBERTIN *et alii*, Histoire de développer, *Revue Tiers-Monde*, t. XXIII, n°90, pp. 297-344.
1991, article "Economie (Anthropologie) in P. BONTE et M. IZARD, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.
- COUTY Philippe (éd.), 1985, *Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM*, Journées d'Etudes des 13 et 14 décembre 1984, Paris, ORSTOM, coll. Colloques et séminaires.
- DUMONT René, 1960, *Terres vivantes*, Paris, Plon, coll. Terres humaines.
- EVANS-PRITCHARD E.E., 1947, *Social Anthropology*, London, Cohen and West.
- GASTELLU Jean-Marc, 1981, *L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal*, Paris, ORSTOM, coll. Travaux et documents, n° 128.
- GEORGY Guy, 1991, *La folle avoine*, Paris, Flammarion.
- GODELIER Maurice, 1965, Objet et méthode de l'anthropologie économique, *L'Homme*, V n°2, pp. 32-91.
1974, *Un domaine contesté : l'anthropologie économique. Recueil de textes*, Paris-La Haye, Mouton.
- GOUROU Pierre, 1940, *La terre et l'homme en Extrême-Orient*, Paris, Colin.
- GURVITCH Georges, 1950, *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine.
1958, Problèmes de sociologie générale in GURVITCH *et al.*, *Traité de sociologie*, I, Paris, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine.
- HERSKOVITS Melville, 1940, *The Economic Life of Primitive Peoples*, rééd. en 1952 sous le titre *Economic Anthropology : A Study in Comparative Economics*, New York, Alfred A. Knopf Inc.
- LÉVI-STRAUSS Claude, 1948, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Plon.

Références générales

- 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- MALINOSKI Bronislaw, 1963, *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, coll. L'Espèce humaine.
- MAQUET Jean-Jacques, 1954, *Aide-mémoire d'ethnologie africaine*, Bruxelles, Institut royal colonial belge.
- MEILLASSOUX Claude, 1960, Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, *Cah. Etu. afr.*, Paris, Mouton, n°4, décembre, pp. 38-67.
- MURDOCK George, 1949, *Social Structure*, New York Mac Millan.
- Notes and Queries on Anthropology*, 2d. par A Committee of the Royal Anthropological Institution of Great Britain and Ireland, Routledge and Kegan Paul, London, 1951.
- NURKSE R., 1953, *Problems of capital formation in Underdeveloped Countries*, Oxford, B. Blackwell.
- POLANYI K., ARENSBERG C., PEARSON H., 1957, *Trade and Market in the Early Empires*, Glencoe (Illinois), The Free Press. Trad. en français en 1975 sous le titre *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris, Larousse, préface de Maurice Godelier.
- POLANYI Karl, 1944, *The Great Transformation*, trad. en français en 1983, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, N.R.F., préface de Louis Dumont
- POUILLON François *et alii*, 1976, *L'anthropologie économique, courants et problèmes*, Paris, Maspéro, coll. Dossiers africains.
- RADCLIFFE-BROWN A.R., DARYLL-FORDE, 1950, *African Systems of Kindship and Marriage*, London, Oxford University Press, trad. en français en 1953 sous le titre *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, Paris, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine.
- ROBINEAU Claude (Textes réunis et présentés par), 1992, *Les terrains du développement, approche pluridisciplinaire des économies du Sud*, Paris, ORSTOM, coll. Didactiques.
- SAHLINS Marshall, 1989, *Des îles dans l'histoire*, Paris, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil.
- SALISBURY Richard F., 1962, *From Stone to Steel : Economic Conséquences of a Technical Change in New Guinea*, Melbourne.
- THURNWALD Richard, 1937, *L'économie primitive*, Paris, Payot.

LEXIQUE

1 - Malgache

Andriambahoaka :	littér. le Seigneur-du-peuple, nom porté par les souverains de l'Imerina unifié et par extension celui de la dynastie royale, d'origine andriana (noble).
Andafiavaratra :	ceux qui habitent au delà du Rova, le palais royal, au nord, dynastie, au XIXe siècle, d'officiers du palais et de premiers ministres.
Andevo :	esclave, dépendant.
Andriana :	prince, seigneur.
Angady :	bêche longue et étroite, à long manche.
Antananarivo :	nom malgache de Tananarive (de <i>tanàna</i> , ville et <i>arivo</i> , mille : littér. la ville des Mille, référence aux mille soldats qui fondèrent la ville sur la colline d'Analamanga, littér. «à la forêt bleue»).
Baiboho :	zone inondée en bordure de fleuve.
Faha gasy :	les temps malgaches (avant la venue des Européens).
Faha vazaha :	le temps des Européens.
Fahavaratra :	saison des pluies (et saison chaude), de novembre à avril.
Fanjakana :	Etat, gouvernement, puissance publique.
Fanompoana :	service dû, corvée.
Fanompan-tsampy :	culte rendu à une idole (de <i>sampy</i> : idole, amulette et <i>fanompoana</i> : service dû).
Fianakaviana :	famille.
Fiangonana :	réunion, église, paroisse.
Findramana :	entraide rurale traditionnelle de prestations de travail rémunérées par un repas fourni par le prestataire aux prestataires.
Foko :	groupe de descendants localisé sur un même espace résidentiel, communément traduit (approximativement) par clan. Traduction savante : «dème» (Bloch 1971).
Fokonolona :	gens du <i>foko</i> (clan ou plus exactement dème), généralement traduit par communauté villageoise.
Fokontany :	terre du foko. Aujourd'hui cellule administrative territoriale de base. Il y a 10 000 <i>fokontany</i> pour un territoire national d'une superficie de près de 600 000 km ² et d'une population de 14 millions d'habitants.
Fomba :	tradition, coutume.
Foto-kanina :	base de la nourriture (de <i>fototra</i> : base et <i>hanina</i> : aliments).
Fotsy :	blanc. Dit en Imerina des Andriana et des Hova par rapport aux Mainty (voir ce mot).
Hanin-kotrana :	aliments consistants.
Hasina :	sacré.

Havana :	parenté, parent.
Havana mpifankatia :	parenté par amitié ou amour réciproque.
Hova :	roturier, homme libre.
Lohataona :	printemps, en septembre-octobre.
Lova tsy mifindra :	héritage sans partage.
Mainty :	noir. Socialement, groupe statutaire ayant des liens avec le roi. Antonyme : <i>fotsy</i> , blanc.
Menabe :	domaine royal.
Menakely :	seigneurie attribuée à un noble qui y exerce l'autorité au nom du souverain.
Menalambo :	mouvement insurrectionnel malgache qui se développa avec la conquête de Madagascar par Galliéni en 1895.
Mianakavy :	famille habitant dans une maison, maisonnée.
Mifankatiavana :	amour réciproque (de <i>mifankatia</i> : s'aimer réciproquement).
Mosavy :	maléfice.
Mpamosavy :	sorcier.
Mpanjaka :	roi, souverain (cf. <i>fanjakana</i> : Etat, gouvernement).
Mpifankatia :	amants vivants d'un amour réciproque.
Ody :	charme magique.
Renivohitra :	capitale, de <i>reny</i> , mère et <i>vohitra</i> , colline et par extension village, ville, ceux-ci étant de préférence juchés sur des collines.
Ririnina :	saison fraîche, de mai à août, hiver.
Rova :	enceinte, palais royal généralement situé en Imerina sur une colline. Sans autre précision : l'enceinte royale d'Antananarivo, sur la colline du Palais de la Reine.
Sampy :	amulette, idole.
Tampoketsa :	hauts plateaux couverts de graminées et très faiblement peuplés qui bordent, au nord-ouest, les hautes terres.
Tanety :	toute colline herbeuse aux versants convexes.
Tanimbary :	rizière, littér. terre à riz (de <i>tany</i> : terre, et <i>vary</i> : riz).
Tanindrazana :	terre des ancêtres.
Tromba :	phénomène de possession bien connu à Madagascar qui exprime sur la société concernée le contrôle social de l'ancêtre qui s'installe le temps de la possession comme juge et chef des vivants (Pierre VÉRIN, 1990, <i>Madagascar</i> , Karthala, p. 135). Gérard ALTHABE (<i>Oppression et libération dans l'imaginaire</i> , Maspéro, 1969) souligne la corrépondance entre le développement de ce phénomène et l'état de crise sociale prévalant dans la société. Durant mon séjour à Nioumakélé, ce phénomène se produisit plusieurs fois.
Vahiny :	étranger.
Vahoaka :	peuple.
Valin-tànana :	entraide rurale traditionnelle par échange mutuel de travail.
Vary :	riz.
Vary aloha :	récolte de riz de première saison (saison des pluies).

Vary vakiambaty :	récolte de riz de seconde saison (de la fin de la saison des pluies aux approches de la saison froide).
Vazaha :	Européen, Blanc.
Voanjo :	colon-soldat dans la tradition de l'Imerina (de <i>voa</i> , graine)
Vohitra :	colline en forme de tertre, souvent site d'un village anciennement fortifié.
Zoma :	Marché central de Tananarive se tenant le vendredi, du mot malgache <i>zoma</i> , vendredi.

2 - Comorien

Circali :	l'Administration, l'Etat, la puissance publique.
Hirim :	classe d'âge qui donne qui donne lieu à Anjouan, du moins chez les adolescents et les jeunes gens de sexe mâle, à des activités sociales communes.
Kabayila :	nobles.
Kabila :	mot d'origine arabe signifiant clan ou tribu. Se dit à Anjouan des groupes d'origine arabe réputés nobles. Dérivé : <i>kabayil</i> , noble, plur. <i>kabayila</i> .
Makwa :	dépendants ou esclaves venus comme travailleurs de la côte du Mozambique et originaire d'une ethnie dont ils tirent leur nom. Un groupe de même nom (<i>Makoa</i>) existe sur la côte nord-ouest de Madagascar.
Mruma :	esclaves venus de la côte africaine.
Mudiria :	collectivité paysanne villageoise chargée d'encadrer dans la réforme comorienne d'Ali Soilih (1975-1978), les opérations de développement agricole.
Mwalimu :	magicien, sorcier.
Mzungu :	européen blanc.
Ndzuwani :	Anjouan, d'Anjouan.
Trimba :	phénomène de trances et de possession analogue au tromba malgache (voir ce mot).
Wadzaliya :	esclaves.
Wamatsa :	cultivateurs, sing. <i>matsa</i> .

3 - Termes congolais

Baa (djem) :	maison des hommes (« corps de garde », « salon de causerie »). Bakwélé : <i>baaz</i> .
Mbèmbwut (djem) :	lignage mineur, segment de lignage.
Mbi (djem) :	clan, lignage majeur. Equivalent bakwélé : <i>mbiak</i> .
Mundele (lingala) :	européen, blanc.

4 - Langues polynésiennes

Ahu (tah.) :	partie supérieure en pierres, de la cour ou de la plate-forme d'un <i>marae</i> .
'Amuira'a (tah.) :	groupe des membres d'Eglise d'une maison de réunion.
'Api (tah.) :	nouveau.
Ariki (Tikopia) :	chef, prince, roi (cf. <i>ari'i</i> à tahiti).
'Ari'i (tah.) :	chef, prince, dans l'ancienne société tahitienne. <i>Ari'i nui</i> : grand chef, chef suprême. roi. <i>Ari'i r rahi</i> : grand chef moins important que le précédent.

‘Ari’oi (tah.) :	ancienne confrérie ludique et cérémonielle des îles de la Société.
Arofa (tah.) :	pitié.
‘Ati (tah.) :	mot ancien désignant la lignée, le lignage. Cf. le mot maori <i>ngati</i> : clan.
‘Aufaura’a (tah.) :	prélèvement. ‘Aufaura’a <i>me</i> ou plus simplement <i>me</i> : denier du culte.
Fa’a’amu (tah.) :	adoption d’un enfant, sa prise en charge pour le nourrir, l’élever (de ‘amu : manger).
Fafa (tah.) :	jeunes pousses de taro et de tarua cuites à la manière des épinards et parfois qualifiées ainsi.
Fare (tah.) :	maison. <i>Fare purera’a</i> (ou <i>fare pure</i>) : maison de prière, temple (de paroisse). <i>Fare putuputura’a</i> : maison de réunion et de prière de quartier de paroisse (cette maison accueille le ‘amuira’a, congrégation de fidèles, membres d’Eglise, du quartier).
Fenua (tah.) :	terre, district, île, atoll (les îles d’un atoll sont appelées <i>motu</i>) <i>Fenua feti’i</i> : la terre des parents, l’indivision (la terre héritée des parents qui demeure traditionnellement en indivision).
Feti’i (tah.) :	famille étendue, parentèle, parents.
Hau (tah.) :	Etat, gouvernement, administration. <i>Hau Farani</i> : l’Etat français.
Hima’a, ahima’a (tah.) :	four tahitien, four polynésien, dit parfois « four canaque ». Cavité creusée dans le sol, parée de pierres chaudes sur lesquelles on dépose les aliments destinés à la cuisson enveloppés dans des feuilles de bananier. La cavité est recouverte de terre pour que la cuisson se fasse à l’étouffée.
Ma’ohi (tah.) :	littér. indigènes, habitants d’origine polynésienne des îles de la Société (Polynésie française). S’oppose à <i>Tinito</i> , gens d’origine chinoise et à <i>Popa’a</i> , Européens.
Mana (maori) :	prestige, puissance, force, pouvoir magique. Tahitien : pouvoir surnaturel ou matériel ; doué, qui possède un pouvoir.
Manahune (tah. ancien) :	la strate sociale en dessous du <i>ra’atira</i> , dépendants.
Marae (tah.) :	structure lithique à caractère religieux des îles de la Société. Dans d’autres parties de la Polynésie : lieu de rassemblement communautaire, terrain de réunion.
Mata’eina’a (Tah.) :	district (la population formée en communauté).
Me (tah.) :	voir ‘Aufaura’a.
Metua (tah.) :	père, parent. Père emblématique : Pouvana a Oopa était le <i>metua</i> des Ma’ohi.
Moni (tah.) :	argent. <i>Moni tauturu</i> : contribution.
‘Ohipa (tah.) :	travail. ‘Ohipa <i>tauturu</i> : travail d’entraide.
‘Opu ho’e (tah.) :	groupe de frères et sœurs.
Peu (tah.) :	tradition, coutume.
Po’e (tah.) :	préparation de fruit cuit (banane, papaye mais aussi manioc et ‘ape, une aracée) et d’amidon mélangés avec du lait de coco. L’amidon, préparé à partir du manioc, avait remplacé le <i>pia</i> (<i>Tacca leontopetaloides</i> L.) que les anciens auteurs appellent l’ <i>arrow-root</i> tahitien.
Popa’a (tah.) :	européen, blanc.
Poti (tah.) :	embarcation à moteur hors-bord appelé couramment <i>boat</i> .
Pupu (tah.) :	groupe, équipe.
Ra’a (tah.) :	sacré. S’oppose à <i>noa</i> : profane.
Ra’atira (tah.) :	ancienne strate sociale entre les <i>ari’i</i> et les manahune. Aujourd’hui : <i>Hui ra’atira</i> , les citoyens.

Ta'ata (tah.) :	homme ; <i>ta'ata ma'ohi</i> : autochtone (voir <i>ma'ohi</i>).
Tapu (tah.) :	tissu fait de fibres d'écorce battue entrecroisées et agglomérées donnant une sorte de papier servant d'étoffe.
Tapu (tah.) :	interdit. A donné le français tabou.
Tau (tah.) :	temps, époque. <i>Te tau etene</i> : les temps païens. <i>Te tau popa'a</i> : le temps des Européens.
Taure'are'a (tah.) :	période d'amusement des 15-25 ans.
Tauturu (hal.) :	aide, entraide.
Tavana (tah.) :	chef de district. <i>Tavana piti</i> : littér. second chef, chef numéro deux <i>i.e</i> chef adjoint.
Ti'i (tah.) :	objet de bois ou de pierre anthropomorphe ou non, dans lequel était censé entrer un esprit que les humains désiraient invoquer. <i>Tiki</i> : équivalent marquisien.
Tiare tahiti (tah.) :	<i>Gardenia tahitensis</i> , plante odoriférante de la famille des gardénias vulgairement appelée <i>tiare</i> , fleur.
Tinito (tah.) :	chinois.
To'o (tah.) :	objet fait de fibres et de plumes en lequel des dieux étaient sensés entrer. Symbole d'une divinité (ex. : le <i>to'o</i> du dieu oro). Le <i>to'o</i> était conservé dans un petit réceptacle de forme allongée appelé <i>fare atua</i> (littér. la maison du dieu), parfois appelé « arche » dans la littérature européenne concernant Tahiti. Dans l'enceinte du <i>marae</i> , ce <i>fare atua</i> était placé dans une construction appelée <i>fare ia manaha</i> (maison des choses sacrées). Les anciens tahitiens transportaient aussi le <i>to'o</i> enfermé dans son <i>fare atua</i> à bord d'une pirogue sacrée lors des guerres pour que le dieu qu'il symbolisait leur soit favorable.
Totaiete (tah.) :	société (en abrégé : <i>taiete</i>).
'Uru (tah.) :	arbre à pain, <i>Artocarpus altilis</i> (Park.) Fosberg moracée.
'Utufare (tah.) :	maisonnée.
Vaka (maori) :	pirogue ; par extension, groupe des descendants formant chacun plusieurs tribus originaires d'une même pirogue lors du peuplement de la Nouvelle-Zélande. Tahitien : <i>va'a</i> .

INDEX

Acculturation

Aux Comores. 94-97.
Au Congo. 123-124.
A Madagascar. 24-28, 45.
En Polynésie. 142.
Cf. aussi Changement social.

Administration (coloniale). 14, 27-28, 61, 71-73, 74, 125-126, 141, 165.
Indirect Rule (administration indirecte). 72, 165.

Afrique. 11-12, 19, 69, 71, 105-137.
Cameroun. 105-108, 109, 115, 119-126.
Côte orientale. 19, 69, 71, 90-91, 93 ; Zanzibar : 69, 85, 94, 97.
Cf. aussi ; Congo, Brazzaville, Comores.

Ambaniandro. Cf. Merina

Anciens. 52, 53, 55, 95, 97.

Anjouan. 15, 16, 69-103 ; Hauts : 76, 79, 80, 84, 86, 87-90, 91, 92.
Cf. Océan Indien, Afrique (côte orientale), Islam, Zanzibar, Société, Acculturation, Changement social, Colonisation, Histoire, Politique (Evolution), Européens (*Mzungu*), Révolte, Arabe(s), Chiraz.

Antananarivo (Tananarive). 11, 14, 22, 23, 24, 25, 28-33, 39, 40, 42, 44-45, 50 ; Zoma : 32.

Anthropologie. Cf. Ethnologie.
Economique. 16, 79, 90-92, 99, 129, 136, 144, 145, 147-156, 158, 169, 175, 178.

Arabe(s). 19, 69, 91, 100. Cf. aussi Musulmans, Islam.

Asie. 19, 69.
Asie du Sud-Est. 19.
Chiraz. 69, 91, 100.
Inde, Indiens. 27, 65, 69, 86, 92, 93, 94.

Auto-subsistance. 129.

Bakwélé. Cf. Djem.

Brazzaville. 110, 114, 125, 126, 177.

C.E.P. (Effets politiques, économiques et sociaux). 143-144, 162-163, 177.

Cacao. 109-110, 114, 115-118, 129, 134.

Capitalisme

Cf. Histoire ; Colonisation ; Libéralisme économique ; Compagnies (Sociétés, firmes) ; Madagascar ; Comores, Congo.

Catholiques

Malgaches. 25, 33, 41-42.
Congo. 113.

Changement social

A Madagascar. 25.
Aux Comores. 94-97. Cf. aussi Dynamique sociale.

Civilisation. 12, 109, 176-177 ; malgache : 60. Cf. aussi Culture.

Clientèle (phénomène de). 25, 53, 68, 82-87, 90, 156.

Colons. 27, 65, 80, 85-86, 87-88, 90, 93, 99-100, 108.

Coloniale (Politique). 12, 27-28, 42-43, 71-73, 135.

Colonialisme (en général). 14, 44, 142.
Cf. aussi Madagascar, Colonisation, Exploitation, Compagnies coloniales.

Colonisation. 12, 41, 173-174.
Comores. 12, 71, 91-94, 176.
Congo. 124-127.
Madagascar. 12, 27-28, 55-56, 61.
Symboles. 28-29.

Comores. 12, 13, 14-15, 69-103, 176. Cf. aussi Anjouan.
Agriculture. 69, 82, 84.
Economie. 71, 75-78, 93-94.

Compagnies coloniales (Sociétés, firmes). 27, 44-45, 71, 73, 76-78, 84-86, 87-90, 124-125.

Congo. 12, 13, 15, 16, 105-137, 177.
Economie (du Nord-Congo). 115-118, 119, 124-125, 126, 129, 177.
Peuplement (du Nord-Congo). 118-124, 130, 177.
Souanké. 107, 108, 109-110.
Cf. Afrique, Société, Acculturation, Croyances, Djem (et Bakwélé), Cultures de rapport, Brazzaville, Ethnie, Histoire.

Coopération (Politique de). 14-16, 44, 45-46, 110.

Coprah (Cocotier). 69, 80, 82, 84-88, 144, 147, 148, 151, 152, 160.

Croyances

Comoriennes. 90, 92, 94-95, 100.
Djem et Bakwele. 105-108, 127, 130-131.
Malgaches. Cf. Madagascar
Ma'ohi. 158-159, 164, 166.

Culture. Cf. aussi Civilisation, Madagascar (Culture).

Cultures (Pluralisme). 11, 12, 179.

Cultures de rapport (de spéculation, monétaires, "riches"). 15-16, 27, 71, 74-75, 77, 82, 84, 86, 90, 93, 109, 115-118, 124. Cf. aussi Cacao, Coprah, Riz.

Cultures vivrières. 49, 50, 69, 81-82, 84, 86, 90, 115-118. Cf. aussi Riz.

Décolonisation. 11.

Dépaysement. 14-15.

Développement. 11, 16, 43-44, 50, 52, 56-58, 74, 95-97, 111-112, 115, 129, 136, 168, 174, 175, 178-179. Opération de. 49-52, 74, 75, 88, 11-112, 126.

Distance entre les Autochtones et les Européens. 14, 27, 72-73, 142.

Djem, Bakwélé. 105-109, 113, 115-118, 125, 126, 127-129, 130-131, 135, 177.

Domination. 11, 14, 28, 33, 80, 82, 86-88, 90, 92, 94-95, 162-165, 173-174.

Dot (Compensation matrimoniale). 95-96, 118, 129, 136.

Dynamique sociale. 12, 34-39, 46, 53, 55, 115, 118-119, 127, 130, 131, 135, 136, 143, 144-145, 155-156.
Cf. aussi Changement social

Economique (Recherche). 15-16, 78, 79, 99, 129, 174-176.

Emancipation (des Territoires d'Outre-Mer). 12, 13, 26-28, 44-47, 71-72, 99, 163, 168.

Emploi, salaires, exode rural, chômage. 50, 52, 53, 68, 81-82, 86, 90, 94, 144, 147, 160-163.

Ethnie. 105-137, 177.

Ethnologie. 12, 113-115, 141-152.

Européens

Blancs (*Mundele, Mzungu, Popa'a, Vazaha*). 14, 27, 28, 42, 71, 72, 139, 141.
Cf. aussi Colons.

Evangelisation.

Au Congo. 134.
A Madagascar. 23, 24, 25, 33, 39-42, 47.
A Tahiti. 141, 164-166.

Exploitation (Phénomène d'). 56, 65, 71-75, 77, 80-82, 84, 86-87, 90-94, 124, 126-127.

Fanjakana (Gouvernement, administration malgache). 13, 14, 27-29, 42-43, 50, 51, 61.

Femmes. 25, 65, 75, 84, 94-97, 101, 127, 128, 130-131, 139, 141, 147, 157, 161.

Fokonolona, collectivité malgache. 57, 58, 62.

Foncier (Régime). 73, 74, 76-77, 80, 82, 84-85, 86-88, 90, 92, 94, 144, 148-150, 159.

Géographie. 11, 15, 22-23, 47-49, 79-80, 109, 110, 112, 115-118, 143, 144, 146-148, 176, 177.

Gouvernement (Rapport avec le). 47, 50-52.

Histoire. 11, 12, 15, 119-124, 151, 176, 177.

De la colonisation. 12, 16, 71, 80, 85, 93, 14-127, 135, 136, 178.

Des Comores. 69-71, 76, 80, 84-85, 87-88, 90-94, 96, 176.

Malgache. 17, 22-31, 34, 39-43, 44-47, 55, 58-63, 65, 176 ; symboles (Rova) : 31.

Du Nord-Congo. 119-127, 130, 134, 177.

De Tahiti. 139, 141, 153, 158, 162-170.

Cf. aussi Révoltes, insurrections ; Politique (Evolution) ; Evangelisation ; Colonisation Emancipation (des Territoires d'Outre-Mer).

Identité.

Africaine. 113, 115, 130-131.

Polynésienne. 16, 139, 164-165.

Indépendance . 12, 14, 17, 43-45, 95, 110, 163, 168 ; cf. aussi Madagascar (Indépendance).

Imerina (Pays des Merina). 21, 47-49, 65 ; cf. aussi Madagascar (Merina. Hautes Terres)

Insularité. 16, 19-68, 69-120, 139-172, 176, 177, 179.

Isolement. 16, 109-110, 177.

Jeunes. 47, 53, 61-62, 74, 95-97, 131, 161-163.

Libéralisme (en général). 13.

Libéralisme économique. 13, 50, 60.

Madagascar. 11, 12, 14, 16, 17, 19-68, 69, 71, 73, 85, 92, 93, 95, 96, 100, 142-143, 166, 176.

- Colonialisme. 14, 27, 42, 45-47, 55-56, 61.
 Croyances. 20, 24, 25, 34, 35, 37, 41, 53-55.
 Culture. 33, 35-37, 41 ; proverbes : 11, 19, 63, 176.
 Economie. 27-28, 43-4, 47-53, 55-63.
 Géographie. 19-23.
 Hautes Terres. 19, 21-26, 28-43, 47-55 ; histoire :
 22-26, 34-35, 39-42.
 Histoire malgache. Cf. Histoire
 Indépendance (Premières années). 14, 28, 43-47.
 Malgache (Langue). 14, 19, 23, 32, 33, 42.
 Malgaches. 14, 54-55.
 Merina (Ambaniandro). 14, 19, 33-39, 41-43, 47,
 49-55, 61, 65, 176 ; cf. aussi Madagascar (Hautes
 Terres), Antananarivo.
 Peuplement. 19, 23-24, 65.
 Cf. Acculturation, Catholiques, Changement social,
 Colonisation, Européens (*Vazaha*), Evangélisation,
Fanjakana, *Fokonolona*, Histoire, Imerina,
 Politique (Evolution), Protestants, Révolte,
Tanindranana, *Vazimba*,
- Malayo-Polynésien** (Monde), Indonésie. 19, 31, 142-
 143.
- Mayotte** (Comores). 71, 74, 85, 95-97, 100-101.
- Modernité**. 16, 24, 25, 34, 62, 96, 126, 153, 160-162,
 164, 166-167, 174. Cf. aussi Tradition.
- Monographies**. 15, 79-80, 115.
 De villages : cf. Tournées de .
- Musulmans**, Islam. 69, 72, 73, 78, 90-92, 94-96, 99,
 101.
- Océanie**. 124, 141-142 ; cf. aussi Polynésie, Tahiti
 (Polynésie orientale).
- Océan Indien**. 19, 21, 23.
 Mascareignes. 19, 25, 85, 92, 94.
 Cf. aussi Afrique (Côte orientale), Anjouan,
 Comores, Madagascar.
- Pacifique**. Cf. Océanie, Polynésie, Tahiti (Polynésie
 orientale).
- Papeete**. 144, 146-147, 163.
- Pauvreté**. 33, 47, 52, 53, 59, 77, 80, 87, 90, 144, 166,
 173-175.
- Paysans**. 52-53, 72, 77, 80, 82, 84, 86-88, 90, 92.
- Peuplement**
 Comores. 69, 71, 91.
 Madagascar : cf. à ce mot.
 Nord-Congo : cf. Congo.
- Plantations** (Economie de). 27, 71, 73, 76-77, 80, 82,
 85-88, 90, 93.
- Politique** (Evolution). 26-27, 42-47, 55-64, 71-73, 95-
 97, 163, 168.
- Polynésie** (Image de la). 139, 142.
- Prélèvements**, redistribution. 24, 50, 52-53, 69-103,
 109, 110, 124-126, 153, 155, 156-158, 160-161,
 175. Cf. aussi Réciprocité.
- Protestants**
 Malgaches. 14, 24, 25, 31, 33, 34, 39-41, 47, 61.
 Tahitiens. 152, 155, 159-161, 164-166.
 A Souanké. 113, 134.
- Racisme**. 14, 27, 42-43, 71, 73, 142 ; cf. aussi
 Colonialisme.
- Réciprocité**. 52-53, 155-157, 160-161, 175 ; cf. aussi
 Prélèvements.
- Religions**. Cf. Catholiques, Evangélisation,
 Musulmans, Protestants.
- Révolte**, insurrections, réactions
 Contre la domination coloniale. 26-27, 33, 65, 87.
 Contre les pouvoirs autochtones. 43, 61-62, 91,
 92, 95-97, 110, 158, 162, 164, 170.
- Riz**. 23, 27, 38, 43-44, 47-50, 59, 62, 69, 82, 86, 178.
- Sciences sociales**
 Chercheur (métier de). 12, 13-15, 74-75, 79, 148.
 Démarche (de recherche). 14, 74-75, 12-115, 147-
 151.
 Interdisciplinaire (Recherche). 143-145, 169, 176.
 Programmation. 79, 145.
 Cf. aussi Anthropologie, Economique
 (Recherche), Géographie, Histoire.
- Socialisme**. 55-60, 62, 95-97, 110, 173-174.
- Société** (Organisation sociale, stratification, classes).
 34-39, 47, 52-55, 57-58, 60-62, 65, 69, 71, 72, 76,
 78, 84, 87-88, 90-92, 94-97, 127-131, 136, 157-
 162, 165-166.
- Sous-Peuplement**. 16, 110, 118-19, 177.
- Structure, structuralisme**. 39, 52-53, 75-78, 115,
 118, 127-130, 134, 156-162, 167.
- Surpeuplement, accroissement démographique**. 15,
 43-44, 47-49, 56, 58-59, 62, 73, 75-76, 88, 94, 97,
 99, 164, 176.
- Economie polynésienne.

- Tahiti** (Polynésie orientale). 12, 15, 16, 139-155.
Economie polynésienne. 144, 156-164, 168, 170, 177.
Population (Tahiti et Moorea). 164.
Cf. aussi Evangélisation, Foncier (Régime), Histoire, Océanie, Politique (Evolution), Protestants, Société,
- Tanindrazana** (Terre des ancêtres, Madagascar). 34, 35, 37, 38, 53, 62.
- Technocratie**. 28, 51-52, 56, 62, 174-176.
- Terrain**. 14-15, 75, 78-80, 84-85, 87,88, 112-115, 127, 128, 144, 146-148, 151-152, 174-176 ; cf. aussi Sciences sociales
- Territoires d’Outre-Mer**. 12-14, 26-28, 43, 46-47, 69-103, 161-192.
Représentation politique. 26-28, 71-72, 155-156, 160-161, 163, 165, 167, 170.
- Tournées** (de villages). 15-16, 75, 79, 86, 88, 15, 127, 147-148 ; cf. aussi Terrain.
- Tradition**, coutumes. 16, 21, 24, 25, 33, 34, 37, 40, 41, 53, 57-58, 62, 69, 90-92, 94-95, 105-108, 113-15, 131, 147, 149, 151-153, 159.
- Tradition orale**. 33, 69, 105-108, 128, 130, 139, 141, 158-159.
- Traite des esclaves**, esclavage. 20-21, 24, 25, 47, 71, 72, 85, 87, 91-93.
- Travail** (recrutement), livraisons obligatoires de produits. 108, 124-127, 135.
- Ville**, cité, Cité-Etat.. 69, 78, 84, 86, 87, 90-92, 178.
Cf. aussi Antananarivo, Brazzaville, Papeete.
- Vazimba**. 19, 35, 65.
- Vivrier**. Cf. Cultures vivrières.
- Vulgarisation agricole**. 49-51.
- Zanzibar**, cf. Afrique (Côte orientale)..

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- I. Madagascar, village des Hauts Plateaux (Aquarelle)
- II. Rizière et village à Ambohijanaka (Imerina, Vakinisisaony)
- III. Mutsamudu, cité comorienne d'Anjouan.
- IV. Djampouo, village djem des environs de Souanké (Congo).
- V. La grande tarodière de Maatea, Moorea, îles de la Société (Polynésie).

CARTES ET PLANS

1.	Madagascar, carte physique	20
2.	Antananarivo, environs (carte SGM 1:50.000).	22
3.	Les divisions administratives de l'Imerina avant la conquête française, Bureau topographique de l'État-Major.	26
4.	Antananarivo (Plan).	30
5.	Imerina central et oriental.	36
6.	Anjouan, carte générale.	70
7.	Carte de la haute plaine de Patsi.	81
8.	Carte de l'ouest d'Anjouan.	83
9.	Presqu'île de Nioumakélé.	89
10.	Situation des Djem et des Bakwélé.	106
11.	Yanebot et Etat II, région de Souanké, dessin d'Etienne Ngbé.	111
12.	Carte de Ouessou vers 1910.	120
13.	Carte de Souanké-Sembé vers 1910.	121
14.	Carte de Sembé en 1930.	122
15.	Carte de Souanké en 1930.	123
16.	Polynésie française, îles de la Société, Moorea.	140
17.	Les <i>marae</i> , palais présentés au dieux. Vue cavalière d'un <i>marae</i> (José Garanger).	154

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

- I. Collection Patricia Bursachi.
2. Service géographique de Madagascar, Feuille Tananarive, 1952 (Extrait).
3. CHAPUS et DANDOUAU, 1961, *Manuel d'histoire de Madagascar*, Paris, Larose, p. 142.
11. Dessin d'Etienne Ngbé, Eta (Souanké), 1964.
17. GARANGER J., 1969, *Pierres et rites sacrés du Tahiti ancien*, Paris, Société des Océanistes, "Dossiers tahitiens" n°2, p. 8.

TABLES DES MATIÈRES

Note linguistique	7
Abréviations et sigles utilisés.	9
<i>PROLOGUE</i>	11
1- <i>VOYAGE À L'ÎLE ROUGE.</i>	19
Une civilisation originale aux prises avec l'Europe.	21
Tananarive, capitale montagnarde.	28
La société des Ambaniandro	34
L'enracinement d'une tradition chrétienne.	39
Une politique coloniale contradictoire.	42
Développement, indépendance, coopération.	43
Une indépendance en trompe l'oeil.	45
L'incertitude.	46
Ny fambolem-bary (la culture du riz).	47
Précarité et inquiétudes : une société rurale sur le qui-vive.	52
Variations sur le socialisme bureaucratique.	55
Désespérance ou espoir.	60
2- <i>ANJOUAN, POPULATION ET RESSOURCES.</i>	69
Un Territoire d'Outre-Mer.	71
Difficultés et promesses d'une enquête.	73
Anjouan : un univers dominé.	75
Premières réalités.	75
1. La pression démographique	75
2. La "faim" de terres.	76
3. Des firmes coloniales.	77
4. Des notables féodaux.	78
Une typologie socio-économique régionale.	79
1. Patsi ou l'économie domaniale.	80
2. L'ouest d'Anjouan, une économie féodale	82
3. Nioumakélé, misère et révolte des Hauts	87
L'histoire d'Anjouan : des dominations successives.	90
1. L'économie traditionnelle : un mode de production féodal.	90
2. L'économie coloniale ou le capitalisme aux Comores	93
Comores : une évolution chachutée.	94

Table des Matières

3-	<i>SOUANKÉ, TERRE PROMISE.</i>	<i>105</i>
	Récit.	105
	Repères.	109
	Vivrier et cacao dans une région isolée.	115
	Une dynamique du sous-peuplement et de l'exploitation.	118
	Une démographie du sous-peuplement.	118
	Le poids de l'histoire : une colonie d'exploitation.	119
	Modifications du peuplement.	119
	Les bases ethniques de l'organisation administrative.	125
	Le développement du cacao.	126
	Une société traditionnelle d'auto-subsistance.	127
	Une organisation lignagère.	127
	Une économie d'auto-subsistance.	129
	Un groupe "sur la défensive".	130
4-	<i>TE 'ATI POLINESIA.</i>	<i>139</i>
	Une enquête interdisciplinaire.	142
	Anthropologie économique d'une communauté insulaire.	145
	Les désillusions d'une organisation traditionnelle.	147
	Des questions classiques : indivision, mobilité.	148
	D'un âge à l'autre.	151
	La persistance d'une tradition.	152
	Les enseignements de Maatea.	153
	La structure sociologique d'une économie polynésienne.	156
	Le modèle polynésien.	156
	Réalités ma'ohi.	158
	1. Éléments du passé.	158
	2. Éléments contemporains.	160
	Problèmes internes du Territoire.	162
	L'économie artificielle.	162
	La reconnaissance identitaire.	163
	Perspectives d'avenir : ouverture ou repli sur soi.	166
	<i>EPILOGUE</i>	<i>173</i>
	Références générales.	183
	Lexique.	185
	Index.	191
	Table des illustrations.	195
	Table des matières.	197

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN MAI 2000
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE F. PAILLART
À ABBEVILLE

DÉPÔT LÉGAL : 2^e TRIMESTRE 2000
N^o D'IMP. 11113

Les îles mystérieuses furent d'abord ces lieux mythiques que des jeunes imaginaient vers lesquels devait les porter le destin à l'issue de leurs études : tels Madagascar, les Comores, les confins du Congo et du Cameroun, l'Océanie. C'étaient aussi ces pays où opéraient, en dépit de la puissance de fond du phénomène, des décolonisations, chacune à nulle autre pareille et où le développement ne se faisait pas, au mépris des certitudes scientifiques, selon des recettes établies. Ce sont enfin des blocs d'intelligibilité qui ne se peuvent saisir que par un croisement d'approches multidisciplinaires, géographie, économie, anthropologie, histoire.

À travers un itinéraire de chercheur en sciences sociales relatant son rapport aux projets, aux institutions et à ses interlocuteurs de terrain, l'auteur s'interroge sur le destin d'hommes et de pays brutalement soumis au siècle dernier à l'irruption d'une domination exogène puis, libérés de cette domination, plongés dans le maelström de la politique et de l'économie planétaires.

Mots-clés : Histoire – Colonisation – Décolonisation – Développement – Recherches de terrain – Méthodologie (des sciences sociales) – Économique (science).

L'auteur, anthropologue économiste, est directeur de recherche honoraire et a travaillé de longues années à l'IRD (ORSTOM). Il a également enseigné en séminaires de DEA aux universités de Bordeaux, Clermont-Ferrand, et Paris I Panthéon-Sorbonne et a fait partie à l'INSEE du groupe AMIRA (Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain), réunissant statisticiens, chercheurs en sciences sociales et planificateurs.

L'ouvrage est en vente par correspondance chez :
F. PAILLART, éditeur – BP 324 – 80100 ABBEVILLE
Tél. : 03.22.20.60.20 – Fax : 03.22.20.60.21.
E-mail : imp.paillart@wanadoo.fr

PRIX : 180 F.